

GROUPE CRÉDIT MUTUEL

PROXIMITÉ
ET SERVICES,
LES CLÉS
DE NOTRE
ENGAGEMENT



RAPPORT ANNUEL 2011



Crédit Mutuel
LA banque à qui parler

RAPPORT ANNUEL 2011

SOMMAIRE

Le mot du Président	05
Le Conseil d'administration de la CNCM	06
CRÉDIT MUTUEL	
LA BANQUE COOPÉRATIVE, AGIR AUTREMENT	10
La Banque coopérative, cœur du groupe	10
Une organisation non centralisée	12
Un fonctionnement participatif	14
La formation au cœur de la politique de l'emploi	16
Un mécénat original	18
La banque du lien social	22
LE PROFIL DU GROUPE CRÉDIT MUTUEL : LA DYNAMIQUE MAÎTRISÉE	26
La carte d'identité et les chiffres-clés 2011	28
La dynamique maîtrisée	30
Les faits marquants	32
LES RÉSULTATS 2011 : SOLIDITÉ ET PERFORMANCE	34
LA BANCASSURANCE : SERVICES ET SOLUTIONS	42
La bancassurance, notre cœur de métier	44
La banque de détail, principal métier du groupe	46
La grande banque des particuliers	48
La 1 ^{re} banque des associations	56
La 2 ^e banque de l'agriculture	58
La 3 ^e banque des Pme	60
Technologie : une longueur d'avance	62
Les filiales opérant en banque de détail	66
L'assurance	70
LES AUTRES MÉTIERS DU GROUPE : EXPERTISE ET INNOVATION	76
La banque des grandes entreprises et la banque d'investissement	78
La gestion d'actifs et la banque privée	82
Les services technologiques	86
LES ÉLÉMENTS FINANCIERS : RIGUEUR ET RÉSULTAT	90
Rapport de gestion du Conseil d'administration de la CNCM	94
Etats financiers	115
Annexes	122
Rapport des Commissaires aux comptes sur les comptes consolidés	178

LE MOT DU PRÉSIDENT



Dans un environnement économique et financier dominé par des incertitudes sur l'endettement des Etats de la zone euro, le groupe Crédit Mutuel a maintenu son cap, consolidé ses positions et affirmé sa mission de banque des régions au service des sociétaires-clients.

Il conclut l'exercice 2011 sur un résultat net part du groupe de 2 113 millions d'euros et affiche un coût du risque en baisse de 27 % hors éléments exceptionnels – dont l'aide à la restructuration de la dette grecque.

Avec des capitaux propres part du groupe en progression de plus d'un milliard à 33,3 milliards et un ratio de solvabilité Core Tier One à 11,2 % le plaçant au premier rang des banques françaises, le groupe renforce une solidité financière déjà saluée par les agences de notation qui en font un émetteur de qualité.

Cette solidité financière va de pair avec un dynamisme commercial lié au savoir-faire et aux compétences de ses 78 000 salariés et de ses 24 000 administrateurs au service de près de 29 millions de sociétaires et clients. Il en résulte un niveau d'activité soutenu dans l'ensemble du groupe, dans les réseaux comme dans les métiers de diversification.

Une nouvelle fois, le groupe Crédit Mutuel a affirmé la force de ses valeurs mutualistes et de son modèle démocratique. En mutualisant son organisation, en facilitant le partage des outils, en soutenant les entreprises créatrices d'emplois et en créant des relations de confiance et de proximité avec ses sociétaires-clients, il participe pleinement au financement de l'économie réelle, en particulier celle de nos régions.

Parce qu'il a su montrer la pertinence de ses choix stratégiques et affirmer son choix identitaire, le groupe Crédit Mutuel a été élu « Banque de l'année 2011 en France » par le magazine économique et financier *The Banker*, « Meilleur groupe bancaire français » par le magazine *World Finance* ; il se place en tête du sondage réalisé fin 2011 par le magazine *Le Revenu* sur le thème des « banques jugées par leurs clients » dans la catégorie « satisfaction globale des clients ».

En poursuivant son action auprès de l'ensemble de ses clientèles, en étendant son champ d'activité en Europe, en portant haut ses valeurs et ses convictions, le groupe Crédit Mutuel conforte son développement et construit son avenir, en toute confiance.

A blue ink signature, appearing to read 'Lucas', with a long horizontal stroke extending to the left.

Michel Lucas
*Président de la Confédération nationale
du Crédit Mutuel*



LE CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA CONFÉDÉRATION NATIONALE DU CRÉDIT MUTUEL

AU 31 MAI 2012

Président

1 Michel Lucas,
Président de la Fédération Centre Est Europe

Vice-Présidents

2 Gérard Cormorèche,
Président de la Fédération du Sud-Est

3 François Duret,
Président de la Fédération du Centre

4 Philippe Vasseur,
Président de la Fédération Nord Europe

Trésorier

5 Alain Têtedoie,
Président de la Fédération
de Loire-Atlantique et du Centre-Ouest

Secrétaire

6 Pierre Filliger,
Président de la Fédération du Crédit Mutuel
Méditerranéen

Autres membres du Bureau

7 Michel Bokarius,
Administrateur de la Fédération
Centre Est Europe

8 Gérard Bontoux,
Président de la Fédération Midi-Atlantique

9 Alain Delserieys,
Directeur général de la Fédération
Antilles-Guyane et Directeur général adjoint
de la Fédération Centre Est Europe

10 Daniel Leroyer,
Président de la Fédération de Maine-Anjou,
Basse-Normandie



Administrateurs

- 11** Guy Allain,
Administrateur de la Fédération de Bretagne
- 12** Jean-Louis Bazille,
Administrateur de la Fédération
du Crédit Mutuel Agricole et Rural
- 13** Jean-Louis Boisson,
Vice-Président de la Fédération Centre Est Europe
- 14** Eric Charpentier,
Directeur général de la Fédération Nord Europe
- 15** Jacques Chombart,
Vice-Président de la Fédération
du Crédit Mutuel Agricole et Rural
- 16** Louis Crusol,
Président de la Fédération Antilles-Guyane
- 17** Roger Danguel,
Administrateur de la Fédération Centre Est Europe
- 18** Pascal Durand,
Directeur général de la Fédération
Maine-Anjou, Basse-Normandie
- 19** Jean-Louis Dussouchaud,
Vice-Président de la Fédération du Sud-Ouest
- 20** Jacques Enjalbert,
Administrateur de la Fédération de Bretagne
- 21** Bernard Flouriot,
Président de la Fédération d'Anjou
- 22** Jean-Louis Girodot,
Président de la Fédération Ile-de-France
- 23** André Halipré,
Vice-Président de la Fédération Nord Europe

- 24** Guénhaël Le Huec,
Administrateur de la Fédération de Bretagne
- 25** Jean-Luc Le Pache,
Directeur à la Fédération de Bretagne
- 26** Jean-Luc Menet,
Directeur général de la Fédération Océan
- 27** Claude Osier,
Vice-Président de la Fédération du Massif Central
- 28** Albert Peccoux,
Président de la Fédération Savoie-Mont Blanc
- 29** Jean-Noël Roul,
Vice-Président de la Fédération du Crédit Mutuel
de Loire-Atlantique et du Centre-Ouest
- 30** Denis Schitz,
Vice-Président de la Fédération Centre Est Europe
- 31** Eckart Thomä,
Président de la Fédération de Normandie
- 32** Michel Vieux,
Président de la Fédération Dauphiné-Vivaraïs
- 33** Joseph Vrignon,
Président de la Fédération Océan
- 34** Christine Zanetti,
Directeur général de la Fédération
de Loire-Atlantique et Centre-Ouest

Participant également au Conseil

- Etienne Pflimlin,
Président d'honneur
- 35** Alain Fradin,
Directeur général
- Daniel Baal,
Directeur général adjoint
- Gilles Le Noc,
Secrétaire général



LA BANQUE COOPÉRATIVE AGIR AUT



REMENT

LA BANQUE COOPÉRATIVE, CŒUR DU GROUPE

LE RÉSEAU DU CRÉDIT MUTUEL

2 104 Caisses locales

3 137 guichets

11,3 millions de clients dont

10,2 millions de particuliers

7,3 millions de sociétaires

24 000 administrateurs élus

29 000 salariés*

** effectifs du Crédit Mutuel
au 31 décembre 2011,
périmètre réglementaire comprenant
les Fédérations, les Caisses fédérales
ou interfédérales et les Caisses locales*

Cœur du groupe, le Crédit Mutuel est une banque coopérative régie par la loi du 10 septembre 1947. Il appartient à ses sociétaires qui détiennent son capital et orientent sa stratégie dans le cadre d'un fonctionnement démocratique.

Banque mutualiste, le Crédit Mutuel fait du sociétaire la référence de toutes ses actions. Il se développe en rappel constant à ses valeurs fondatrices : solidarité, responsabilité, égalité, proximité et transparence.

Ces valeurs partagées sont aussi stratégiques que la qualité de ses services.

Constitutives de l'identité du Crédit Mutuel, elles révèlent aussi la pertinence de son modèle de développement dans la société française d'aujourd'hui.

Fin 2011, le Crédit Mutuel comptait 7,3 millions de sociétaires pour 11,3 millions de clients, au sein de plus de 2 100 Caisses locales administrées par 24 000 représentants des sociétaires élus par eux.

Au service de sa clientèle et de la société, le Crédit Mutuel allie développement durable et solidarité⁽¹⁾. Il est, historiquement et authentiquement, la banque du lien social, notamment à travers ses actions en faveur des publics les plus fragiles.

Société de personnes et non de capitaux, le Crédit Mutuel n'est pas coté en Bourse. Acteur de l'économie sociale, sa stratégie de développement durable est ainsi dégagée de la recherche de la seule rentabilité à court terme.

La bonne gestion de l'entreprise, indispensable à sa pérennité, ne vise pas l'enrichissement d'un groupe d'actionnaires : elle permet d'assurer le développement et de garantir un service de première qualité au meilleur coût.

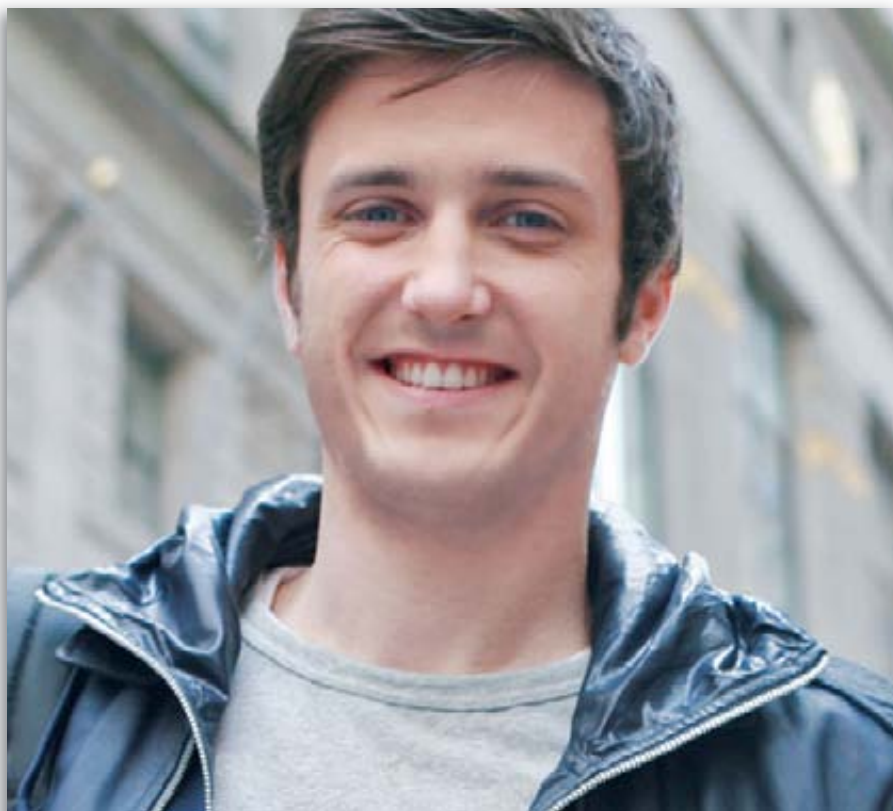
Les parts sociales détenues par les sociétaires constituent le capital qualifié de fonds propres prudentiels. Elles ne peuvent être remboursées qu'à la hauteur de leur valeur nominale. Inaliénable, la coopérative financière Crédit Mutuel ne peut ni être vendue, ni faire l'objet d'une Opa ; elle peut seulement être liquidée par décision des sociétaires.

L'organisation non centralisée favorise à chaque niveau – local, régional, national – une plus grande implication des salariés pour plus de réactivité et un meilleur service ; elle autorise un circuit de décision court, permet une bonne répartition des risques et un contrôle de qualité.

Chaque année, au sein de plus de 2 000 Caisses locales dont plus de la moitié implantées en

**LE CRÉDIT MUTUEL EST UNE SOCIÉTÉ
DE PERSONNES ET NON DE CAPITAUX.
INDÉPENDANT, IL NE PEUT ÊTRE VENDU.**

(1) Le rapport annuel sur la responsabilité sociale de l'entreprise (RSE) est disponible sur www.creditmutuel.com



zone rurale, 20 000 réunions de Conseils d'administration et/ou de surveillance et 2 000 Assemblées générales – avec une participation visant les 10 % des sociétaires – sont l'expression d'un véritable gouvernement d'entreprise démocratique.

Les Caisses locales sont regroupées en 18 Fédérations régionales, solidaires au sein de la Confédération nationale.

Les trois degrés du Crédit Mutuel fonctionnent selon le principe de la subsidiarité : au niveau le plus proche du sociétaire, la Caisse locale exerce les principales fonctions d'une agence bancaire, les autres échelons effectuant les seules tâches que la Caisse locale ne peut elle-même assumer.

Les instances dirigeantes sont composées des représentants des sociétaires, depuis les Assemblées générales locales où ils sont élus selon le principe « une personne, une voix », jusqu'au Conseil d'administration qui siège au niveau national.

Ancré localement, non délocalisable, indépendant, le Crédit Mutuel contribue au développement de l'emploi et à la vitalité des territoires.

**UNE BANQUE QUI
N'EST PAS COTÉE
EN BOURSE,
ÇA CHANGE TOUT.**

Crédit  Mutuel
LA banque à qui parler

UNE ORGANISATION NON CENTRALISÉE

2 104 CAISSES LOCALES

Le premier degré de la structure du Crédit Mutuel est constitué par les Caisses locales, sociétés coopératives à capital variable.

Etablissements de crédit selon la loi bancaire, leur capital est détenu par les sociétaires-clients. Financièrement autonomes, les Caisses locales collectent l'épargne, distribuent des crédits et proposent l'ensemble des services financiers. La plupart des décisions concernant les clients sont prises à cet échelon.

Chaque Caisse locale a un Conseil d'administration et/ou un Conseil de surveillance, composé(s) de membres bénévoles élus par les sociétaires en Assemblée générale selon la règle : « une personne, une voix ».

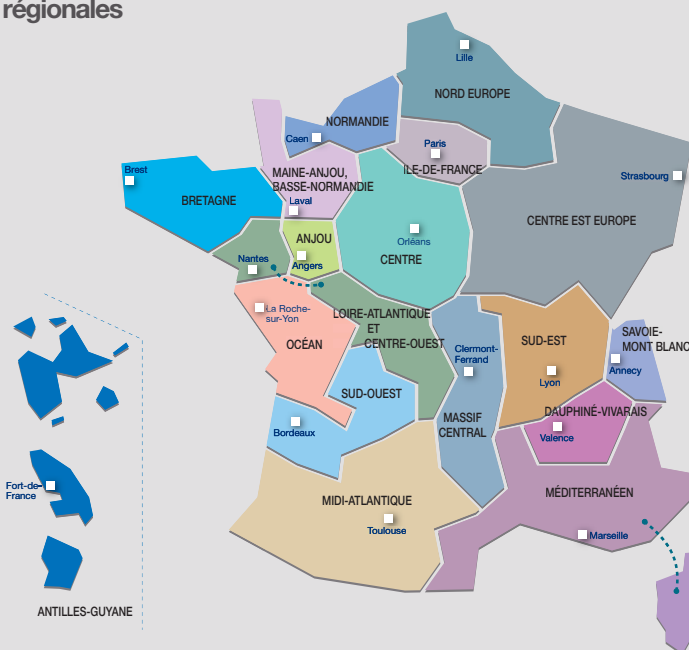
Ainsi, 24 000 administrateurs de plus de 2 100 Caisses locales représentent 7,3 millions de sociétaires.

18 GROUPES RÉGIONAUX

Au deuxième degré du Crédit Mutuel, les Groupes régionaux comprennent chacun une Fédération régionale et une Caisse fédérale. Celle-ci peut être interfédérale, comme c'est le cas pour les Fédérations Centre Est Europe, Ile-de-France, Sud-Est, Savoie-Mont Blanc et Midi-Atlantique rejointes depuis le 1^{er} janvier 2011 par les Fédérations du Crédit Mutuel Loire-Atlantique et Centre-Ouest, de Normandie, du Centre, du Dauphiné-Vivarais et du Crédit Mutuel Méditerranéen, et par le Crédit Mutuel d'Anjou depuis le 1^{er} janvier 2012 ; pour les Fédérations de Bretagne, Massif Central et Sud-Ouest.

Les Caisses locales et la Caisse fédérale, dont elles sont actionnaires, adhèrent à la Fédération.

**Les 18 Fédérations régionales
du Crédit Mutuel**



La Fédération régionale, organe de stratégie et de contrôle, représente le Crédit Mutuel dans sa région.

La Caisse fédérale assure les fonctions financières telles que la gestion des liquidités ainsi que des prestations de services techniques et informatiques.

Fédération et Caisse fédérale sont administrées par des Conseils élus par les Caisses locales.

Aux dix-huit Fédérations régionales s'ajoute la Fédération du Crédit Mutuel Agricole et Rural (CMAR), à vocation nationale sur le marché de l'agriculture.

FAIRE NOTRE MÉTIER DE BANQUIER AUTREMENT, C'EST ÇA LA DIFFÉRENCE.

CONFÉDÉRATION NATIONALE ET CAISSE CENTRALE

Elles forment le troisième degré de l'organisation du groupe. La Confédération nationale – qui a la forme juridique d'une association – est l'organe central du réseau aux termes du Code monétaire et financier.

Les 19 Fédérations et la Caisse centrale du Crédit Mutuel lui sont affiliées.

La Confédération nationale représente le Crédit Mutuel auprès des pouvoirs publics. Elle assure la défense et la promotion de ses intérêts.

Chargée du bon fonctionnement des établissements qui lui sont affiliés, elle contrôle les Groupes régionaux.

Garante de la cohésion du réseau, elle coordonne son développement et propose des services d'intérêt commun.

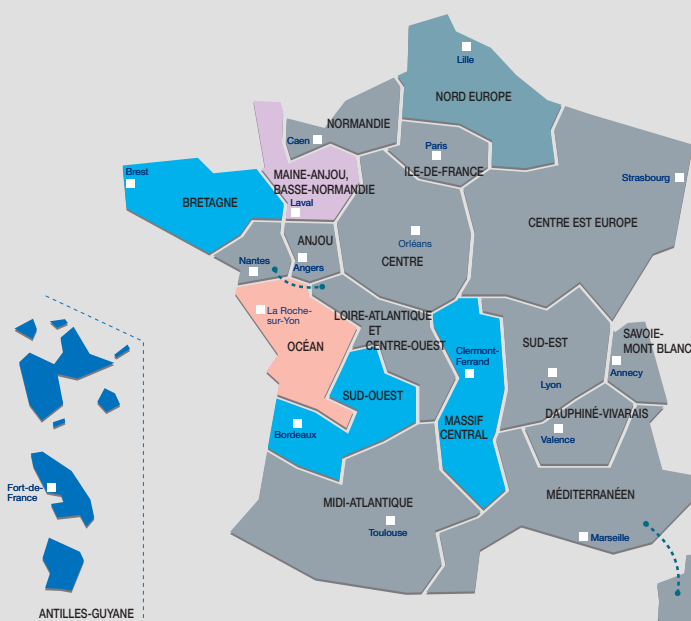
La Caisse centrale, organisme financier national, gère la liquidité des Groupes régionaux et organise la solidarité financière du Crédit Mutuel. Son capital est détenu par l'ensemble des Caisses fédérales.

Les Groupes régionaux

Outils financiers des régions, les Caisses fédérales se sont regroupées ces dernières années, pour constituer des Caisses fédérales communes. Ces regroupements tendent à rationaliser les moyens et les coûts dans le cadre de partenariats techniques, informatiques et financiers.

Etat des regroupements au 1^{er} janvier 2012

- Caisse fédérale NORD EUROPE
- Caisse fédérale MAINE-ANJOU, BASSE-NORMANDIE
- Caisse interfédérale ARKÉA
(Caisse commune pour les régions Bretagne, Massif Central et Sud-Ouest)
- Caisse fédérale OCÉAN
- Caisse fédérale ANTILLES-GUYANE
- Caisse fédérale de CRÉDIT MUTUEL (CM11)
(Caisse fédérale commune pour les régions Anjou, Centre, Centre Est Europe, Dauphiné-Vivarais, Ile-de-France, Loire-Atlantique Centre Ouest, Méditerranéen, Midi-Atlantique, Normandie, Savoie-Mont Blanc et Sud-Est.)



UN FONCTIONNEMENT PARTICIPATIF

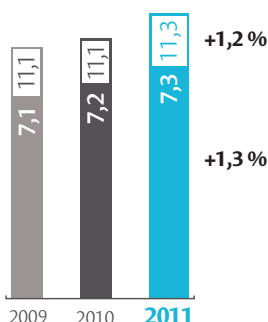
Au Crédit Mutuel, banque coopérative, les apports en fonds propres sont réalisés sous forme de parts sociales⁽¹⁾ et rémunérés à un taux fixé par l'Assemblée générale des sociétaires, associés et copropriétaires de leur Caisse locale.

Les réserves servent de fondement à la fois à la responsabilité solidaire des associés, à la sécurité des épargnants et au financement d'un développement pérenne.

Fin 2011, les sociétaires détenaient 8,8 milliards d'euros de parts sociales (+1,3 %) dont la rémunération s'est élevée à 276 millions d'euros⁽²⁾, soit 28 % du résultat net du « noyau coopératif » qui comprend les Caisses locales et les Caisses fédérales.

LA CLIENTÈLE DU CRÉDIT MUTUEL

En millions



■ Clients
■ Sociétaires

PARTICIPATION ET DÉMOCRATIE

La participation et la démocratie sont à la base du fonctionnement coopératif du Crédit Mutuel.

7,3 millions de sociétaires exercent leur contrôle sur la gestion de leur Caisse locale. Ils élisent les administrateurs lors des Assemblées générales annuelles, expression d'un véritable gouvernement d'entreprise démocratique.

24 000 administrateurs bénévoles élus, présents aux trois niveaux du Crédit Mutuel – local, régional et national –, assument la

responsabilité et le contrôle du groupe. Ils représentent les sociétaires, sont à l'écoute de leurs besoins et de leurs projets. Sociétaires actifs, ils témoignent d'un engagement fort en participant aux côtés des salariés à l'administration de la Caisse locale. Intégrés à la vie locale, ils sont porteurs et garants des valeurs du Crédit Mutuel.

Plus de 29 000 salariés (effectifs moyens équivalent temps plein) contribuent à mettre en œuvre, sous le contrôle des élus, les choix stratégiques de l'entreprise et assurent son bon fonctionnement.

UNE PERSONNE, UNE VOIX

Instance de base de la démocratie interne du Crédit Mutuel, l'Assemblée générale invite chaque année les sociétaires et clients de la Caisse locale à se réunir autour de leurs administrateurs et salariés. Moment privilégié d'écoute et d'information, c'est aussi une tribune d'échanges et de suggestions pour améliorer la qualité des services offerts : un moment qui contribue à signer la différence du Crédit Mutuel. Une partie statutaire rend compte de l'activité et

de la gestion, témoigne des spécificités du groupe et de ses actions mutualistes. Elle est ponctuée par un vote des sociétaires sur les comptes et l'élection de leurs représentants au Conseil de la Caisse selon le principe « une personne = une voix ». Une partie informative traite de thèmes d'actualité.

C'est ainsi, de février à mai, le rassemblement annuel de quelque 500 000 sociétaires-clients à l'échelon local et régional.

LE FONCTIONNEMENT

L'organisation non centralisée du Crédit Mutuel, avec des centres de décision maintenus aux niveaux régional et local, favorise l'esprit d'entreprise, de responsabilité et de solidarité.

L'adhésion des Caisses locales à des Fédérations et à des Caisses fédérales régionales crée un lien fort de cohésion. Fédérations et Caisses fédérales constituent ainsi des Groupes régionaux, établissements de crédit de plein exercice au sens de la réglementation bancaire.

(1) Les parts A sont les parts de capital souscrites par les sociétaires pour devenir membres de la coopérative qu'est leur Caisse locale et voter à son Assemblée générale selon le principe « une personne, une voix ».

Les parts B sont les parts de capital supplémentaires souscrites par les mêmes sociétaires : elles sont rémunérées, mais sans droit de vote.

(2) Hors parts A.



Ces Groupes régionaux coopèrent librement pour rationaliser les moyens et les coûts dans le cadre de partenariats techniques, notamment informatiques et financiers, comme à travers des Caisses interfédérales communes à plusieurs Fédérations et des filiales d'assurance, de crédit-bail, d'affacturage, de banques dédiées à l'entreprise, de banques d'investissement, de gestion d'actifs et de banque privée.

L'adhésion des Groupes régionaux à la Confédération et à la Caisse centrale du Crédit Mutuel assure la cohésion et la solidarité nationales.

La Confédération, organe central du groupe, agréé les Directeurs généraux des Fédérations et les responsables régionaux de l'Inspection, prend toutes mesures nécessaires au bon fonctionnement du groupe, assure la responsabilité du contrôle et la cohérence du développement.

Des Commissions de contrôle confédérales et fédérales examinent les rapports des Inspections et rendent compte directement aux Conseils d'administration.

Le Conseil d'administration de la Confédération nationale est composé de représentants de toutes les Fédérations, élus par l'Assemblée générale confédérale.

Le Président est élu pour cinq ans par l'Assemblée générale confédérale.

Par l'intermédiaire des administrateurs qu'ils élisent, les sociétaires sont donc représentés aux trois niveaux de l'institution.

UNE BANQUE QUI APPARTIENT À SES SOCIÉTAIRES, ÇA CHANGE TOUT.

Crédit  Mutuel
LA banque à qui parler



LA FORMATION AU CŒUR DE LA POLITIQUE DE L'EMPLOI

L'augmentation du nombre de salariés du groupe Crédit Mutuel (+ 2,9 % à près de 78 000, dont plus de 67 000 en France) est essentiellement liée aux nouvelles acquisitions.

Pour le seul Crédit Mutuel, l'effectif au 31 décembre 2011 dépasse 29 000 salariés. Il atteint près de 20 700 collaborateurs au CIC⁽¹⁾.

Plus de 1 400 actions de professionnalisation ont été souscrites en 2011. Plus de 400 contrats de professionnalisation ont permis à des jeunes détenteurs d'un niveau Bac à Bac + 2 d'accéder rapidement à des postes de chargé de clientèle particuliers ou professionnels et un peu plus de 1 000 périodes de professionnalisation ont été mises en

œuvre, permettant à des salariés confirmés de se former à de nouveaux métiers.

La formation des collaborateurs se poursuit tout au long de leur vie professionnelle : en 2011, le Crédit Mutuel a consacré plus de 5 % de la masse salariale aux actions de formation.

Fin 2011, les femmes représentaient 54 % de l'effectif global ; elles comptaient pour un tiers de cadres contre moins du quart en 2004, tous âges confondus.

Avec 96 % des effectifs en Cdi, le groupe marque sa volonté de pérenniser les emplois.

En 2011, les négociations paritaires de branche Crédit Mutuel ont permis d'aboutir à la conclusion de plusieurs accords.

(1) Effectifs moyens équivalent temps plein.



Cette politique globale vise aussi, à compétences équivalentes, à privilégier les candidatures internes au sein des Fédérations et organismes de la branche par rapport aux candidatures externes.

L'accord de mars 2011 sur la formation professionnelle s'est adapté aux dernières évolutions législatives. Sa principale modification concerne les contrats de professionnalisation avec un allongement de l'action de professionnalisation à 24 mois. En dehors des publics prévus par la loi, cet allongement est réservé par la branche aux jeunes diplômés, aux plus de 50 ans et pour la qualification de chargé de clientèle. Lorsque l'action de professionnalisation est prolongée à 24 mois, le contrat de professionnalisation est alors conclu exclusivement à durée indéterminée.

L'année 2011 a également été marquée par la revalorisation des minima conventionnels de branche.

FORMATION, MOBILITÉ, PROFESSIONNALISATION, C'EST ÇA LA VALORISATION DES COMPÉTENCES.

Signé en début d'année, l'accord sur la mobilité interfédérale vise à faciliter la mobilité interfédérale au sein des Fédérations et organismes qui entrent dans le champ d'application de la convention collective de branche Crédit Mutuel.

Cet accord porte notamment sur les bourses des emplois et sur le régime juridique applicable aux mobilités interfédérales.

Le transfert du contrat est généralisé, la période probatoire devient facultative et tous les droits liés à l'ancienneté restent maintenus. Il doit permettre d'apporter une réponse aux nécessités d'adaptation de l'emploi aux évolutions des métiers et aux aspirations des salariés.

La gestion de la mobilité interne s'inscrit dans une politique globale d'emploi et de formation professionnelle au sein de la branche Crédit Mutuel qui vise à maintenir l'emploi ainsi qu'à conserver et faire évoluer les compétences en interne.

Outre la négociation des accords de branche, les réunions paritaires de la Commission paritaire nationale de l'emploi (Cpne) et de l'Observatoire des Métiers ont permis de présenter le Recueil des données sociales de la branche et de faire le bilan annuel de la professionnalisation.

En complément des ces points annuels récurrents, la Commission paritaire nationale de l'emploi (Cpne) a diligenté en 2011 une enquête relative à l'emploi des seniors auprès de l'Observatoire des métiers. Contrastant avec la situation nationale, elle révèle un maintien dans l'emploi des seniors au Crédit Mutuel, y compris dans les tranches d'âge supérieures à 55 ans.

Le *turn-over* est faible et les seniors font globalement carrière jusqu'au départ à la retraite, tandis que leur accès à la formation professionnelle contribue à illustrer une politique de maintien dans l'emploi et d'adaptation des compétences.



Pôle lecture



Pôle recherche & actions solidaires



CICM

UN MÉCÉNAT ORIGINAL

[HTTP://FONDATION.CREDITMUTUEL.COM](http://fondation.creditmutuel.com)



Créée début 2009 et placée sous l'égide de la Fondation de France, la Fondation du Crédit Mutuel regroupe les différents axes du mécénat national du Crédit Mutuel :

- la promotion de la lecture et de la langue française sous toutes les formes avec le **pôle Lecture** ;
- la création et la pérennisation de réseaux mutualistes d'épargne et de crédit pour contribuer à la bancarisation de populations dans les pays en développement avec le **Centre International du Crédit Mutuel** (CICM) ;

- le soutien à la recherche et à la lutte contre l'exclusion économique et sociale avec le **pôle Recherche et Action solidaire**.

Depuis 2010, la Fondation du Crédit Mutuel soutient également le programme « **Ensemble, reconstruisons Haïti** ».

PÔLE LECTURE

Actif sur le terrain depuis 1992, le **pôle Lecture** a pour mission de permettre à tous l'accès à la lecture et au plaisir de lire. Son action s'articule autour de trois programmes : Lire la ville, Prévenir l'illettrisme, La Voix Des Lettres.

- **Lire la Ville** fait lire et écrire des milliers d'élèves à partir d'un point du programme scolaire en lien avec leur environnement proche. Les élèves ont pour mission de se documenter, de rencontrer des spécialistes, de mener leur enquête et de l'étayer par des traces écrites.



Solidarité Haïti



La Fondation du Crédit Mutuel soutient, depuis le séisme intervenu en Haïti le 12 janvier 2010, l'association « Saint-Martin Avenir et développement – solidarité Haïti » au travers de son programme « Ensemble, reconstruisons Haïti ».

A ce titre, à la suite de la mobilisation de l'ensemble du groupe Crédit Mutuel et d'un appel à don auprès des sociétaires

du Crédit Mutuel, la Fondation a pu financer le projet de reconstruction de l'Hôpital français de Port au Prince, l'a aidé à retrouver son autonomie et poursuit le financement d'un nouveau quartier d'habitations de 154 logements à Lafiteau, à quelques kilomètres de la capitale.

L'ensemble de ces projets et leurs évolutions font l'objet d'une description précise et régulièrement actualisée sur le site de la Fondation du Crédit Mutuel : <http://fondation.creditmutuel.com>. L'appel à don pour Haïti ainsi qu'un film présentant le programme de reconstruction mené par le groupe y figurent également.

– **Prévenir l'illettrisme** permet de lutter contre l'exclusion par la lecture. Des associations soutenues par la Fondation vont à la rencontre des familles en s'appuyant sur les structures existantes tels que les services de la petite enfance, les bibliothèques, les hôpitaux, les parloirs de prison... Elles proposent des lectures à haute voix et sensibilisent les enfants dès le plus jeune âge au livre et à la lecture. La Fondation s'emploie à les mettre en réseau via la structure nationale « Quand les livres relient ».

– **La Voix Des Lettres** permet à la Fondation d'apporter son soutien à des Festivals nationaux ou régionaux, à des prix littéraires, des programmes de lecture à haute voix, des initiatives innovantes dans les domaines de la lecture et des Belles Lettres. Une des actions phare est le Prix des Incorruptibles qui permet à 200 000 enfants de près de 3 000 établissements scolaires dans toute la France de lire les ouvrages sélectionnés pour leur niveau et d'élire leur titre préféré.

CICM

Créé en 1979, le Centre international du Crédit Mutuel (CICM) poursuit son action en faveur de la bancarisation populaire. Cette association à laquelle participent les 18 Groupes régionaux vise ainsi à mettre en place des réseaux coopératifs autonomes et pérennes dans des pays où les particuliers n'ont pas toujours accès aux structures bancaires existantes. Son action est financée par les Fédérations du Crédit Mutuel avec l'appui de bailleurs de fonds extérieurs.

**“LE PROPRE DE LA SOLIDARITÉ,
C'EST DE NE POINT ADMETTRE
D'EXCLUSION”.**

VICTOR HUGO

LE CICM INTERVIENT DANS SEPT PAYS D'AFRIQUE ET D'ASIE

La **République Centrafricaine** avec le Crédit Mutuel de Centrafrique,

Le **Cameroun** avec les Mutuelles camerounaises d'épargne et de crédit (MUCADEC),

Le **Congo** avec les Mutuelles congolaises d'épargne et de crédit (MUCODEC),

Le **Niger** avec le Crédit Mutuel du Niger (CMN),

Le **Burkina Faso**, avec le Crédit Mutuel du Burkina Faso (CMBF), nouveau projet qui vise 7 500 sociétaires à un horizon de cinq ans,

Les **Philippines** avec Mutual Saving and Credit Cooperative of Philippines (MSCCP),

Le **Cambodge** avec Crédit Mutuel Kampuchea (CMK).

Le CICM participe à la promotion du mutualisme tout en ayant une approche professionnelle et pérenne. Il s'appuie sur les principes fondateurs du Crédit Mutuel – responsabilité des sociétaires, bénévolat des administrateurs, territorialité de la zone des Caisses – en proposant des outils modernes de gestion et des formations favorisant à terme l'autonomie des réseaux. Le savoir-faire des cadres expatriés contribue à la formation des salariés locaux.

L'action du CICM recouvre ainsi des facettes multiples : bancarisation des populations pour donner la possibilité à des hommes et des femmes de sécuriser leurs avoirs, de se constituer une épargne de prévoyance et de financer leurs projets, contribution à la densification du tissu socio-économique, transmission du modèle coopératif et de ses valeurs démocratiques, gestion professionnelle de l'épargne et du crédit.

PÔLE RECHERCHE ET ACTION SOLIDAIRE

Créé en 2009, le pôle Recherche et Action solidaire regroupe des actions autour de quatre axes :

- **Le soutien aux think tanks** (laboratoires d'idées) tels Confrontations Europe, l'Institut français des relations internationales (Ifri), le Mouvement Européen-France et en 2011, la Fonda ;
- **L'aide à la recherche** au travers du Prix de la Recherche coopérative, de la Recma et de soutiens à diverses équipes de recherche travaillant sur les sujets familiers au Crédit Mutuel (mutualisme, coopération, Rse...);

– **Le soutien aux structures de l'économie sociale**, telles le Conseil national des Cres, Coop FR et le Centre des Jeunes Dirigeants de l'économie sociale ;

– Les actions de solidarité.

En renouvelant son soutien à Passeport Avenir et aux Entretiens de l'excellence, la Fondation facilite, par le biais d'outils de financement ou d'ateliers d'information, l'accès à l'université et aux grandes écoles à des élèves issus de milieux défavorisés.

En soutenant le Prix de la Solidarité Sélection du Reader's Digest – France Bleu pour la troisième année, la Fondation du Crédit Mutuel a récompensé fin 2011 une dizaine d'associations investies au quotidien dans des actions de solidarité.



SOUTIEN AUX JEUNES TALENTS AVEC PASSEPORT AVENIR

Passeport Avenir accompagne des jeunes de milieux modestes en zones urbaines sensibles, de la classe préparatoire technologique jusqu'à l'obtention d'un diplôme de grande école d'ingénieur ou de commerce, en levant toute discrimination financière.

Cette association agit avec le concours de trois ministères et de 15 entreprises partenaires* dont le Crédit Mutuel, engagé dans cette aventure depuis 2007 à travers un dispositif de prêts études sans caution parentale et la co-animation d'ateliers pédagogiques dans les lycées partenaires pour sensibiliser les jeunes à la gestion d'un budget et aux possibilités de financement.

Le ministère de l'Education nationale, le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, le Secrétariat d'Etat à la Politique de la Ville sont également partenaires.

Ce partenariat public/privé auquel participent plus de cent établissements scolaires (classes préparatoires et grandes écoles) affiche un fort développement. Pour le Crédit Mutuel, il répond à l'ambition d'être la banque des jeunes talents dans les territoires d'avenir de la politique de la Ville, par une aide concrète à l'insertion professionnelle de haut niveau.

(*) ministère de l'Education nationale, ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, secrétariat d'Etat à la Politique de la Ville / Accenture, Alcatel-Lucent, Atos Origin, Capgemini, Devoteam, Ericsson, Gemalto, Hôtel F1, Nokia Siemens Network, Orange, Qualcomm, Sagemcom et SFR.

LA BANQUE DU LIEN SOCIAL

La crise conforte le groupe dans ses choix : choix stratégique du développement, choix identitaire d'une banque coopérative et mutualiste.

Il est la banque du lien social, à travers des actions responsables et des ambitions solidaires, au plus près du terrain.

Son offre répond aux attentes des publics les plus fragiles : son activité de microcrédits sociaux et professionnels s'exerce seule ou en lien étroit avec des réseaux d'aide à l'insertion, le groupe prenant à sa charge 50 % du risque sur ces crédits.

Il met en œuvre un accompagnement spécifique pour ses sociétaires en difficulté.

A la fois ancienne, actuelle et volonté pour l'avenir, cette éthique de responsabilité sociale est au cœur de sa pratique : celle d'un banquier solidaire et responsable.

MICROCRÉDIT PERSONNEL

Le Crédit Mutuel accompagne les populations les plus précaires en accordant des microcrédits dans le cadre de partenariats avec le monde associatif.

Ces microcrédits – de 500 à 3 000 € – sont destinés à des personnes ayant peu ou pas accès au crédit, en situation d'emploi précaire ou vivant de ressources de redistribution (minima sociaux), mais engagées sur la voie d'une réinsertion économique.

Plus de 200 conventions régionales ont été signées sur l'ensemble du territoire avec des réseaux associatifs d'aide à l'insertion ou d'action sociale : le Secours Catholique, le Coorace, les Udaf, plusieurs réseaux impliqués dans l'accompagnement des familles tels que l'Admr, Familles Rurales, Emmaüs, les Restos du Cœur, les missions locales, de nombreux centres communaux d'action sociale (Ccas) et les associations locales d'insertion.

L'objectif est de construire une démarche commune d'accompagnement des personnes en difficulté qui souhaitent concrétiser un projet leur permettant de trouver un emploi.

Le Crédit Mutuel, en accordant des crédits contre-garantis en partie par le Fonds de Cohésion sociale, leur permet de se réinsérer dans le circuit bancaire et de redevenir des clients comme les autres.

Dans le cadre de la convention signée avec la Caisse des Dépôts et Consignations, le Crédit Mutuel prend à sa charge 50 % du risque sur ces crédits, le Fonds de cohésion sociale les 50 % restants.

En 2011, le Crédit Mutuel a distribué 9,1% du nombre des microcrédits accordés, représentant une part de marché de 8 % en montant.

MICROCRÉDIT PROFESSIONNEL

En 2011, le groupe a financé près de 290 millions d'euros de microcrédits professionnels au travers de trois réseaux : Adie, France Initiative et France Active.

Le groupe continue à intervenir auprès de l'**Adie** dont l'activité globale, avec 10 322 prêts professionnels, s'est redressée, notamment en fin d'année. Il a assuré près de 11 % du financement des lignes de crédit de l'Association par 7 Fédérations du Crédit Mutuel et une banque régionale du CIC pour un montant total de 4,1 millions d'euros.

Le groupe accompagne depuis plus de 20 ans **France Initiative**, 1^{er} réseau associatif d'aide à la création et à la reprise d'entreprises au service du développement local. Représenté au sein du collège « Entreprises » de la tête de réseau de France Initiative, il est impliqué

dans plus de 60 % de ses plates-formes d'initiative locale – 165 pour le Crédit Mutuel et 141 pour le CIC. En 2011, il a accordé 2 932 prêts représentant 182 millions d'euros et 19 % du total des financements bancaires.

L'activité de France Initiative, tant pour le groupe que pour l'ensemble des banques, est en retrait du fait de la réduction sensible, au niveau national, de l'enveloppe de garanties liée au dispositif Nacre.

Le Crédit Mutuel est également impliqué dans les instances du réseau **France Active** qui soutient, par son aide et ses financements, toute initiative d'insertion par l'économie. Fondateur de 6 de ses 38 fonds territoriaux, il est présent dans la moitié de ses comités d'engagement et représente 22 % du montant des garanties accordées en 2011, soit 27,6 millions d'euros. L'activité est en croissance pour les Tpe mais en diminution pour le dispositif Nacre. La mise en place de nouvelles procédures facilite désormais la prise de garanties auprès de France Active Garantie.

Globalement, la forte augmentation de l'activité des microcrédits professionnels du groupe (7 100 prêts) provient de France Active (volet Tpe) et de la relance de l'Adie. Le dispositif Nacre au niveau de France Initiative a pesé à la baisse sur le niveau d'activité.

SOCIÉTAIRES EN DIFFICULTÉ : UN ACCOMPAGNEMENT SPÉCIFIQUE

Le Crédit Mutuel traduit la solidarité en actes. Plusieurs dispositifs - dont la liste suivante n'est pas exhaustive - sont mis en œuvre à l'initiative des Fédérations régionales. Ils sont, au quotidien, l'expression de l'engagement social du groupe au service des sociétaires les plus fragiles.

Depuis 1986, l'**Association de gestion du fonds d'entraide du Crédit Mutuel de Bretagne (CMB)** soutient les sociétaires qui ont des difficultés à rembourser leurs échéances en raison de facteurs imprévisibles. L'association



**MICROCRÉDIT :
UN CHOIX ENGAGÉ,
PARCE QU'EN
MATIÈRE
ÉCONOMIQUE
ET SOCIALE
IL N Y A PAS
DE PETIT PROJET.**

Crédit Mutuel
LA banque à qui parler



prend un charge un maximum de 75 % de l'échéance du prêt sur douze mois consécutifs maximum. Le montant maximum de l'aide peut atteindre 16 000 € par emprunteur ou par foyer.

Depuis 2010, l'association **Ark'ensol** rassemble les initiatives solidaires du Crédit Mutuel Arkéa. Elle est désormais le lieu unique des actions solidaires du Groupe.

Dotée d'environ 2 millions d'euros par an, Ark'ensol intervient « du quartier à l'international » et a déjà contribué à la création de 600 emplois.

Son nom générique est décliné aux deux associations spécialisées: Ark'ensol Créavenir et Ark'ensol Entraide. La première intervient dans le domaine de l'aide à la création

d'entreprise, poursuivant, sous une autre forme, le travail de Créavenir ; la seconde vient en aide aux familles en difficulté, prenant le relais du fonds d'entraide.

Ark'ensol participe aussi à la lutte contre l'illettrisme et au soutien aux pays émergents via la Fondation du Crédit Mutuel.

Opérationnelle depuis 2006 à Lille, la **Caisse solidaire du Crédit Mutuel Nord Europe** a pour vocation de réinsérer dans le système bancaire ceux qui en sont exclus et d'offrir un service financier minimum aux personnes disposant de faibles ressources ou rencontrant des difficultés temporaires liées à leur statut professionnel, à leur état de santé ou à un accident de la vie.



BANQUIER SOLIDAIRE

Le Crédit Mutuel accompagne et encourage les démarches sociales, solidaires et environnementales de ses sociétaires-clients. Son offre de produits à valeur ajoutée sociale et environnementale se structure à travers l'épargne solidaire qui propose une nouvelle façon d'épargner, les prêts aux projets environnementaux et des produits d'investissement socialement responsable distribués par CM-CIC Asset Management, Federal Finance (Groupe Crédit Mutuel Arkéa) et La Française AM (Crédit Mutuel Nord Europe).

Plus d'informations dans le rapport annuel sur la Responsabilité sociale de l'entreprise (RSE) disponible sur www.creditmutuel.com

CMS fonctionne en étroite relation avec les Caisses locales, chargées d'identifier les associations susceptibles d'être partenaires et d'entretenir, avec l'aide de CMS, la relation avec ces partenaires.

Les crédits de 500 à 4 000 € sur 6 à 48 mois donnent lieu à des remboursements ne dépassant pas 100 € mensuels.

Avec **Créavenir Budget**, la Fédération de Nantes a mis en place début 2008 un dispositif spécifique pour accompagner ses sociétaires en difficulté. Cette association s'inscrit dans le dispositif de solidarité du Groupe et s'adresse exclusivement aux sociétaires. Objectif : accompagner des sociétaires en difficulté financière dans la gestion de leur budget et dans certaines démarches administratives. Sans se substituer aux services sociaux, le Groupe marque ainsi sa volonté de rechercher des solutions en associant à la réflexion administrateurs et salariés. Créavenir Budget s'appuie sur deux administrateurs bénévoles par secteur, avec un salarié référent par circonscription territoriale. Le pilotage de l'ensemble est confié à l'équipe de l'Aes (Aide économique et sociale).

Début 2012, les activités de microcrédit et celle de l'Aes ont été regroupées au sein d'une même entité intitulée Crédit Mutuel Solidaire.

Elle accorde des microcrédits de 500 à 2 000 €, remboursables sur une durée de 6 à 24 mois, aux conditions de taux du marché et peut financer, dans certains cas, l'accession à la propriété de logements sociaux.

Cette Caisse agit en partenariat avec de nombreuses structures d'accompagnement dont certaines sont parties prenantes au sein de son Conseil d'administration.

Fin 2007, le Crédit Mutuel Maine-Anjou, Basse-Normandie a mis en place **Crédit Mutuel Solidaire**, à la fois fonds social et Caisse de microcrédit solidaire. L'objectif premier est d'accompagner les sociétaires en difficulté ayant un projet de rétablissement personnel, à travers une prise en charge par les associations ou institutions spécialisées dont CMS est partenaire.



PROFIL DU GROUPE EN 2011

DYNAMIQUE



MAÎTRISÉE

WWW.CREDITMUTUEL.COM

LA CARTE D'IDENTITÉ DU CRÉDIT MUTUEL

Bancassureur de premier plan en France, le groupe Crédit Mutuel est composé du réseau du Crédit Mutuel et de l'ensemble de ses filiales.

Fort de plus de 100 000 collaborateurs – 78 000 salariés et 24 000 administrateurs –, il met son expertise de tous les métiers de la finance à la disposition de 28,8 millions de sociétaires et clients, dont 27 millions de particuliers.

Son premier objectif est la qualité de la relation et du service à ses sociétaires et clients, clé du développement.

Sa stratégie est celle d'un développement maîtrisé fondé sur la banque de proximité, la bancassurance et le leadership technologique.

Banque de proximité, le groupe conjugue les forces du Crédit Mutuel, banque coopérative et mutualiste à fort ancrage régional et local, avec celles du CIC, banque commerciale dont le Crédit Mutuel Centre Est Europe a pris le contrôle en 1998 via la Banque Fédérative du Crédit Mutuel.

Les deux enseignes du groupe, Crédit Mutuel et CIC, complétées par celles de Targobank et Cofidis, constituent un réseau de près de 6 000 points de vente.

Les Caisses locales du Crédit Mutuel sont rattachées aux 18 Fédérations régionales, elles-mêmes adhérentes à la Confédération nationale du Crédit Mutuel, organe central du réseau.

Le CIC, holding et banque de réseau en région parisienne, fédère 5 pôles régionaux auxquels s'ajoutent les filiales spécialisées dans tous les métiers de la finance et de l'assurance.

Le groupe exerce à l'international près d'un cinquième de son activité.



GROUPE CRÉDIT MUTUEL LES CHIFFRES CLÉS 2011

UNE BANQUE DE DÉTAIL DE PROXIMITÉ

Le groupe Crédit Mutuel propose l'ensemble des services financiers à une clientèle de particuliers, de professionnels de proximité et d'entreprises de toutes tailles.

Il détient en France 14,8 % du marché des dépôts et 17,1 % de celui des crédits distribués par les banques.

Le groupe est 1^{er} bancassureur en lard. Ses filiales d'assurance gèrent plus de 30 millions de contrats en épargne, automobile, habitation, santé, prévoyance et retraite, au bénéfice de près de 12 millions d'assurés.

Acteur majeur du financement de l'habitat, le groupe est 3^e pour le crédit à la consommation.

Première banque des associations, il est aussi la 2^e banque de l'agriculture et le banquier d'un professionnel sur trois. Il compte parmi ses clients plus de la moitié des cent premières entreprises françaises.

PNB : 13,9 milliards €
Résultat net total : 2 195 millions €
Résultat net part du groupe :
2 113 millions €
Capitaux propres part du groupe :
33 292 millions €
Core Tier one : 11,2 %

5 898 points de vente*
77 979 salariés
28,8 millions de sociétaires
et clients

584,3 milliards € d'épargne
338,4 milliards € de crédits

Acteur majeur de la bancassurance de détail en France

17,1 % de part de marché
en crédits bancaires
14,8 % de part de marché
en dépôts

1^{er} bancassureur en lard
1^{re} banque des associations
et des comités d'entreprise

2^e pour la monétique
2^e banque de l'agriculture
2^e banque pour le microcrédit
social et professionnel

3^e prêteur à l'habitat
3^e banque des Pme
3^e pour le crédit à la consommation

Un émetteur de qualité

A+/A-1

Standard & Poor's
avec une perspective
stable pour le groupe
Crédit Mutuel

A+/F1+

Fitch
avec une perspective
stable**

Aa3/P-1

Moody's
avec « watch »
négatif **

* dont 5 390 en France

**notes attribuées à CM10-CIC

2011, LA DYNAMIQUE MAÎTRISÉE

GROUPE
CRÉDIT MUTUEL
L'IMPLANTATION
INTERNATIONALE ET
LES PARTENARIATS*
2011

Amérique du Nord



Groupe Cofidis Participations



Asie



UNE BANQUE TECHNOLOGIQUE

En appui du réseau, les clients bénéficient d'un dispositif de distribution multi-canal proposant une palette complète de services aux fonctionnalités les plus avancées. En 2011, la banque à distance a enregistré près d'un milliard de contacts, dont la moitié par Internet.

L'engagement du groupe dans la téléphonie mobile, décliné à travers les marques « NRJ Mobile », « Crédit Mutuel Mobile » et « CIC Mobile » concrétise une autre déclinaison de la bancassurance et des services. Cette nouvelle approche des moyens de paiement a conquis plus d'un million de clients. En monétique, le groupe confirme sa 2^e place en France avec près de 19,5 % du marché global.

Il conforte sa 1^{re} place pour les paiements effectués en France chez les commerçants affiliés avec 25 % de part de marché.

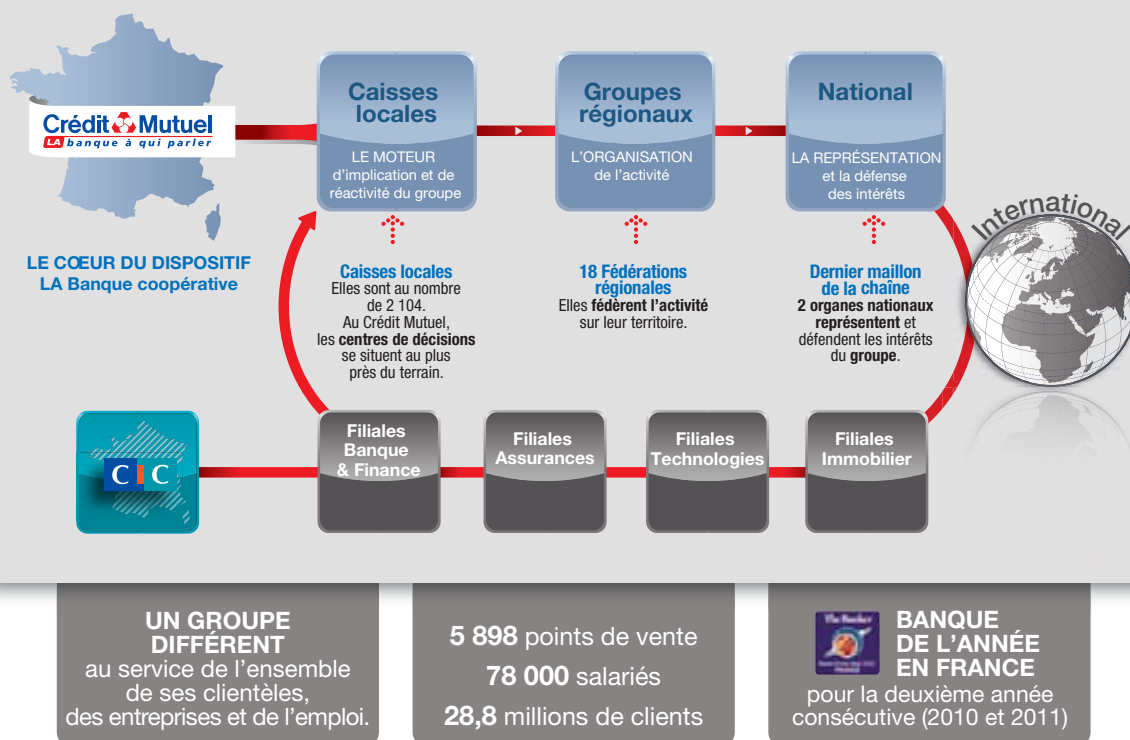
La complémentarité et la compétitivité de l'offre assurent une présence sur tous les créneaux de ce marché : les plus grands noms de la distribution intégrée, les réseaux de franchisés, les commerçants indépendants.

UNE BANQUE SOLIDE ET BIEN NOTÉE

En 2011, le groupe a une nouvelle fois renforcé sa solidité financière : les capitaux propres part du groupe atteignent 33,3 milliards (+ 1 milliard).

Le ratio de solvabilité Core Tier one s'établit à 11,2 %, au premier rang des banques françaises.

GROUPE CRÉDIT MUTUEL
LA BANQUE DE DÉTAIL AU SERVICE DE TOUTES
LES CLIENTÈLES ET DES TERRITOIRES



Dans un environnement général de dégradation des notes de l'ensemble des établissements bancaires, ses notations restent celles d'un émetteur de qualité : il est A+/A-1, avec une perspective stable, chez Standard & Poor's ; A+/F1+ avec une perspective stable pour CM10-CIC chez Fitch ; Aa3/P-1 chez Moody's, avec « watch » négatif pour CM10-CIC.

LA POURSUITE DU DÉVELOPPEMENT

Le groupe a renforcé en 2011 sa présence à l'international et pris de nouvelles participation. Son périmètre s'est élargi :

– dans les pays limitrophes avec le lancement de Targobank Espagne, et le rachat de Citibank Belgium en 2012 ;

– avec la montée en puissance des nouvelles filiales, notamment Targobank et Cofidis ;

– avec la signature d'un accord de coopération global avec le Mouvement Desjardins qui se traduit par des avancées dans les domaines des services financiers entre le Canada et la France.

Les liens avec la grande distribution se sont renforcés : fort de ses capacités technologiques, CM10-CIC a conclu un partenariat avec le groupe Casino dans le domaine des cartes bancaires et du crédit à la consommation.

Cette dynamique maîtrisée s'inscrit dans un espace de développement significativement élargi. Elle conforte le groupe comme un acteur bancaire majeur, en France et en Europe.

FAITS MARQUANTS 2011

Janvier

■ **CM10-CIC** : depuis le 1^{er} janvier, plus de la moitié des Fédérations du Crédit Mutuel sont regroupées au sein d'une seule Caisse interfédérale : les Groupes de Nantes, Caen, Orléans, Marseille et Valence ont rejoint la Caisse fédérale de Crédit Mutuel, marquant le passage de CM5 à CM10-CIC.

■ **Le Crédit Mutuel investit dans la Région Alsace avec Alsace Croissance**. Doté de 50 millions d'euros, ce fonds d'investissement régional est porté par trois partenaires : le groupe Crédit Mutuel-CIC, qui engage la moitié des fonds via CM-CIC Capital Finance, le Fonds stratégique d'investissement (Fsi) à travers CDC Entreprises pour 18 millions, et la Région Alsace pour 7 millions.

Février

■ **Création de CM-CIC Capital Finance** : cette nouvelle organisation pour le haut de bilan est issue de la fusion de trois filiales spécialisées (la Banque de Vizille basée dans la région lyonnaise, l'IPO – Institut de Participation de l'Ouest – à Nantes et CIC Finance). Elle constitue le deuxième groupe français à capitaux bancaires sur le marché du capital investissement.

Mai

■ **Nouvelle campagne identitaire** diffusée en télévision, presse quotidienne régionale, radio et Internet. Objectif : capitaliser sur la vague initiée en 2010 et renforcer la différenciation coopérative.

■ **Le CIC modifie son mode de gouvernance**, de société anonyme à Directoire et Conseil de surveillance en société anonyme classique.

Mars

■ **Partenariat Desjardins/CM-CIC Securities**. Ce partenariat est signé entre ESN North America (filiale de CM-CIC Securities) et Valeurs Mobilières Desjardins. Il porte sur la distribution en Europe des produits de recherche sur les sociétés cotées en Bourse à Toronto.

■ **Clap de fin pour le livret bleu** : la procédure d'aide d'Etat contre le livret bleu est close. La Commission boucle l'enquête ouverte fin 1997, mais dont l'origine remonte à 1991 avec le dépôt d'une plainte à l'encontre du Crédit Mutuel.

Avril

■ **CM-CIC Services en bonne voie**. Trois ans après sa création, ce centre de métiers commun aux banques régionales du CIC et à douze Fédérations du Crédit Mutuel compte plus de 2 000 salariés répartis en cinq pôles. Il permet une harmonisation des prestations et des coûts par filières.

Juin

■ **Le CM Anjou décide de rejoindre CM10 qui deviendra CM11 à compter du 1^{er} janvier 2012**.

■ **Entrée en application du partenariat noué entre Allianz et ProCapital Banking Services**, filiale du Groupe Crédit Mutuel Arkéa, dans les services bancaires en France.

■ Pour la 3^e année consécutive, **le Crédit Mutuel est partenaire officiel de la 30^e édition de la Fête de la Musique**.

Juillet Août

- **Acquisition de 50 % de la Banque Casino** dans le domaine des cartes bancaires et du crédit à la consommation.
- **Le groupe Crédit Mutuel-CIC est élu meilleur groupe bancaire français par le magazine World Finance.**
- **Haïti : le projet du Crédit Mutuel sort de terre**, avec une tranche de 38 premiers logements livrables en juin 2012.

▪ **Le Crédit Mutuel Arkéa annonce la création d'Arkéa Capital Partenaire**, société de capital investissement dédiée à l'accompagnement en fonds propres des grandes entreprises.

▪ **Formation : le centre de Verrières le Buisson ouvre ses portes.** Vingt-deux salles de formation, 120 chambres connectées à Internet, un service de restauration pour 550 personnes et un amphi de 300 places : le centre des Gâtines de Verrières-le Buisson, construit sur un terrain de 6 hectares, accueille ses premières sessions de travail.

Septembre

- **Campagne nationale sur les principales chaînes de télévision.**
- **UFG-LFP devient La Française AM (Asset Management).** Deux ans et demi après le rapprochement entre UFG (Union Française de Gestion) et La Française des Placements, le Groupe UFG-LFP, filiale du Crédit Mutuel Nord Europe, change de dénomination. Objectif : adopter une marque davantage reconnaissable et mémorisable qui reflète le positionnement et les ambitions du groupe.

Octobre

- **Le Crédit Mutuel et le Mouvement Desjardins concluent un accord de coopération global** qui s'inscrit dans le cadre de leur développement international. Il se traduit par des avancées dans les domaines de la monétique et de la banque privée. Il témoigne de la volonté de contribuer au renforcement des liens d'affaires entre les deux groupes coopératifs et mutualistes, porteurs de valeurs communes. En optimisant les investissements, il permet d'améliorer leurs offres de services respectives au bénéfice des sociétaires et clients.
- **NRJ Mobile compte plus d'un million de clients.** Ce cap commercial inscrit pleinement la téléphonie comme un métier complémentaire.
- **Cofidis se renforce en Hongrie.** La filiale de crédit à la consommation du groupe Crédit Mutuel acquiert l'activité de crédit à la consommation d'HSBC dans ce pays.

Novembre

- **Crédit Mutuel-CIC et Banco Popular lancent Targobank en Espagne.** Targobank Espagne dispose de plus 200 000 clients particuliers, 18 000 entreprises, 123 agences et 530 collaborateurs. Dotée d'un bilan composé de plus de 2 milliards d'euros d'actifs et de plus de 276 millions d'euros de fonds propres, la banque confirme sa volonté de croissance et son intention de participer au mouvement de restructuration du système financier espagnol.
- **Cofidis lance Cofidis mobile, en partenariat avec NRJ Mobile.** Une diversification stratégique à travers une gamme de forfaits sans téléphone proposée aux 3,5 millions de clients de Cofidis en France.

Décembre

- **Pour la 2^e année consécutive, le groupe est élu Banque de l'année en France par le magazine économique et financier The Banker** (groupe Financial Times).



RÉSULTATS 2011

SOLIDITÉ & PE



PERFORMANCE



LE GROUPE CONSOLIDE SES POSITIONS

L'année 2011 a été dominée par la crise de l'endettement des Etats de la zone euro, les tensions sur la liquidité et les marchés financiers.

Dans cet environnement économique et financier incertain, le groupe Crédit Mutuel, porté par le développement commercial, a conforté ses positions. Fort de son modèle coopératif, il a maintenu son cap : assurer le financement de l'économie et le service à toutes ses clientèles, particuliers et entreprises.

AU SERVICE DE PRÈS DE 29 MILLIONS DE CLIENTS

Le résultat net part du groupe s'inscrit à 2 113 millions (- 27,5 %) - le résultat net total s'élève à 2 195 millions d'euros.

Ce repli intègre la dépréciation du portefeuille d'emprunts grecs : un impact exceptionnel sur le résultat de 359 millions d'euros. Hors éléments exceptionnels, le coût du risque diminue de 27,1 % à 1 168 millions d'euros.

Les principales données de l'exercice confirment la solidité du modèle économique du groupe et la forte implication de ses 24 000 élus et 78 000 salariés.

Elles témoignent de la qualité du service aux sociétaires et clients et du dynamisme de ses réseaux, en France comme à l'étranger.



Pour la 2^e année consécutive, le groupe a été élu « Banque de l'année en France » par le magazine économique et financier The Banker, référence internationale en matière d'actualité financière (groupe Financial Times).



UNE BANQUE SOLIDE ET BIEN NOTÉE

Le groupe Crédit Mutuel affecte en totalité ses résultats à la consolidation des fonds propres et à la rémunération des parts sociales.

Les frais généraux sont restés maîtrisés : leur évolution est stable à périmètre constant (+ 0,3 %).

La solidité financière s'est renforcée : les capitaux propres part du groupe s'accroissent de 1 milliard à 33,3 milliards ; le ratio Core Tier one s'établit à 11,2 %, au premier rang des banques françaises.

Dans un environnement général de dégradation des notes de l'ensemble des établissements bancaires en Europe, les notations du groupe restent celles d'un émetteur de qualité : A+/A-1 chez Standard & Poor's avec une perspective stable ; A+/F1+ chez Fitch avec une perspective stable* ; Aa3/P-1 chez Moody's, avec un « watch » négatif*.

DE BONNES PERFORMANCES DANS UN ENVIRONNEMENT TOURMENTÉ

Fort de son enracinement, le groupe Crédit Mutuel continue d'affirmer sa différence, en régions et sur tout le territoire. Son objectif premier est d'assurer le financement de l'économie et le service à toutes ses clientèles. L'année a été marquée par un bon niveau d'activité, dans les réseaux comme dans les métiers de diversification.

L'ÉPARGNE BANCAIRE SOUTENUE PAR LA HAUSSE SENSIBLE DES DÉPÔTS

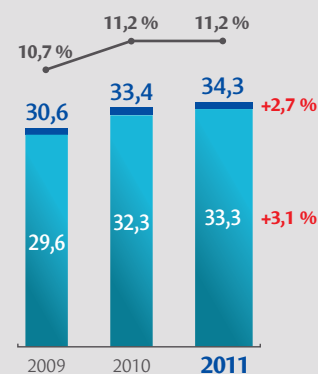
Au terme d'une année qui a révélé la méfiance des épargnants envers les marchés financiers et une préférence affichée pour les produits d'épargne liquide, les dépôts hors SFEF se sont accrus de 10 % à 251,2 milliards. La collecte a été essentiellement portée par les comptes à terme qui bénéficient de la plus forte progression (+25,3 % à 58 milliards), les comptes sur livrets (+15,9 % à 53 milliards), les livrets bleu et A (+10,5 % à 29,8 milliards) et les comptes courants créditeurs (+5,5 % à 70,6 milliards).

L'encours total de l'épargne du groupe Crédit Mutuel croît de 1,5 % à 584,3 milliards.

La part de marché en dépôts des réseaux en France s'établit à 14,8 % (+ 0,6 point).

LA STRUCTURE FINANCIÈRE

en milliards d'€



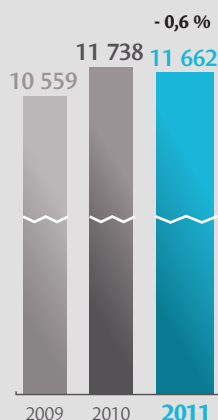
- Capitaux propres*
- dont part du groupe*
- Ratio Core Tier One

*Notes attribuées à CM10-CIC

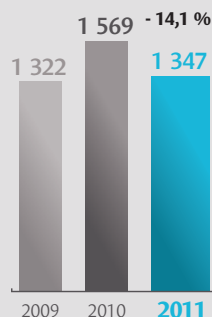
PNB BANQUE DE DÉTAIL ET ASSURANCE

en millions d'€

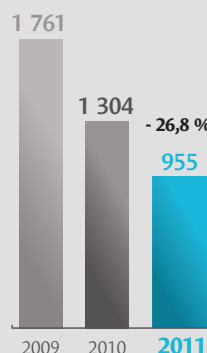
BANQUE DE DÉTAIL



ASSURANCE



BANQUE GRANDES ENTREPRISES / BANQUE D'INVESTISSEMENT



CRÉDITS : UNE ACTIVITÉ SOUTENUE

Les crédits se sont bien développés : en hausse de 4,7 % à 338,4 milliards, ils marquent le soutien actif du groupe à l'économie.

Les encours de crédits à l'habitat s'accroissent de 4,4 % à 179,3 milliards. La production s'est maintenue à un niveau élevé : elle a bénéficié d'un marché immobilier dynamique, soutenu par des taux attractifs au premier semestre et l'effet d'annonce des modifications fiscales (loi Scellier, PTZ) dans un environnement favorable à l'immobilier « valeur refuge », en dépit de la hausse des prix des logements.

Orientés à la hausse, les encours de crédits à la consommation dépassent 34 milliards (+ 1,9 %), soutenus par les filiales spécialisées du Crédit Mutuel qui affichent de bonnes performances (+ 4,1 %).

De nouveau portés par le dynamisme des investissements, les encours de crédits à l'équipement, à 59,5 milliards, enregistrent la plus forte progression (+ 11,5 %). Ceux du crédit-bail s'accroissent de 5,9 % à plus de 10 milliards.

Au terme de l'exercice, le groupe a 17,1 % de parts du marché des crédits des réseaux en France (+ 0,1 point).

**PERFORMANCE DES SOLUTIONS,
SOLIDITÉ DES ENGAGEMENTS,
RECONNAISSANCE DU MODÈLE,
C'EST ÇA LA DIFFÉRENCE.**

L'ASSURANCE, DEUXIÈME MÉTIER DU GROUPE

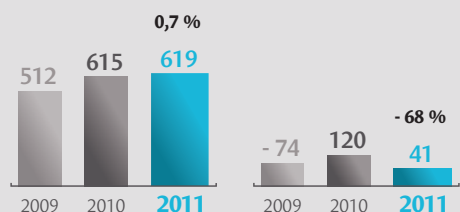
Les filiales d'assurance du groupe gèrent au total 30,2 millions de contrats (+ 10 %) – dont 25,7 millions en IARD et 4,5 millions en vie – au bénéfice de près de 12 millions d'assurés (+ 4 %).

Elles ont généré un chiffre d'affaires total de 12,1 milliards, en repli de 12,3 %.

Ce repli global est le fait d'une double évolution : un recul du chiffre d'affaires de l'assurance-vie et une croissance sensible de l'assurance-dommages.

GESTION D'ACTIFS/
BANQUE PRIVÉE

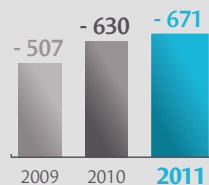
AUTRES



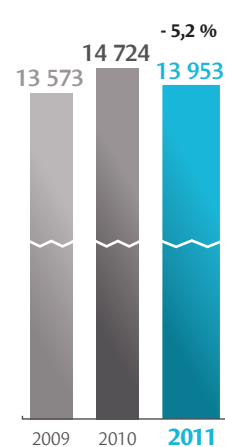
TOTAL



ELIMINATION
RÉCIPROQUES



CONSOLIDÉ



Le chiffre d'affaires de l'assurance-vie se replie de 20,5 % à 8,3 milliards. L'activité, affectée par la chute des marchés boursiers et des taux longs, a été délaissée au profit de produits d'épargne plus liquides et jugés moins risqués. L'encours progresse néanmoins de 1,3 % à près de 98 milliards.

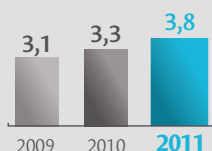
L'assurance de risques a poursuivi sa progression avec un chiffre d'affaires en hausse de 13,7 % à 3,8 milliards, les branches automobile et habitation présentant une évolution supérieure à celle du marché (respectivement + 6,9 % et + 8,2 %).

Les assurances de personnes affichent une progression de plus de 16 %, notamment grâce à l'assurance emprunteur, soutenue par l'intégration depuis le 1^{er} janvier 2011 des prêts commercialisés par Cofidis.

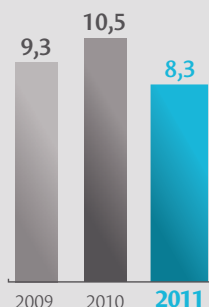
L'ASSURANCE, 2^e MÉTIER DU GROUPE

en milliards d'€

CHIFFRE
D'AFFAIRES
DOMMAGES



CHIFFRE
D'AFFAIRES VIE



CHIFFRE
D'AFFAIRES TOTAL



POURSUITE DE LA MUTUALISATION DES MOYENS ET PÉRIMÈTRE ÉLARGI

Banque de proximité, le groupe a densifié son maillage du territoire en privilégiant le potentiel démographique et de développement : il compte 5 898 points de vente, dont 5 390 en France et 508 hors de l'hexagone.

Le renforcement du réseau s'est doublé d'un partage accru des outils entre les Groupes régionaux.

Depuis le 1^{er} janvier 2011, les Caisses locales du Crédit Mutuel de Loire-Atlantique et Centre-Ouest, de Normandie, du Centre, de Dauphiné-Vivarais et du Crédit Mutuel Méditerranéen ont rejoint la Caisse fédérale de Crédit Mutuel commune aux Fédérations Centre Est Europe, Ile-de-France, Sud-Est, Savoie-Mont Blanc et Midi-Atlantique, marquant le passage de CM5 à CM10.

Le rapprochement du Crédit Mutuel d'Anjou s'est concrétisé au 1^{er} janvier 2012 et la construction opérationnelle de CM-CIC Services, pour les prestations de logistique et de production, se poursuit.

En permettant de tirer parti de la diversité des métiers, d'améliorer la compétitivité et la qualité des produits et services offerts, ces évolutions visent à proposer aux sociétaires-clients le meilleur service.

Le périmètre d'activité du groupe s'est élargi :

- dans les pays limitrophes avec le lancement de Targobank Espagne ;
- par la montée en puissance des nouvelles filiales, notamment Targobank en Allemagne et Cofidis ;
- par le développement de partenariats B to B ;
- par la signature d'un accord de coopération global avec le Mouvement Desjardins qui se traduit par des avancées dans les domaines des services financiers entre le Canada et la France.

Les liens avec la grande distribution se sont renforcés : fort de ses capacités technologiques, CM10-CIC a conclu un partenariat avec le groupe Casino dans le domaine des cartes bancaires et du crédit à la consommation.

UNE TECHNOLOGIE DE POINTE SUR LE MARCHÉ DE LA MONÉTIQUE ET DES FLUX

Le groupe affirme sa place dans les nouvelles technologies, plaçant son expertise au cœur de sa stratégie. Il propose à ses sociétaires tous les canaux de la banque à distance à travers des services aux fonctionnalités avancées.

Après avoir été la première banque à proposer pour les commerçants le paiement sécurisé sur Internet, la première banque française à tester le paiement sans contact par téléphone mobile et à expérimenter une carte bancaire sans contact, le Crédit Mutuel reste à la pointe de la technologie.

Son engagement dans la téléphonie mobile, décliné à travers les marques « NRJ Mobile », « Crédit Mutuel Mobile » et « CIC Mobile » concrétise une autre déclinaison de la bancassurance et des services.

Cette nouvelle approche des moyens de paiement a conquis plus d'un million de clients.

Une nouvelle étape sera franchie en 2012 avec la création d'un Full Mvno* consistant à se doter d'une architecture complète d'opérateur télécom (hors antennes) afin d'accroître l'indépendance du groupe et de renforcer sa compétitivité.

Le service personnalisé aux clients se retrouve dans les offres de télésurveillance résidentielle et professionnelle. EPS, filiale du groupe, est le premier en France avec 30 % de part de marché et 237 000 abonnés.

En monétique, le groupe confirme sa 2^e place en France avec près de 19,5 % du marché global et 25 % chez les commerçants affiliés. Il est au 2^e rang pour les cartes interbancaires avec 9 millions de cartes actives et n°1 pour la carte d'achat dans le secteur public.

La complémentarité et la compétitivité de l'offre assurent une présence sur tous les créneaux de ce marché : les plus grands noms de la distribution intégrée, les réseaux de franchisés, les commerçants indépendants.

Forte vitalité commerciale, soutien constant à tous les acteurs de l'économie et fondamentaux renforcés : le groupe Crédit Mutuel consolide ses positions et s'affirme comme un acteur bancaire majeur en France et en Europe, au service de près de 29 millions de clients.

**Mobile virtual network operator – opérateur de réseau mobile virtuel*

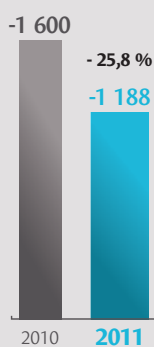
LE COÛT DU RISQUE

en millions d'€

COÛT DU RISQUE
AVÉRÉ



COÛT DU RISQUE
AVÉRÉ HORS
EXCEPTIONNELS



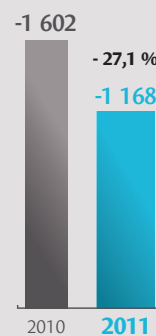
PROVISION
COLLECTIVE



TOTAL

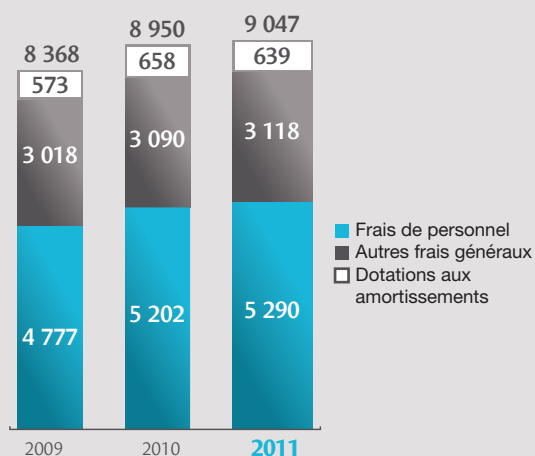


TOTAL HORS
EXCEPTIONNELS



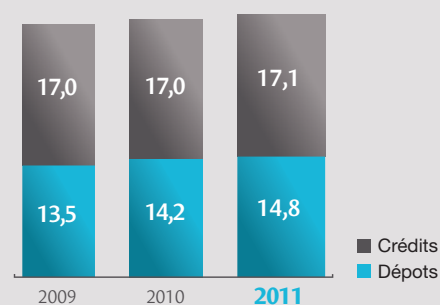
LES FRAIS GÉNÉRAUX

en millions d'€



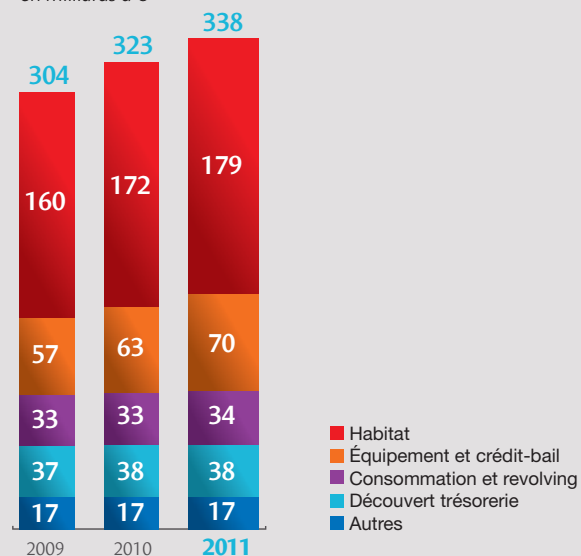
LES PARTS DE MARCHÉ EN FRANCE

en %



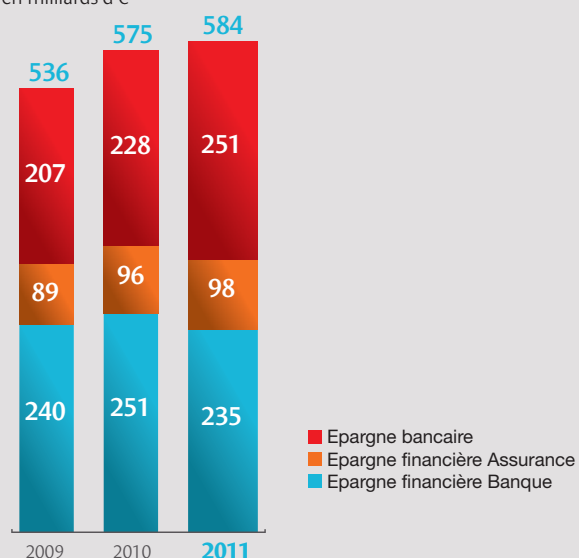
LES ENCOURS DE CRÉDITS

en milliards d'€



LES ENCOURS D'ÉPARGNE

en milliards d'€





BANCASSURANCE SERVICES &



SOLUTIONS



LA BANCASSURANCE NOTRE CŒUR DE MÉTIER

CHIFFRES-CLÉS DE LA BANCASSURANCE

27 millions de clients
particuliers sur un total
de 29 millions

12 millions de clients
assurance et 30,2 millions
de contrats

5 898 points de vente

Plus d'1 milliard de
contacts à distance.

La bancassurance regroupe les activités de banque de détail et d'assurance, en vie et dommages.

Placements et crédits, moyens de paiement et services technologiques, assurances et prévoyance, immobilier, services à la personne, gestion de patrimoine : le groupe accompagne ses clients dans tous leurs projets.

Acteur majeur de la banque de détail et premier bancassureur-dommages en France, le groupe Crédit Mutuel est une grande banque du particulier avec 27 millions de clients (22 millions de clients bancaires et 5 millions de clients emprunteurs en crédit à la consommation) dont 12 millions détiennent des produits d'assurance-vie et non-vie. C'est pour mieux prendre en compte leurs besoins que le Crédit Mutuel a inventé il y a quarante ans la bancassurance, c'est-à-dire la vente de produits d'assurance à ses guichets. Dans le même esprit, il est devenu n°1 de la télésurveillance à domicile avec 30 % du marché.

Banque de proximité avec près de 6 000 guichets et plus de 7 800 automates, le groupe a densifié son maillage du territoire dans une logique de complémentarité des réseaux physiques et technologiques. Il offre ainsi un véritable service de proximité renforcé par les technologies les plus avancées de la distribution multicanaux : la banque à distance a enregistré, à elle seule, plus d'un milliard de contacts, dont plus de 50 % par le canal Internet et une très forte progression des applications sur les mobiles.

Le groupe s'impose dans des activités d'avenir comme la téléphonie mobile, nouvel axe de développement stratégique dans le cadre de l'enjeu européen du paiement par téléphone portable.

Clés du développement, la qualité et l'efficacité de la relation avec la clientèle ont été à nouveau distinguées en 2011.



**LIVRET A / BLEU / LDD :
LE GROUPE A LARGEMENT
FINANCÉ LES PME**

2011, LE GROUPE RÉCOMPENSÉ

Banque de l'année en France



Pour la 2^e année consécutive, le groupe a été élu fin 2011 « Banque de l'année en France » par le magazine économique et financier The Banker, référence internationale en matière d'actualité financière (groupe Financial Times).

La revue britannique souligne par cette reconnaissance la bonne résistance du groupe à une conjoncture tourmentée, ses valeurs et son mode de fonctionnement coopératif, enfin son dynamisme, illustré par ses récentes acquisitions et partenariats stratégiques qui ouvrent de nouveaux marchés et renforcent l'activité à l'international.

Cette distinction salue aussi le travail des 102 000 collaborateurs – 24 000 élus et 78 000 salariés – qui font le groupe chaque jour, au service de tous ses sociétaires et clients.

Sondage Le Revenu : le Crédit Mutuel n°1 pour la satisfaction globale

Le Crédit Mutuel est arrivé en tête du sondage réalisé en 2011 par le magazine Le Revenu sur le thème des « banques jugées par leurs clients » dans la catégorie « satisfaction globale des clients ». Le CIC s'inscrit à la troisième place. Le groupe se distingue ainsi parmi les onze établissements testés par Le Revenu. (Le Revenu Octobre 2011).

La généralisation de la distribution du Livret A/bleu début 2009 n'a pas affecté la part de marché du groupe, distributeur historique : le nombre de livrets A et bleu actifs a poursuivi sa progression à plus de 7 millions de détenteurs pour un encours de 29,8 milliards d'euros, en hausse de 10,5 %.

Le Crédit Mutuel continue à diffuser ce produit de base de l'épargne populaire, disponible et sûr, mutualisant les coûts entre petits et gros livrets : une autre forme de solidarité.

Plus largement, les fonds du Livret A et du Livret de développement durable (LDD) ont progressé de 9,5 % à près de 39 milliards, portant la part de marché du groupe à 13,6 %.

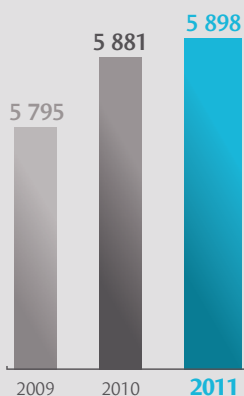
Les obligations réglementaires de l'utilisation de la ressource non centralisée ont été largement respectées : l'encours des crédits accordés par le groupe aux Pme est quatre fois supérieur aux ressources décentralisées restées au bilan du groupe (taux d'utilisation de 400 %).

LA BANQUE DE DÉTAIL, PRINCIPAL MÉTIER DU GROUPE

Principal métier du groupe, la banque de détail regroupe l'offre du réseau des 18 Fédérations régionales du Crédit Mutuel et celle des 5 pôles régionaux du CIC. Elle comprend également toutes les activités spécialisées dont les produits sont commercialisés par le réseau, notamment le crédit-bail, l'affacturage, la gestion collective et l'immobilier.

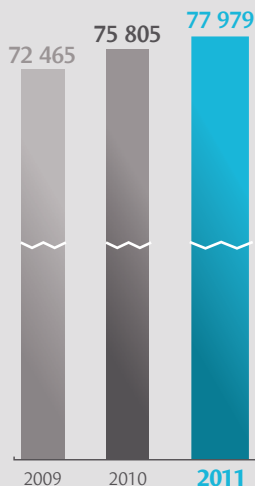
POINTS DE VENTE

en nombre



SALARIÉS

en nombre



La banque de détail génère 11 662 millions de produit net bancaire (près de 80 % du PNB total) et 2 076 millions de résultat net part du groupe (98 % du résultat total).

Banque au quotidien de 27 millions de particuliers, le groupe Crédit Mutuel détient 14,8 % du marché des dépôts et 17,1 % de celui des crédits distribués par les banques.

L'année 2011 a été dominée, comme 2010, par la crise de l'endettement des Etats de la zone euro et la faiblesse de la croissance. La défiance des marchés s'est intensifiée et l'avenir de l'Europe – dont de nombreuses banques et certains Etats comme la France, ont été dégradés par les agences de notation – continue de se jouer.

En France, le ralentissement de l'activité a notamment fait sentir ses effets sur le marché de l'emploi, entraînant à la hausse la proportion de ménages estimant que leur situation financière s'est dégradée.

Dans cette conjoncture toujours difficile, et fragile, le groupe n'a cessé d'assurer l'accompagnement de toutes ses clientèles en s'appuyant sur les fondamentaux de son offre : épargne bancaire, livrets, relance de l'épargne-logement dans la foulée de sa réforme en vigueur depuis mars 2011.

Il a accompagné le développement de l'ensemble des acteurs économiques : les encours de crédits ont poursuivi leur progression. La croissance des crédits aux

professionnels, notamment les crédits d'équipement à moyen terme destinés à leur développement, s'est révélée particulièrement dynamique.

Le groupe a continué à innover : le déploiement de l'offre de téléphonie mobile dans le cadre de l'enjeu européen du paiement par téléphone portable s'est poursuivi ; de nouveaux produits visant à faciliter la vie des sociétaires ont été lancés.

Le groupe Crédit Mutuel a poursuivi la diversification de son offre pour répondre efficacement aux besoins des particuliers, des plus simples aux plus sophistiqués, et plus largement aux attentes de toutes ses clientèles : les jeunes, qui constituent un de ses axes de développement prioritaires, mais aussi les associations, les agriculteurs, les professionnels et les Tpe/Pme.

Le groupe déploie des outils spécialisés de banque en ligne avec Monabanq et Fortuneo.

Aux clients les plus fragiles, le groupe Crédit Mutuel propose une offre complète pour payer et retirer de l'argent en toutes circonstances. Elle comprend depuis mi-2010, dans le cadre des engagements pris par la profession, des tarifs plafonnés pour frais d'incident et des alertes sur le solde du compte à vue.

Acteur majeur du financement de l'habitat, le groupe est un des principaux partenaires bancaires pour l'accession sociale à la propriété. Dans un contexte de ralentissement du marché immobilier et de tensions durables



sur les prix, il a continué à faire preuve de prudence et a privilégié le financement de la résidence principale de ses clients.

Avec Targobank, leader du crédit à la consommation en Allemagne, et Cofidis, présent dans près d'une dizaine de pays européens, le groupe se place au 3^e rang français pour le crédit à la consommation.

CHIFFRES-CLÉS DE LA BANQUE DE DÉTAIL

En millions d'euros
PNB : **11 662**
RBE : **4 244**
Résultat net part
du groupe : **2 076**

**ÉPARGNE, CRÉDITS,
ASSURANCE,
TÉLÉPHONIE MOBILE,
BIENVENUE DANS
UNE BANQUE
QUI PRIVILÉGIE
VOS INTÉRÊTS.**

LA GRANDE BANQUE DES PARTICULIERS

Pour satisfaire toujours mieux ses clients et sociétaires, le groupe Crédit Mutuel anticipe leurs besoins par une offre de produits et services de bancassurance adaptée et particulièrement innovante.

Parce que le développement durable est au cœur de sa pratique, le groupe Crédit Mutuel propose aux particuliers un ensemble de solutions économiques à leurs projets écologiques pour l'acquisition du logement, le financement des travaux et leur garantie. De la même façon, la qualité et la performance des nouveaux services technologiques proposés dans le cadre de la banque à distance, de la télésurveillance à domicile, de l'offre monétique ou de la téléphonie mobile confortent sa longueur d'avance.

LA BANQUE DIFFÉRENTE

Dans un contexte français et européen de crise économique et sociale profonde, le groupe Crédit Mutuel a continué à servir ses sociétaires et clients au plus près de leurs besoins et de leurs attentes.

La hausse de 4,7 % des encours de crédits témoigne de son soutien actif à l'économie, tant auprès des particuliers que des entreprises,

et notamment des Pme, tandis que la recherche de dépôts stables, en progression de 10 %, sécurise ses refinancements.

Fidèle à sa stratégie de développement maîtrisé, le groupe s'est renforcé en 2011 en s'appuyant sur ses piliers fondamentaux : proximité, clarté, sécurité.

PROXIMITÉ : LA BANQUE PRÉSENTE PARTOUT EN FRANCE, 24H/24

- Le maillage du territoire s'est encore densifié, sans exclusion ni segmentation territoriale fondée sur les revenus, mais au contraire en privilégiant le potentiel démographique et de développement : le groupe compte près de 6 000 points de vente dont 5 390 en France. Présent dans 80 % des communes où sont aussi recensées des zones urbaines sensibles, le groupe a pour ambition de desservir tous les territoires nécessitant un service bancaire de proximité ;

- en appui du réseau, un dispositif de distribution multi-canal propose une palette complète de service aux fonctionnalités les plus avancées. Le canal de la banque à distance a enregistré en 2011 près d'un milliard de contacts, dont plus de la moitié par Internet : toutes les Caisses et agences sont devenues des « net agences » permettant à chaque client de dialoguer directement avec son conseiller par e-mail, ce qui fait du groupe Crédit Mutuel un précurseur ;

MÉDIATION : PLUS DE 2 000 AVIS RENDUS EN 2011

Née de la loi Murcef, la médiation bancaire a pris toute sa place dans la relation avec la clientèle. Son champ d'application porte sur le fonctionnement des comptes de dépôt des particuliers, les litiges relatifs aux instruments financiers, aux produits d'épargne, aux opérations de crédit et aux services d'investissement, pour autant qu'ils concernent l'exécution des contrats et non leur négociation.

Le médiateur du groupe Crédit Mutuel a reçu 3 868 demandes en 2011, en augmentation de

4,4 % par rapport à 2010, dont près de 60 % relève effectivement de sa compétence. 76 % des dossiers ont fait l'objet d'une réponse dans un délai d'un mois.

Le médiateur a émis 2 273 avis, dont 53 % ont donné lieu à une conclusion favorable au client, partiellement ou totalement. Bien que n'ayant pas force contraignante pour le réseau, la position adoptée par le médiateur a constamment été suivie par les Fédérations du Crédit Mutuel et les banques régionales du CIC.



- le développement de la téléphonie mobile, caractérisé par la qualité du service après-vente, s'affirme comme un nouveau service et une nouvelle approche des moyens de paiement ;
- l'encours des crédits mobilisés et mobilisables par le groupe Crédit Mutuel pour les Tpe et Pme indépendantes, en hausse de 4,3 %, a progressé plus vite que la moyenne nationale (3,3 %).

CLARTÉ : **LA TRANSPARENCE,** **GAGE DE LA CONFIANCE**

- Le groupe a mis en œuvre les engagements tarifaires pris dans le cadre professionnel, en termes de simplification et d'amélioration de l'information comme en termes d'aide à la mobilité, au bénéfice de sa clientèle : l'absence de révision tarifaire sur la majeure partie des lignes en juin 2011 est une application tangible de son souci de modération des prix dans un contexte de crise où les ménages ont des budgets tendus ;
- parce qu'une relation fondée sur la clarté est le gage de la confiance et parce que les clients doivent avoir le choix du mode de souscription et de gestion de leurs équipements courants – à la carte ou inclus dans un forfait –, le contenu des packages proposés à la clientèle est affiché en toute transparence sur le site du groupe www.creditmutuel.com ;

**ENTRE MA BANQUE
ET MOI LA CLARTÉ
EST TOTALE,
ET ÇA CHANGE
TOUT.**

CRÉDIT MUTUEL ENSEIGNANT : UN INTERLOCUTEUR PRIVILÉGIÉ

L'Union nationale du Crédit Mutuel Enseignant (UNCME) compte désormais plus de 40 Caisses réparties sur tout le territoire national*. Les Caisses du CME offrent au personnel de l'Éducation nationale, de la Recherche, de la Jeunesse et des Sports et de la Culture un service alliant clarté des conditions, qualité des produits et éthique mutualiste. Depuis 2008, elles ont la possibilité d'ouvrir leur sociétariat aux enseignants et personnels de l'enseignement privé sous contrat d'association avec l'État. Offre Jeunes collègues, crédits, épargne, services bancaires et d'assurance : le CME défend les valeurs mutualistes qui font son succès auprès de ses sociétaires.

*www.cmutuel.com



TÉLÉSURVEILLANCE : EPS N°1 EN FRANCE

Mieux servir nos clients, leur proposer des services et des produits innovants qui correspondent à leurs besoins : les offres de télésurveillance résidentielle et professionnelle répondent avec succès à cette préoccupation. EPS, filiale du groupe, a conforté en 2011 sa place de n°1 en France avec 30 % de part de marché et 237 000 abonnés.

- un relevé mensuel des frais bancaires est désormais disponible pour tous les clients particuliers, en plus du relevé annuel des frais. Grâce à ces documents, tout détenteur d'un compte à vue peut limiter, s'il le souhaite et en toute connaissance de cause, les frais acquittés ; cela permet de mettre en évidence le niveau très raisonnable des coûts supportés pour la gestion de ce compte en regard de l'étendue des services apportés (notamment l'accessibilité 24h/24 à ce compte et à ses opérations).

SÉCURITÉ : UNE BANQUE SOLIDE ET DES PRODUITS SIMPLES OFFRANT DES RENDEMENTS RÉGULIERS

- les bénéfices annuels, mis en réserve au-delà de la part servant à rémunérer les parts sociales détenues par les sociétaires, permettent d'augmenter les fonds propres. Leur niveau élevé est le fondement de la responsabilité solidaire des associés, de la sécurité des épargnants et du financement d'un développement pérenne.

En 2011, le groupe a une nouvelle fois renforcé sa solidité financière : les capitaux propres part du groupe atteignent 33,3 milliards (+ 1 milliard). Le ratio de solvabilité Core Tier one s'établit à 11,2 %, situant le groupe en tête des banques françaises et dans les premiers rangs européens ;

- dans un environnement général de dégradation des notes des établissements bancaires, les notations du groupe Crédit Mutuel restent celles d'un émetteur de qualité ;
- L'offre de produits du Crédit Mutuel s'attache à rester simple et claire :
 - en matière d'épargne, les produits bancaires à taux garanti sont mis en avant (comptes sur livrets, épargne logement) alors que du côté de l'assurance-vie, les rendements offerts privilégient la régularité ;
 - en matière de crédits, les prêts immobiliers à taux fixes ou protégés contre les hausses de taux sont privilégiés, tandis que les crédits à la consommation présentent un profil de risque bien maîtrisé.



—Crédit Mutuel Mobile—

CIC Mobile

LE MEILLEUR DE LA TÉLÉPHONIE MOBILE

L'engagement du groupe dans la téléphonie mobile à travers les marques NRJ Mobile, Crédit Mutuel Mobile et CIC Mobile concrétise une autre déclinaison de la bancassurance et des services et une nouvelle approche des moyens de paiement.

En 2011, NRJ Mobile a étoffé son catalogue d'offres avec une offre « Tout Illimité » (appels, SMS, Web et mails) avec des smartphones à partir de 1€. Ce forfait qui a rencontré un grand succès est venu s'ajouter aux différentes offres permettant à chaque sociétaire-client de trouver

ce qui correspond précisément à ses besoins, avec des services supplémentaires inclus gratuitement : assurance du mobile, dépannage, interconnexion entre l'Internet bancaire CyberMUT/Filbanque et le mobile pour offrir de nouveaux services à valeur ajoutée.

Une nouvelle étape sera franchie en 2012 avec la création d'un Full MVNO consistant à se doter d'une architecture complète d'opérateur télécom (hors antennes) afin d'accroître l'indépendance du groupe et d'optimiser sa compétitivité.

**LA BANQUE QUI
A DES SOLUTIONS
POUR TOUTE
LA FAMILLE,
MÊME POUR
LE MOBILE.**

FINANCEMENT DE L'HABITAT UN ACTEUR MAJEUR

Les crédits à l'habitat ont bénéficié d'un marché immobilier dynamique : des taux restés attractifs, notamment au premier semestre, l'effet d'annonce des modifications fiscales (loi Scellier, Ptz+) dans un environnement favorable à l'immobilier « valeur refuge » en dépit de la hausse des prix des logements. Le groupe a octroyé 30,8 milliards de prêts au logement, une production restée à un niveau élevé après la forte hausse de 2010, portant l'encours à 179,3 milliards, en hausse de 4,4 % après une évolution de 7,6 % en 2010, année très dynamique.

ACCESSION SOCIALE À LA PROPRIÉTÉ : UN PARTENAIRE ACTIF

Le groupe s'affirme comme l'un des principaux partenaires bancaires pour l'accession sociale à la propriété grâce à son expertise de tous les prêts aidés : nouveau prêt à 0 % (Nptz) dont il a été l'un des principaux distributeurs avec 15 % du marché et toujours les prêts à l'accession sociale (Pas) et Prêts sociaux de location accession (Psla). Il contribue de plus en plus au financement du locatif social à travers le Pls.

AVEC 17,7 % DE PART DE MARCHÉ, LE GROUPE CRÉDIT MUTUEL EST 3^e PRÊTEUR À L'HABITAT.

Le Crédit Mutuel a des liens anciens avec les organismes Action logement (anciennement 1 % Logement), acteurs traditionnels du logement locatif pour les personnes à revenus modestes.

Il s'est engagé dans le montage de programmes dissociant l'acquisition du foncier et du bâti. Avec les organismes Action Logement, il s'attache à proposer des financements associant l'effort des collectivités territoriales (aides complémentaires au Ptz majoré, TVA réduite à 5,5 % et portage du coût du terrain par les Cil grâce au Pass-Foncier).

Depuis 2009, son activité a bénéficié des mesures de relance du neuf : doublement du Ptz jusqu'à fin juin 2010, déploiement progressif du dispositif réglementaire et fiscal permettant d'utiliser le Pass foncier dans les logements collectifs.

Opérateur actif dans plusieurs régions, le Crédit Mutuel déploie ses activités sous diverses formes :

- il est présent au capital d'une quarantaine d'Entreprises sociales de l'habitat (Esh). Il apporte aussi son savoir-faire en matière de vente Hlm à travers les prêts d'accession sociale ;

- il est un partenaire privilégié des coopératives Hlm pour les programmes de construction de logements en accession à la propriété (en location-accession, prêt à taux zéro...). Partenaire historique de l'Agence nationale pour l'amélioration de l'habitat (Anah), le groupe a ainsi pour ambition de développer sa présence auprès des opérateurs du logement social dans les zones urbaines sensibles objets des programmes de l'Agence nationale pour la rénovation urbaine (Anru).

Depuis la banalisation des Prêts locatifs sociaux (Pls) en 2001, la création du Prêt social de location accession (Psla) en 2004 et la très bonne performance réalisée par le groupe en 2010 à l'adjudication organisée par les pouvoirs publics où il a obtenu une enveloppe d'1,3 md€ de financements

sociaux réglementés, le groupe Crédit Mutuel s'est installé comme un acteur reconnu dans le logement social. Il a ainsi noué de nombreuses relations bancaires avec les bailleurs sociaux (Oph, Ehs, Coop, Hlm, Sem...) pour gérer leur trésorerie, leur épargne salariale et financer leurs programmes immobiliers.

PARTENAIRE DES COLLECTIVITÉS LOCALES

Depuis plus de 30 ans, le Crédit Mutuel est un partenaire de proximité des collectivités locales. Il met à leur disposition son savoir-faire en matière de financements mais également de services destinés à faciliter la gestion des communes, des organismes de coopération intercommunale, des départements et des régions.

En tant qu'organisme bancaire non centralisé, fortement impliqué dans le tissu économique et social local, il est un interlocuteur naturel des grands acteurs de la cité. Un nombre important d'élus locaux sont administrateurs de ses Caisses locales.

La défaillance de Dexia, la crise de liquidité et le nouveau cadre réglementaire de Bâle 3 ont lourdement affecté le financement des collectivités locales en 2011. Le dispositif de Bâle 3 est par ailleurs particulièrement contraignant et lourd pour les banques notamment dans le déclenchement des prêts à long terme. Facteur aggravant, les collectivités ne peuvent pas gérer leurs dépôts dans les banques, elles ont une obligation de centralisation dans les comptes du Trésor public.

Dans ce contexte difficile et malgré ces contraintes, le Crédit Mutuel a joué pleinement son rôle de soutien au financement de l'investissement local en répondant positivement à l'adjudication organisée par les pouvoirs publics en fin d'année 2011 et en portant ses encours de 5,4 milliards à 6,6 milliards d'euros.

Le groupe Crédit Mutuel est par ailleurs le premier distributeur de la carte d'achat public, carte de paiement adaptée aux contraintes de la comptabilité publique pour régler les frais de fonctionnement du secteur public local.

Le Crédit Mutuel est partenaire de l'Association des petites villes de France et de la Fédération des entreprises publiques locales.



UNE BANQUE QUI PEUT PRENDRE DES DÉCISIONS AU PLUS PRÈS DE VOUS, ÇA CHANGE TOUT.

JEUNES UNE OFFRE DÉDIÉE

Le groupe Crédit Mutuel dispose d'une offre dédiée aux moins de 26 ans, un quart de la clientèle de ses réseaux Crédit Mutuel et CIC.

Apprentissage de la banque au quotidien, incitation à l'épargne dès le plus jeune âge et accompagnement progressif vers l'indépendance : ces axes guident son offre bancaire à destination d'un public au centre de sa stratégie de développement.

L'offre Pop Corn couvre l'offre de la naissance à 11 ans avec le livret bleu, qui reste un produit-clé auprès des plus jeunes, mais aussi l'épargne assurance et l'organisation de dispositifs d'équipement et d'alimentation régulière de l'épargne ;

L'offre VIP répond aux besoins des 12-25 ans à chaque étape de leur vie et selon leur situation (collégien, lycéen, apprenti, étudiant ou jeune actif), à travers trois préoccupations majeures :

- la vie quotidienne avec l'Eurocompte VIP, ensemble de services essentiels pour gérer et maîtriser son budget, et la gamme de cartes qui accompagne le jeune dans son parcours d'autonomie ;

- le logement avec Clic-Clac, garantie locative proposée aux jeunes, composé d'un prêt pour le financement du dépôt de garantie, d'une caution bancaire pour le bailleur et d'une assurance habitation, ces produits pouvant être souscrits séparément ;

- les projets avec le prêt ordinateur, le prêt « permis à 1 € » et bien sûr les prêts études adaptables. Parmi ces derniers figure depuis fin 2008 le prêt étudiant Oséo garanti par l'Etat - jusqu'à 15 000 € sur une durée de 2 à 10 ans, avec une garantie publique de 70 % du capital restant dû –, particulièrement adapté aux jeunes qui ne disposent pas d'une caution parentale.

En adéquation avec les besoins des jeunes, la majeure partie du groupe propose désormais la carte bancaire prépayée qui permet aux 12-17 ans de gérer leur argent de poche de manière sécurisée et en toute autonomie, pour des achats en France, à l'étranger et sur Internet.

Le groupe Crédit Mutuel-CIC répond au développement croissant des échanges internationaux et à la mobilité des jeunes vers l'étranger en déployant progressivement l'offre bancaire et d'assistance santé à l'étranger.

En complément de ces produits dédiés, le groupe dispose d'une offre inter-génération à travers des produits d'épargne souscrits par les parents ou les grands-parents pour préparer l'avenir des plus jeunes, autour de l'épargne-logement et de l'assurance-vie. Une offre de plus en plus pertinente alors que le contexte économique global retarde le moment de l'indépendance financière des moins de trente ans.

Le groupe porte une attention particulière aux jeunes qui s'engagent dans des projets citoyens, avec l'appui d'associations partenaires (Réseau national des juniors associations, « les Trophées Jeunes qui osent » ...) ou d'actions directement initiées par certaines Fédérations du Crédit Mutuel : l'opération « Les jeunes qui s'engagent » (au Crédit Mutuel Centre Est Europe, Ile-de-France, Sud-Est, Savoie-Mont Blanc et Midi-Atlantique, Anjou, Loire-Atlantique et Centre-Ouest, Dauphiné-Vivaraïs, Méditerranéen, Centre, Normandie), le « Challenge Jeunes Créavenir » au Crédit Mutuel Maine-Anjou, Basse-Normandie, les opérations « Coup de Pouce Initiative Locale » au Crédit Mutuel du Sud-Ouest, et dans le cadre de l'association Ark'ensol Créavenir (Crédit Mutuel Arkéa) qui peut soutenir les jeunes souhaitant créer ou reprendre une entreprise.

**DONNER AU MOINS DE 26 ANS
LES MOYENS DE LEURS PROJETS,
C'EST FAIRE CONFIANCE À L'AVENIR.**

Le CIC propose, en plus de l'offre jeune Parcours J, l'offre Starts Jeunes Actifs pour les moins de 28 ans.



LE CRÉDIT MUTUEL DONNE LE **LA**

Depuis dix ans, le Crédit Mutuel donne le **LA** à la musique sous toutes ses formes.

Dans les médias, il parraine les grands rendez-vous musicaux de la télévision et de la radio, notamment les Victoires de la Musique, Taratata, N'oubliez pas les paroles ou encore les émissions musicales de Radio France. Sur le terrain, le Crédit Mutuel s'est installé au fil des ans sur les principaux festivals partout en France : le Printemps de Bourges, les Francofolies de la Rochelle, le Main Square Festival à Arras, Beauregard à Hérouville Saint-Clair, Musilac à Aix-les-Bains, la Fiesta des Suds à Marseille, et depuis 2012, les Vieilles Charrues à Carhaix et Les Déferlantes à Argelès-sur-Mer. Marque de reconnaissance de son engagement dans ce domaine, le Crédit Mutuel est, depuis 2008, le partenaire officiel de la Fête de la Musique aux côtés du ministère de la Culture et de la Communication.

A l'écoute du public et de ses attentes, le Crédit Mutuel s'est également ouvert aux spectacles musicaux.

Il a ainsi parrainé de grands succès tels que Le Roi Soleil en 2005, Cléopâtre en 2008, Symphonic Mania et Mozart en 2009, Il était une fois Joe Dassin et Gospel pour 100 voix en 2010. Un choix qu'il entend poursuivre en 2012 avec la nouvelle comédie musicale 1789, les amants de la Bastille.

Au-delà du parrainage de ces nombreux événements, le Crédit Mutuel soutient les associations et les projets qui favorisent l'accès à la musique pour tous : les Jeunesses Musicales de France qui organisent 2 000 concerts par an pour les élèves du primaire et du secondaire ; la Confédération Musicale de France qui rassemble plus de 700 000 musiciens dans 6 000 écoles de musique.

La musique est aussi un moyen pour le Crédit Mutuel de se mobiliser pour de grandes causes. En janvier 2005, il lance l'opération ASIE (1 CD offert en échange d'un don) pour collecter des fonds en faveur des rescapés du tsunami. Il s'associe, entre autres, à la lutte contre le cancer avec le parrainage du festival Tout le monde chante contre le cancer depuis 2006 ou Night for life depuis 2010.

Le CIC apporte de son côté son soutien aux jeunes artistes en étant partenaire depuis 2003 des Victoires de la Musique Classique. Cette manifestation qui permet aux jeunes virtuoses d'accéder à la notoriété contribue, à Paris comme en régions, à promouvoir la musique classique auprès d'un public toujours plus large.

Le CIC s'est engagé pour cinq ans comme partenaire officiel du Festival de Pâques d'Aix-en-Provence, nouvel événement musical d'envergure internationale. La première édition aura lieu du 26 mars au 7 avril 2013, au cours de l'année qui consacrera Marseille et sa région comme capitale européenne de la culture. Né de la volonté de la ville, déjà réputée pour son festival d'art lyrique, de la collaboration de deux talents – Renaud Capuçon, violoniste, et Dominique Bluzet, directeur du Grand Théâtre de Provence – et de l'implication constante du CIC dans cette région, le festival de Pâques a l'ambition d'attirer, au-delà des mélomanes avertis, le plus large public.

Fédérer les énergies, accorder de l'attention, porter les talents et les projets individuels, autant de valeurs qui se retrouvent dans la musique et légitiment l'engagement du groupe sur ce territoire d'expression.

LA 1^{re} BANQUE DES ASSOCIATIONS

Avec plus de 420 000 associations clientes, le groupe Crédit Mutuel est le partenaire actif d'une association sur trois et de près de 60 % des comités d'entreprise. Il accompagne les besoins de ce secteur qui joue un rôle fondamental dans le renforcement du lien social et la mise en place de solidarités nouvelles.

LE CRÉDIT MUTUEL PARTENAIRE DE L'ANNÉE EUROPÉENNE DU BÉNÉVOLAT ET DU VOLONTARIAT

Partenaire naturel des bénévoles - avec 24 000 administrateurs en son sein -, le Crédit Mutuel a mis à disposition des 16 millions de bénévoles français un nouveau guide pratique « L'association et les bénévoles » ainsi que des outils à télécharger afin de les aider à gérer leur association au quotidien.

Le groupe a signé un partenariat de trois ans avec France Bénévolat, interlocuteur privilégié tant des associations que des pouvoirs publics en matière de bénévolat associatif. Objectif : apporter son soutien à la valorisation et à la promotion du bénévolat et à l'accompagnement des bénévoles dans leurs missions, mais aussi favoriser un apport de compétences et de contenus pour le site associathèque.fr.

Fin 2011, le groupe gère plus de 16 milliards d'encours d'épargne (+ 10,8 %) et 2,4 milliards d'encours de crédits (+ 5,5 %) du secteur à but non lucratif.

Une offre bancaire spécifique, complétée par des outils d'accompagnement des bénévoles et une présence continue auprès des familles et des fédérations associatives aux niveaux local, régional et national contribuent à faire du Crédit Mutuel l'interlocuteur privilégié des associations.

Début 2012, le Crédit Mutuel et le cabinet d'expertise comptable Legrand Fiduciaire ont lancé le premier « Baromètre CE – Vision à 360° », réalisé par l'Institut CSA.

L'ensemble des résultats de ce baromètre est consultable sur www.barometrece360.fr et sur le Mag'associathèque, espace interactif en ligne sur www.associatheque.fr, le site du groupe dédié aux associations.

Le groupe cofinance le programme d'enquêtes du laboratoire CNRS-Centre d'Economie de la Sorbonne, la base de référence permettant une estimation détaillée du paysage associatif français.

LA BANQUE ENGAGÉE

Enfants, jeunes, personnes âgées, familles, aide à l'insertion, activités sociales, culturelles et sportives ; le Crédit Mutuel soutient dans le cadre de conventions pluriannuelles de nombreux réseaux. Il est notamment partenaire de :

- **P'Uniopss** (Union nationale interfédérale des œuvres et organismes privés sanitaires et sociaux) : membre du Club des partenaires, le Crédit Mutuel apporte son soutien financier à plusieurs projets et est fortement représenté au Congrès et aux Assises nationales ;
- **P'Unhaj** - Union nationale pour l'habitat des jeunes (anciens "Foyers de jeunes travailleurs"). Le groupe apporte son soutien financier à la diffusion sur tout le territoire des supports et outils de communication permettant une meilleure visibilité de ses actions, notamment de son programme de développement visant à construire 10 500 nouveaux logements et à en réhabiliter 3 500 ;

associathèque
Partenaire de votre engagement

Deux ans après son lancement, associathèque, destiné prioritairement aux bénévoles, dirigeants et créateurs d'associations, est plus que jamais à leurs côtés.

Le site, ouvert au grand public dans le cadre de l'année européenne du bénévolat, s'est enrichi de nouveaux contenus, notamment de nouveaux guides pratiques complets tels que « L'association et les mineurs » et « L'association et les bénévoles ».

De nouveaux services ont également été proposés aux associations, comme

la possibilité de publier des articles sur leur mini site dédié.

Présent sur les réseaux sociaux tels que Facebook, Twitter ou Viadeo, associathèque propose également un espace interactif en ligne : le Mag'associathèque sur lequel chacun peut réagir et apporter sa contribution. Lors de sa deuxième année d'activité, la fréquentation du site, avec près de 500 000 visites, a été pratiquement multipliée par deux.

www.associatheque.fr

LE CRÉDIT MUTUEL AUX CÔTÉS DES ASSOCIATIONS POUR LA JEUNESSE

- **la Fédération sportive et culturelle de France (Fscf)**: présente dans 74 départements. Elle rassemble plus de 3 700 associations et sections d'associations, 500 000 membres dont 50 % ont moins de 17 ans et 40 000 responsables bénévoles ;
- **la Fédération nationale des jardins familiaux et collectifs (Fnjfc)**: elle exerce son activité dans le domaine de la protection de la nature, de l'environnement et de l'amélioration du cadre de vie et en faveur du développement durable. Le Crédit Mutuel contribue au développement de la vie associative de la Fédération nationale, de plus en plus partie prenante dans les politiques publiques d'aménagement des territoires et de la santé, tant alimentaire que physique et psychique ;
- **la Fédération française des BDE (Ffbde)**: elle propose un accompagnement des initiatives menées par plus de 1 000 Bureaux des Etudiants au profit de plus de 2 millions d'étudiants ;
- **la Fédération des carnavals et festivités (Fcf)** qui réunit les comités des fêtes et tout organisme de culture populaire visant à animer les communes et territoires tant ruraux qu'urbains par l'organisation de festivals, fêtes et carnavals ;
- **le Réseau national des juniors associations (Rnja)** dont l'ambition est de favoriser la responsabilisation des moins de 18 ans en leur permettant de réaliser des projets au moyen d'outils et d'un encadrement leur garantissant l'autonomie la plus large possible. Le montage mis en place leur permet de créer leur association et d'ouvrir un compte bancaire ;
- **l'Union générale sportive de l'enseignement (Ugsel)**. En 2011, le groupe apporte son soutien financier à la célébration du centenaire de l'association qui fédère plus de 3 700 associations sportives, touche plus de 2 millions d'élèves et 134 000 enseignants.
- **Le Crédit Mutuel a renouvelé son engagement aux côtés du Coorace et de l'association Familles Rurales**, deux Fédérations nationales de l'économie sociale et solidaire dont il est partenaire depuis plus de dix ans.

Le Crédit Mutuel soutient les jeunes qui entreprennent dans le cadre associatif. Le groupe a renouvelé en 2011 ses partenariats nationaux avec Familles Rurales et le Réseau national des juniors associations (Rnja).

Son partenariat avec Familles Rurales comprend les « Trophées jeunes qui osent » à travers lesquels le groupe apporte son soutien financier à des projets d'ordre humanitaire, environnemental, social ou solidaire portés par des jeunes de 12 à 25 ans. Présent aux côtés du Réseau national des juniors associations (Rnja) depuis sa création en 1999, le Crédit Mutuel poursuit son engagement auprès de cette structure qui permet aux moins de 18 ans de s'organiser et de réaliser leurs projets en découvrant la dynamique associative. Partenaire bancaire privilégié

du Rnja, le Crédit Mutuel contribue également au financement des nombreux guides proposés par le Réseau.

L'axe jeunesse est également privilégié dans le cadre d'autres partenariats, notamment avec l'Unhaj, l'Ugsel, la Fscf et les Bde.

Le Crédit Mutuel a lancé en 2011, en partenariat avec France Bénévolat, un appel à projets auprès des associations afin de récompenser celles qui intègrent les jeunes dans leur organisation de façon effective.

L'objectif était aussi de recenser, exploiter et diffuser les meilleures pratiques en matière d'accueil et d'implication des jeunes dans les associations.

Le Coorace a pour objectif d'intégrer les personnes momentanément à l'écart du marché du travail et de participer au développement de l'emploi sur l'ensemble du territoire. Il accompagne notamment ses 500 adhérents dans la mise en œuvre de démarches de certification qualité (Cedre, Afnor Services), renforçant leur professionnalisme et leur capacité à créer des emplois et à produire des biens et services de qualité.

Familles Rurales est le premier mouvement familial en France. Depuis 60 ans, ses 3 000 associations accompagnent 180 000 familles dans leur vie quotidienne tout en participant au développement du milieu rural, et plus particulièrement de la jeunesse. Ses 45 000 bénévoles et 20 000 salariés imaginent, créent et développent des services pour les familles dans un esprit d'échange et de convivialité.



LA 2^e BANQUE DE L'AGRICULTURE

Avec 16 % des prêts bonifiés aux jeunes agriculteurs et 12 % des encours de prêts à moyen et long terme, le Crédit Mutuel est bien l'autre banque de l'agriculture.

Le groupe accompagne au plus près les exploitants depuis plus de vingt ans sur tout le territoire français, pour toutes les productions agricoles et viticoles, dans toutes les étapes de la vie d'une entreprise agricole, de l'installation à la transmission.

L'offre de crédit, d'épargne et d'assurance est adaptable aux spécificités et aléas de la production agricole.

Les solutions de financement répondent ainsi à la diversité des projets agricoles.

Modul'agri, prêt professionnel à échéances modulables, permet d'adapter ses remboursements à sa trésorerie.

Actimat est une formule de crédit proposée directement par les concessionnaires pour financer le matériel agricole.

Avec **Agridispo**, les exploitants disposent d'une gamme de crédits à court terme permettant de faire face à des besoins de financement rapides.

En 2011, les réalisations de prêts à moyen et long terme ont atteint 1,4 milliard d'euros. Toutes catégories confondues, l'encours de ces prêts a atteint 5,8 milliards.

En matière de placements et de gestion de trésorerie, l'offre propose un éventail de produits permettant d'équilibrer les impératifs

de disponibilité, de rentabilité et de sécurité d'un patrimoine.

Plan Assurance Vie Agri qui permet de bénéficier, à l'âge du départ à la retraite, d'un revenu régulier complémentaire, s'adresse aussi bien aux exploitants qu'à leur conjoint ou aux aides familiaux.

Pour une épargne professionnelle de précaution, la gamme **Tonic Agri** permet de constituer de façon souple des réserves facilement mobilisables et, éventuellement, de bénéficier des avantages fiscaux liés à la réglementation de la Dotation pour Aléas.

Le Crédit Mutuel propose également des solutions pour répondre aux aléas climatiques et économiques des productions. Associées à l'épargne de précaution Tonic Agri, les solutions d'assurance récolte, **Assur Récolte**, offrent une protection pour les cultures de céréales





et de vignes sur les aléas climatiques les plus fréquents. **Préviris** est une offre d'accès aux marchés à terme pour les céréales et le lait, permettant de gérer le risque prix par Internet en toute autonomie.

Avec près de 20 % de ses Caisses locales implantées dans des communes de moins de 2 000 habitants et la Fédération du Crédit Mutuel Agricole et Rural, CMAR (FCMAR), structure nationale dédiée qui réunit les élus exploitants agricoles, le Crédit Mutuel est particulièrement à l'écoute des évolutions du secteur agricole, attentif à toutes les formes d'agriculture et à toutes les situations.

**UNE OFFRE ET DES SOLUTIONS
SPÉCIFIQUES POUR ACCOMPAGNER
LES EXPLOITANTS,
C'EST ÇA LA DIFFÉRENCE.**



LA 3^e BANQUE DES PME

Le groupe Crédit Mutuel accompagne sur le terrain tous ceux qui font l'économie régionale : professionnels, Tpe et Pme. Avec un encours de crédits de plus de 80 milliards d'euros, il est la 3^e banque des Pme.

Les activités de financement à destination des entreprises sont assurées par le réseau et à travers des filiales spécialisées : la Banque Européenne du Crédit Mutuel (BECM), filiale du Crédit Mutuel Centre Est Europe ; Arkéa Banque Entreprises et Institutionnels, filiale du Groupe Crédit Mutuel Arkéa ; la Banque Commerciale du Marché Nord Europe (BCMNE), holding du pôle entreprises du Crédit Mutuel Nord Europe – actionnaire majoritaire de la SA Crédit Professionnel, organisme central du Crédit Professionnel belge.

**VALORISER LES RESSOURCES
DE L'ENTREPRISE, APPORTER
DES SOLUTIONS SUR MESURE,
C'EST ÇA SOUTENIR L'ÉCONOMIE
ET MAINTENIR L'EMPLOI.**

Le CIC a également mis en œuvre un dispositif commercial assurant la proximité géographique des chargés d'affaires et une réactivité liée à des circuits de décision courts.

Le groupe est un acteur essentiel du financement des professionnels – artisans, commerçants, professions libérales, Tpe de services et Tpe de la petite industrie – avec près de 650 000 clients et 23 % de taux de pénétration.

Il joue un rôle de premier plan pour les créateurs d'entreprise, notamment par l'accompagnement des porteurs de projets et la distribution du Prêt à la création d'entreprise (Pce) avec une 3^e place et 20 % de part de marché en nombre de financements accordés.

L'accroissement de l'activité de garantie s'est poursuivi avec Oséo, la Siagi et France Active Garantie.

Le groupe est partenaire des principaux réseaux d'aide à la création d'entreprise : France Initiative, France Active, BGE (anciennement réseau des Boutiques de gestion) et l'Adie.

Il accompagne depuis plus de vingt ans **France Initiative**, premier réseau associatif d'aide à la création et à la reprise d'entreprises au service du développement local. Représenté au collège « Banques et Etablissements financiers » de la tête de réseau de France Initiative, le groupe est impliqué dans plus de 60 % de ses plates-formes d'initiative locale - 165 pour le Crédit mutuel et 141 pour le CIC. En 2011, il a accordé 2 932 prêts représentant 182 millions d'euros et plus de 19 % du total des financements bancaires.

Le groupe est également impliqué dans les instances du réseau **France Active** qui soutient, par son aide et ses financements, toute initiative d'insertion par l'économie. Fondateur de 6 de ses 38 fonds territoriaux, il est présent dans la moitié de ses comités d'engagement et représente 22 % du montant des garanties accordées en 2011.

Depuis janvier 2009, le Crédit Mutuel est partenaire des **Boutiques de Gestion**, association loi 1901, premier réseau indépendant d'aide à la création d'entreprises avec 430 implantations sur l'ensemble du territoire. Il intervient de l'instant où émergent les idées jusqu'au troisième anniversaire de l'entreprise.

Les BGE suscitent et gèrent des dispositifs nombreux (couveuses d'entreprises à l'essai, ingénierie financière des projets, pépinières, réseaux de créateurs) qui permettent le développement de l'emploi, l'éducation à l'initiative, la création de richesses et de lien social.

Des actions d'approfondissement de la coopération entre les boutiques de gestion et les Fédérations du Crédit Mutuel initiées depuis 2009 se poursuivent au niveau régional (Pays de la Loire, PACA, Bourgogne).

Le groupe continue à intervenir auprès de l'**Adie** avec une activité globale qui a repris sa croissance. En 2011, il a assuré 11 % du financement des lignes de crédit de l'Adie par 7 Fédérations du Crédit Mutuel et une banque régionale du CIC pour un montant total de plus de 4 millions €.

CRÉDIT MUTUEL PROFESSIONS DE SANTÉ : DES CAISSES DÉDIÉES

Créé il y a plus de 30 ans par et pour les professionnels de santé, le CMPS est un réseau d'agences unique au service exclusif des professionnels de santé*. Ses Caisses spécialisées regroupent au sein de leur Conseil d'administration et de surveillance des représentants de toutes les catégories médicales et paramédicales. Elles accompagnent les praticiens dans leurs décisions stratégiques et financières, professionnelles ou privées. Services de bancassurance,

monétique, gamme de financements de projets, gestion patrimoniale pour la mise en œuvre de stratégie d'épargne, de prévoyance retraite et de défiscalisation : elles proposent à chaque fois des solutions personnalisées.

Au-delà de l'expertise bancaire, le CMPS développe un partenariat actif avec les associations professionnelles, syndicats, associations de gestion spécialisées, ordres et organismes institutionnels, régionaux et nationaux.

*www.cmutuel.com

LE GROUPE AUX CÔTÉS DES PME-TPE

Malgré un contexte économique toujours difficile, les encours de crédits mobilisés et mobilisables – confirmés mais non utilisés – par le groupe Crédit Mutuel pour les Tpe et Pme indépendantes se sont accrus de 4,3 % en 2011, contre 3,3 % pour la moyenne nationale.

Pour l'ensemble des entreprises (Pme, grandes entreprises) la progression des encours des crédits d'investissement est de 7,9 % et de 2,1 % pour les encours de trésorerie.

Le groupe Crédit Mutuel a continué à participer à l'étude des dossiers soumis par la médiation du crédit : cette activité est en forte diminution malgré une légère reprise du nombre de dossiers déposés à la fin de l'année.

Le taux de réussite de la médiation s'établit pour le groupe à 37 % contre 62 % pour la moyenne nationale, soit une poursuite de la baisse dans les deux cas. Ce chiffre révèle une approche plus fine des dossiers et la très bonne connaissance du terrain par le réseau : pour de nombreuses entreprises, notamment des Tpe, le médiateur a confirmé la décision de la banque, Crédit Mutuel ou CIC.



TECHNOLOGIE UNE LONGUEUR D'AVANCE

L'expertise technologique au service de la clientèle est depuis toujours au centre de la stratégie de développement du groupe. De nouveaux services innovants viennent régulièrement renforcer l'offre, confirmant son expertise et sa place de leader.

Banque de toutes les proximités, le groupe propose à ses sociétaires et clients tous les canaux de la banque à distance. Avec près d'un milliard d'utilisations, dont la moitié par Internet, ils confirment leur adéquation aux besoins de la clientèle. L'exercice s'est caractérisé par le bond spectaculaire de l'utilisation des applications pour smartphones.

Lancé mi-2010, ce nouveau service s'est enrichi en 2011 avec des affichages de graphiques, la possibilité de passer des ordres de Bourse, ainsi que la messagerie sécurisée. Il s'est aussi ouvert aux téléphones « Blackberry » et « Java ».

L'application « MailTiers », intégrée à la messagerie, permet de faire le pont entre les échanges par e-mail ou par messagerie

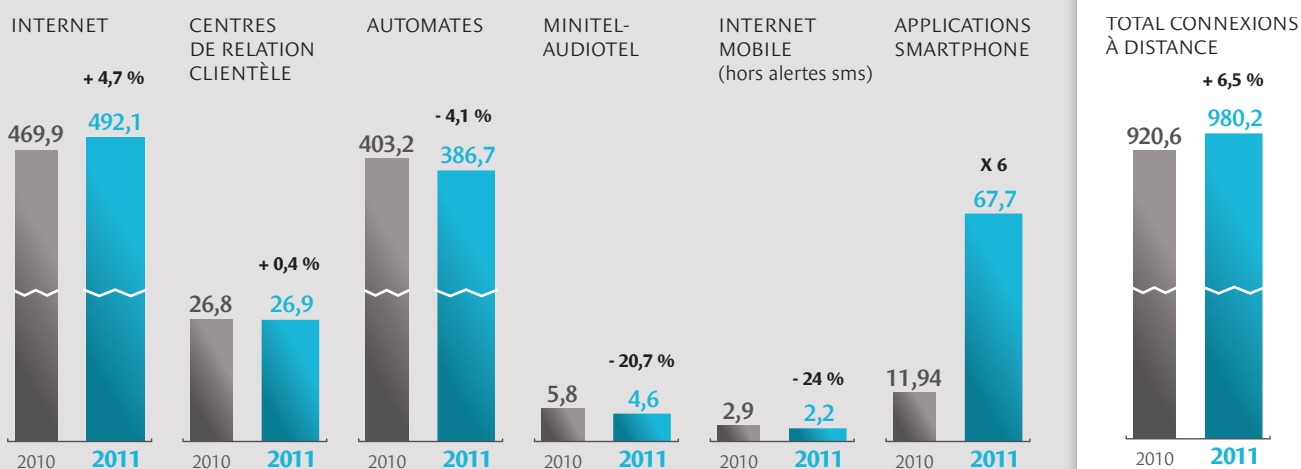
sécurisée des clients avec le système d'information. Avec près de 15 millions de messages automatiquement affectés aux clients (+ 42 %), ce service a continué de prouver son utilité.

Lancée en 2011, la prise de rendez-vous sur le site Web a connu un succès immédiat.

Avec plus de 500 000 abonnés, le stockage gratuit pendant dix ans d'extraits et de relevés dématérialisés au format Pdf consultables par Internet en remplacement des relevés papier a enregistré une croissance de 23 % - plus de 19 millions de documents ont été produits via Internet en 2011, en hausse de 48 %. Cette évolution confirme l'intérêt des sociétaires-clients pour ce service qui s'inscrit aussi dans une démarche de développement durable.

LA BANQUE À DISTANCE

en millions de connexions



TOUS LES CANAUX DE LA BANQUE À DISTANCE

MARCHÉ DE LA MONÉTIQUE ET DES FLUX : EXPERTISE ET LEADERSHIP

Les volumes de transactions monétiques placent le groupe au 2^e rang national avec près de 19,5 % du marché global. Il conforte sa 1^{re} place pour les paiements effectués en France chez les commerçants affiliés avec 25 % de part de marché (1,9 milliard d'opérations de paiement traitées pour un total de 84,5 milliards d'euros).

La complémentarité et la compétitivité de l'offre assurent une présence sur tous les créneaux de ce marché : les plus grands noms de la distribution intégrée, les réseaux de franchisés, les commerçants indépendants. Le groupe est au 2^e rang pour les cartes interbancaires avec 9 millions de cartes actives. Il est n°1 pour la carte d'achat dans le secteur public.

Banque de toutes les proximités, le groupe propose en complément de son réseau physique l'ensemble des canaux de la banque à distance. Si le canal Internet représente toujours la moitié des contacts,

il ralentit sa progression en raison du bond spectaculaire de l'utilisation des applications pour Smartphones qui concrétise une nouvelle forme de contact avec la clientèle.

UN IMPORTANT RÉSEAU D'AUTOMATES BANCAIRES EN FRANCE ET À L'ÉTRANGER

L'important parc d'automates géré – plus de 10 500 machines dont plus de 7 800 Dab/Gab – contribue fortement au développement des services distants (plus d'un million d'opérations par jour).

Ces automates assurent en France comme à l'étranger un ensemble de fonctions bancaires domestiques (retraits, choix du compte, consultations de comptes, virements, dépôts, commandes de chéquier...), tout en permettant d'effectuer des opérations de rechargement de plus en plus nombreuses : téléphone mobile, carte prépayée, Pass Navigo, Pass Bagdéo, Pass Técély ...

L'année 2012 verra la sortie de pilotes de la nouvelle version logicielle automate, s'appuyant sur une nouvelle architecture plus légère, et offrant aux clients une Interface Home Machine modernisée, typée Web, compatible avec écran tactile et à touches latérales, disponible en 7 langues (4 langues pour les outils back office ou supervision). Le groupe a introduit dès mi-2012 des automates bancaires tactiles sur son parc français.

DÉPLOIEMENT DU « SANS CONTACT » ET DÉVELOPPEMENT DE NOUVEAUX SERVICES

En 2011, la gamme de cartes a continué à s'enrichir de services innovants :

- possibilité d'envoi des cartes directement au domicile des clients à l'état bloqué pour plus de sécurité. Le déblocage de la carte est automatique lors de la première opération avec saisie du code confidentiel ;
- déploiement commercial du sans contact en relation avec les villes numériques. Strasbourg a été dès septembre 2011 la première ville à connaître un déploiement massif de ce service.

LA TECHNOLOGIE AU CENTRE DE L'OFFRE ET DES SERVICES, C'EST ÇA LA FORCE DU GROUPE.

LA MONÉTIQUE

DAB - GAB
en nombre



PAIEMENTS CHEZ
LES COMMERÇANTS
AFFILIÉS (en millions)



CARTES
INTERBANCAIRES
(en millions)



PART DE MARCHÉ
MONÉTIQUE



PART DE MARCHÉ
COMMERÇANTS



En 2012 sont ou vont être lancés :

- les cartes débit/crédit, avec choix de l'option sur le lieu de vente ;
- le e-retrait, qui permet aux clients d'effectuer des opérations de retrait de dépannage sans carte dans le réseau de Gab Euro Automatic Cash du groupe ;
- le choix de visuels cartes par les clients à partir d'un catalogue thématique.

En matière d'acquisition monétique, le développement à l'international s'est poursuivi notamment par une première commercialisation réussie en Belgique ; l'offre d'acquisition aux Etats-Unis et au Canada a été grandement complétée pour les compagnies aériennes.

L'année 2011 a par ailleurs été celle du démarrage d'un projet à vocation internationale visant à l'acquisition des transactions pétrolières via un nouveau protocole qui va s'imposer rapidement dans les réseaux de distribution de carburant. Un pilote a démarré début 2012.

En 2011, le groupe a également commencé les premiers échanges de flux avec VISA International, le positionnant comme le premier groupe bancaire français à implémenter l'accès direct à Visa après avoir été le premier à le faire avec Mastercard.

Sur le terrain de la lutte contre la fraude, de nouveaux algorithmes et modalités de calcul lui ont permis une grande avancée, apportant ainsi à sa clientèle une encore plus grande sécurité des transactions.

ÉCHANGES INTERBANCAIRES : DES OFFRES CIBLÉES

Les échanges entreprises-banques connaissent une grande mutation avec l'abandon des liaisons X.25 remplacées par des échanges via Internet.

Les protocoles Ebics (Electronic banking Internet communication standard) et Swiftnet sont préconisés par la profession.

Dans ce cadre, le groupe propose un ensemble d'offres ciblées couvrant parfaitement les différents besoins des petites, moyennes et grandes entreprises.



LES FILIALES OPÉRANT EN BANQUE DE DÉTAIL

L'AFFECTURAGE

Filiale d'affacturage du groupe, FactoCIC est le 5^e factor de banque : 8,34 % de part de marché en volume d'achat de créances, 3 000 contrats actifs, un chiffre d'affaires de plus de 14,5 milliards et un encours géré qui s'établit à 2,4 milliards d'euros.

La production commerciale a enregistré 683 contrats pour un chiffre d'affaires potentiel de près de 3 milliards.

Le bénéfice net s'inscrit à 9,8 millions d'euros.

Début 2012, le rapprochement de FactoCIC et CM-CIC Laviolette Financement, les deux centres de métiers du groupe, a donné naissance à CM-CIC Factor.

Fort de 10 000 clients professionnels et entreprises, représentant un volume de créances achetées de près de 15 milliards d'euros, ce pôle d'expertise du poste clients complet et renforcé propose une offre de produits et services commercialisés dans toutes les Caisses et agences du groupe Crédit Mutuel-CIC.

Son ambition est de poursuivre son développement en Europe, notamment en Allemagne et en Espagne, et de maintenir la satisfaction des clients au cœur de ses préoccupations en privilégiant proximité, adaptabilité et qualité.

L'EXPERTISE D'UNE BANQUE QUI RÉPOND À TOUTES LES CLIENTÈLES, ÇA CHANGE TOUT.

LE CRÉDIT À LA CONSOMMATION

Le crédit à la consommation s'exerce à travers l'offre du réseau, complétée par celle des principales entités spécialisées : Targobank Allemagne, le groupe Cofidis présent en France et dans huit pays européens, Financo, filiale du Crédit Mutuel Arkéa et Sofemo, filiale du Crédit Mutuel Centre Est Europe et du CIC.

Les encours de crédits à la consommation ont dépassé 34 milliards (+ 1,9 %), soutenus par les filiales spécialisées, portant le groupe Crédit Mutuel au 3^e rang national.

L'IMMOBILIER

Le groupe Crédit Mutuel est présent à travers l'ensemble des métiers du secteur : distribution, promotion/marchands de biens/maîtrise d'ouvrage, aménagement foncier et gestion immobilière.

CM-CIC Agence Immobilière, CM-CIC Immobilier (Crédit Mutuel Centre Est Europe), La Française AM (Crédit Mutuel Nord Europe) et la Soderec sont ses principales filiales.

Le marché de l'immobilier a bénéficié en 2011 d'une conjoncture dynamique, marquée par des taux restés attractifs, l'effet d'annonce des modifications fiscales (loi Sceller, Ptz+) dans un environnement favorable à l'immobilier « valeur refuge », en dépit de la hausse des prix des logements.

En matière de distribution immobilière, le volume des ventes réalisées en 2011 par l'ensemble des filiales a atteint un volume de plus de 7 300 opérations (+ 28 %), essentiellement dans le neuf, pour un montant de 1,3 milliard (+ 35 %).



CM-CIC Participations immobilières, CM-CIC Aménagement Foncier, CM-CIC Agence Immobilière, CM-CIC Réalisations Immobilières et CM-CIC Immobilier (ex-Ataraxia) constituent le pôle immobilier du Groupe CEE.

CM-CIC Participations Immobilières SA accompagne les promoteurs immobiliers par des prises de participation aux tours de table de SCI, supports de programmes immobiliers d'habitation dans toute la France. CM-CIC Aménagement Foncier SA: également désignée sous le nom le nom de CM-CIC Sarest, cette société met à disposition des promoteurs et particuliers des terrains à bâtir pour la clientèle de professionnels et de particuliers.

CM-CIC Agence immobilière SAS : société d'intermédiation dans le secteur de la commercialisation de logements neufs,

CM-CIC Agence immobilière (ex-Afedim) développe son activité dans le cadre de la loi Hoguet et pour compte commun des réseaux du Crédit Mutuel, du CIC et de la banque privée. Cet outil groupe a pour cible les clientèles investisseurs et les accédants à la propriété. Les programmes immobiliers commercialisés sont préalablement agréés par un comité intégrant les filières engagements, gestion de patrimoine et commerciale.

CM-CIC Réalisations Immobilières SAS : cette société dont la désignation commerciale est CM-CIC Sofedim a assuré des prestations de services pour le groupe CM-CIC telles que l'arbitrage, la maîtrise d'œuvre de travaux de rénovation et diverses missions d'assistance.



CM-CIC Immobilier: anciennement Ataraxia, cette société était le holding de contrôle des entités spécialisées du Crédit Mutuel Loire-Atlantique et Centre Ouest dans le domaine immobilier. Dans le cadre du partenariat et de la convergence entre les différents Groupes du Crédit Mutuel, cette société est devenue filiale à 100 % de la Banque Fédérative du Crédit Mutuel (BFCM) et contrôlera progressivement l'ensemble des filières métiers qui ont-elles-mêmes vocation à se rapprocher.

La Française Real Estate Manager (La Française Rem) couvre l'ensemble des activités du Groupe La Française AM (Groupe Crédit Mutuel Nord Europe) relatives à l'investissement en immobilier.

Acteur de référence sur le segment des fonds immobiliers non notés (Scpi/Opci) avec près de 25 % de part de marché - (7 milliards d'euros d'encours de capitalisation, plus de 3 millions de m² gérés en France, plus de 1 200 immeubles et 3 500 locataires),

ce spécialiste de l'investissement et de la gestion pour compte de tiers est présent sur l'ensemble des marchés de l'immobilier : entreprises, commerces, habitation, Ehpad, hôtels mais également sur des segments de niche comme les marchés viticoles et agricoles.

A la clientèle de particuliers, La Française Rem propose toute une gamme de produits - Scpi de rendement, Scpi fiscales, Opci, Unité de compte immobilière - répondant ainsi à ses besoins variés.

La Française Rem accompagne également les clients institutionnels français et internationaux dans leur réflexion immobilière en s'adaptant à leurs contraintes spécifiques réglementaires, fiscales, financières et d'organisation.

Avec 1,1 milliard d'euros investis et engagés sur le marché immobilier en 2011, tous secteurs confondus, La Française Rem figure parmi les asset managers immobiliers les plus actifs sur le marché de l'investissement. Sur un an, la Française Rem enregistre une progression



MAÎTRISE D'OUVRAGE : LA SODEREC CONDUIT DE NOUVELLES OPÉRATIONS

Filiale nationale du Crédit Mutuel, La Soderec a pour métier la réalisation d'équipements publics, en qualité de mandataire ou conducteur d'opérations de l'État, des collectivités et de leurs établissements, des associations, mais aussi en tant que maître d'ouvrage privé pour le compte des personnes publiques.

Le chiffre d'affaires de l'exercice 2011 s'est établi à 5 millions d'euros.

La Soderec a été choisie pour de nouvelles opérations, telles qu'un centre de formation pour l'Aforp, un pôle enfance-parentalité pour le Croix-Rouge française, la délégation régionale Languedoc-Roussillon du Centre national de la fonction publique

territoriale, un centre aquatique à Saint-Genis-Pouilly, une crèche à Ostwald, une pépinière musicale à Clermont-Ferrand ou un Etablissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (Ehpad) à Epinal.

L'année 2011 a également vu s'achever plusieurs opérations importantes, comme le nouveau lycée de Chazelles-sur-Lyon, un Etablissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (Ehpad) à Quingey, le parc du Bergopré à Schirmeck, le nouveau service de stérilisation de l'hôpital de Pontarlier, un restaurant scolaire à Viroflay ou un foyer d'accueil pour adultes handicapés à Wittenheim.

historique de 20 % de ses encours immobiliers et a franchi une étape supplémentaire dans son développement en passant la barre des 7 milliards d'euros d'encours gérés.

Le développement se poursuit en 2012 avec la création de nouvelles solutions d'investissement en immobilier et la distribution de l'offre Opci et Scpi sur la base de rentabilité et de valeurs stables.

LE CRÉDIT-BAIL MOBILIER

CM-CIC Bail (Crédit Mutuel Centre Est Europe), Bail Actéa (Crédit Mutuel Nord Europe) et Arkéa Crédit Bail gèrent 221 000 dossiers et un encours global de 6,3 milliards, en progression de 5,4 %.

La production cumulée de l'exercice s'établit à 3,8 milliards, en progression de près de 20 %,

pour près de 112 000 dossiers, soit une part de marché globale de 15,1 % (+ 1,1 point).

LE CRÉDIT-BAIL IMMOBILIER

En plus des financements de prêts à moyen et long terme, la clientèle d'entreprise dispose d'outils spécialisés en crédit-bail immobilier : CM-CIC Lease, filiale commune du Crédit Mutuel Centre Est Europe et du CIC, Arkéa Crédit Bail (ex-Bail Entreprises, Crédit Mutuel Arkéa), Bail Immo Nord et Batiroc Normandie (Crédit Mutuel Nord Europe).

La production du groupe atteint près de 780 millions (+ 1,6 %), soit 11,4 % du marché (+ 1 point), et les encours gérés s'établissent à 3,8 milliards d'euros (+ 11,3 %).

L'ASSURANCE, 2^e MÉTIER DU GROUPE

CHIFFRES-CLÉS DE L'ASSURANCE

1^{er} bancassureur en lard
4^e en vie
12 millions de clients
30,2 millions de contrats

En millions d'euros
PNB : **1 347**
Résultat net
part du groupe : **556**
RBE : **853**

1^{er} bancassureur en assurance-dommages, l'assurance constitue le 2^e métier du groupe. Elle a dégagé 1,3 milliard de produit net bancaire (9,2 % du total) et 556 millions de résultat net part du groupe (26,8 % du total).

Les filiales d'assurance du groupe gèrent au total 30,2 millions de contrats (dont 25,7 millions en lard et 4,5 millions en vie) au bénéfice de près de 12 millions d'assurés. Elles ont généré un chiffre d'affaires total de 12,1 milliards, en repli de 12,3 %.

Ce repli global s'explique par le recul du chiffre d'affaires de l'assurance-vie de 20,5 % à 8,3 milliards. L'activité, affectée par la chute des marchés boursiers et menacée par une éventuelle évolution de sa fiscalité, a été délaissée par la clientèle au profit d'autres formules d'épargne.

L'assurance de risques a poursuivi sa progression avec un chiffre d'affaires en progression de 13,7 % à 3,8 milliards, les branches automobile et habitation présentant une évolution supérieure à celle du marché (respectivement + 6,9 % et + 8,2 %). Les assurances de personnes affichent une progression de plus de 16 %, notamment grâce à l'assurance emprunteur, soutenue par l'intégration depuis le 1^{er} janvier 2011 des prêts commercialisés par Cofidis.

L'activité s'exerce à travers le **Groupe des Assurances du Crédit Mutuel** (GACM),

UNE NOUVELLE ÉTAPE FRANCHIE À L'INTERNATIONAL

L'année 2011 a été particulièrement active hors des frontières. A la suite de la prise de participation du Crédit Mutuel dans la société Cofidis, les ACM ont repris la gestion des sinistres des assurances des prêts de ce spécialiste du crédit à la consommation, présent dans huit pays d'Europe.

En Espagne, RACC Seguros a intensifié son activité dans le réseau du Royal Automobile Club de Catalogne. Le nouveau réseau Targobank, fruit des accords entre Banco Popular et le Crédit Mutuel qui a vu le jour au dernier trimestre 2011, commercialise déjà

des contrats ACM. Pour mener à bien ce projet, la société de gestion Voy Mediacion et des succursales ACM Vie et ACM lard ont été créées. Elles se sont installées début 2012 dans l'immeuble acquis à Madrid.

En Belgique, les campagnes commerciales Partners ont porté leurs fruits et contribué à l'augmentation de 16,8 % du portefeuille total de la compagnie. Enfin, ICM Life a lancé une assurance emprunteurs destinée à la clientèle de la Banque de Luxembourg.



Suravenir et Suravenir Assurances et les **Assurances du Crédit Mutuel Nord (ACMN).**

Porteur du concept de la bancassurance initié par le Crédit Mutuel en 1970, le **Groupe des Assurances du Crédit Mutuel** est contrôlé à près de 53 % par la Banque Fédérative du Crédit Mutuel, à 20,5 % par le CIC et à 26,7 % par des Fédérations du Crédit Mutuel. L'offre d'assurance des ACM est commercialisée par 15 Fédérations du Crédit Mutuel et par les banques régionales du CIC, soit plus de 5 000 points de vente.

Au terme d'une année particulièrement difficile pour l'ensemble du marché français, le chiffre d'affaires consolidé du Groupe des Assurances du Crédit Mutuel s'est élevé à 8,2 milliards d'euros contre 9,3 milliards en 2010.

La collecte en assurance vie s'est limitée à 4,9 milliards (- 22,9 %) après un exercice 2010 marqué par une très forte progression ; la collecte nette est restée positive et les encours ont progressé de 2,2 % à 62,7 milliards d'euros. Les primes en assurances de personnes se sont accrues de 19,2 % portant le chiffre d'affaires à 2,1 milliards d'euros, celles des assurances de biens ont progressé de 6 % pour un chiffre d'affaires de 1,2 milliard d'euros.

Toutes branches confondues, le portefeuille total des ACM a atteint 24,4 millions de contrats (+ 11,1 %) pour 7,7 millions d'assurés. L'apport du portefeuille emprunteurs de Cofidis, comprenant plus de 1,6 million de contrats, s'est ajouté aux nouvelles souscriptions de l'exercice 2011.

Le résultat net consolidé ressort à 508 millions d'euros, en progression de 1,3 % malgré les provisions financières imputées à l'exercice (chiffres en normes CRC).

Ce résultat est également caractérisé par une sinistralité améliorée en raison d'une moindre fréquence d'événements naturels graves. Des plus-values ont par ailleurs été réalisées (vente de la filiale luxembourgeoise ICM Ré, cession de la participation des ACM dans la société Euro Protection Services à Euro Protection Surveillance).

Sur le plan commercial, les moyens promotionnels déployés pour les assurances auto et habitation ont dynamisé les ventes dans les réseaux et entraîné une augmentation notable des portefeuilles. L'appui technique des plates-formes a complété le dispositif visant à proposer des garanties adaptées à chaque client.

Dans le domaine de la prévoyance individuelle, le contrat Assurance Accidents de la Vie a confirmé son succès, tandis que la dépendance a continué à progresser régulièrement.

A la suite de la réforme des assurances emprunteurs, l'offre de garanties a été élargie afin de renforcer la compétitivité.

La gamme santé affiche une constante progression, grâce à l'amélioration régulière de ses garanties pour permettre aux assurés de mieux se soigner, et aux contrats proposés en complément pour la prise en charge des médecines douces ou de l'hospitalisation. La carte Avance Santé, que le groupe Crédit Mutuel est le seul à proposer, renforce la compétitivité de l'offre.

Malgré la désaffection de la clientèle pour l'assurance-vie en 2011, celle-ci reste le meilleur placement pour les épargnants. Les ACM ont intensifié leur communication sur ces produits, notamment auprès des réseaux

bancaires, pour en rappeler les multiples avantages. Les taux de rendement servis ont été bien positionnés par rapport à la concurrence.

La majeure partie des contrats de la gamme ACM est désormais disponible dans les espaces assurances des sites de banque à distance des réseaux, en totale complémentarité avec le travail des réseaux.

En 2012, les ACM vont accélérer leur développement en Espagne, notamment dans le réseau Targobank appelé à s'élargir. Des campagnes commerciales seront consacrées à l'assurance et de nouveaux contrats seront lancés.

L'ensemble des réseaux commercialisant les contrats de la compagnie fera porter ses efforts sur la promotion des assurances. Ainsi, en Ile-de-France, le Crédit Mutuel et le CIC ont-ils fait de 2012 l'année de l'assurance. De nouveaux outils d'information seront réalisés à l'intention des assurés, afin d'améliorer la prévention. Les applications internet seront encore développées pour toutes les structures du Groupe.

Les ACM ont plus généralement abordé l'exercice 2012 avec la sérénité d'une structure qui a les moyens financiers et les réserves

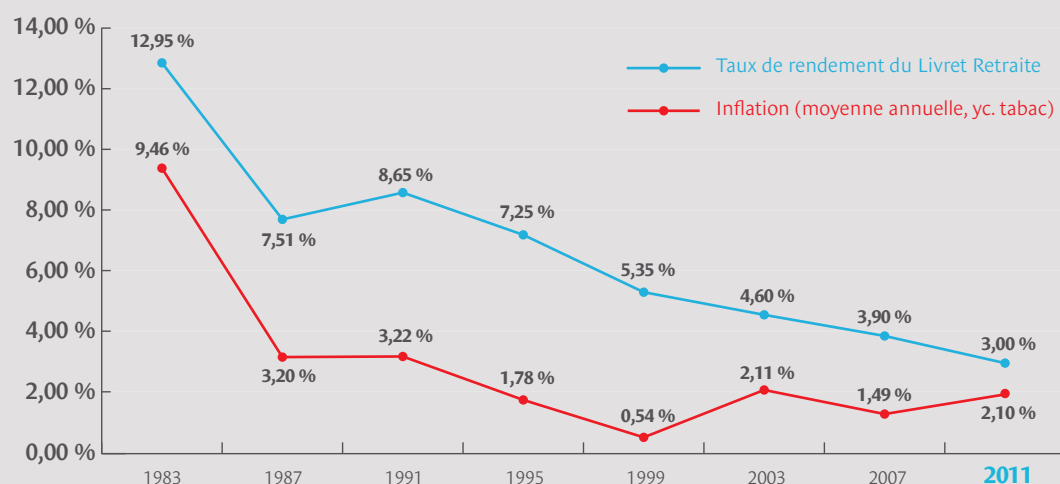
**LA PRÉVOYANCE POUR TOUS
ET SUR LE LONG TERME,
C'EST ÇA LA DIFFÉRENCE.**



LE LIVRET RETRAITE DU CRÉDIT MUTUEL : L'ASSURANCE-VIE A LA PORTÉE DE TOUS AVEC UN RENDEMENT TOUJOURS SUPÉRIEUR A L'INFLATION

Depuis sa création, le Livret Retraite, contrat d'assurance-vie sur lequel on peut commencer à placer tous les mois pour sa retraite avec un montant minimal de 15€ seulement, a toujours offert aux épargnants un rendement régulier et supérieur à la hausse du coût de la vie. Il symbolise l'approche du groupe en matière de distribution de produits financiers : offrir des produits simples, sûrs, accessibles aux plus modestes, dont le rendement réel est toujours positif.

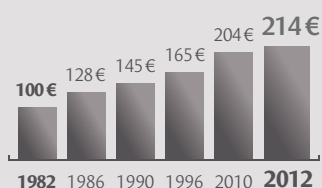
ÉVOLUTION DU TAUX D'INFLATION ET DU TAUX DE RENDEMENT DU LIVRET RETRAITE



LE LIVRET RETRAITE DU CRÉDIT MUTUEL : LA PERFORMANCE AU SERVICE DES ÉPARGNANTS

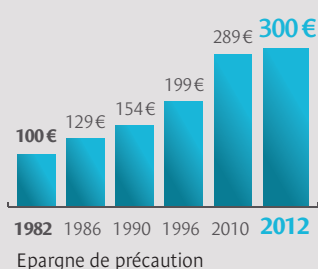
Inflation

100€ placés pendant 30 ans avec un rendement moyen annuel de 2,57 %



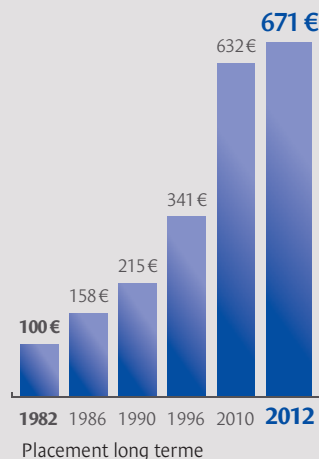
Livret bleu

100€ placés pendant 30 ans avec un rendement moyen annuel de 3,73 %



Livret Retraite du CM

100€ placés pendant 30 ans avec un rendement moyen annuel de 6,55 %



pour faire face aux changements qui pourraient intervenir. La compagnie a notamment mis en œuvre les préparatifs importants - mobilisation d'effectifs et d'outils spécifiques - rendus nécessaires par l'entrée en vigueur des nouvelles règles prudentielles Solvabilité 2 au 1^{er} janvier 2013.

Suravenir, filiale d'assurance-vie et de prévoyance du Crédit Mutuel Arkéa spécialisée dans la conception, la fabrication et la gestion de contrats d'assurance-vie et de prévoyance, a enregistré un résultat net record de 112 millions d'euros (+12 %).

Réalisé à 22 % en dehors du Groupe Crédit Mutuel Arkéa, le chiffre d'affaires se replie de 12 % à 2,3 milliards, en raison d'un report de collecte sur les produits d'épargne bancaire par les épargnants.

Le produit net assurance s'établit au niveau record de 241 millions d'euros (+ 18 %). Les commissions versées aux réseaux distributeurs se sont accrues de 1 % pour atteindre 184 millions d'euros.

Dans un contexte économique et financier très instable, la collecte nette s'élève à 300 millions d'euros contre 1 milliard en 2010. Malgré des marchés mal orientés, l'encours d'assurance-vie enregistre une hausse de 1 % à 25 milliards d'euros.

La dynamique de l'activité prévoyance individuelle et de l'assurance emprunteur s'est accélérée. Fort d'un portefeuille de 1,4 million de clients, le chiffre d'affaires de cette activité s'élève à 225 millions d'euros, en progression de 6 % pour 35,5 milliards d'euros de capitaux sous risque.

Les résultats affichés confortent Suravenir dans la pertinence de sa stratégie de multidistribution et de sa gestion financière prudente dans l'optique d'un rendement sûr et pérenne pour les adhérents.

Cette gestion prudente permet à Suravenir d'afficher un ratio de solvabilité de 122 % en normes actuelles et de poursuivre sereinement sa préparation à Solvabilité 2. Les dernières simulations réalisées sur la base de la future norme font par ailleurs ressortir un net renforcement de la solvabilité réglementaire de l'assureur.

La stratégie de multidistribution s'organise autour de quatre filières : celle des banques à réseaux qui regroupe les Fédérations du



Crédit Mutuel actionnaires - Bretagne, Sud-Ouest, Massif Central - ainsi que la Banque Privée Européenne ; la filière des marques blanches qui distribue des produits de Suravenir sous la marque d'autres enseignes (Fortuneo, Banque Accord, Fidelity, LinXea, Primonial); la filière dédiée aux conseillers en gestion de patrimoine indépendants et la filière Epargne retraite entreprise.

Les réseaux de distribution représentent une force de vente de plus de 10 000 conseillers des Fédérations Crédit Mutuel et autres réseaux partenaires.

Suravenir continue à axer son développement sur l'innovation pour le Crédit Mutuel et ses autres partenaires ainsi que sur la recherche de nouveaux partenariats sur des marchés prioritaires tels que les acteurs Internet, les conseillers en gestion de patrimoine indépendants, les courtiers de crédit et le marché de l'épargne retraite entreprise.

Suravenir Assurances, filiale à 100 % du Crédit Mutuel Arkéa, gère plus de 1,7 million de contrats couvrant une gamme complète de produits d'assurance-dommages et a enregistré 237 000 nouveaux contrats majeurs en 2011.



La compagnie a valorisé les comportements éco-responsables, notamment en auto, en poursuivant la commercialisation de la formule Auto/Kms. Le début d'année 2011 a été marqué par le lancement de la nouvelle offre Santé à destination des clients Crédit Mutuel. Ce produit innovant permet de choisir une couverture santé sur-mesure, en fonction des attentes et du budget de chaque client. Les réseaux de courtiers, dont Novélia en tant que courtier grossiste et les mutuelles ont participé pour 40 % au développement de l'activité sur les produits majeurs. Le chiffre d'affaires dépasse 266 millions d'euros pour un résultat net de 12,3 millions.

Le **Crédit Mutuel Nord Europe** gère plus de 2 millions de contrats d'assurance vie et dommages au travers de ses deux filiales **ACMN Vie** et **ACMN Iard**.

Dans un contexte économique et financier difficile et relativement défavorable à l'assurance vie, le niveau d'activité d'ACMN Vie est resté soutenu.

Le chiffre d'affaires d'ACMN Vie s'inscrit à 1,16 milliard d'euros. Les contrats distribués par le Crédit Mutuel Nord Europe représentent désormais plus de 49 % de la collecte.

En 2011, ACMN Vie a fait évoluer plusieurs de ses produits : la gamme ACMN Horizon Patrimoine s'est enrichie de nouveaux supports financiers et NEA Patrimoine propose désormais une option de gestion sous mandat. Un partenariat a été mis en place avec Cholet-Dupont Partenaires, qui s'est concrétisé par le lancement du produit multisupport à forte teneur immobilière, Afiliium Pierre Vie. Les contrats ont été distingués à de nombreuses reprises par la presse financière, tant pour leur côté complet et innovant que pour leur performance régulière.

L'encours géré représente 10,1 milliards d'euros, répartis sur plus de 945 000 contrats. Les performances commerciales en prévoyance se sont par ailleurs révélées très satisfaisantes : plus de 9 000 nouveaux contrats en complémentaire santé, plus de 22 500 contrats en prévoyance familiale (Famili Sécurité et Assurance des Accidents de la Vie).

L'année a été historiquement bonne pour ACMN Iard avec un chiffre d'affaires qui s'élève à 125,1 millions d'euros, en hausse de 6,7 % par rapport à 2010, et un résultat en hausse à 8,1 millions d'euros, notamment en raison d'une sinistralité inférieure aux prévisions.



AUTRES MÉTIERS EXPERTISE &



INNOVATION



LA BANQUE DES GRANDES ENTREPRISES ET LA BANQUE D'INVESTISSEMENT

Certains métiers du groupe – banque des grandes entreprises et banque d'investissement, gestion d'actifs et banque privée, services technologiques – s'exercent en partie à travers des entités communes telles que notamment, CM-CIC Asset Management, CM-CIC Epargne Salariale, CM-CIC Securities, CM-CIC Capital Finance et CM-CIC Marchés.

La banque des grandes entreprises regroupe les activités bancaires et connexes fournies à des entreprises réalisant plus de 50 millions d'euros de chiffre d'affaires.

• **La banque d'investissement** recouvre la banque de marché, la banque d'affaires, le capital-risque, le capital-développement, l'intermédiation boursière et la prise de participations.

Dans le contexte particulier de 2011, les performances de ces activités ont été contrastées : si l'activité de banque des grandes entreprises s'est bien tenue, les activités de marché et le capital-développement ont été affectées par le déclin des marchés et les répercussions de la crise grecque.

Les activités de banque des grandes entreprises, de banque de marché et d'investissement

sont réalisées par la **Banque Fédérative du Crédit Mutuel (BFCM)** holding du Groupe Crédit Mutuel Centre Est Europe, et par le **Crédit Mutuel Arkéa**.

L'année a connu des évolutions très marquées. Elle s'est notamment caractérisée par une liquidité tendue à la suite du comportement très restrictif des principaux acteurs du marché interbancaire et de l'arrêt de l'accès aux ressources en dollars américains.

Dans ce contexte devenu beaucoup plus difficile, en particulier au deuxième semestre, le groupe a poursuivi sa politique d'accompagnement de sa clientèle de grands comptes.

Le premier semestre a été marqué, pour l'activité crédit, essentiellement par des opérations de refinancement.



Le groupe a profité de l'évolution favorable de la trésorerie des entreprises et des investisseurs institutionnels qui a entraîné une nouvelle progression de leurs placements.

Les moyens de paiement sont restés au cœur de sa stratégie avec, notamment, le renforcement de l'activité monétique auprès des grands remettants, une amélioration constante de la qualité des services et l'accompagnement des clients par rapport aux évolutions réglementaires et techniques (Sepa, arrêt Etebac...).

• **Les activités de marché**, pour compte de la clientèle ou pour compte propre, sont effectuées par CM-CIC Marchés, salle des marchés commune à la BFCM et au CIC et principal intervenant du groupe dans ce domaine, et par le Crédit Mutuel Arkéa.

L'exercice 2011 a revêtu deux visages sur le marché de la dette : les sept premiers mois de l'année ont été très actifs en émissions et plus généralement en ressources à moyen et long terme, levées notamment grâce à l'intérêt des assureurs vie pour les investissements

à long terme ; à partir du mois d'août, le contexte de marché s'est fortement assombri à la suite de la perte du triple A des Etats-Unis chez Standard & Poor's et la résurgence de la crise des dettes souveraines dans la zone euro. Le groupe a été faiblement affecté, à la rentrée 2011, par la réduction brutale des ressources à court terme en dollars américains en raison de sa moindre dépendance à cette ressource.

L'année a été marquée par la poursuite des efforts visant à limiter l'endettement de marché du groupe et à préserver sa liquidité, à travers la poursuite de l'amélioration du ratio crédits/dépôts et une politique d'émissions obligataires régulières à destination de la clientèle.

La participation des principaux investisseurs internationaux aux émissions de la BFCM et de Crédit Mutuel-CIC Home Loan SFH – anciennement CM-CIC Covered Bonds qui a pris le statut de SFH courant 2011 afin de proposer à sa base d'investisseurs ce nouveau standard de qualité et de liquidité - ont confirmé leur confiance dans le groupe Crédit Mutuel.

CHIFFRES-CLÉS

En millions d'euros

PNB : **955**

RBE : **652**

Résultat net part
du groupe : **330**



LES SERVICES AUX ENTREPRISES COTÉES, AUX SOCIÉTÉS DE GESTION ET AUX INVESTISSEURS

L'entreprise d'investissement **CM-CIC Securities** couvre à travers trois métiers les besoins des entreprises, des sociétés de gestion et des investisseurs institutionnels.

L'activité corporate accompagne plus de 150 sociétés et leur délivre un ensemble complet de services tels que l'ingénierie d'opérations financières, la communication financière et les relations investisseurs, le secrétariat financier ainsi qu'une salle de marché dédiée aux émetteurs garantissant un service personnalisé dans la confidentialité.

Compensateur et dépositaire-teneur de comptes, CM-CIC Securities est au service de 115 sociétés de gestion, administre 27 000 comptes de particuliers et 272 Opcvm représentant fin 2011 plus de 9,4 milliards d'euros d'actifs.

En tant que broker global, CM-CIC Securities est membre d'ESN LLP - European security network – Limited liability partnership –

partenariat multilocal d'intermédiaires financiers dans 10 pays en Europe.

CM-CIC Securities est également présent à Londres au travers de sa succursale spécialisée dans les services d'exécution et à New-York via sa filiale ESN North America. Cela lui permet de négocier sur les marchés d'actions européens, américains et sur de nombreux marchés émergents.

Dans une démarche constante d'amélioration du service global délivré à ses clients, une nouvelle organisation a été créée avec deux entités transversales :

- La direction de la Recherche Globale qui rassemble l'ensemble de la recherche macroéconomie/stratégie ainsi que les offres de spécialités, l'analyse financière actions, l'analyse crédit (fixed income) et les développements stratégiques de CM-CIC Securities ;
- La direction des Relations Institutionnelles et du Développement qui permet d'identifier, de piloter et de promouvoir des offres innovantes sur l'ensemble des métiers de CM-CIC Securities.



LE CAPITAL-DÉVELOPPEMENT

La réorganisation des activités de haut de bilan du groupe Crédit Mutuel-CIC a été finalisée au cours de 2011, à la faveur de plusieurs opérations juridiques.

Le nouvel ensemble, dénommé **CM-CIC Capital Finance** - avec ses filiales CM-CIC Investissement, CM-CIC Capital Innovation, CM-CIC Conseil, CM-CIC Capital Privé et CM-CIC LBO Partners - a son siège à Paris, compte près de 110 collaborateurs et est présent sur l'ensemble du territoire à partir de cinq implantations (Lyon, Nantes, Bordeaux, Lille et Strasbourg).

CM-CIC Capital Finance constitue un pôle national majeur de capital-investissement et de conseil en ingénierie financière, avec une lisibilité accrue, doté de moyens adaptés à ses ambitions.

Avec près de 2,7 milliards d'euros de capitaux sous gestion et près de 650 sociétés en portefeuille, il est le premier opérateur français à capitaux bancaires sur les métiers du capital-investissement.

Déclinant une offre complète (capital-risque, capital-développement, capital transmission et conseil en ingénierie financière), CM-CIC Capital Finance intervient pour des montants unitaires compris entre 1 et 100 millions d'euros, afin de mieux accompagner ses clients dans leur développement en France et à l'international.

CM-CIC Capital Finance a enregistré un résultat IFRS de 58 millions d'euros en 2011, année de forte activité en gestion pour compte propre avec 380 millions d'euros investis dans plus de 170 opérations, dont près des deux tiers en capital-développement et une part significative de réinvestissements en accompagnement des lignes du portefeuille et avec des montants unitaires plus importants.

La rotation du portefeuille a également été élevée avec 319 millions d'euros en valeur de cessions, dont 122 millions en plus-values réalisées (y compris reprises de provisions sur cessions), démontrant ainsi la qualité des lignes investies et la résilience du modèle économique de CM-CIC Capital Finance.

En gestion pour compte de tiers, CM-CIC Capital Privé a finalisé une nouvelle levée de fonds (un Fip et un Fcpi) à hauteur de 38 millions d'euros et a investi 48 millions. L'encours géré s'élevait en fin d'année à 398 millions d'euros, après remboursement partiel aux souscripteurs de 33 millions d'euros des fonds 2003, 2004 et 2005.

CM-CIC LBO Partners a réalisé pour sa part 2 investissements significatifs pour 40 millions d'euros et cédé une participation confirmant ainsi l'évolution très favorable du portefeuille de CIC LBO Fund.

L'activité de conseil en fusions-acquisitions s'est également favorablement comportée avec 7 mandats finalisés au cours de l'exercice.

Le Crédit Mutuel intervient également avec d'autres structures dédiées : **Federal Finance, Arkéa Capital Investissement, Océan Participations, CM-CIC Participations Immobilières, FCPR CM Arkéa et UFG Siparex.**

La conjoncture sur les marchés a pesé sur l'activité, entraînant un recul des investissements de 24 % à 84 millions. Fin 2011, l'encours net du portefeuille investi dépassait 350 millions, en hausse de 17,7 %.



LA GESTION D'ACTIFS ET LA BANQUE PRIVÉE

CHIFFRES-CLÉS

En millions d'euros

PNB : **619**

RBE : **181**

Résultat net part
du groupe : **124**

LA GESTION D'ACTIFS

• **La gestion d'actifs** financiers regroupe la gestion collective, l'épargne salariale, la conservation et l'activité dépositaire dès lors qu'elles s'adressent à une clientèle distincte du réseau.

Elle s'exerce à travers **CM-CIC Asset Management**, centre de métier de gestion collective qui met à la disposition des réseaux Crédit Mutuel et CIC une gamme de produits financiers large et innovante, **CM-CIC Gestion** pour la gestion sous mandat et la gestion conseillée, et par des filiales dédiées : **Federal Finance**, filiale du Crédit Mutuel Arkéa, et **La Française AM**, groupe de gestion d'actifs multi-spécialiste au service d'institutionnels, de prescripteurs et de particuliers, filiale du Crédit Mutuel Nord Europe.

CM-CIC Epargne Salariale et **Federal Finance Banque**, filiales spécialisées en épargne salariale, proposent des dispositifs variés à l'ensemble des entreprises et particulièrement aux plus petites d'entre elles (moins de 10 salariés).

Fin 2011, les actifs gérés sont en léger repli à 109,5 milliards d'euros :

- 62,1 milliards d'encours en Opcvm gérés par les filiales spécialisées,
- 41,5 milliards réalisés en gestion sous mandat et conseillée pour le compte de clients privés (7,4 milliards) et par délégation aux filiales Assurances du groupe (34,1 milliards),
- 5,9 milliards d'épargne salariale.

Ce montant s'établit à 116,6 milliards avec l'activité SCPI (7 milliards pour le groupe).

Les filiales sont régulièrement récompensées pour la régularité de leurs performances et la qualité de leurs contrats.

LA BANQUE PRIVÉE

• **En banque privée**, le groupe propose au travers de son réseau et de ses filiales spécialisées en France, au Luxembourg et en Suisse, une offre étendue de conseil et de gestion patrimoniale aux clients aisés et fortunés détenant des avoirs financiers supérieurs à 1 million d'euros.



TROPHÉES ET LAURIERS EN 2011, LE GROUPE CRÉDIT MUTUEL EN TÊTE DE LA QUASI-TOTALITÉ DES PALMARÈS

Les sociétés de gestion d'actifs financiers du groupe ont particulièrement performé en 2011.

Parmi les principales distinctions :

• TROPHÉES - LE REVENU

(performances arrêtées au 31 mars 2011).

- **Trophée d'Or** pour la meilleure gamme obligations en euros sur 3 ans des banques à réseaux - CM-CIC AM.
- **Trophée d'Or** pour la meilleure gamme actions en euros sur 3 ans des banques à réseaux - CM-CIC AM.
- **Trophée d'Argent** pour la performance globale des fonds sur 3 ans des banques à réseaux - CM-CIC AM.
- **Trophée d'Argent** dans la gamme actions internationales sur trois ans et dans la catégorie obligations en euros sur trois ans - Federal Finance.
- **Trophée de Bronze** pour Union Steep Curve : meilleur fonds obligations en euros sur 10 ans (toutes catégories) - CM-CIC AM.

• CORBEILLES – MIEUX VIVRE VOTRE ARGENT

(performances au 30 juin 2011)

- **Corbeille long terme** : 2^e place pour la performance des fonds CIC sur 5 ans (banques à réseaux) - CM-CIC AM.

- **Corbeille long terme** pour Federal Finance.

- **Corbeille d'Or** : 3^e place pour la performance des fonds CIC sur 1 an (banques à réseaux) - CM-CIC AM

• MORNINGSTAR FUND AWARDS (France)

(performances sur 1 an au 31 décembre 2010)

- **Meilleur groupe gamme large obligations** pour la seconde année consécutive - CM-CIC AM.
- **Meilleur fonds** de la catégorie obligations euro diversifiées - Union Obli Moyen Terme - CM-CIC AM.

• LABEL ISR 2011

« Novethic » pour les fonds :

- CM-CIC Actions ISR
- CM-CIC Obli ISR
- CM-CIC Moné ISR

• LIPPER FUND AWARD

Prix du meilleur fonds sur 10 ans pour Schelcher Prince Convertibles et du meilleur fonds sur trois ans pour Schelcher Prince Convertibles Global Europe - Federal Finance.

CIC Banque Private Banking porte les métiers de la banque privée du groupe Crédit Mutuel-CIC dans le monde, notamment en Europe (Luxembourg, Suisse, Belgique) et en Asie (Singapour, Hong Kong).

En France, l'activité est déployée à travers la filière métier **CIC Banque Privée** qui offre des prestations haut de gamme pour les chefs d'entreprise, **CIC Banque Transatlantique**, dont les services sur mesure dédiés notamment à la clientèle des Français à l'étranger intègrent aussi une offre de banque privée, et **Dubly-Douilhet SA** ; la **BPE** (Banque Privée Européenne), filiale du Crédit Mutuel Arkéa ; **Nord Europe Private Bank SA** pour le Crédit Mutuel Nord Europe.

PLUS DE 35 MILLIARDS D'ACTIFS SOUS GESTION AU SEIN DE LA FRANÇAISE AM

Groupe de gestion d'actifs multi spécialiste, La Française AM (ex-Groupe UFG-LFP), place l'intérêt et la satisfaction de ses clients au cœur de ses préoccupations.

Avec plus de 35 milliards d'euros d'actifs sous gestion fin 2011, stables par rapport à 2010 malgré la chute des marchés, La Française AM possède un actionnariat original mixant un actionnaire bancaire de référence, le CMNE, aux côtés d'institutionnels et des dirigeants et salariés du groupe.

Par une approche de long terme et la combinaison de savoir-faire reconnus en gestion de valeurs mobilières comme en immobilier, La Française AM offre des solutions d'investissement innovantes répondant aux attentes de

ses clients : institutionnels, réseaux bancaires, prescripteurs et particuliers, en France comme à l'international.

Grâce à son association avec la Banque Sarasin, pionnière du développement durable, La Française AM va plus loin dans son engagement. Elle apporte également son soutien à plusieurs projets dans le cadre d'actions de mécénat et de parrainage, affirmant sa volonté d'être un acteur responsable dans divers domaines.

La Française AM entend désormais consolider sa nouvelle marque unique visant à mieux refléter son positionnement et ses ambitions, et poursuivre son développement.

PLUS DE 200 MILLIARDS DE CONSERVATION DE TITRES

CM-CIC Titres est le centre d'expertise du Groupe CM-CIC pour les métiers de tenue de compte-conservation, de centralisation des Opcvm et des services financiers aux émetteurs. Il traite ces prestations pour l'ensemble des Caisses Fédérales du Crédit Mutuel, des banques du CIC et d'autres filiales du groupe – notamment **CM-CIC AM, CM-CIC Gestion, CM-CIC Securities**, la Banque Privée, les grandes entreprises, les institutionnels et les ACM.

Boréal, filiale de la BFCM, propose les mêmes prestations à des établissements externes, (banques à réseau ou privées, entreprises d'investissements, sociétés de gestion), qu'elles soient françaises ou étrangères.

Appuyée par une technologie de pointe maîtrisée par des équipes internes au Groupe et par une expertise métier reconnue, l'offre est fortement orientée vers le client final (site Internet transactionnel, temps réel, alertes mails et sms...), modulable et adaptable

pour répondre efficacement aux besoins des clients.

Sous l'effet de la crise économique et financière, les indices des principaux marchés financiers mondiaux ont évolué négativement. Cette conjoncture s'est compliquée de problèmes de gestion de trésorerie en raison de taux bas et des contraintes de ratios prudentiels.

Ceci s'est traduit au niveau de l'activité par un flux vendeur sur la Bourse, les parts B, les fonds monétaires avec une décollecte sur l'ensemble des marchés. Les volumes d'investissements programmés (Opcvm, Parts B) ont fortement baissé ainsi que les réinvestissements des dividendes versés aux clients.

Dans ce contexte, les volumes d'activité de CM-CIC Titres ont baissé sur les stocks et les opérations sur les Opcvm, mais ont bien résisté sur les opérations de Bourse Euronext et étrangères.



Les encours conservés s'élèvent à 217 milliards d'euros, en recul de 9,5 %, le nombre de comptes titres baisse de 0,5 % à 2 307 000 et le nombre d'Opcvm géré est en légère augmentation à 1 065.

L'exercice a été marqué par une bonne tenue des opérations de Bourse sur les marchés Euronext et étrangers, en progression de 1,3 % à respectivement 2 000 000 et 134 000 transactions.

En 2012, les efforts se poursuivent en priorité sur la mise en œuvre de la plateforme européenne, qui devrait aboutir en 2013 et accueillir la conservation des filiales étrangères, avec notamment Targobank Allemagne et Espagne, sur la montée en charge d'un 3^e site de production à Nantes et les chantiers de migration de filiales du Groupe vers son centre de métiers.

Filiale du Crédit Mutuel Arkéa, présent en France et en Belgique, **ProCapital Securities**

Services est un prestataire de services titres à destination des établissements financiers – sociétés de gestion, banques privées, réseaux bancaires, compagnies d'assurance, courtiers et banques en ligne – qui recherchent une offre modulable, de la tenue de compte et l'exécution des ordres de leurs clients jusqu'à la réalisation de sites Internet transactionnels.

ProCapital Securities Services garantit à ses clients institutionnels la meilleure qualité de service grâce à une plateforme intégrée disposant des technologies les plus avancées.

L'offre du Crédit Mutuel Arkéa s'est élargie avec **Arkéa Banking Services** (anciennement ProCapital Banking Services), filiale de prestations bancaires en marque blanche, destinée à une clientèle de sociétés de gestion, de compagnies d'assurances, de prestataires de services de paiement, d'acteurs de la distribution...



LES SERVICES TECHNOLOGIQUES

Un ensemble d'outils technologiques – informatiques, liés aux moyens de paiement, à la téléphonie ou encore à la télésurveillance et à la dématérialisation de documents – apporte un service global au groupe Crédit Mutuel et à ses clients.

L'INFORMATIQUE

L'optimisation des outils s'est organisée autour de deux plates-formes informatiques : celle d'Euro-Information et celle du Crédit Mutuel Arkéa.



Euro-Information, holding des filiales technologiques du Groupe Crédit Mutuel Centre Est Europe-CIC, assure une activité financière et technique qui répond aux besoins d'équipements informatiques des différentes composantes du Groupe : Fédérations du Crédit Mutuel, Banques du CIC, assurances, centres de métiers et autres filiales.

Euro-Information exerce dans ce cadre une activité de centrale d'achats et de financements, mais aussi la gestion des relations avec les fournisseurs, la logistique liée aux locations et aux ventes de matériels et de logiciels, la gestion des autorisations

de paiement et de la télécollecte, ainsi que la gestion des canaux de banque à distance. Cette société s'appuie sur des structures techniques dédiées, assurant notamment l'exploitation, les développements, la maintenance des ressources informatiques du Groupe, mais aussi les activités liées à la téléphonie, la sécurité, la dématérialisation des documents, ainsi que le traitement et la personnalisation des cartes et des chèques. A ce titre, Euro-Information Production est la plate-forme informatique commune à 15 Fédérations du Crédit Mutuel et à l'ensemble des Banques du CIC.

Raccordé aux réseaux boursiers, monétiques, de règlement Target2, d'échanges tels que Stet (Système technique des échanges et des traitements) pour les opérations Sepa, Abe/Eba (European bank area) et bien sûr internationaux, ce système d'information s'appuie sur la puissance de production de



quatre sites informatiques (Lille, Lyon, Paris, Strasbourg) reliés entre eux et hautement sécurisés, d'un centre dédié au secours et d'un réseau haut débit. Il s'appuie également sur les équipes d'ingénieurs d'Euro-Information Développements, société entièrement dédiée aux développements et à la maintenance des programmes informatiques du Crédit Mutuel Centre Est Europe-CIC, des Fédérations partenaires et des filiales. Depuis juin 2010, les équipes d'Euro-Information assurent également la production informatique de TargoBank et la maintenance des applications.

Les sociétés Euro-Information Services et Sicorfé Maintenance réalisent les installations et la maintenance des postes de travail, des réseaux informatiques, des terminaux de paiement électronique, du libre-service bancaire, de la téléphonie et de la vidéosurveillance.

La plate-forme Arkéa est commune aux trois Fédérations du Crédit Mutuel Arkéa (Crédit Mutuel de Bretagne, Crédit Mutuel du Sud-Ouest et Crédit Mutuel Massif Central).

LA TÉLÉPHONIE MOBILE

L'engagement du Groupe dans la téléphonie mobile concrétise une autre déclinaison de la bancassurance et des services, ainsi qu'une nouvelle approche des moyens de paiement. NRJ Mobile est détenu à 95 % par Euro-Information et 5 % par NRJ Group. NRJ Mobile utilise les services des deux opérateurs de réseau Orange et SFR. Les lignes sont ouvertes en fonction de l'offre souscrite chez l'un ou l'autre des opérateurs permettant à nos clients et sociétaires de bénéficier des meilleures conditions.

NRJ Mobile commercialise principalement ses offres :

- dans les réseaux du Crédit Mutuel et du CIC sous les marques Crédit Mutuel Mobile, CIC Mobile et sous la marque NRJ Mobile pour les offres destinées à un public plus jeune,
- à travers d'autres canaux : la grande distribution (Carrefour), des réseaux spécialisés (Tel & Com, Internity...) ou de proximité (bureaux de tabac, presse), en vente directe sur le web nrjmobile.fr, au travers de webs marchands comme Rueducommerce.com ou Phoneandphone.com, ainsi qu'au travers du numéro de télévente 1080.



En 2011, NRJ Mobile a continué son développement en équipant près de 500 000 nouveaux clients d'offres post payées (abonnement ou forfait bloqué) pour compter plus d'un million de clients actifs à la fin de l'année.

De nombreuses offres ont été commercialisées par NRJ Mobile sur 2011, afin de permettre d'offrir à chaque sociétaire et client un forfait et un téléphone adaptés à ses besoins. Un des grands succès de cette année aura été la commercialisation de l'offre « Tout Illimit » qui a permis de conquérir un peu plus de 100 000 clients.

Dans un contexte de marché de la téléphonie très agitée, NRJ Mobile s'inscrit toujours dans la stratégie de proposer à ses clients des offres complètes et avec des mobiles subventionnés et des services associés, ainsi qu'un service clients de qualité. Chaque sociétaire et client peut être ainsi accompagné et trouver dans sa Caisse de Crédit Mutuel ou son agence CIC une offre qui correspond précisément à ses besoins avec des services supplémentaires inclus gratuitement : assurance du mobile, dépannage, interconnexion entre l'Internet bancaire CyberMUT/Filbanque et le mobile pour offrir de nouveaux services à valeur ajoutée.

NRJ Mobile poursuit également son développement avec la mise en œuvre d'un « Full MVNO » qui consiste à se doter d'une architecture complète d'un opérateur télécom (hors antennes déployées sur le territoire), afin de préserver son indépendance et d'optimiser sa compétitivité. Un premier contrat a été signé avec SFR et les offres associées seront commercialisées dès l'automne 2012.

En outre, NRJ Mobile avec le Crédit Mutuel et le CIC reste un acteur majeur du développement du paiement et des services sans contact et a participé activement au lancement de Cityzi à Strasbourg.

LES MOYENS DE PAIEMENT

Les services liés aux moyens de paiement s'exercent à travers différentes filiales spécialisées, principalement :

Euro P3C, filiale dédiée à la personnalisation des chèques, cartes et autres composants électroniques qui travaille pour l'ensemble du Crédit Mutuel et du CIC, ainsi que pour

des partenaires et clients extérieurs. Ses deux sites de production lui permettent d'offrir un back-up permanent.

Euro TVS (Traitement des Valeurs et Services), 2^e acteur national pour le traitement industriel des chèques, accompagne le Crédit Mutuel Centre Est Europe-CIC et les Fédérations partenaires, les grands distributeurs, les institutionnels et plus largement tout grand remettant de documents, pour dématérialiser leurs échanges documentaires et financiers. Euro TVS s'inscrit également dans le projet d'une offre de gestion des factures pour les clients.

Euro TVS s'appuie sur 7 centres de traitement à Paris, Lyon, Nantes, Toulouse, Lille, Laval, Marseille pour offrir à ses clients un réel service de proximité.

Euro Télé Services – ETS – est un centre de traitement des appels entrants qui fonctionne 24h/24 et 7j/7, apportant au Groupe Centre Est Europe-CIC, aux Fédérations partenaires et à leurs clients (notamment les porteurs de cartes, commerçants et utilisateurs de NRJ Mobile) le meilleur niveau de service.

LA TÉLÉSURVEILLANCE RÉSIDENTIELLE, LE TÉLÉMARKETING ET LA GESTION DE DOCUMENTS



Avec Euro-Protection Surveillance (EPS), le Crédit Mutuel est leader en France sur le marché de la télésurveillance résidentielle avec une part de marché de 30 % et plus de 237 000 abonnés (+ 16 %). Avec Protection Vol, le CM-CIC a rendu plus accessible la télésurveillance à ses clients, grâce à des offres d'abonnement « matériel + service » innovantes et compétitives.

EIDS (Euro Information Direct Services) société de télémarketing du Groupe CM-CIC conçoit et réalise pour le Crédit Mutuel Centre Est Europe-CIC et les Fédérations partenaires, des opérations de télémarketing visant la conquête de nouveaux clients et la fidélisation de clients existant au moyen de plates-formes téléphoniques sortantes.

Euro GDS (Gestion de Documents et Services) est spécialisé dans la production de documents numériques indexés, permettant d'alimenter



le système de Gestion Electronique de Documents du Groupe et de ses partenaires. Euro GDS a développé un savoir-faire dans le domaine de la dématérialisation industrielle de documents en incluant à ce processus les prestations d'archivage physique des documents. Euro GDS assure dorénavant la majeure partie de l'archivage du Groupe CM-CIC.

En 2011, Euro GDS a produit plus de 18 millions de documents numériques (+ 26 %) représentant 92,3 millions de pages et 72,2 millions de feuilles numérisées.

Keynectis, leader européen des technologies et services de confiance est un éditeur logiciel français, spécialisé dans le domaine de la sécurité des identités et des échanges numériques. Bénéficiant de plus de 12 ans d'expérience, Keynectis propose une offre globale assurant la gestion des identités numériques et la sécurisation des documents et des transactions électroniques, au profit des gouvernements, industriels, institutions financières et in fine au bénéfice des usagers à travers le monde. Avec plus de 25 millions d'identités numériques protégées et 200 millions de transactions électroniques sécurisées par mois, Keynectis est parmi les leaders mondiaux de la sécurité des échanges numériques. Opérateur de service de certification électronique: mise en place

d'espaces de confiance et émission des certificats électroniques dans des conditions extrêmes de fiabilité et de sécurité pour permettre, entre autres, d'identifier une personne physique ou morale, un serveur web ou un composant logiciel.

LES AUTRES ACTIVITÉS

• La communication

Le Groupe Crédit Mutuel Centre Est Europe détient 98,8 % de la Société française d'édition de journaux et d'imprimés commerciaux « l'Alsace » (Sfejic), holding du groupe l'Alsace.

La Banque Fédérative du Crédit Mutuel (BFCM) détient 100 % du capital du groupe Républicain Lorrain, acquis en 2007 et contrôle directement et indirectement près de 92 % de l'Est Républicain depuis 2011. Elle détient 100 % d'Ebra qui contrôle Le Bien Public, Le Journal de Saône-et-Loire, Le Progrès et Le Dauphiné Libéré.



ÉLÉMENTS FINANCIERS RIGUEUR &



RÉSULTAT

SOMMAIRE

LE RAPPORT DE GESTION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA CNCM	94
Contexte économique et financier	94
Activité et résultats du groupe	97
Analyse par secteur d'activité	99
Résultats par activité	100
Fonds propres et exposition aux risques	102
Évolution récente et perspectives	114
LES ÉTATS FINANCIERS	115
Bilan	115
Compte de résultat	116
Tableau de variation des capitaux propres	118
Tableau des flux de trésorerie nette	120
Annexes	122
RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES CONSOLIDÉS	178

RAPPORT DE GESTION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA CONFÉDÉRATION NATIONALE DU CRÉDIT MUTUEL SUR LES COMPTES CONSOLIDÉS DE L'EXERCICE 2011

CONTEXTE ÉCONOMIQUE ET FINANCIER

UNE CROISSANCE MONDIALE ENCORE SOUTENUE... MAIS EN DÉCÉLÉRATION

2011 a connu des événements aux répercussions planétaires, du printemps arabe au tsunami japonais du 11 mars, des contestations sociales et politiques en Chine ou en Russie à la crise de gouvernance de la zone euro. La mondialisation crée une instabilité permanente. Toutefois, la croissance mondiale, qui aura certes marqué une certaine décélération au cours des mois, a été encore soutenue. Le PIB mondial a progressé en moyenne de 3,6 % après 4,9 % en 2010, un taux supérieur à la moyenne de longue période (3,3 % de 1973 à 2007). Aux Etats-Unis, l'année 2011 aura laissé apparaître à la fois des atouts,

mais aussi des fragilités persistantes. Le taux d'expansion a augmenté de 1,7 %, après 3 % en 2010. Pour le Japon, l'année 2011 restera très particulière. Le terrible séisme du 11 mars a contribué à désorganiser pour un temps l'économie nippone, mais également nombre de ses partenaires du fait de l'imbrication des processus de production mondiaux. L'année 2011 a changé l'Europe. La crise de la dette souveraine, qui s'est progressivement diffusée au sein de la zone euro, a révélé une prise de conscience tardive des faiblesses de la construction récente de l'Union européenne. Si les échanges mondiaux ont perdu aussi de leur dynamisme, ils sont loin de s'être effondrés, contrairement à ce qui était advenu après la faillite de Lehman Brothers. Les pays émergents, à des degrés divers, ont fait preuve de résistance. La croissance en Asie émergente, soutenue par le dynamisme de l'économie chinoise (9,2 % en 2011), a été la plus dynamique du monde (7,5 %). L'Amérique latine, avec un PIB

qui s'est accru de 4,4 %, a connu des signes de modération. De par sa situation géographique, l'Europe de l'Est, dont l'expansion devrait atteindre 3,7 %, a été la plus exposée aux tourmentes de la zone euro.

UNE ZONE EURO QUI SUSCITE INQUIÉTUDES ET CRITIQUES

Tout au long de l'année 2011, la crise des dettes souveraines s'est amplifiée pour se propager de la périphérie au cœur de la zone euro. A l'inverse des autorités américaines qui veulent soutenir la croissance, quitte à prolonger un certain nombre de déséquilibres, les autorités européennes ont fait d'une restauration des équilibres, notamment budgétaires, un préalable à la croissance. Aussi, l'économie réelle a été progressivement rattrapée par la crise financière. Malgré une progression de 1,5 % du PIB, la zone euro semble être entrée en récession fin 2011.

L'amélioration sur le front de l'emploi s'est brutalement interrompue durant la seconde partie de l'année. Le taux de chômage, à plus de 10 % en zone euro, a transformé le chômage conjoncturel en un chômage structurel. Plusieurs sommets européens, qualifiés à chaque fois de décisifs, ont ponctué l'année, sans vraiment réussir à ramener la sérénité sur les marchés. Pourtant de réelles avancées sont intervenues, tant sur le plan de la gestion de la crise à court terme que concernant la mise en place de stratégies de consolidation budgétaire adaptées, pour renforcer les finances publiques de manière durable. Par ailleurs, la Grèce est incapable de revenir sur les marchés. L'Italie a occupé le devant de la scène du fait d'un manque de clarté concernant sa gouvernance politique. L'Espagne a connu également une année difficile. Parmi les pays de la zone euro, l'Allemagne a fait office de valeur refuge pour les investisseurs financiers tout au long de la crise de 2011, mais les signes de ralentissement se sont multipliés au cours des derniers mois en dépit d'une croissance qui devrait avoisiner 3 % en moyenne en 2011.

PAR RAPPORT AUX GRANDS PAYS DE LA ZONE EURO, LA FRANCE SE TROUVE DANS UNE POSITION INTERMÉDIAIRE

La croissance française, suivant un profil très heurté, aura progressé de 1,7 % en 2011, un taux légèrement au-dessus de celui de la zone euro (1,5 %). L'activité a été freinée du fait de la révision à la baisse des anticipations des entreprises comme des ménages. Aussi, la France n'a pu réduire son taux de chômage (9,7 % contre 9,3 % en 2010). La consommation (+ 0,3 %) n'aura pas, comme

par le passé, tiré la croissance. C'est le cumul des dépenses d'investissement productif (+ 4,2 %) et des variations de stocks qui explique les trois quarts de la croissance de 2011. Les ménages ont maintenu une épargne de précaution qui représente environ 17 % de leur revenu disponible brut en dépit d'un gain de pouvoir d'achat limité à 1,3%. Globalement, les entreprises françaises peinent à se positionner sur le haut de gamme. En 2011, le déficit commercial a atteint 70 milliards d'euros, une contre-performance après 51 milliards en 2010. Dans ce contexte, les banques ont répondu à la demande des entreprises et des ménages. Afin de poursuivre les efforts de maîtrise des finances publiques, de nouvelles mesures ont été annoncées en août, puis début novembre pour un montant total proche de 1 % du PIB, surtout concentrées sur les hausses de recettes. Elles s'ajoutent à l'effort de réduction des dépenses d'intervention de l'Etat. Au total, la réduction du déficit structurel des administrations publiques aurait été de l'ordre de 1,4 point de PIB en 2011.

DES BANQUES CENTRALES TRÈS ACTIVES

L'envolée des cours des matières premières a causé une poussée de l'inflation un peu partout dans le monde jusqu'au printemps 2011, avant que les tensions finissent par se calmer au cours de la seconde partie de l'année. Aussi, les banques centrales des pays émergents ont durci leur politique monétaire au premier semestre pour atténuer cette hausse de prix. Dans les pays développés, les banques centrales ont joué un rôle déterminant face au ralentissement mondial et aux problèmes de liquidité rencontrés par les banques durant le second semestre. Si la Réserve fédérale

a choisi de soutenir l'économie américaine, quitte à utiliser des mesures non conventionnelles, la Banque centrale européenne est restée concentrée sur la lutte contre l'inflation. Elle n'a pas apporté le même soutien à l'activité que les banques centrales anglaise, américaine et japonaise avec leur taux d'intérêt directeur proche de zéro. Au premier semestre, la BCE a même relevé par deux fois le taux refi, le portant à 1,5 % en juillet, avant d'annuler les deux hausses pour retrouver un taux de 1 %, réduisant le coût de la liquidité pour les banques. Elle a également été contrainte de prendre des mesures du fait de la défiance accrue envers les Etats européens et les banques européennes afin d'atténuer la crise de liquidité qui menaçait la zone euro, en apportant massivement du refinancement au système bancaire.

DES MARCHÉS FINANCIERS PARFOIS DÉSORIENTÉS

La crise souveraine européenne a conduit les investisseurs à se tourner vers les titres américains et britanniques dont les rendements ont atteint des niveaux particulièrement bas, au-dessous de 2 % en fin d'année, en dépit de finances publiques inquiétantes. Le maintien d'un écart très important entre les taux sur les titres publics des différents membres de l'Union économique et monétaire (UEM) est un retour à la situation qui prévalait avant l'entrée dans l'UEM. Les titres souverains sont devenus des placements à risque et la dette des Etats un objet de spéculation sur les marchés. L'Europe, en proposant une modification des Traités européens et en avançant la date d'activation du Mécanisme de stabilité européen (MES) à la mi-2012, a permis une repentification par le bas de nombreuses courbes

souveraines à la fin de l'année. Ainsi le taux français est revenu à 3,15 %, à plus de 130 points de base de l'Allemagne à 1,83 %. Le taux espagnol se situait à 5,12 % et le taux italien à 6,9 %. La prime de risque espagnole est repassée sous les 350 points de base alors que l'italienne s'est maintenue à un niveau proche des 500 points de base. Dans les pays périphériques, les taux de rendement se sont stabilisés à des niveaux élevés, notamment pour la Grèce avec des taux à dix ans supérieurs à 33 %.

L'EURO RÉSISTE À LA CRISE DE LA DETTE SOUVERAINE ... EN DÉPIT DE MAUVAISES NOUVELLES

Malgré un contexte propice à une forte pression sur l'euro, la monnaie unique européenne a perdu un peu de sa fermeté contre le dollar en fin d'année, mais le taux de change euro/dollar atteignait encore 1,30 le 31 décembre, un chiffre supérieur à sa parité de pouvoir d'achat estimée entre 1,15 et 1,20. Avec des marchés n'hésitant plus à anticiper la sortie d'un pays de la zone euro, le dollar, mais aussi le franc suisse, ont joué le rôle de valeur refuge. Le yen s'est apprécié tout au long de l'année, conduisant la Banque du Japon à intervenir massivement pour préserver la compétitivité des produits nippons. L'appréciation des monnaies émergentes a été enrayée par une remontée de leurs taux. De leur côté, les autorités chinoises, même si elles ont continué à laisser

s'apprécier graduellement leur devise, maintiennent le yuan à un niveau faible, ce qui est une arme commerciale redoutable.

DES INVESTISSEURS QUI S'ÉLOIGNENT DE LA ZONE EURO

La déception et l'aversion pour le risque ont attisé la nervosité des investisseurs. L'indice boursier mondial a perdu 7,9 % en 2011 par rapport au premier janvier. La crise des dettes souveraines européennes, mais également les événements politiques dans les pays du Proche-Orient et émergents ont miné le second semestre 2011. Si les marchés boursiers mondiaux restent naturellement très corrélés, les places européennes ont été beaucoup plus affectées que la Bourse américaine. L'indice Euro Stoxx 50 est revenu à un bas niveau à la fin de l'année 2011, reculant de plus de 14 % en dollar, alors que le Dow Jones a gagné 5,5 %. De leur côté, les places des pays émergents ont déçu avec une tendance baissière quasi continue depuis le printemps. Au-delà des particularismes nationaux, ce sont les perspectives d'un ralentissement économique dans les pays développés qui peuvent expliquer cette faiblesse des performances boursières de ces pays au cours des derniers mois.

LE POUVOIR DES AGENCES DE NOTATION

Dégradation de la dette américaine, vague de dégradations en zone euro, les agences de notation ont acquis au cours de l'année 2011 une notoriété sans précédent, mais parallèlement elles ont alimenté la critique. Face à ces déclassements et à la pression des marchés, les gouvernements et les autorités européennes ont encouragé la mise en place des plans de rigueur au cours de la seconde partie de l'année. La crise financière a mis en exergue leurs différences, mais l'Europe a réussi à retrouver un certain calme, notamment à la suite mise en place de nouveaux gouvernements en Italie, en Espagne et en Grèce. L'année 2011 a changé l'Europe, et particulièrement la zone euro, qui est obligée de se réunifier vingt ans après Maastricht.

ACTIVITÉ ET RÉSULTATS DU GROUPE

Le groupe Crédit Mutuel n'étant pas coté, il n'a aucune obligation d'établir des comptes consolidés selon le référentiel des normes comptables internationales IFRS. Cependant, dans un souci d'une plus grande transparence et d'une meilleure comparabilité avec les établissements de la place, le Conseil d'administration de la Confédération nationale du Crédit Mutuel, organe central du groupe au sens de l'article L.511-31 du Code monétaire et financier, a décidé d'établir des comptes consolidés au niveau national en référentiel IFRS, tel qu'adopté par la Commission européenne.

Les comptes consolidés au 31 décembre 2011 ont été arrêtés par le Conseil d'Administration lors de sa séance du 7 mars 2012, et soumis également le présent rapport à l'approbation de l'Assemblée Générale.

Les principales variations de périmètre de l'exercice concernent essentiellement des entrées : la Banque Casino (co-entreprise), les Dernières Nouvelles d'Alsace et l'Est Républicain, Cholet Dupont et LFP Nexity services immobiliers (influence notable).

UN DÉVELOPPEMENT CONTINU DES CRÉDITS, ESSENTIELLEMENT HABITAT, ACCOMPAGNÉ D'UNE HAUSSE DES DÉPÔTS, DANS UNE CONJONCTURE DE TAUX DÉFAVORABLE...

La marge d'intérêt diminue de 5,1% pour atteindre 7 768 M€ consécutivement à une augmentation plus rapide des charges que des produits. En effet, la tendance est inverse à celle de 2010 : les produits d'intérêt s'élèvent à 22 139 M€, en hausse de 368 M€, tandis que les charges atteignent 14 371 M€, soit une augmentation de 783 M€. Les encours de dépôts et de crédits sont en progression.

L'encours des crédits à la clientèle⁽¹⁾ atteint 338,4 Mds€, en hausse de 4,7 % :
– les crédits à l'habitat atteignent un encours de 179,3 Mds€, en progression de 4,4 %, grâce à une production qui reste à un niveau élevé, à 30,8 Mds€ (malgré sa baisse de 8,2 % par rapport à 2010). L'activité a bénéficié de taux

qui restent attractifs, de l'effet d'annonce des modifications fiscales (loi Scellier, PTZ+) et d'un marché immobilier dynamique (la « pierre » perçue comme « valeur refuge ») ;

– l'encours de crédits à la consommation et revolving est orienté à la hausse (+1,9 %), à 34,1 Mds€, soutenu par les filiales spécialisées du groupe. La production totale atteint 13,6 Mds€ (+3,5 % sur un an). L'encours du réseau reste, quant à lui, relativement stable, dans le contexte d'un marché des crédits à la consommation en France atone, face à un environnement économique troublé ;

– le dynamisme de l'investissement productif a favorisé le développement des prêts d'équipement, dont les encours ont évolué de 11,5 % à 59,5 Mds€, comme en 2010. Les encours de crédit-bail (10,1 Mds€) ont eux connu une croissance plus modérée (+5,9 %), tout comme les crédits de trésorerie (+2,5 % à 28,8 Mds€). Au total, la production de crédits d'équipement et de trésorerie a progressé de 13,2 %, pour atteindre 26,4 Mds€.

Le groupe Crédit Mutuel est membre depuis son origine du Comité d'Orientation et de Suivi de l'Emploi du Fonds de Cohésion Sociale, et de ce fait, met en place des microcrédits bénéficiant de la garantie de ce Fonds.

Il s'agit notamment de microcrédits personnels et de microcrédits professionnels.

Au niveau consolidé du groupe la production 2011 a été la suivante :

- microcrédits personnels : 902 prêts pour un montant de 1,7 M€ - encours au 31/12/11 : 1 959 prêts pour 2,5 M€ ;
- microcrédits professionnels :
 - microcrédits professionnels, complémentaires des prêts Nacre : 1 925 prêts pour un montant de 73,9 M€ (Source FAFI),
 - autres microcrédits (France Initiative – Adie – France Active) : 5 138 prêts pour un montant de 202,3 M€,
 - soit au total : 7 063 prêts pour un montant de 276,2 M€.

En cumul, le groupe a produit sur 2011, 7 965 prêts pour un montant de 277,9 M€, soit une progression en nombre de 36 % malgré une réduction du dispositif Nacre pour l'ensemble des intervenants sur 2011.

Les **dépôts clientèle**, hors SFEF, (251 171 M€) ont augmenté de 10,0 %. Les principales variations des encours reflètent la méfiance des déposants envers les marchés financiers, et la recherche d'épargne liquide :

- les comptes à terme (58 074 M€) bénéficient de la plus forte progression (+ 25,4 %) ;

(1) L'analyse de l'activité crédits intègre des données de source bases de gestion.

– les livrets suivent également cette tendance :

- les livrets ordinaires (28 242 M€) progressent de 21,2 % ;
- les livrets bleu et A (29 815 M€) progressent de 10,5 %, soit + 2,8 Mds€, grâce au taux de rémunération qui a augmenté de 0,25 point en février et en août de cette année ;
- les comptes ordinaires créditeurs (69 804 M€, soit + 5,6 %).

L'emprunt auprès de la SFEF (6 441 M€) poursuit sa décroissance (- 2,5 Mds€).

DES COMMISSIONS EN LÉGÈRE DÉCROISSANCE...

Les commissions nettes (3 368 M€) diminuent légèrement (- 6,2 %), notamment les commissions liées aux prestations de services financiers, et celles liées aux opérations sur titres. Les autres natures de commissions s'avèrent plutôt stables.

ENGENDRENT UNE BAISSSE DU PNB (13 953 M€, SOIT - 5,2 %).

UNE RÉDUCTION SIGNIFICATIVE DU COÛT DU RISQUE SUR LES ACTIVITÉS CLIENTÈLE, ...

La hausse affichée de 5,1 % du coût du risque (1 663 M€) est imputable à la crise grecque (488 M€). Retraité de cet élément, le coût du risque diminue de près de 27 % pour atteindre 1 175 M€. L'amélioration est perceptible tant sur le risque avéré, que non avéré.

Le taux de crédits douteux s'établit à 4,0 %, en baisse notable par rapport au 31 décembre 2010 (4,2 %). Le taux de couverture global est de 65,7 % contre 64,6 % à fin 2010 (hors Targobank et Cofidis: 57,4 % contre 58,4 % fin 2010).

ET UNE MAÎTRISE DES FRAIS GÉNÉRAUX...

Les frais généraux (9 047 M€) progressent de 1,1 % (+ 97 M€), principalement en raison de la hausse des charges de personnel. Retraité des variations de périmètre, l'évolution globale n'est que de 0,3 %.

L'effectif moyen (en équivalent temps plein) du groupe Crédit Mutuel s'établit à près de 78 000 salariés en 2011, en hausse de 2,9 % par rapport à 2010 compte tenu de l'entrée de nouvelles entités dans le périmètre de consolidation.

LIMITENT LA DIMINUTION DU RÉSULTAT NET (PART DU GROUPE) (2 113 M€, SOIT -27,5 %).

MALGRÉ CETTE BAISSSE, LES CAPITAUX PROPRES AU BILAN DU GROUPE CONTINUENT LEUR PROGRESSION (34 305 M€, SOIT + 2,7 %).

Les capitaux propres, part du groupe, s'accroissent de 3,1 % pour atteindre 33 292 M€.

Cette progression provient essentiellement :

- d'une augmentation de capital de 110 M€ (9 128 M€), de l'incorporation d'une grande part du résultat annuel 2010 en réserves,
- du résultat de l'exercice 2011,
- d'une augmentation de 888 M€ des moins values latentes du groupe.

Il convient de rappeler que l'impact sur les fonds propres prudentiels est différent compte tenu de l'application des filtres imposés par la Commission bancaire et des méthodes de consolidation divergentes pour certaines entités (assurances surtout).

L'agence de notation Standard and Poor's a confirmé les notes Senior du groupe Crédit Mutuel, « A+/A-1 », avec une perspective stable. La Banque Fédérative du Crédit Mutuel (holding du groupe CM10-CIC) est notée Aa3/P-1 (sous surveillance négative) par Moody's et A+/F1+ (perspective stable) par Fitch.

ANALYSE PAR SECTEUR D'ACTIVITÉ

Les secteurs d'activité retenus correspondent à l'organisation du groupe Crédit Mutuel et sont au nombre de cinq.

La banque de détail regroupe le réseau des Fédérations régionales du Crédit Mutuel et celui des banques régionales du CIC. Ce secteur inclut également une partie des activités spécialisées dont les produits et services sont commercialisés dans le réseau comme le crédit-bail, l'affacturage, les métiers de l'immobilier (investissement, aménagement, gestion, distribution, promotion) et la gestion collective des produits distribués dans le réseau.

L'assurance, compte tenu de son importance dans l'activité du groupe, premier bancassureur historique puisqu'il a démarré cette activité en 1970, fait l'objet d'un secteur d'activité propre qui regroupe l'assurance-vie et l'assurance-dommages.

La banque des grandes entreprises et la banque d'investissement comprend les activités de financement des grandes entreprises et des institutionnels, les financements à valeur ajoutée, le capital-développement, l'international ainsi que les activités de marché au sens large, qu'elles soient exercées pour compte propre ou pour celui de la clientèle, y compris l'intermédiation boursière.

La gestion d'actifs et la banque privée regroupe les filiales de banque privée dont c'est la vocation principale, tant en France qu'à l'étranger, ainsi que les activités de gestion d'actifs et d'épargne salariale.

Le secteur autres rassemble les activités non affectables à un autre secteur ainsi que les filiales à vocation purement logistique dont, en principe, les charges sont refacturées aux autres entités, et notamment les holdings intermédiaires, l'immobilier d'exploitation, la presse et les sociétés informatiques du groupe.

RÉSULTATS PAR ACTIVITÉ

Le poids des données par pôle d'activité est calculé avant élimination des opérations inter-secteurs.

Par souci de comparabilité, l'information sectorielle 2010 a été retraitée pour tenir compte des changements de secteur de certaines entités.

BANQUE DE DÉTAIL

(EN MILLIONS D'EUROS)	2011	2010	VARIATION 2011/2010
Produit net bancaire	11 662	11 738	- 0,6 %
Résultat brut d'exploitation	4 244	4 434	- 4,3 %
Résultat avant impôt	3 208	2 999	7,0 %
Résultat net part du groupe	2 076	1 907	8,9 %

Le PNB de la **Banque de détail** (11 662 M€) baisse de 76 M€. Les acquisitions 2011 et l'effet temps plein sur celles de 2010 limitent la baisse du PNB, liée à la diminution de la marge financière. Cette dernière résulte principalement de l'augmentation du coût des ressources, sous le double effet de la progression de l'épargne intermédiée et des taux. Dans le même temps, les revenus des crédits n'ont pas été suffisants pour combler cette hausse ; en effet, l'augmentation des encours, liée à une activité commerciale dynamique, a été compensée partiellement par la baisse du rendement des crédits, à l'image de l'ensemble des autres établissements bancaires.

Le groupe représente dorénavant 28,8 millions de clients. L'activité commerciale des réseaux Crédit Mutuel et CIC leur a permis de développer leur base de clients qui s'est appréciée de 1,4 % en 2011.

Les frais généraux progressent quant à eux, de 114 M€, principalement sous l'effet des charges de personnel, essentiellement en raison des variations de périmètre 2010 et 2011.

Des investissements dans le réseau d'agences se poursuivent, le groupe comptabilisant 5 898 points de vente, dont 5 390 en France et 508 hors de l'hexagone.

Le coefficient d'exploitation ressort ainsi à 63,6 % contre 62,2 % un an plus tôt.

En conséquence, le RBE diminue de 190 M€.

Le coût du risque diminue de près de 27 % pour atteindre 1 064 M€. La baisse concerne le risque avéré, le risque non avéré s'accroissant légèrement.

Au final, le résultat net part du groupe augmente de 169 M€, à 2 076 M€. La banque de détail représente près de 80 % du PNB (contre 76,4 % en 2010), et 98 % du résultat net.

ASSURANCE

(EN MILLIONS D'EUROS)	2011	2010	VARIATION 2011/2010
Produit net bancaire	1 347	1 569	- 14,1 %
Résultat brut d'exploitation	853	1 048	- 18,6 %
Résultat avant impôt	827	1 041	- 20,6 %
Résultat net part du groupe	556	859	- 35,3 %

Contrairement aux années précédentes, le PNB (1 347 M€) est en recul (-14,1 %) du fait de la baisse du chiffre d'affaires (CA) et de la mauvaise tenue des marchés financiers.

La diminution du CA, résulte exclusivement de l'assurance-vie, à l'image de la situation du marché français. En revanche, l'assurance non vie est en progression.

Les compagnies d'assurance du groupe gèrent un total de 30,2 millions de contrats, en hausse annuelle de 10,1%, pour un nombre d'assurés de près de 12 millions.

Les frais généraux sont en diminution de 5,2 %, mais les frais de personnel restent stables.

Le coût du risque atteint 67 M€, entièrement imputable à la crise grecque.

Au total, le résultat avant impôt baisse de 214 M€ pour atteindre 827 M€. En revanche, malgré la baisse du résultat, l'impôt sur les sociétés est en hausse, du fait de l'impact en 2010 des dispositions de la Loi de finances relatives à l'Exit tax sur la réserve de capitalisation.

Le résultat net atteint 556 M€, en baisse de 303 M€.

BANQUE GRANDES ENTREPRISES - BANQUE D'INVESTISSEMENT

(EN MILLIONS D'EUROS)	2011	2010	VARIATION 2011/2010
Produit net bancaire	955	1 304	- 26,8 %
Résultat brut d'exploitation	652	995	- 34,5 %
Résultat avant impôt	505	983	- 48,6 %
Résultat net part du groupe	330	761	- 56,6 %

Le PNB atteint 955 M€, en baisse de près de 27 %, pénalisé par les activités de marché et le capital développement, du fait d'une moindre valorisation des portefeuilles.

Les frais généraux diminuent de 1,9 % et s'établissent à 303 M€.

Le coût du risque s'accroît significativement (-147 M€ contre -12 M€), du fait principalement de la dépréciation sur les dettes souveraines (104 M€).

Le résultat net part du Groupe atteint 330 M€ (-431 M€).

La part de la banque grandes entreprises/ banque d'investissement tant en PNB (6,5 % contre 8,5 % en 2010) qu'en résultat net, est en baisse.

GESTION D'ACTIFS ET BANQUE PRIVEE

(EN MILLIONS D'EUROS)	2011	2010	VARIATION 2011/2010
Produit net bancaire	619	615	0,7 %
Résultat brut d'exploitation	181	154	17,5 %
Résultat avant impôt	166	141	17,7 %
Résultat net part du groupe	124	108	14,8 %

Le PNB est stable et s'établit à 619 M€ : les deux composantes du secteur évoluent de manière contrastée : la gestion d'actifs est en recul de 22 M€, du fait de la cessation d'activité d'une entité alors que la banque privée progresse. Hors assurance-vie, l'épargne hors bilan représente fin 2011 un encours géré

et conservé de 235,4 Md€ (-6,1 %). L'évolution des marchés financiers en 2011 a pesé sur la valorisation des encours de gestion collective et de conservation titres.

Les frais généraux diminuent de 5 %, quasi-exclusivement au sein de la gestion d'actifs.

Le coût du risque atteint 43 M€, imputable au provisionnement des titres grecs. Les gains sur autres actifs progressent de 27 M€.

En conséquence, après effet d'impôt, le résultat net part du groupe atteint 124 M€ contre 108 M€, un an plus tôt.

AUTRES

(EN MILLIONS D'EUROS)	2011	2010	VARIATION 2011/2010
Produit net bancaire	41	128	ns
Résultat brut d'exploitation	- 1 024	- 857	- 19,5 %
Résultat avant impôt	- 1 396	- 993	- 40,6 %
Résultat net part du groupe	- 973	- 719	- 35,3 %

Le PNB du secteur autres atteint 41 M€ en diminution de 87 M€. Les frais généraux s'établissent à 1 065 M€, en progression de 80 M€, notamment en raison de la consolidation de l'Est

Républicain et d'Euro Protection Surveillance.

Le coût du risque atteint 342 M€, contre 104 M€, un an plus tôt ; l'évolution

est imputable au provisionnement des titres grecs.

Le résultat net part du groupe ressort à - 973 M€ contre - 719 M€ fin 2010.

FONDS PROPRES ET EXPOSITION AUX RISQUES

Les données présentées dans les tableaux des pages suivantes sont exprimées en millions d'euros. Les chiffres qui figurent dans ce chapitre sont audités sauf ceux expressément indiqués par un *.

FONDS PROPRES

En application des dispositions du règlement n°2000-03 du CRBF, les réseaux d'établissements dotés d'un organe central doivent respecter les ratios de gestion sur base individuelle (pour chacun des Groupes de Crédit Mutuel), mais aussi consolidée au niveau national (risques de marché et risques de crédit, grands risques, participations).

L'entité consolidante et le périmètre de la surveillance prudentielle du groupe Crédit Mutuel sont identiques à ceux retenus pour les comptes consolidés du groupe. Seule change la méthode de consolidation, notamment des entreprises d'assurance, consolidées comptablement par intégration globale

et prudemment par mise en équivalence.

Le ratio de solvabilité définit le besoin en fonds propres nécessaire pour couvrir les risques de crédit, de marché et opérationnels. Les fonds propres globaux correspondent à la somme des fonds propres de base (noyau dur comprenant les titres super subordonnés à durée indéterminée), des fonds propres complémentaires (comprenant les TSR et TSDI) et des déductions réglementaires (certaines participations dans les établissements financiers non consolidés ou mis en équivalence, titres d'assurance).

Les fonds propres intègrent des retraitements pour prendre en compte l'effet

des filtres prudentiels, qui ont pour vocation de réduire la volatilité des fonds propres induite par les normes internationales, via notamment l'introduction de la juste valeur.

Le groupe se conforme également aux obligations déclaratives résultant de la surveillance des conglomérats financiers. Cela se traduit, entre autres, par la surveillance complémentaire de la couverture par les fonds propres consolidés du cumul des exigences de fonds propres bancaires et de marge de solvabilité des compagnies d'assurance.

Le groupe Crédit Mutuel respecte l'ensemble des ratios réglementaires auxquels il est soumis.

RATIO DE SOLVABILITÉ*	31.12.2011	31.12.2010
Fonds propres de base (Core Tier One)	27 680	26 875
Fonds propres prudentiels globaux	27 680	27 614
Risques pondérés	210 320	205 353
Ratio Core Tier One	11,2 %	11,2 %

*à iso-méthode

POLITIQUE DE GESTION DES RISQUES

La Confédération nationale du Crédit Mutuel, organe central du groupe, procède dans le cadre de sa mission de contrôle à la mesure et au suivi des risques consolidés. A l'échelle régionale, chaque Groupe de Crédit Mutuel est responsable de la gestion de ses propres risques.

RISQUE DE CREDIT

La politique de gestion des risques de crédit du groupe Crédit Mutuel poursuit plusieurs objectifs :

- mesurer les exigences de fonds propres ;
- aider au pilotage par la maîtrise des engagements dans le respect des limites et des risques ;
- réduire le coût du risque dans la durée ;

– répondre efficacement à la réglementation Bâle II ainsi qu'à la réglementation sur le contrôle interne et assurer un retour sur investissement de la mise en conformité réglementaire.

Dans le cadre de la politique générale des risques du groupe adoptée par le Conseil d'administration de la Confédération, les Groupes régionaux sont responsables de la définition d'une

politique générale des risques visant à les maîtriser sur leur périmètre d'intervention. Celle-ci est déclinée dans les procédures qui précisent notamment les règles d'octroi, les principales orientations retenues pour l'activité de crédit (notamment en matière de segment de clientèle), la définition et le suivi des limites. Les limites de financement sont fixées de telle sorte qu'elles soient adaptées à la politique de risques et aux fondamentaux financiers de l'entité concernée et cohérentes avec le dispositif national.

Les procédures nationales et régionales s'appuient sur le système de notation interne, établi dans le respect des exigences réglementaires de Bâle II. Ce système est commun à l'ensemble des entités du groupe et permet de noter les contreparties éligibles aux

approches notations internes. Il se fonde sur des modèles statistiques différents selon les segments de clientèle pour la banque de masse et sur des grilles de cotation élaborées par des experts pour les contreparties bancaires, les grandes entreprises et les marchés spécialisés. Toutes les contreparties éligibles aux approches internes sont positionnées sur une échelle unique de cotations reflétant la progressivité du risque.

Les systèmes de déclassement et de provisionnement sont intégrés dans les systèmes d'information. Ils fonctionnent sur un rythme mensuel et déclassent les créances saines vers les créances douteuses en intégrant la notion de contagion au niveau d'un tiers. La provision est calculée en fonction des encours et des garanties et est ajustée

par les gestionnaires en fonction de l'évaluation de la perte finale.

Les outils nationaux de restitution et de pilotage ont été enrichis. Ils sont la source des cartographies sur les risques de crédit qui ventilent les engagements sur les axes principaux du système de notation interne. Ces états et les tableaux de bord plus détaillés qui les complètent, réalisés à l'échelle nationale et déclinés par entité régionale, permettent de suivre la qualité des engagements et le respect des limites nationales sur les risques de crédit. Les dirigeants des Groupes régionaux (Directeurs généraux, Directeurs des risques et Directeurs des engagements), et les organes exécutif et délibérant de la Confédération Nationale du Crédit Mutuel en sont destinataires.

EXPOSITION AU RISQUE DE CRÉDIT SUR LES PRÊTS ET CRÉANCES

EXPOSITION	31.12.2011	31.12.2010
Prêts et créances		
Etablissements de crédit	45 986	46 097
Clientèle	347 392	332 191
Exposition brute	393 378	378 288
Dépréciations	-9 314	-9 394
Etablissements de crédit	-310	-350
Clientèle	-9 004	-9 044
Exposition nette	384 064	368 894

L'exposition nette des prêts et créances s'accroît de 4,1 %. Cette variation s'explique essentiellement par la hausse des encours clientèle.

EXPOSITION AU RISQUE DE CRÉDIT SUR LES ENGAGEMENTS DONNÉS

EXPOSITION	31.12.2011	31.12.2010
Engagements de financement donnés		
Etablissements de crédit	1 884	2 116
Clientèle	63 760	62 849
Engagements de garantie donnés		
Etablissements de crédit	2 589	5 534
Clientèle	16 705	12 914
Provision pour risques sur engagements donnés	165	184

EXPOSITION AU RISQUE DE CRÉDIT SUR LES TITRES DE CRÉANCE

EXPOSITION	31.12.2011	31.12.2010
Titres de créances⁽¹⁾		
Effets publics	19 000	18 100
Obligations	110 132	113 165
Instruments dérivés	4 146	3 127
Pensions & prêts de titres	8 969	11 131
Exposition brute	142 247	145 523
Dépréciation des titres	-991	-166
Exposition nette	141 256	145 357

⁽¹⁾ Hors titres classés en "Prêts et créances".

L'exposition nette au risque de crédit sur les titres de créances diminue de 2,8 %.

STRUCTURE DES ENCOURS INTERBANCAIRES
ET RÉPARTITION GÉOGRAPHIQUE DES PRÊTS INTERBANCAIRES

STRUCTURE DES ENCOURS INTERBANCAIRES PAR NOTE	31.12.2011 en %	31.12.2010 en %
AAA et AA+	0,5 %	10,3 %
AA et AA-	28,8 %	33,3 %
A+ et A	53,3 %	42,5 %
A- et BBB+	5,4 %	4,4 %
BBB et en dessous	12,0 %	9,5 %

La structure des expositions interbancaires du groupe Crédit Mutuel, par note interne, reste de bonne qualité à fin 2011, avec 82,6 % des encours notés entre B+ et A+ (soit un équivalent externe compris entre A et AAA). Les quelques évolutions constatées en 2011 sont liées à des révisions de notes sur certaines de nos contreparties.

RÉPARTITION GÉOGRAPHIQUE DES PRÊTS INTERBANCAIRES	31.12.2011 en %	31.12.2010 en %
France	40,6 %	38,9 %
Europe hors France	46,9 %	47,2 %
Autres pays	12,6 %	13,9 %

Par zone géographique, les expositions interbancaires du groupe restent principalement localisées en France (40,6 % au 31/12/2011, soit 1,7 point de plus qu'en 2010) et dans les autres pays européens (proportion quasiment stable, à 46,9 %), tandis que la part des encours situés dans les pays hors Europe a reculé de 1,3 point à 12,6 %.

RISQUES DE CRÉDIT AUPRÈS DE LA CLIENTÈLE

RÉPARTITION DES CRÉDITS PAR TYPE DE CLIENTÈLE	31.12.2011 en %	31.12.2010 en %
A - Administrations et banques centrales	14,1 %	12,6 %
B - Établissements (institutions)	9,3 %	10,9 %
C - Entreprises (corporate)	19,6 %	18,7 %
D - Clientèle de détail (retail)	57,0 %	57,8 %

Le Groupe Crédit Mutuel est essentiellement positionné sur la banque de détail dont le poids dans les expositions clientèle est stable.

RÉPARTITION GÉOGRAPHIQUE DES RISQUES CLIENTÈLE	31.12.2011 en %	31.12.2010 en %
France	86,1 %	84,5 %
Allemagne	4,0 %	4,3 %
Europe hors France et Allemagne	6,2 %	6,8 %
Autres pays	3,8 %	4,4 %

CONCENTRATION DES RISQUES BRUTS	31.12.2011	31.12.2010
Engagements dépassant 300 M€		
nombre	74	63
prêts en M€	14 416	13 492
hors bilan en M€	23 462	19 825
titres en M€	15 335	11 250
Engagements compris entre 200 M€ et 300 M€		
nombre	28	30
prêts en M€	2 796	2 060
hors bilan en M€	2 932	3 234
titres en M€	1 112	2 028

Tous engagements confondus (prêts, hors-bilan et titres), les 74 plus gros risques dépassant 300 millions représentent un montant unitaire moyen de 719 millions d'euros (707 en 2010), alors que les 28 plus gros risques entre 200 et 300 millions représentent un montant unitaire moyen de 244 millions d'euros comme en 2010.

QUALITÉ DES RISQUES	31.12.2011	31.12.2010
Créances dépréciées individuellement	13 711	14 000
Dépréciation individuelle	- 8 373	- 8 503
Provision collective des créances	- 631	- 541
Taux de couverture global	65,7 %	64,6 %
Taux de couverture (provision individuelle seulement)	61,1 %	60,7 %

Le taux de crédits dépréciés diminue à 4,0 % (contre 4,2 % en 2010).

ARRIÉRÉS DE PAIEMENT

31.12.2011	ARRIÉRÉS DE PAIEMENT (1)					VNC DES ACTIFS DÉPRÉCIÉS (2)	(1) + (2)	GARANTIES ET AUTRES REHAUSSEMENTS DE CRÉDIT REÇUS RELATIFS AUX ACTIFS DÉPRÉCIÉS
en M€	< 3 MOIS	> 3 MOIS ≤ 6 MOIS	> 6 MOIS ≤ 1 AN	> 1 AN	TOTAL	TOTAL		TOTAL
Instruments de capitaux propres						1 714	1 714	0
Instruments de dette	0	0	0	0	0	1 153	1 153	0
Administrations centrales	0	0	0	0	0	184	184	0
Etablissements de crédit	0	0	0	0	0	794	794	0
Institutions non établissements de crédit	0	0	0	0	0	0	0	0
Grandes entreprises	0	0	0	0	0	175	175	0
Clientèle de détail	0	0	0	0	0	0	0	0
Prêts et avances	4 951	95	16	8	5 070	5 335	10 405	5 005
Administrations centrales	5	0	0	0	5	0	5	0
Etablissements de crédit	18	0	0	0	18	2	20	0
Institutions non établissements de crédit	47	0	0	0	47	1	48	0
Grandes entreprises	656	5	1	4	666	1 201	1 867	612
Clientèle de détail	4 225	90	15	4	4 334	4 131	8 465	4 393
Autres actifs financiers	4	0	0	0	4		4	0
Total	4 955	95	16	8	5 074	8 202	13 276	5 005

31.12.2010	ARRIÉRÉS DE PAIEMENT (1)					VNC DES ACTIFS DÉPRÉCIÉS (2)	(1) + (2)	GARANTIES ET AUTRES REHAUSSEMENTS DE CRÉDIT REÇUS RELATIFS AUX ACTIFS DÉPRÉCIÉS
en M€	< 3 MOIS	> 3 MOIS ≤ 6 MOIS	> 6 MOIS ≤ 1 AN	> 1 AN	TOTAL	TOTAL		TOTAL
Instruments de capitaux propres						934	934	0
Instruments de dette	0	0	0	0	0	1 078	1 078	0
Administrations centrales	0	0	0	0	0	0	0	0
Etablissements de crédit	0	0	0	0	0	933	933	0
Institutions non établissements de crédit	0	0	0	0	0	0	0	0
Grandes entreprises	0	0	0	0	0	145	145	0
Clientèle de détail	0	0	0	0	0	0	0	0
Prêts et avances	5 503	109	18	13	5 643	5 662	11 305	4 085
Administrations centrales	6	0	0	0	6	0	6	0
Etablissements de crédit	13	0	0	0	13	172	185	0
Institutions non établissements de crédit	54	0	0	0	54	17	71	0
Grandes entreprises	577	7	1	0	585	1 088	1 673	318
Clientèle de détail	4 853	102	17	13	4 985	4 385	9 370	3 767
Autres actifs financiers	67	2	0	0	69		69	0
Total	5 570	111	18	13	5 712	7 674	13 386	4 085

Source : périmètre prudentiel.

Les retards de paiement sont en recul sur l'ensemble des maturités (-11,1 %). L'essentiel des retards de paiement porte sur la clientèle de détail.

RÉPARTITION SECTORIELLE DES RISQUES	31.12.2011 en %	31.12.2010 en %
Particuliers	47,1 %	47,1 %
Administrations publiques	14,4 %	12,9 %
Banques et Etablissements financiers	7,3 %	9,1 %
Biens & services industriels	2,1 %	2,1 %
Holdings, Conglomérats	2,4 %	2,4 %
Entrepreneurs individuels	3,7 %	3,8 %
Distribution	3,5 %	3,5 %
Agro-alimentaire & boissons	1,4 %	1,4 %
Agriculteurs	1,9 %	1,9 %
Immobilier	3,3 %	2,9 %
Batiment & matériaux de construction	2,4 %	2,5 %
Autres activités financières	2,1 %	2,2 %
Transport industriel	1,3 %	1,2 %
Voyages & loisirs	1,1 %	1,0 %
Industrie automobile	0,7 %	0,8 %
Produits ménagers	0,6 %	0,6 %
Technologies de pointe	0,7 %	0,7 %
Media	0,0 %	0,5 %
Services aux collectivités	0,5 %	0,5 %
Santé	0,5 %	0,5 %
Télécommunications	0,0 %	0,5 %
Pétrole & gaz, Matières premières	1,2 %	1,2 %
Associations	0,0 %	0,0 %
Divers	1,8 %	0,9 %

Source : Périmètre consolidé - Calculateur Bâle 2. La segmentation ayant été modifiée en 2011, 2010 a été amendée en conséquence.

**EXPOSITIONS LIÉES
À LA CRISE FINANCIÈRE**

En réponse à la crise financière, le Conseil de Stabilité Financière (FSB) a formulé des recommandations en matière de

transparence qui visent à améliorer l'information financière relative à certaines expositions à risque.

Le groupe Crédit Mutuel a souhaité appliquer ces recommandations pour une meilleure communication financière.

Les encours présentés sont en millions d'euros.

TITRISATION

SYNTHESE	VALEUR COMPTABLE 31.12.2011	VALEUR COMPTABLE 31.12.2010
RMBS	4 186	5 827
CMBS	505	621
CDO/CLO	1 710	2 013
Autres ABS	920	912
CLO couverts par des CDS	721	833
Autres ABS couverts par des CDS	28	49
Lignes de liquidité	351	334
TOTAL	8 421	10 589

Sauf mention contraire, les titres ne sont pas couverts par des CDS.

EXPOSITIONS AU 31 DÉCEMBRE 2011

VALEUR COMPTABLE 31.12.2011	RMBS	CMBS	CLO	AUTRES ABS
Trading	1 173	353	151	366
AFS	1 123	95	210	242
Loans (HTM/Prêts et créances)	1 890	57	1 349	312
TOTAL	4 186	505	1 710	920
France	29	33	83	355
Espagne	345	-	35	212
Royaume Uni	413	30	1	52
Reste de l'Europe	1 452	108	746	159
USA	1 795	321	844	121
Autres	152	13	1	21
TOTAL	4 186	505	1 710	920
US Agencies	521	-	-	-
AAA	1 716	322	732	432
AA	211	95	749	114
A	249	55	164	98
BBB	145	10	26	121
BB	133	8	12	24
Inférieur ou égal à B	1 211	15	10	131
Non noté	-	-	17	-
TOTAL	4 186	505	1 710	920

EXPOSITIONS AU 31 DÉCEMBRE 2010

VALEUR COMPTABLE 31.12.2010	RMBS	CMBS	CLO	AUTRES ABS
Trading	1 819	306	94	343
AFS	2 015	239	51	324
Loans (HTM/Prêts et créances)	1 993	76	1 868	245
TOTAL	5 827	621	2 013	912
France	30	34	20	416
Europe hors France	3 034	214	987	452
USA	2 366	291	1 005	-
Autres	397	82	1	44
TOTAL	5 827	621	2 013	912
US Agencies	1 075	-	-	-
AAA	3 180	379	1 109	657
AA	360	172	613	78
Autres	1 212	70	291	177
TOTAL	5 827	621	2 013	912

EXPOSITIONS PAR ORIGINATION

VALEUR COMPTABLE 31.12.2011	RMBS	CMBS	CLO	AUTRES ABS
Origination 2005 et avant	1 037	45	140	215
Origination 2006	1 237	155	615	123
Origination 2007	1 135	235	568	186
Origination depuis 2008	777	70	387	396
TOTAL	4 186	505	1 710	920

LE DISPOSITIF BÂLE II RISQUES DE CRÉDIT

Afin de mieux prendre en compte la dimension de la qualité de l'emprunteur, un dispositif d'adéquation des fonds propres (« Bâle II »), incluant notamment la mise en place d'un système de notation interne propre à chaque établissement, a été instauré par le Comité de Bâle et par la Commission européenne. La transposition française (arrêté relatif aux exigences de fonds propres applicables aux établissements de crédit et aux entreprises d'investissement) de ces nouvelles normes prudentielles a été publiée via un arrêté du CCLRF, le 20 février 2007.

L'arrêté décrit les trois piliers :

- le **pilier I** introduit des exigences minimales de fonds propres, se matérialisant par le calcul d'un ratio de solvabilité incluant le risque de crédit, le risque de marché et le risque opérationnel ;
- le **pilier II** impose aux banques de conduire leur propre appréciation du « capital économique » et d'avoir recours à des scénarii de stress pour apprécier leurs besoins en fonds propres en cas de dégradation de la conjoncture économique ;
- le **pilier III** consiste à renforcer la discipline de marché par la publication d'un niveau élevé d'informations sur le profil de risque de chaque établissement assujetti. Pour y répondre, le groupe Crédit Mutuel mettra à disposition du public durant le courant du premier semestre 2012 un rapport dédié sur son site Internet institutionnel.

Concernant les exigences minimales de fonds propres (pilier I), les évolutions majeures par rapport au ratio Cooke sur le risque de crédit portent sur la modification du calcul des risques pondérés relatifs aux pertes inattendues

(ou « Unexpected loss » = UL) au dénominateur du ratio et la correction éventuelle des fonds propres sur la base du différentiel entre pertes attendues (ou « Expected loss » = EL) et provisions au numérateur du ratio.

Trois approches d'une sensibilité croissante à l'égard du risque sont proposées aux banques pour la mesure du risque de crédit, sous autorisation et contrôle de leurs superviseurs : l'approche standard, l'approche notation interne fondation et l'approche notation interne avancée. Chaque établissement choisit le mécanisme qu'il estime le mieux convenir, en fonction du stade de développement des activités et de son organisation.

L'APPROCHE STANDARD

La méthode dite standard est proche de l'accord « Bâle I » dans le sens où celle-ci repose sur l'application de coefficients de pondération fixes associés aux différentes catégories d'exposition réglementaires. Les principales modifications concernent la possibilité de différencier les pondérations applicables sur la base des notations fournies par des organismes externes reconnus, et l'élargissement de l'éventail des sûretés, garanties et dérivés de crédit pouvant être pris en compte par les banques.

Avec l'accord de l'Autorité de Contrôle Prudentiel, les expositions sur les souverains et les collectivités locales resteront durablement traitées selon cette méthode.

LES APPROCHES NOTATIONS INTERNES (« IRB »)

Ces approches sont plus sophistiquées. Le risque de crédit est fonction des caractéristiques de chaque exposition (ou lot d'expositions) à partir des qua-

tre paramètres suivants : la probabilité de défaut du débiteur à un an, la perte en cas de défaut, le facteur de conversion en équivalent crédit pour les engagements de hors-bilan et la durée¹. L'utilisation de ces approches est conditionnée au respect d'un certain nombre d'exigences quantitatives et qualitatives visant à assurer l'intégrité du processus ainsi que l'estimation des paramètres utilisés pour le calcul des fonds propres réglementaires.

Deux grandes approches existent :

- **IRB Fondation** : dans cette première approche, les établissements doivent fournir leurs estimations internes de probabilité de défaut. Les paramètres LGD, CCF et M sont définis réglementairement. La Confédération Nationale du Crédit Mutuel a obtenu l'autorisation de l'Autorité de Contrôle Prudentiel pour utiliser ses modèles de notation interne sur les établissements de crédits au 31.12.2008.
- **IRB Avancé** : dans cette seconde approche, les établissements fournissent leurs propres estimations internes des paramètres PD, CCF, LGD et M, ce qui nécessite un historique long sur une base statistique suffisante. La Confédération Nationale du Crédit Mutuel a obtenu l'autorisation de l'Autorité de Contrôle Prudentiel pour utiliser son système de notation interne sur le portefeuille Retail au 30.06.2008.

En tant que banque coopérative appartenant à ses sociétaires clients, le groupe Crédit Mutuel n'est pas axé sur la redistribution d'un gain éventuel de fonds propres à ses actionnaires. En optant pour l'approche notation interne pour la majeure partie de ses expositions, le groupe :

- a répondu aux exigences de la réglementation et de l'Autorité de Contrôle Prudentiel ;
- s'est doté d'un projet national ayant un effet normatif des pratiques ;

⁽¹⁾ Paramètre utilisé exclusivement sur les expositions vis-à-vis des administrations centrales, établissements et entreprises traitées en approche IRB avancée.

- a amélioré la qualification de sa clientèle en matière de risque, permettant d'affiner la gestion et le pilotage ;
- a mis à niveau ses systèmes d'information et ses méthodes de travail à tous les échelons de son organisation compte tenu de l'utilisation des notes dans la gestion.

Au total, le Crédit Mutuel a structuré son dispositif de gestion et de mesure des risques de crédit en capitalisant sur le dispositif Bâle II qui repose sur :

- un système de notation des contreparties unique largement fondé sur des algorithmes statistiques ;
- une définition harmonisée du défaut et calée sur la comptabilité ;
- l'utilisation de paramètres nationaux intégrant des marges de prudence ;
- et de lourds investissements informatiques.

RISQUE DE TAUX

Le risque de taux est généré par l'activité commerciale. Il résulte des différences de taux et d'index de référence entre les emplois et les ressources de clientèle, dans une analyse prospective considérant l'évolution des encours et les options « cachées » (notamment les remboursements anticipés de crédits, les prorogations et les tirages de crédits confirmés).

Les Groupes régionaux sont responsables de la gestion de leurs risques et des décisions de couverture. Conformément aux textes réglementaires (règlement CRBF 97-02 modifié et élargi aux organes centraux), la Direction des Risques de la Confédération Nationale assure une mesure consolidée et homogène de ce risque, en coordonnant les approches méthodologiques et en mesurant régulièrement le risque global du groupe.

Les conventions et les limites de risques nationales sont référencées

dans un "référentiel de gestion de bilan groupe" harmonisé utilisé au sein du groupe Crédit Mutuel.

La mesure et la surveillance du risque de taux sont appréhendées au niveau régional par les Groupes du Crédit Mutuel et au niveau national par la Confédération.

Au niveau régional

Les Groupes de Crédit Mutuel disposent chacun d'une cellule ALM dédiée au suivi de l'exposition au risque de taux d'intérêt global.

Les entités du groupe Crédit Mutuel disposent d'un socle commun pour la mesure du risque de taux d'intérêt global (application de règles méthodologiques communes sur les conventions d'écoulement, les scénarii, les remboursements anticipés), qui se mesure hors activité de trading book, le portefeuille de négociation faisant l'objet d'un suivi au niveau des salles de marché. Les entités du groupe ont adopté des systèmes de limites cohérents avec le dispositif national. Les décisions de gestion et de couverture sont prises au sein de Comités régionaux.

La gestion du risque de taux est analysée et couverte globalement, le cas échéant, par des opérations dites de macro couverture. Elles sont comptabilisées conformément à la version *carved out* d'IAS 39 adoptée par la Commission européenne. Les opérations de clientèle de montant élevé ou de structure particulière peuvent par ailleurs faire l'objet de couvertures spécifiques.

Au niveau national

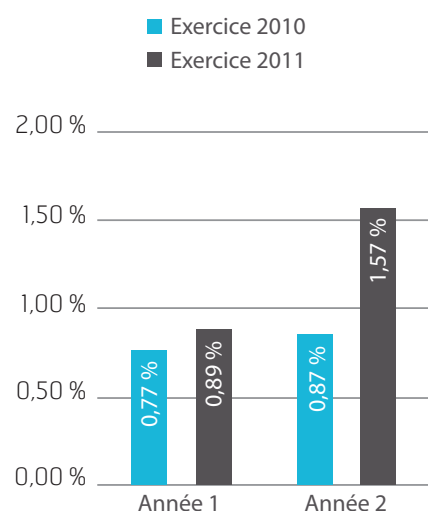
Le risque de taux est mesuré au travers de deux indicateurs :

- le risque portant sur les revenus futurs : il est appréhendé par la sensibilité de la marge, dans un horizon court-moyen terme (1 à 5 ans) ;

- le risque portant sur la valeur instantanée de l'établissement : il est évalué par la sensibilité de la valeur actuelle nette (VAN) dans un horizon long terme.

Au niveau national, la limite de sensibilité du PNB à un ou deux ans inclut une production nouvelle sur la base de scénarii d'évolution modérée des taux (+/- 1 % sur les taux variables, +/- 0,5 % sur les taux réglementés).

Sensibilité du PNB à une hausse différenciée des taux



Approche dynamique

La sensibilité du groupe Crédit Mutuel en cas de hausse des taux est modérée. D'autres scénarii (y compris stress) sont calculés sous l'égide de la CNCM.

RISQUE DE LIQUIDITÉ

Le risque de liquidité naît d'une différence de maturité entre les emplois et les ressources de bilan. Dans sa forme la plus extrême, le risque de liquidité peut se traduire par l'incapacité d'un établissement à honorer ses engagements.

Les Fédérations sont dotées d'une cellule ou Comité dédié à la gestion de bilan ayant notamment pour objectif de maintenir un niveau de liquidité leur permettant de faire face à leurs obligations. Elles ont établi des conventions avec la CCCM ou la BFCM afin d'assurer leur refinancement.

Dans le cadre du suivi de la liquidité, les Groupes régionaux suivent notamment les indicateurs suivants :

- le coefficient réglementaire de liquidité qui rapproche les ressources d'une maturité inférieure à un mois des emplois de même maturité. Plusieurs Fédérations et Caisses fédérales du groupe adoptent des limites plus prudentes que la réglementation ;
- l'indicateur de liquidité à moyen – long terme défini au niveau national, dont le principe général consiste à écouler l'ensemble des actifs et des

passifs et de mesurer un ratio de couverture des emplois par des ressources de durée équivalente à différentes échéances. Il fait l'objet d'un dispositif de limites ;

- la projection des besoins de refinancement à 5 ans.

VENTILATION DES ACTIFS/PASSIFS FINANCIERS

Ventilation des maturités pour le risque de liquidité au 31.12.2011

MATURITÉS RÉSIDUELLES CONTRACTUELLES EN M€	≤ 1 MOIS	> 1 MOIS ≤ 3 MOIS	> 3 MOIS ≤ 1 AN	> 1 AN ≤ 2 ANS	> 2 ANS ≤ 5 ANS	> 5 ANS	A DURÉE INDÉTERMINÉE	TOTAL
Actif								
Actifs fin. détenus à des fins de transaction	725	295	3 204	4 265	4 488	3 113	480	16 570
Actifs fin. désignés à la JV par le biais du compte de résultat	5 278	1 089	1 036	72	2 130	68	306	9 979
Actifs fin. disponibles à la vente	458	434	3 476	3 740	11 161	7 789	4 107	31 165
Prêts et créances (yc les contrats de LF)	44 735	12 013	29 571	31 722	77 143	183 716	7 576	386 476
Placements détenus jusqu'à leur échéance	331	3 108	2 354	643	2 223	329	2	8 990
Passif								
Dépôts de banques centrales	16	13	67	47	95	44	-	282
Passifs fin. détenus à des fins de transaction	579	133	1 094	867	2 607	1 697	15	6 992
Passifs fin. désignés à la JV par le biais du compte de résultat	9 962	6 295	6 173	64	10	8	-	22 512
Passifs fin. évalués au coût amorti	201 184	38 404	43 402	27 582	66 075	42 231	5 829	424 707

VENTILATION DES ACTIFS/PASSIFS FINANCIERS

Ventilation des maturités pour le risque de liquidité au 31.12.2010

MATURITÉS RÉSIDUELLES CONTRACTUELLES EN M€	≤ 1 MOIS	> 1 MOIS ≤ 3 MOIS	> 3 MOIS ≤ 1 AN	> 1 AN ≤ 2 ANS	> 2 ANS ≤ 5 ANS	> 5 ANS	A DURÉE INDÉTERMINÉE	TOTAL
Actif								
Actifs fin. détenus à des fins de transaction	1 119	692	3 202	3 197	4 512	4 992	1 177	18 891
Actifs fin. désignés à la JV par le biais du compte de résultat	3 939	3 121	1 540	33	1 494	139	901	11 167
Actifs fin. disponibles à la vente	670	647	2 360	4 658	11 679	9 332	4 824	34 170
Prêts et créances (yc les contrats de LF)	45 399	11 184	27 187	31 396	75 701	172 543	7 533	370 943
Placements détenus jusqu'à leur échéance	150	182	375	642	1 842	1 162	2	4 355
Passif								
Dépôts de banques centrales	11	7	24	2	-	-	-	44
Passifs fin. détenus à des fins de transaction	638	124	1 111	712	2 926	2 010	6	7 527
Passifs fin. désignés à la JV par le biais du compte de résultat	9 953	8 035	7 206	12	36	7	-	25 249
Passifs fin. évalués au coût amorti	198 988	47 061	45 004	27 764	43 235	36 656	4 312	403 020

Commentaires:

Ce tableau est construit à partir de la matrice du FIN50 requis par l'instruction 2006-04. Les entités déclarantes sont celles du périmètre prudentiel. Il s'agit des encours comptables IFRS.

Les règles d'échéancement retenues sont :

- les durées sont les durées contractuelles de remboursement du principal,
- les actions ont une durée indéterminée, de même que les prêts et titres à durée indéterminée,
- les dettes et créances rattachées sont ventilées selon leur durée contractuelle réelle et par défaut dans la colonne < 1 mois,
- les provisions sont ventilées en cohérence avec les actifs concernés,
- les créances douteuses sont ventilées en fonction de leur date contractuelle lorsqu'elle n'est pas dépassée et sont classées en colonne indéterminée dans le cas contraire, tout comme les créances litigieuses et contentieuses,
- les dérivés : leur valeur de marché est renseignée dans le flux correspondant à la date de fin de contrat.
- lorsqu'il est impossible de fournir de façon fiable un échéancier, le montant comptable est porté dans la colonne « durée indéterminée ».

RISQUES DE CHANGE

La couverture en devises des opérations avec la clientèle est assurée par chaque banque du groupe. Ce risque n'est pas significatif au niveau du groupe Crédit Mutuel.

RISQUES DE MARCHÉ

Le principal intervenant sur les marchés du groupe Crédit Mutuel est le Groupe CM10-CIC. Il intervient pour son compte propre ou celui d'autres Fédérations. Il assure entre autres le refinancement de l'activité des Caisses locales, la gestion de portefeuilles titres et des activités commerciales à destination de la clientèle Entreprises (opérations de change, couverture du risque de taux ou de change).

Les activités des salles de marché, les risques ainsi que les résultats économiques et comptables font l'objet d'un reporting régulier.

Les activités et les modalités d'intervention sur les marchés des capitaux sont intégrées dans le règlement interne des Groupes régionaux. Sur le plan opérationnel, elles sont analysées lors de différents Comités et présentées périodiquement aux Conseils d'administration respectifs.

Au niveau national, un tableau de bord des activités de marché permet de suivre les indicateurs les plus importants.

RISQUES OPÉRATIONNELS

Depuis le 1^{er} janvier 2010 le groupe Crédit Mutuel est autorisé à utiliser son approche de mesure avancée pour le calcul des exigences de fonds propres réglementaires au titre du risque opérationnel, à l'exception de la déduction des pertes attendues de ses exigences en fonds propres et de la prise en compte des assurances, pour le périmètre consolidé en dehors des filiales étrangères, du groupe Cofidis et de Factocic. Le dispositif de mesure et de maîtrise des risques opérationnels (mis en place depuis 2002) s'appuie sur un référentiel

unique et sur des méthodes d'évaluation quantitative communes. Les cartographies des risques sont réalisées par ligne de métier, objet et type de risque en étroite relation avec les Directions fonctionnelles. Celles-ci instituent un cadre normé pour l'analyse de la sinistralité et conduisent à des modélisations à dire d'experts confrontées à des estimations probabilistes basées sur des scénarios.

Pour ses modélisations, le groupe s'appuie notamment sur la base nationale des sinistres internes, une base des données externes à laquelle le groupe est abonné, et sur les scénarii développés dans le cadre des cartographies et des travaux statistiques réalisés dans le respect des procédures communes et des exigences réglementaires.

Principaux objectifs

La mise en place de la politique de gestion des risques opérationnels poursuit les objectifs suivants :

- contribuer au pilotage du groupe par la maîtrise des risques et de leurs coûts ;
- du point de vue humain : protéger les personnes, développer responsabilité, autonomie et contrôles, et capitaliser sur les compétences du groupe ;
- du point de vue économique : préserver les marges en gérant au plus près les risques sur toutes les activités,
- du point de vue réglementaire : répondre efficacement à la réglementation Bâle 2 et aux demandes des autorités de contrôle.

Structure et organisation

Le groupe dispose d'une fonction de gestion des risques opérationnels, clairement identifiée, qui coordonne et consolide l'ensemble du dispositif et le met en œuvre au sein de chaque entité. A ce titre :

- elle définit et gère les référentiels, les méthodes et les modèles d'évaluation ;
- elle organise la remontée des sinistres et des Key Risk Indicators (KRI) ;
- elle rédige les cartographies et procède aux travaux de modélisation ;
- elle élabore les méthodologies groupe ;
- elle oriente les plans de réduction ;
- elle gère les plans de financement.

Cette fonction est animée par les gestionnaires des risques opérationnels (un dans chaque Groupe régional et autre entité de taille significative) dont l'action est coordonnée par la fonction nationale sous la responsabilité de la Direction des risques de la Confédération nationale du Crédit Mutuel.

Reporting et pilotage général

Le reporting et le pilotage général des risques opérationnels sont encadrés par les principes suivants :

- une information régulière des membres du conseil d'administration portant sur les exigences de fonds propres relatives aux risques opérationnels, les évolutions des risques potentiels et de la sinistralité avérée ;
- des états de reporting spécifiques à destination des instances dirigeantes nationales présentant le profil de risque selon les axes d'analyse du référentiel groupe, les besoins en fonds propres, les pertes et les provisions sur les sinistres.

ÉVOLUTION RÉCENTE ET PERSPECTIVES

Le début de l'année 2012 se caractérise par la poursuite du développement des activités commerciales. Pour les réseaux Crédit Mutuel et CIC, dans un environnement économique difficile, l'épargne bancaire continue de progresser à un rythme soutenu, face à une croissance maîtrisée des crédits.

En 2012, le groupe poursuivra le développement de l'ensemble de ses activités bancaires, d'assurances et de services sur ses différents marchés - particuliers, associations, professionnels et entreprises -, participant au financement de l'économie locale et nationale. Il s'appuiera sur son réseau de Caisses et agences en France ainsi que sur l'élargissement de son activité dans les pays limitrophes.

LES ÉTATS FINANCIERS AU 31 DÉCEMBRE 2011

BILAN

ACTIF - IFRS

EN MILLIONS D'EUROS	31.12.2011	31.12.2010	NOTES
Caisse, Banques centrales	8 565	8 726	1a
Actifs financiers à la juste valeur par résultat	54 308	57 020	2a, 2c, 4, 9
Instruments dérivés de couverture	1 598	572	3a, 4
Actifs financiers disponibles à la vente	97 774	105 213	5a, 5b, 9
Prêts et créances sur les établissements de crédits	46 813	47 490	1a, 9
Prêts et créances sur la clientèle	338 354	323 065	6a, 9
Ecart de réévaluation des portefeuilles couverts en taux	1 138	878	3b
Actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance	19 405	14 206	7, 9
Actifs d'impôts courants	2 146	1 834	10a
Actifs d'impôts différés	1 962	1 620	10b
Compte de régularisation et actifs divers	19 517	18 137	11a
Actifs non courants destinés à être cédés	3	10	
Participation aux bénéfices différée	738	53	
Participations dans les entreprises mises en équivalence	1 496	1 373	12
Immeubles de placement	1 441	1 342	13
Immobilisations corporelles	3 566	3 592	14a
Immobilisations incorporelles	1 356	1 361	14b
Ecarts d'acquisition	4 916	4 817	15
Total de l'actif	605 096	591 309	

PASSIF - IFRS

EN MILLIONS D'EUROS	31.12.2011	31.12.2010	NOTES
Banques centrales	282	44	1b
Passifs financiers à la juste valeur par résultat	31 497	34 939	2b, 2c, 4
Instruments dérivés de couverture	4 606	3 613	3a, 4
Dettes envers les établissements de crédit	32 847	28 465	1b
Dettes envers la clientèle	257 612	237 402	6b
Dettes représentées par un titre	119 567	125 733	16
Ecart de réévaluation des portefeuilles couverts en taux	-2 812	-1 916	3b
Passifs d'impôts courants	809	848	10a
Passifs d'impôts différés	606	752	10b
Compte de régularisation et passifs divers	13 976	15 771	11b
Dettes liées aux actifs non courants destinés à être cédés	0	0	
Provisions techniques des contrats d'assurance	102 313	102 164	17
Provisions	2 126	1 973	18
Dettes subordonnées	7 362	8 133	19
Capitaux propres totaux	34 305	33 388	
Capitaux propres - Part du Groupe	33 292	32 289	
Capital et réserves liées	9 156	9 046	20a
Réserves consolidées	23 193	20 609	20a
Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres	-1 170	-282	20b
Résultat de l'exercice	2 113	2 916	
Capitaux propres - Intérêts minoritaires	1 013	1 099	
Total du passif	605 096	591 309	

COMPTE DE RÉSULTAT - IFRS

EN MILLIONS D'EUROS	31.12.2011	31.12.2010	NOTES
Intérêts et produits assimilés	22 139	21 771	22
Intérêts et charges assimilées	-14 371	-13 588	22
Commissions (produits)	4 497	4 683	23
Commissions (charges)	-1 129	-1 093	23
Gains nets sur instruments financiers à la juste valeur par résultat	-178	86	24
Gains ou pertes nets sur actifs financiers disponibles à la vente	-31	154	25
Produits des autres activités	17 093	19 813	26
Charges des autres activités	-14 067	-17 102	26
Produit net bancaire IFRS	13 953	14 724	
Charges générales d'exploitation	-8 408	-8 292	27a,27b
Dot/Rep sur amortissements et provisions des immos corporelles et incorporelles	-639	-658	27c
Résultat brut d'exploitation IFRS	4 906	5 774	
Coût du risque	-1 663	-1 583	28
Résultat d'exploitation IFRS	3 243	4 191	
Quote-part dans le résultat net des entreprises mises en équivalence	1	22	12
Gains ou pertes sur autres actifs	73	3	29
Variations de valeur des écarts d'acquisition	-7	-45	30
Résultat avant impôt IFRS	3 310	4 171	
Impôts sur les bénéfices	-1 115	-1 145	31
Résultat net	2 195	3 026	
Résultat - Intérêts minoritaires	82	110	
Résultat net (part du groupe)	2 113	2 916	

ÉTAT DU RÉSULTAT NET ET DES GAINS ET PERTES COMPTABILISÉS
DIRECTEMENT EN CAPITAUX PROPRES

EN MILLIONS D'EUROS	31.12.2011	31.12.2010	NOTES
Résultat net	2 195	3 026	
Ecart de conversion	0	0	
Réévaluation des actifs financiers disponibles à la vente	-853	-254	
Réévaluation des instruments dérivés de couverture	-20	-46	
Réévaluation des immobilisations	-3	1	
Quote-part des gains ou pertes latents ou différés sur entreprises MEE	-17	4	
Total des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres	-893	-295	32-33
Résultat net et gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres	1 302	2 731	
Dont part du Groupe	1 225	2 631	
Dont part des intérêts minoritaires	77	100	

TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES

en millions d'euros	CAPITAL ET RÉSERVES LIÉES			RÉSERVES CONSOLIDÉES
	Capital	Réserves liées au capital	Elimination des titres auto-détenus	
Capitaux propres au 1^{er} janvier 2010	8 696	39	-	19 047
Augmentation de capital	322	-11		
Affectation du résultat 2009				1 831
Distribution 2010 au titre du résultat 2009				-294
Sous-total des mouvements liés aux relations avec les actionnaires	322	-11	-	1 537
Variations des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres				
Variations de valeurs des instruments financiers et des immobilisations rapportées au résultat				
Résultat 2010				
Sous-total	-	-	-	-
Effet des acquisitions et des cessions sur les intérêts minoritaires				12
Changement de méthodes comptables				7
Quote-part dans les variations de capitaux propres des entreprises associées et des coentreprises mises en équivalence				-35
Variation des taux de conversion	-	-	-	53
Autres variations				-13
Capitaux propres au 31 décembre 2010	9 018	28	-	20 609
Capitaux propres au 1^{er} janvier 2011	9 018	28	-	20 609
Augmentation de capital	110			
Affectation du résultat 2010				2 916
Distribution 2011 au titre du résultat 2010				-247
Sous-total des mouvements liés aux relations avec les actionnaires	110	-	-	2 669
Variations des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres				
Variations de valeurs des instruments financiers et des immobilisations rapportées au résultat				
Résultat 2011				
Sous-total	-	-	-	-
Effet des acquisitions et des cessions sur les intérêts minoritaires				-218
Changement de méthodes comptables				-3
Quote-part dans les variations de capitaux propres des entreprises associées et des coentreprises mises en équivalence				108
Variation des taux de conversion	-	-	-	17
Autres variations				11
Capitaux propres au 31 décembre 2011	9 128	28	-	23 193

GAINS/PERTES LATENTS OU DIFFÉRÉS (NETS D'IS)				Résultat net part du groupe	Capitaux propres part du groupe	Capitaux propres part des minoritaires	Total capitaux propres consolidés
liés aux écarts de conversion	liés à la réévaluation hors instruments financiers	Variations de valeur des instruments financiers	Variations de juste valeur des actifs disponibles à la vente				
-	2	77	-76	1 831	29 616	1 003	30 619
					311		311
				-1 831	-		-
					-294	-9	-303
-	-	-	-	-1 831	17	-9	8
	1	-251	-35		-285	-10	-295
			-		-		-
				2 916	2 916	110	3 026
-	1	-251	-35	2 916	2 631	100	2 731
					12	-22	-10
					7	-	7
					-35	-	-35
	-	-	-	-	53	14	67
					-13	14	1
-	3	-174	-111	2 916	32 289	1 099	33 388
-	3	-174	-111	2 916	32 289	1 099	33 388
					110		110
				-2 916	-		-
					-247	-50	-297
-	-	-	-	-2 916	-137	-50	-187
	-3	-1 066	-36		-1 105	-8	-1 113
		210	7		217	3	220
				2 113	2 113	82	2 195
-	-3	-856	-29	2 113	1 225	77	1 302
					-218	-127	-345
					-3	-0	-3
					108	4	112
	-	-	-	-	17	-0	17
					11	11	21
-	-	-1 030	-140	2 113	33 292	1 013	34 305

TABLEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE NETTE

EN MILLIONS D'EUROS	31.12.2011	31.12.2010
Résultat net	2 195	3 026
Impôt	1 115	1 145
Résultat avant impôts	3 310	4 171
=+/- Dotations nettes aux amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles	625	637
- Dépréciation des écarts d'acquisition et des autres immobilisations	35	2
+/- Dotations nettes aux provisions et dépréciations	896	3 421
+/- Quote-part de résultat liée aux entreprises mises en équivalence	-1	-22
+/- Perte nette/gain net des activités d'investissement	-134	-26
+/- (Produits)/charges des activités de financement		
+/- Autres mouvements	1 784	-1 760
= Total des éléments non monétaires inclus dans le résultat net avant impôts et des autres ajustements	3 205	2 252
+/- Flux liés aux opérations avec les établissements de crédit (a)	4 536	-9 872
+/- Flux liés aux opérations avec la clientèle (b)	5 427	592
+/- Flux liés aux autres opérations affectant des actifs ou passifs financiers (c)	-18 966	3 838
+/- Flux liés aux autres opérations affectant des actifs ou passifs non financiers	-2 778	497
- Impôts versés	-1 384	-1 227
= Diminution/(augmentation) nette des actifs et passifs provenant des activités opérationnelles	-13 165	-6 172
TOTAL FLUX NET DE TRÉSORERIE GÉNÉRÉ PAR L'ACTIVITÉ OPÉRATIONNELLE (A)	-6 650	251
+/- Flux liés aux actifs financiers et aux participations (d)	-4 686	-470
+/- Flux liés aux immeubles de placement (e)	-153	-142
+/- Flux liés aux immobilisations corporelles et incorporelles (f)	-514	-566
TOTAL FLUX NET DE TRÉSORERIE LIÉ AUX ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT (B)	-5 353	-1 178
+/- Flux de trésorerie provenant ou à destination des actionnaires (g)	-187	22
+/- Autres flux nets de trésorerie provenant des activités de financement (h)	11 027	1 924
TOTAL FLUX NET DE TRÉSORERIE LIÉ AUX OPÉRATIONS DE FINANCEMENT (C)	10 840	1 946
EFFET DE LA VARIATION DES TAUX DE CHANGE SUR LA TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENT DE TRÉSORERIE (D)	103	127
Augmentation/(diminution) nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie (A + B+ C + D)	-1 060	1 146
Flux net de trésorerie généré par l'activité opérationnelle (A)	-6 650	251
Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement (B)	-5 353	-1 178
Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement (C)	10 840	1 946
Effet de la variation des taux de change sur la trésorerie et équivalent de trésorerie (D)	103	127
Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture	8 299	7 153
Caisse, banques centrales (actif & passif)	8 680	9 409
Comptes (actif et passif) et prêts/emprunts à vue auprès des établissements de crédit	-381	-2 256
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture	7 239	8 299
Caisse, banques centrales (actif & passif)	8 280	8 680
Comptes (actif et passif) et prêts/emprunts à vue auprès des établissements de crédit	-1 041	-381
VARIATION DE LA TRÉSORERIE NETTE	-1 060	1 146

EN MILLIONS D'EUROS	31.12.2011	31.12.2010
(a) Les flux liés aux opérations avec les établissements de crédit se décomposent comme suit :		
+/- Encaissements et décaissements liés aux créances sur les établissements de crédit (sauf éléments inclus dans la Trésorerie), hors créances rattachées	741	1 136
+/- Encaissements et décaissements liés aux dettes envers les établissements de crédit, hors dettes rattachées	3 795	-11 008
(b) Les flux liés aux opérations avec la clientèle se décomposent comme suit :		
+/- Encaissements et décaissements liés aux créances sur la clientèle, hors créances rattachées	-14 479	-16 953
+/- Encaissements et décaissements liés aux dettes envers la clientèle, hors dettes rattachées	19 906	17 545
(c) Les flux liés aux autres opérations affectant des actifs ou passifs financiers se décomposent comme suit :		
+/- Encaissements et décaissements liés à des actifs financiers à la juste valeur par résultat	1 333	10 539
+/- Encaissements et décaissements liés à des passifs financiers à la juste valeur par résultat	-3 655	-13 172
- Décaissements liés aux acquisitions d'actifs financiers à RF disponibles à la vente*	4 190	830
+ Encaissements liés aux cessions d'actifs financiers à RF disponibles à la vente*		
+/- Encaissements et décaissements liés à des instruments dérivés de couverture		
+/- Encaissements et décaissements liés à des dettes représentées par un titre	-20 834	5 641
(d) Les flux liés aux actifs financiers et aux participations se décomposent comme suit :		
- Décaissements liés aux acquisitions de filiales, nettes de la trésorerie acquise		
+ Encaissements liés aux cessions de filiales, nettes de la trésorerie cédée		
- Décaissements liés aux acquisitions de titres de sociétés mises en équivalence	-69	-72
+ Encaissements liés aux cessions de titres de sociétés mises en équivalence	-9	
+ Encaissements liés aux dividendes reçus		
- Décaissements liés aux acquisitions d'actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance	-5 499	-957
+ Encaissements liés aux cessions d'actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance	739	928
- Décaissements liés aux acquisitions d'actifs financiers à RV disponibles à la vente	-218	-571
+ Encaissements liés aux cessions d'actifs financiers à RV disponibles à la vente	370	202
+/- Autres flux liés aux opérations d'investissement		
+ Encaissements liés aux intérêts reçus, hors intérêts courus non échus		
(e) Les flux liés aux immeubles de placement se décomposent comme suit :		
- Décaissements liés aux acquisitions d'immeubles de placement	-182	-183
+ Encaissements liés aux cessions d'immeubles de placement	29	41
(f) Les flux liés aux immobilisations corporelles et incorporelles se décomposent comme suit :		
- Décaissements liés aux acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles	-764	-775
+ Encaissements liés aux cessions d'immobilisations corporelles et incorporelles	250	209
(g) Les flux de trésorerie provenant ou à destination des actionnaires se décomposent comme suit :		
+ Encaissements liés aux émissions d'instruments de capital	110	322
+ Encaissements liés aux cessions d'instruments de capital		
- Décaissements liés aux dividendes payés	-297	-300
- Décaissements liés aux autres rémunérations		
(h) Les autres flux nets de trésorerie provenant des activités de financement se décomposent comme suit :		
+ Encaissements liés aux produits des émissions d'emprunts et des dettes représentées par un titre	18 390	9 249
- Décaissements liés aux remboursements d'emprunts et des dettes représentées par un titre	-6 921	-8 239
+ Encaissements liés aux produits des émissions de dettes subordonnées	6	1 013
- Décaissements liés aux remboursements de dettes subordonnées	-448	-99
- Décaissements liés aux intérêts payés, hors intérêts courus non échus		

* y compris les réévaluations liées aux acquisitions/cessions d'actifs financiers à RV disponibles à la vente.

ANNEXES

Le groupe Crédit Mutuel n'étant pas coté, il n'a aucune obligation d'établir des comptes consolidés selon le référentiel des normes comptables internationales IFRS. Cependant, dans un souci d'une plus grande transparence et d'une meilleure comparabilité avec les principaux établissements de la Place, le Conseil d'administration de la Confédération nationale du Crédit Mutuel, organe central du groupe au sens de l'article L.511-31 du Code monétaire et financier, a décidé d'établir des comptes consolidés annuels au niveau national en IFRS. Les états financiers sont présentés suivant le format préconisé par la recommandation n°2009-R-04 du Conseil national de la Comptabilité relative aux états de synthèse IFRS. Ils respectent les normes comptables internationales telles qu'adoptées par l'Union européenne. Les informations relatives à la gestion des risques et à la crise financière figurent dans le rapport de gestion du groupe.

Sommaire des annexes

I – PRINCIPES COMPTABLES

Note 1 : Périmètre de consolidation	123		
1.1. Détermination du périmètre	123	3.14. Immobilisations	141
1.2. Composition du périmètre	124	3.15. Commissions	142
		3.16. Impôts sur les résultats	143
Note 2 : Principes et méthodes de consolidation	132	3.17. Intérêts pris en charge par l'Etat de certains prêts	143
2.1. Méthodes de consolidation	132	3.18. Garanties financières et engagements de financement	143
2.2. Date de clôture	132	3.19. Opérations en devises	143
2.3. Elimination des opérations réciproques	132	3.20. Actifs non courants destinés à être cédés et activités abandonnées	144
2.4. Conversion des comptes en devises étrangères	132	3.21. Jugements et estimations utilisés dans l'élaboration des états financiers	144
2.5. Ecart d'acquisition	132		
Note 3 : Principes et méthodes comptables	133	Note 4 : Information sectorielle (IFRS 8)	144
3.1. Prêts et créances	133	Note 5 : Informations relatives aux parties liées	145
3.2. Dépréciation des prêts et créances et provision sur engagement de financement et de garantie	133	Note 6 : Normes et interprétations adoptées par l'union Européenne et non encore appliquées du fait de la date de survenance	145
3.3. Contrats de location	134	Note 7 : Evénements postérieurs à la clôture	145
3.4. Titres	134		
3.5. Dérivés et comptabilité de couverture	137	PARTIE II – DONNÉES CHIFFRÉES	
3.6. Dettes représentées par un titre	139	1. Notes relatives au bilan	146
3.7. Dettes subordonnées	139	2. Notes relatives au compte de résultat	165
3.8. Distinction dettes et capitaux propres	139	3. Notes relatives à l'état du résultat net et des gains et des pertes directement comptabilisés en capitaux propres	171
3.9. Provisions	139	4. Informations sectorielles	172
3.10. Dettes envers la clientèle et envers les établissements de crédit	139	5. Autres informations	174
3.11. Trésorerie et équivalents de trésorerie	140		
3.12. Avantages au personnel	140		
3.13. Activités d'assurance	141		

1 - PRINCIPES COMPTABLES

NOTE 1 : PÉRIMÈTRE DE CONSOLIDATION

1.1 Détermination du périmètre

Le Crédit Mutuel est une banque coopérative régie par la loi du 10 septembre 1947. Il n'appartient qu'à ses sociétaires, détenteurs d'une part sociale A qui permet à chacun de s'exprimer selon le principe "une personne, une voix" et notamment d'élire les administrateurs.

Les trois degrés - local, régional et national - de cette organisation non centralisée fonctionnent selon le principe de la subsidiarité : au niveau le plus proche du sociétaire, la Caisse locale exerce les principales fonctions d'une agence bancaire, les autres échelons effectuant les tâches que la Caisse locale ne peut assumer seule.

Conformément à l'article L511-30 du Code monétaire et financier, la Confédération nationale est l'organe central du groupe. A ce titre, elle est chargée :

- d'organiser le mécanisme de liquidité et de solvabilité du réseau,
- de représenter le Crédit Mutuel auprès des pouvoirs publics, d'assurer la défense et la promotion de ses intérêts,
- et, plus généralement, de veiller à la cohésion du réseau, à son bon fonctionnement et à son développement tout en exerçant un contrôle administratif, technique et financier sur l'organisation et la gestion des Groupes régionaux ainsi que de leurs filiales.

La traduction en consolidation de l'originalité capitaliste du groupe est basée sur la détermination d'une entité consolidante qui traduit la communauté des sociétaires liée par des liens financiers de solidarité et de gouvernance communs.

L'analyse du contrôle de l'entité consolidante est conforme à la norme IAS 27R qui permet au groupe d'établir des comptes consolidés selon les normes IFRS.

• Entité consolidante

L'entité consolidante du groupe Crédit Mutuel est constituée de l'ensemble des Caisses locales, des Caisses Fédérales, à vocation générale ou agricole et rurale, et des Fédérations Régionales, de la Caisse Centrale du Crédit Mutuel, de la Confédération nationale du Crédit Mutuel, et de la Fédération du Crédit Mutuel agricole et rural.

Le capital de l'entité consolidante est ainsi détenu exclusivement par l'ensemble des sociétaires des Caisses locales.

• Principes d'inclusion dans le périmètre

Les principes généraux d'inclusion d'une entité dans le périmètre sont définis par IAS 27R, IAS 28 et IAS 31.

L'ensemble des entités incluses dans les périmètres de consolidation des Groupes régionaux est repris dans le périmètre national. Les entités communes, non consolidées au niveau régional, sont exclues lorsque le total bilan ou le résultat d'une société n'a pas d'impact supérieur à 1 % sur l'équivalent consolidé. Une entité peut être incluse dans le périmètre de consolidation nonobstant ce seuil, lorsque son activité ou son développement escompté lui confère la qualité d'investissement stratégique.

Le périmètre de consolidation est composé :

- *des entités contrôlées de manière exclusive :* il y a présomption de contrôle exclusif lorsque le groupe détient, directement ou indirectement, soit la majorité des droits de vote, soit le pouvoir de

nommer la majorité des membres des organes d'administration, de direction ou de surveillance, ou soit le pouvoir de diriger les politiques financière et opérationnelle de l'entité en vertu d'un texte réglementaire ou d'un contrat. Les comptes des entités contrôlées de manière exclusive sont consolidés par intégration globale.

- *des entités sous contrôle conjoint :* le contrôle conjoint est le partage, en vertu d'un accord contractuel, du contrôle d'une activité économique, quelles que soient les structures ou les formes selon lesquelles sont menées les activités. Les entités sous contrôle conjoint sont consolidées par intégration proportionnelle.

- *des entités sous influence notable :* il s'agit des entités qui ne sont pas contrôlées par l'entité consolidante mais sur lesquelles il existe un pouvoir de participation aux politiques financière et opérationnelle. Les titres des entités dans lesquelles le groupe exerce une influence notable sont mis en équivalence.

Une entité ad hoc est consolidée si les conditions définies par SIC 12 (activités de l'entité menées pour le compte exclusif du groupe, pouvoir de décision ou de gestion pour obtenir la majorité des avantages liés aux activités courantes de l'entité, capacité de bénéficier des avantages de l'entité, conservation de la majorité des risques) sont remplies.

Les participations détenues par des sociétés de capital développement et sur lesquelles est exercé un contrôle conjoint ou une influence notable sont exclues du périmètre de consolidation et sont comptabilisées en juste valeur sur option.

1.2 Composition du périmètre

Le périmètre de consolidation du groupe Crédit Mutuel au 31.12.2011 est le suivant :

Les entités du périmètre sont présentées selon les secteurs retenus pour l'établissement de l'information sectorielle conformément à IFRS 8. Ainsi, par exemple, les entités figurant en "banque de détail" n'ont pas nécessairement la forme juridique d'un établissement de crédit	31.12.2011			31.12.2010			Commentaires
	Pourcentage		Méthode	Pourcentage		Méthode	
	Contrôle	Intérêt	+	Contrôle	Intérêt	+	
A. Banque de détail							
CM10 *							
Actimo	0,00	0,00	NI	100,00	100,00	IG	Déconsolidation
Adepi	100,00	97,71	IG	100,00	97,61	IG	
Agence de l'hotel de ville	0,00	0,00	NI	100,00	100,00	IG	Déconsolidation
Agerim	0,00	0,00	NI	100,00	100,00	IG	Déconsolidation
AMOFI (EX ERIF)	0,00	0,00	NI	100,00	100,00	IG	Déconsolidation
Amofi B	0,00	0,00	NI	100,00	100,00	IG	Déconsolidation
Ataraxia Distribution	0,00	0,00	NI	100,00	100,00	IG	Déconsolidation
Ataraxia Finance	0,00	0,00	NI	100,00	100,00	IG	Déconsolidation
Ataraxia Gestion	0,00	0,00	NI	100,00	100,00	IG	Déconsolidation
Ataraxia Production	0,00	0,00	NI	100,00	100,00	IG	Déconsolidation
Banca Popolare di Milano	6,99	6,83	MEE	4,99	4,88	MEE	
Banque Casino	50,00	50,00	IP	0,00	0,00	NI	Acquisition hors groupe
Banque de Tunisie	20,00	20,00	MEE	20,00	20,00	MEE	
Banque du Crédit Mutuel Ile-de-France (BCMI)	100,00	100,00	IG	100,00	100,00	IG	
Banque de l'Economie du Commerce et de la Monétique	100,00	100,00	IG	100,00	100,00	IG	
Banque de l'Economie du Commerce et de la Monétique - Francfort	100,00	100,00	IG	100,00	100,00	IG	
Banque de l'Economie du Commerce et de la Monétique - St Martin	100,00	100,00	IG	100,00	100,00	IG	
Banque Marocaine du Commerce Extérieur (BMCE)	24,64	24,64	MEE	24,64	24,64	MEE	
BEDE	0,00	0,00	NI	100,00	100,00	IG	Déconsolidation
C2C	99,99	42,58	IG	99,98	34,17	IG	
CIC Est	100,00	97,71	IG	100,00	97,61	IG	
CIC Banque Nord-Ouest (ex CIC Banque Scalbert Dupont - CIN)	100,00	97,71	IG	100,00	97,61	IG	
CIC Iberbanco	100,00	100,00	IG	100,00	100,00	IG	
CIC Ouest (ex CIC Banque CIO - BRO)	100,00	97,71	IG	100,00	97,61	IG	
CIC Sud Ouest (ex Société Bordelaise de CIC (SBCIC))	100,00	97,71	IG	100,00	97,61	IG	
CM-CIC Asset Management	99,98	99,44	IG	99,98	99,42	IG	
CM-CIC Bail	99,99	97,73	IG	99,99	97,63	IG	
CM-CIC Epargne salariale	100,00	97,71	IG	100,00	97,62	IG	
CM-CIC Gestion	100,00	97,71	IG	100,00	97,61	IG	
CM-CIC Home Loan SFH (ex CM-CIC Covered Bonds)	100,00	100,00	IG	100,00	100,00	IG	
CM-CIC Lavolette Financement	100,00	97,82	IG	100,00	97,61	IG	
CM-CIC Lease	100,00	98,76	IG	100,00	98,71	IG	
CM-CIC Leasing Benelux	100,00	97,73	IG	100,00	97,63	IG	
CM-CIC Leasing GmbH	100,00	97,73	IG	100,00	97,63	IG	
Cofidis Argentine	66,00	28,11	IG	66,00	22,55	IG	
Cofidis Belgique	100,00	42,59	IG	100,00	34,17	IG	
Cofidis Espagne	100,00	42,59	IG	100,00	34,17	IG	
Cofidis France	100,00	42,59	IG	100,00	34,17	IG	
Cofidis Hongrie	0,00	0,00	IG	100,00	34,17	IG	
Cofidis Italie	100,00	42,59	IG	100,00	34,17	IG	
Cofidis Portugal	100,00	42,59	IG	100,00	34,17	IG	
cofidis République Tchèque	100,00	42,59	IG	100,00	34,17	IG	
Cofidis Roumanie	0,00	0,00	NI	100,00	34,17	IG	Liquidation
Cofidis Slovaquie	100,00	42,59	IG	100,00	34,17	IG	
Creatis	100,00	42,59	IG	100,00	34,17	IG	
Ensemble Victor Hugo	0,00	0,00	NI	99,96	99,96	IG	Déconsolidation
Factocic	100,00	97,82	IG	100,00	97,97	IG	
FCT Cofititrisation	100,00	42,59	IG	100,00	34,17	IG	
Filaction	0,00	0,00	NI	100,00	100,00	IG	Déconsolidation
Gesteurop	100,00	97,71	IG	100,00	97,61	IG	
Groupe Victor Hugo	0,00	0,00	NI	99,96	99,96	IG	Déconsolidation
Habitat Gestion	0,00	0,00	NI	100,00	100,00	IG	Déconsolidation

+ Méthode : IG = Intégration Globale, IP = Intégration Proportionnelle, MEE = Mise en équivalence, NI = Non Intégrée, TUP = Transmission Universelle de Patrimoine.

*Présentation par Groupe de Crédit Mutuel majoritaire.

Les entités du périmètre sont présentées selon les secteurs retenus pour l'établissement de l'information sectorielle conformément à IFRS 8. Ainsi, par exemple, les entités figurant en "banque de détail" n'ont pas nécessairement la forme juridique d'un établissement de crédit.

Les entités du périmètre sont présentées selon les secteurs retenus pour l'établissement de l'information sectorielle conformément à IFRS 8. Ainsi, par exemple, les entités figurant en "banque de détail" n'ont pas nécessairement la forme juridique d'un établissement de crédit	31.12.2011			31.12.2010			Commentaires
	Pourcentage		Méthode	Pourcentage		Méthode	
	Contrôle	Intérêt		Contrôle	Intérêt		
			+			+	
IFT Immobilier	0,00	0,00	NI	90,00	90,00	IG	Déconsolidation
Immobilière des Marsauderies	0,00	0,00	NI	100,00	100,00	IG	Déconsolidation
Investlaco	0,00	0,00	NI	100,00	100,00	IG	Déconsolidation
Lacocim	0,00	0,00	NI	100,00	100,00	IG	Déconsolidation
Lyonnaise de Banque (LB)	100,00	97,71	IG	100,00	97,61	IG	
Monabanq	100,00	42,59	IG	100,00	34,17	IG	
Monabanq Belgique	100,00	42,59	IG	100,00	34,17	IG	
SA Ataraxia	0,00	0,00	NI	100,00	100,00	IG	Déconsolidation
Saint-Pierre SNC	100,00	97,71	IG	100,00	97,61	IG	
SCI Astrée	0,00	0,00	NI	100,00	100,00	IG	Déconsolidation
SCI Cafimmo Gap	0,00	0,00	NI	100,00	100,00	IG	Déconsolidation
SCI Cafimmo Marseille	0,00	0,00	NI	100,00	100,00	IG	Déconsolidation
SCI CMDV	0,00	0,00	NI	100,00	100,00	IG	Déconsolidation
SCI des Antons	0,00	0,00	NI	100,00	100,00	IG	Déconsolidation
SCI DVPT CMM	0,00	0,00	NI	100,00	100,00	IG	Déconsolidation
SCI Familia	0,00	0,00	NI	99,96	99,96	IG	Déconsolidation
SCI Fontainebleau	0,00	0,00	NI	100,00	100,00	IG	Déconsolidation
SCI Gambetta Immob	0,00	0,00	NI	100,00	100,00	IG	Déconsolidation
SCI Gueydan	0,00	0,00	NI	100,00	100,00	IG	Déconsolidation
SCI Jeanne d'Arc	0,00	0,00	NI	100,00	100,00	IG	Déconsolidation
SCI les Trois Rues	0,00	0,00	NI	100,00	100,00	IG	Déconsolidation
SCI Maurice Faure	0,00	0,00	NI	99,96	99,96	IG	Déconsolidation
SCI Mende	0,00	0,00	NI	100,00	100,00	IG	Déconsolidation
SCI Nice Avenue	0,00	0,00	NI	100,00	100,00	IG	Déconsolidation
SCI Nice Joffre	0,00	0,00	NI	100,00	100,00	IG	Déconsolidation
SCI Nice République	0,00	0,00	NI	100,00	100,00	IG	Déconsolidation
SCI Palais de la Mer	0,00	0,00	NI	100,00	100,00	IG	Déconsolidation
SCI Provence Languedoc	0,00	0,00	NI	100,00	100,00	IG	Déconsolidation
SCI Puget	0,00	0,00	NI	100,00	100,00	IG	Déconsolidation
SCI SCMDV	0,00	0,00	NI	100,00	100,00	IG	Déconsolidation
SCI Sud-Est Gestion Immobilière	0,00	0,00	NI	99,96	99,96	IG	Déconsolidation
SCI Vercoulor	0,00	0,00	NI	100,00	100,00	IG	Déconsolidation
Selaco	0,00	0,00	NI	100,00	100,00	IG	Déconsolidation
SI du Vivier	0,00	0,00	NI	100,00	100,00	IG	Déconsolidation
Sofemo - Société fédérative europ.de monétique et de financement	100,00	99,24	IG	100,00	99,20	IG	
Sofim	100,00	97,71	IG	100,00	97,61	IG	
Sud-Est Transactions Immobilières	0,00	0,00	NI	99,96	99,96	IG	Déconsolidation
Targo Finanzberatung GmbH	100,00	100,00	IG	100,00	100,00	IG	
Targobank AG & Co. KGaA	100,00	100,00	IG	100,00	100,00	IG	
Targobank Espagne (ex Banco Popular Hipotecario)	50,00	50,00	IP	50,00	50,00	IP	
SCI La Tréfilère	100,00	100,00	IG	100,00	100,00	IG	
CM Arkéa *							
Arkéa Banking Services (ex Procapital Banking Services)	100,00	100,00	IG	100,00	100,00	IG	
Arkéa Banque Entreprises et Institutionnels							
(ex Banque commerciale pour le marché de l'entreprise -BCME)	100,00	100,00	IG	100,00	100,00	IG	
Arkéa Crédit Bail (ex Bail Entreprises)	100,00	100,00	IG	100,00	100,00	IG	
Arkéa SCD	100,00	100,00	IG	0,00	0,00	NI	Création
Banque Privée Européenne (BPE)	100,00	100,00	IG	100,00	100,00	IG	
Caisse de Bretagne de CMA	92,59	92,59	IG	92,59	92,59	IG	
Crédit foncier et communal d'Alsace et de Lorraine Banque	91,02	91,02	IG	78,87	78,87	IG	
Crédit foncier et communal d'Alsace et de Lorraine SCF	100,00	91,02	IG	100,00	78,86	IG	
CM Arkéa Home Loan SFH (ex CM Arkea Covered Bonds)	100,00	100,00	IG	100,00	100,00	IG	
Crédit Mutuel Arkéa Public Sector SCF	100,00	100,00	IG	100,00	100,00	IG	
Fédéral Equipements	100,00	100,00	IG	100,00	100,00	IG	
Fédéral Service	97,85	97,80	IG	97,02	96,99	IG	
Financo	100,00	100,00	IG	100,00	100,00	IG	
Foncière Investissement	100,00	100,00	IG	100,00	100,00	IG	
Fortunéo	100,00	99,99	IG	100,00	99,99	IG	
GICM	100,00	97,80	IG	100,00	97,00	IG	
Leasecom	100,00	95,00	IG	100,00	95,00	IG	

+ Méthode : IG = Intégration Globale, IP = Intégration Proportionnelle, MEE = Mise en équivalence, NI = Non Intégrée, TUP = Transmission Universelle de Patrimoine.

*Présentation par Groupe de Crédit Mutuel majoritaire.

LES ÉLÉMENTS FINANCIERS

Les entités du périmètre sont présentées selon les secteurs retenus pour l'établissement de l'information sectorielle conformément à IFRS 8. Ainsi, par exemple, les entités figurant en "banque de détail" n'ont pas nécessairement la forme juridique d'un établissement de crédit	31.12.2011			31.12.2010			Commentaires
	Pourcentage		Méthode	Pourcentage		Méthode	
	Contrôle	Intérêt		Contrôle	Intérêt		
			+			+	
Leasecom Car	100,00	95,00	IG	100,00	95,00	IG	
Leasecom Financial Assets	100,00	95,00	IG	100,00	95,00	IG	
Leasecom Group	95,00	95,00	IG	95,00	95,00	IG	
Monext	100,00	100,00	IG	100,00	100,00	IG	
Monext Holding	100,00	100,00	IG	100,00	100,00	IG	
Procapital Securities Services (ex Procapital)	99,98	99,98	IG	99,98	99,98	IG	
SCI Interfédérale	100,00	100,00	IG	100,00	100,00	IG	
CMNE *							
Bail Actea	100,00	100,00	IG	100,00	100,00	IG	
Bail Immo Nord	100,00	100,00	IG	100,00	100,00	IG	
Banque Delubac	0,00	0,00	NI	20,98	20,98	MEE	Cession hors groupe
Bâtiroc	100,00	100,00	IG	100,00	100,00	IG	
Bcmne	100,00	100,00	IG	100,00	100,00	IG	
BKCP Pool	0,00	0,00	NI	100,00	100,00	MEE	
BKCP SCRL	95,65	95,65	IG	95,57	95,57	IG	
BKCP Securities	100,00	100,00	IG	100,00	100,00	IG	
CMNE Belgium	100,00	100,00	IG	100,00	100,00	IG	
CPSA	100,00	100,00	IG	100,00	100,00	IG	
FCP Nord Europe Gestion	100,00	100,00	IG	100,00	100,00	IG	
FCP Richebé 2011	0,00	0,00	NI	100,00	100,00	IG	
FCP Richebé Gestion	100,00	99,81	IG	100,00	99,81	IG	
FCP Richebé Recovery	100,00	100,00	IG	100,00	100,00	IG	
GIE BCMNE Gestion	100,00	100,00	IG	100,00	100,00	IG	
GIE CMN Prestations	100,00	100,00	IG	100,00	100,00	IG	
Immobilière du CMN	100,00	100,00	IG	100,00	100,00	IG	
Mobilease	100,00	100,00	IG	100,00	100,00	IG	
SCI CMN	100,00	100,00	IG	100,00	100,00	IG	
SCI CMN 1	100,00	100,00	IG	100,00	100,00	IG	
SCI CMN 2	100,00	100,00	IG	100,00	100,00	IG	
SCI CMN 3	100,00	100,00	IG	100,00	100,00	IG	
SCI CMN location	100,00	100,00	IG	100,00	100,00	IG	
SCI CMN location 2	100,00	100,00	IG	100,00	100,00	IG	
SCI CMN Richebé Inkerman.	100,00	100,00	IG	100,00	100,00	IG	
Services et Crédits aux Professions Indépendantes et PME	56,32	53,88	IG	56,32	53,83	IG	
Transactimmo	100,00	100,00	IG	100,00	100,00	IG	
CMO *							
SCI Merlet Immobilier	100,00	100,00	IG	100,00	100,00	IG	
Union Immobiliere Ocean SCI	100,00	100,00	IG	100,00	100,00	IG	
CMMABN *							
Acman	100,00	100,00	IG	100,00	100,00	IG	
CMA *							
GIE CMA	100,00	100,00	IG	100,00	100,00	IG	
GIEMAT	100,00	100,00	IG	100,00	100,00	IG	
SCI Plantagenets	100,00	100,00	IG	100,00	100,00	IG	
SNC Credit Mutuel Anjou Immobilier	100,00	100,00	IG	100,00	100,00	IG	
B. Banque grandes entreprises / banque d'investissement							
CM10 *							Fusion absorption par CMCIC Investissement Cessation d'activité
Banque Fédérative du Crédit Mutuel - Francfort	100,00	100,00	IG	100,00	100,00	IG	
CIC Investissement	0,00	0,00	NI	100,00	97,60	IG	
CIC Vizille Participation	0,00	0,00	NI	100,00	95,35	IG	
Cigogne Management	100,00	98,75	IG	100,00	98,70	IG	
CMCIC Capital Finance (ex CIC Finance)	100,00	97,71	IG	99,99	97,60	IG	

+ Méthode : IG = Intégration Globale, IP = Intégration Proportionnelle, MEE = Mise en équivalence, NI = Non Intégrée, TUP = Transmission Universelle de Patrimoine.

*Présentation par Groupe de Crédit Mutuel majoritaire.

Les entités du périmètre sont présentées selon les secteurs retenus pour l'établissement de l'information sectorielle conformément à IFRS 8. Ainsi, par exemple, les entités figurant en "banque de détail" n'ont pas nécessairement la forme juridique d'un établissement de crédit

Les entités du périmètre sont présentées selon les secteurs retenus pour l'établissement de l'information sectorielle conformément à IFRS 8. Ainsi, par exemple, les entités figurant en "banque de détail" n'ont pas nécessairement la forme juridique d'un établissement de crédit	31.12.2011			31.12.2010			Commentaires
	Pourcentage		Méthode	Pourcentage		Méthode	
	Contrôle	Intérêt		Contrôle	Intérêt		
			+			+	
CMCIC Capital Innovation (ex Vizille Capital Innovation)	100,00	97,48	IG	100,00	95,35	IG	TUP avec CMCIC Capital Finance Fusion absorption par CMCIC Investissement TUP avec CMCIC Capital Finance
CMCIC Conseil (ex Vizille Capital Finance)	100,00	97,71	IG	100,00	95,35	IG	
CMCIC Investissement (CIC Banque de Vizille)	99,77	97,48	IG	97,69	95,35	IG	
CM-CIC Securities	100,00	97,71	IG	100,00	97,61	IG	
CM-CIC Securities London Branch	100,00	97,71	IG	100,00	97,61	IG	
Diversified Debt Securities SICAV - SIF	100,00	98,34	IG	100,00	98,27	IG	
Divhold	100,00	98,34	IG	100,00	98,27	IG	
FCT CM-CIC Home loans	100,00	100,00	IG	100,00	100,00	IG	
Financière Voltaire	0,00	0,00	NI	100,00	97,60	IG	
Institut de Participations de l'Ouest (IPO)	0,00	0,00	NI	100,00	97,61	IG	
IPO Ingénierie	0,00	0,00	NI	100,00	97,61	IG	
Sudinnova	66,35	64,68	IG	63,32	60,38	IG	
CM Arkéa *							
Arkéa Capital Investissement (ex Synergie Finance)	100,00	100,00	IG	100,00	100,00	IG	Création
Arkéa Capital Partenaire	100,00	100,00	IG	0,00	0,00	NI	
CEOI	100,00	100,00	IG	100,00	100,00	IG	
CMNE *							
Normandie Partenariat	99,65	99,63	IG	99,65	99,63	IG	
SDR de Normandie	99,79	99,79	IG	99,79	99,79	IG	
UFG SIPAREX	66,00	65,59	IG	66,00	65,75	IG	
CMO *							
Océan Participations	100,00	100,00	IG	100,00	100,00	IG	
CMMABN *							
Volney Développement	100,00	100,00	IG	99,99	99,99	IG	
C. Gestion d'actifs et banque privée							
CM10 *							
Agefor SA Genève	70,00	68,40	IG	70,00	68,26	IG	TUP avec Transatlantique Gestion
Alternative Gestion SA Genève	45,00	60,58	MEE	45,00	60,46	MEE	
Banque de Luxembourg	100,00	98,34	IG	100,00	98,27	IG	
Banque Pasche (Liechtenstein) AG	52,50	51,30	IG	52,50	51,25	IG	
Banque Pasche Monaco SAM	100,00	97,71	IG	100,00	97,61	IG	
Banque Transatlantique Belgium	100,00	96,80	IG	100,00	95,79	IG	
Banque Transatlantique Londres	100,00	97,71	IG	100,00	97,61	IG	
Banque Transatlantique Luxembourg (ex Mutual Bank Luxembourg)	100,00	98,63	IG	100,00	98,57	IG	
Banque Transatlantique Singapore Private Ltd	100,00	97,71	IG	100,00	97,61	IG	
Calypso Management Company	70,00	68,40	IG	70,00	68,33	IG	
Banque Transatlantique	100,00	97,71	IG	100,00	97,61	IG	
CIC Private Banking - Banque Pasche	100,00	97,71	IG	100,00	97,61	IG	
CIC Suisse (ex Banque CIAL Suisse)	100,00	97,71	IG	100,00	97,61	IG	
Dubly-Douilhet	62,66	61,23	IG	62,66	61,17	IG	
GPK Finance	0,00	0,00	NI	100,00	97,61	IG	
LRM Advisory SA	70,00	68,40	IG	70,00	68,33	IG	
Pasche Bank & Trust Ltd Nassau	100,00	97,71	IG	100,00	97,61	IG	
Pasche Finance SA Fribourg	100,00	97,71	IG	100,00	97,61	IG	
Pasche Fund Management Ltd	100,00	97,71	IG	100,00	97,61	IG	
Pasche International Holding Ltd	100,00	97,71	IG	100,00	97,61	IG	
Pasche SA Montevideo	100,00	97,71	IG	100,00	97,61	IG	
Serficom Brasil Gestao de Recursos Ltda	50,42	49,27	IG	50,42	49,22	IG	
Serficom Family Office Brasil Gestao de Recursos Ltda	51,98	50,79	IG	51,98	50,74	IG	
Serficom Family Office Inc	100,00	97,71	IG	100,00	97,61	IG	
Serficom Family Office SA	100,00	97,71	IG	100,00	97,61	IG	
Serficom Investment Consulting (Shanghai)	100,00	97,71	IG	100,00	97,61	IG	
Serficom Maroc Sarl	100,00	97,71	IG	100,00	97,61	IG	
Transatlantique Gestion (ex BLC Gestion)	100,00	97,71	IG	100,00	97,61	IG	

+ Méthode : IG = Intégration Globale, IP = Intégration Proportionnelle, MEE = Mise en équivalence, NI = Non Intégrée, TUP = Transmission Universelle de Patrimoine.

*Présentation par Groupe de Crédit Mutuel majoritaire.

LES ÉLÉMENTS FINANCIERS

Les entités du périmètre sont présentées selon les secteurs retenus pour l'établissement de l'information sectorielle conformément à IFRS 8. Ainsi, par exemple, les entités figurant en "banque de détail" n'ont pas nécessairement la forme juridique d'un établissement de crédit	31.12.2011			31.12.2010			Commentaires
	Pourcentage		Méthode	Pourcentage		Méthode	
	Contrôle	Intérêt		Contrôle	Intérêt		
			+			+	
Valeroso Management Ltd	100,00	97,71	IG	100,00	97,61	IG	Acquisition hors groupe
CM Arkéa *							
Arkéa Capital Gestion (ex Synergie Finance Gestion)	100,00	100,00	IG	100,00	100,00	IG	
Fédéral Finance Banque	100,00	100,00	IG	100,00	100,00	IG	
Fédéral Finance Gestion	100,00	100,00	IG	100,00	100,00	IG	
Schelcher Prince Gestion	50,04	50,04	IG	0,00	0,00	NI	
CMNE *							
Cholet Dupont Partenaires	50,68	50,68	IP	0,00	0,00	NI	Acquisition hors groupe
CM Habitat Gestion	99,98	99,85	IG	99,98	99,90	IG	Acquisition hors groupe
Convictions Asset Management	30,00	29,81	MEE	0,00	0,00	NI	
Franklin Gérance	100,00	99,47	IG	100,00	99,67	IG	
GIE La Française AM (ex GIE UFG)	100,00	99,38	IG	100,00	99,62	IG	
Holding Cholet Dupont S.A.	33,40	33,19	MEE	0,00	0,00	NI	
La Française AM (ex UFG-LFP)	99,38	99,38	IG	99,62	99,62	IG	Acquisition hors groupe
La Française AM Finance Services (ex UFG-LFP France)	100,00	99,38	IG	100,00	99,62	IG	
La Française AM Gestion Privée							
(ex La Française des placements Gestion Privée)	99,98	99,36	IG	99,98	99,60	IG	
La Française AM International (ex UFG-LFP International)	100,00	99,43	IG	100,00	99,65	IG	
La Française AM International Claims Collection (ex UFG ICC)	100,00	99,38	IG	100,00	99,62	IG	Acquisition hors groupe
La Française AM Private Bank (ex UFG-LFP Private Bank)	100,00	99,63	IG	100,00	99,77	IG	
La Française des Placements (ex LFP - La Française des placements)	100,00	99,38	IG	100,00	99,62	IG	
La Française Real Estate Managers (ex UFG Rem)	100,00	99,47	IG	100,00	99,67	IG	
LFP-Sarasin AM	100,00	99,38	IG	100,00	99,62	IG	
Pythagore Investissement BP	30,05	29,86	MEE	42,36	42,20	MEE	Acquisition hors groupe
Société Holding Partenaires	50,68	50,68	IP	0,00	0,00	NI	
UFG Courtage	100,00	99,38	IG	100,00	99,62	IG	
UFG Property Managers (ex UFG Property Management)	100,00	99,47	IG	100,00	99,67	IG	
CMA *							
Multi Financière de l'Anjou SA	100,00	100,00	IG	100,00	100,00	IG	
D. Multisecteurs							
CM10 *							
Banque Fédérative du Crédit Mutuel	100,00	100,00	IG	100,00	100,00	IG	
Crédit Industriel et Commercial (CIC) - IDF	97,71	97,71	IG	97,61	97,61	IG	
Crédit Industriel et Commercial (CIC) - Londres	100,00	97,71	IG	100,00	97,61	IG	
Crédit Industriel et Commercial (CIC) - New York	100,00	97,71	IG	100,00	97,61	IG	
Crédit Industriel et Commercial (CIC) - Singapour	100,00	97,71	IG	100,00	97,61	IG	
E. Sociétés d'assurance							
CM10 *							
ACM GIE	100,00	99,53	IG	100,00	99,51	IG	Cession hors groupe
ACM IARD	100,00	99,55	IG	100,00	99,53	IG	
ACM Services	100,00	99,53	IG	100,00	99,51	IG	
ACM Vie, Société d'Assurance Mutuelle	100,00	100,00	IG	100,00	100,00	IG	
ACM Vie	100,00	99,53	IG	100,00	99,51	IG	
Astree	30,00	29,86	MEE	30,00	29,85	MEE	
Atlancourtage (ex Atlancourtage Entreprise)	100,00	99,53	IG	100,00	100,00	IG	
Groupe des Assurances du Crédit Mutuel (GACM)	100,00	99,53	IG	100,00	99,51	IG	
ICM Life	100,00	99,53	IG	100,00	99,51	IG	
ICM Ré	0,00	0,00	NI	100,00	99,53	IG	
Immobilière ACM	100,00	99,53	IG	100,00	99,51	IG	
Massena Property	100,00	99,53	IG	100,00	99,51	IG	
Massimob	100,00	99,55	IG	100,00	99,53	IG	
MTRL	100,00	100,00	IG	100,00	100,00	IG	

+ Méthode : IG = Intégration Globale, IP = Intégration Proportionnelle, MEE = Mise en équivalence, NI = Non Intégrée, TUP = Transmission Universelle de Patrimoine.

*Présentation par Groupe de Crédit Mutuel majoritaire.

Les entités du périmètre sont présentées selon les secteurs retenus pour l'établissement de l'information sectorielle conformément à IFRS 8. Ainsi, par exemple, les entités figurant en "banque de détail" n'ont pas nécessairement la forme juridique d'un établissement de crédit.

	31.12.2011			31.12.2010			Commentaires	
	Pourcentage		Méthode	Pourcentage		Méthode		
	Contrôle	Intérêt		Contrôle	Intérêt			
			+			+		
Partners	100,00	99,53	IG	100,00	99,51	IG	Création	
Procourtage	100,00	99,53	IG	100,00	99,51	IG		
RMA Watanya	22,02	21,92	MEE	22,02	21,92	MEE		
Royal Automobile Club de Catalogne	49,00	48,77	MEE	49,00	48,76	MEE		
SCI ADS	100,00	99,12	IG	100,00	99,10	IG		
Serenis Assurances	99,59	99,12	IG	99,59	99,10	IG		
Serenis Vie	100,00	99,53	IG	100,00	99,51	IG		
SNC Foncière Massena	99,68	99,32	IG	99,65	99,27	IG		
VOY MEDIACION	90,00	89,59	IG	0,00	0,00	NI		
CM Arkéa *								
Infolis	100,00	100,00	IG	100,00	100,00	IG	Liquidation	
Novelia	100,00	100,00	IG	100,00	99,99	IG		
Suravenir	100,00	100,00	IG	100,00	100,00	IG		
Suravenir Assurances	100,00	100,00	IG	100,00	100,00	IG		
CMNE *								
ACM Nord IARD	100,00	99,77	IG	100,00	99,76	IG		
ACMN Vie	100,00	100,00	IG	100,00	100,00	IG		
Alverzele	0,00	0,00	NI	100,00	100,00	IG		
Courtage CMN	100,00	100,00	IG	100,00	100,00	IG		
CP-BK reinsurance (lux)	100,00	100,00	IG	100,00	100,00	IG		
La Pérennité Entreprises	100,00	100,00	IG	90,00	90,00	IG	Acquisition hors groupe	
Nord Europe Assurances	100,00	100,00	IG	100,00	100,00	IG		
Nord Europe Life Luxembourg	100,00	100,00	IG	100,00	100,00	IG		
Nord Europe Retraite	100,00	100,00	IG	100,00	100,00	IG		
Vie Services	77,50	77,50	IG	77,50	77,50	IG		
CMA *								
Atlancourtage Anjou	100,00	100,00	IG	100,00	100,00	IG		
F. Autres								
CM10 *								Acquisition hors groupe
A. Télé	68,92	48,97	IG	0,00	0,00	NI		
Actimut	100,00	100,00	IG	100,00	100,00	IG		
Affiches D'Alsace Lorraine	100,00	88,81	IG	0,00	0,00	NI		
Agence Générale d'informations régionales	48,80	48,80	MEE	48,80	48,80	MEE		
Alsace Média Participation	100,00	88,81	IG	0,00	0,00	NI		
Alsacienne de Portage des DNA	100,00	88,84	IG	0,00	0,00	NI		
Alsatic	80,00	71,05	IG	0,00	0,00	NI		
Carmen Holding Investissement	83,50	83,50	IG	67,00	67,00	IG		
CIC Migrations	100,00	97,71	IG	100,00	97,61	IG	Acquisition hors groupe	
CIC Participations	100,00	97,71	IG	100,00	97,61	IG		
Cicor	100,00	97,71	IG	100,00	97,61	IG		
Cicoval	100,00	97,71	IG	100,00	97,61	IG		
Cime & mag	100,00	98,71	IG	100,00	98,72	IG		
CM Akquisitions	100,00	100,00	IG	100,00	100,00	IG		
CMCIC Services	100,00	100,00	IG	100,00	100,00	IG		
CMCP - Crédit Mutuel Cartes de Paiement	100,00	99,99	IG	100,00	99,98	IG		
Cofidis Participations	51,00	42,59	IG	51,00	34,17	IG		
Cofisun	100,00	42,59	IG	100,00	34,17	IG		Acquisition hors groupe
Documents AP	100,00	100,00	IG	100,00	100,00	IG		
Distripub	100,00	98,71	IG	100,00	98,72	IG		
EFSA	100,00	97,71	IG	100,00	97,61	IG		
Euro-Information Développement	100,00	99,71	IG	100,00	99,70	IG		
EIP (ex GTOCM)	100,00	100,00	IG	100,00	100,00	IG		
EST Bourgogne Médias	100,00	100,00	IG	0,00	0,00	NI		
Est Bourgogne Rhone Alpes	100,00	100,00	IG	100,00	100,00	IG		
Est imprimerie	96,76	96,76	IG	96,76	96,76	IG		
Euro-Information	100,00	99,71	IG	100,00	99,70	IG		

+ Méthode : IG = Intégration Globale, IP = Intégration Proportionnelle, MEE = Mise en équivalence, NI = Non Intégrée, TUP = Transmission Universelle de Patrimoine.

*Présentation par Groupe de Crédit Mutuel majoritaire.

LES ÉLÉMENTS FINANCIERS

Les entités du périmètre sont présentées selon les secteurs retenus pour l'établissement de l'information sectorielle conformément à IFRS 8. Ainsi, par exemple, les entités figurant en "banque de détail" n'ont pas nécessairement la forme juridique d'un établissement de crédit	31.12.2011			31.12.2010			Commentaires
	Pourcentage		Méthode	Pourcentage		Méthode	
	Contrôle	Intérêt		Contrôle	Intérêt		
			+			+	
Euro Protection Service	99,97	99,75	IG	100,00	99,51	IG	Première consolidation (entité déjà détenue)
Euro Protection Surveillance	99,97	99,75	IG	0,00	0,00	NI	
Europe regie	66,00	65,15	IG	66,00	65,15	IG	
France Est	100,00	98,00	IG	0,00	0,00	NI	Acquisition hors groupe
France Régie	100,00	88,84	IG	0,00	0,00	NI	Acquisition hors groupe
Gestunion 2	100,00	97,71	IG	100,00	97,61	IG	
Gestunion 3	100,00	97,71	IG	100,00	97,61	IG	
Gestunion 4	100,00	97,71	IG	100,00	97,61	IG	
Groupe Progrès	100,00	100,00	IG	100,00	100,00	IG	
Groupe Républicain Lorrain - GRLC	100,00	100,00	IG	100,00	100,00	IG	
Groupe Est Républicain	91,51	91,14	IG	0,00	0,00	NI	
Groupe Républicain Lorrain Imprimeries - GRLI	100,00	100,00	IG	100,00	100,00	IG	
Immocity	100,00	100,00	IG	100,00	99,93	IG	
Impex Finance	100,00	97,71	IG	100,00	97,61	IG	
Imprimerie michel	100,00	100,00	IG	100,00	96,76	IG	
Interprint	100,00	100,00	IG	100,00	96,76	IG	
Jean Bozzi Communication	100,00	100,00	IG	100,00	100,00	IG	
Journal de la Haute Marne	50,00	45,57	MEE	0,00	0,00	NI	
La Liberté de l'Est	96,11	44,76	IG	0,00	0,00	NI	
La liberte de l'est société d'édition	95,90	46,99	MEE	95,49	46,79	MEE	
L'alsace	99,98	98,70	IG	99,98	98,70	IG	
L'Alsace Magazines Editions - L'ame	100,00	98,71	IG	100,00	98,72	IG	
L'Alsace Multimédia Internet - L'ami	0,00	0,00	NI	100,00	98,72	IG	
La Tribune	100,00	99,97	IG	100,00	99,97	IG	
Le Bien Public	0,00	0,00	NI	99,93	99,93	IG	
Le Dauphiné Libéré	99,97	99,97	IG	99,97	99,97	IG	Fusion absorption par Est Bourgogne Médias
Le republicain Lorrain	100,00	100,00	IG	100,00	100,00	IG	
Les Dernières Nouvelles d'Alsace	98,71	88,84	IG	0,00	0,00	NI	
Les Dernières Nouvelles de Colmar	99,97	88,81	IG	0,00	0,00	NI	
Les éditions de l'échiquier	100,00	98,71	IG	100,00	98,72	IG	
Les journaux de Saone et Loire	0,00	0,00	NI	100,00	100,00	IG	
Lumedia	50,00	50,00	IP	50,00	50,00	IP	
Marsovalor	100,00	97,71	IG	100,00	97,61	IG	
Mediaportage	100,00	98,71	IG	100,00	98,72	IG	
NRJ Mobile	95,00	94,73	IG	90,00	89,73	IG	
Pargestion 2	100,00	97,71	IG	100,00	97,61	IG	
Pargestion 4	100,00	97,71	IG	100,00	97,61	IG	
Placinvest	99,96	97,66	IG	99,96	97,56	IG	
Presse Diffusion	100,00	100,00	IG	100,00	100,00	IG	
Promopresse	100,00	99,97	IG	100,00	99,97	IG	
Publicité Moderne	99,99	91,12	IG	0,00	0,00	NI	
Publprint Dauphiné	100,00	99,97	IG	100,00	99,97	IG	
Publprint province n°1	99,97	99,97	IG	99,97	99,97	IG	
Rhin presse	0,00	0,00	NI	99,60	98,32	IG	
Roto offset Imprimerie	100,00	98,71	IG	100,00	98,72	IG	
SA Agence Générale d'Information	20,00	18,23	MEE	0,00	0,00	NI	
Société d'Edition des hebdomadaires & périodiques locaux	99,71	99,71	IG	99,71	99,71	IG	Acquisition hors groupe
Sofiliest	49,00	49,00	MEE	49,00	49,00	MEE	
Républicain Lorrain Communication	100,00	100,00	IG	100,00	100,00	IG	
Républicain Lorrain - Tv news	100,00	100,00	IG	100,00	100,00	IG	
Républicain Lorrain voyages	100,00	100,00	IG	100,00	100,00	IG	
Société Civile de Gestion des Parts dans l'Alsace - SCGPA	100,00	100,00	IG	100,00	100,00	IG	
SCI Alsace	90,00	88,84	IG	90,00	88,84	IG	
SCI Ecriture	100,00	98,71	IG	100,00	98,72	IG	
SCI Gutenberg	100,00	100,00	IG	100,00	96,76	IG	
SCI Le Progrès Confluence	100,00	100,00	IG	100,00	100,00	IG	
SCI Roseau d'or	100,00	98,71	IG	100,00	98,72	IG	
SDV Plurimédia	20,45	18,17	MEE	0,00	0,00	NI	Acquisition hors groupe
Société Française d'Edition de Journaux							
et d'Imprimés Commerciaux "l'Alsace"- SFEJIC	98,73	98,73	IG	98,73	98,73	IG	
Simply web	0,00	0,00	NI	100,00	98,72	IG	
Société Alsacienne de Presse et d'Adiovisuelle	60,00	53,29	IG	0,00	0,00	NI	

+ Méthode : IG = Intégration Globale, IP = Intégration Proportionnelle, MEE = Mise en équivalence, NI = Non Intégrée, TUP = Transmission Universelle de Patrimoine.

*Présentation par Groupe de Crédit Mutuel majoritaire.

Les entités du périmètre sont présentées selon les secteurs retenus pour l'établissement de l'information sectorielle conformément à IFRS 8. Ainsi, par exemple, les entités figurant en "banque de détail" n'ont pas nécessairement la forme juridique d'un établissement de crédit.

Les entités du périmètre sont présentées selon les secteurs retenus pour l'établissement de l'information sectorielle conformément à IFRS 8. Ainsi, par exemple, les entités figurant en "banque de détail" n'ont pas nécessairement la forme juridique d'un établissement de crédit	31.12.2011			31.12.2010			Commentaires	
	Pourcentage		Méthode	Pourcentage		Méthode		
	Contrôle	Intérêt		Contrôle	Intérêt			
			+			+		
Société de Presse Investissement	100,00	90,00	IG	0,00	0,00	NI	Acquisition hors groupe	
Sofiholding 2	100,00	97,71	IG	100,00	97,61	IG		
Sofiholding 3	100,00	97,71	IG	100,00	97,61	IG		
Sofiholding 4	100,00	97,71	IG	100,00	97,61	IG		
Sofiliest	51,00	46,48	IG	0,00	0,00	NI	Acquisition hors groupe	
Sofinaction	100,00	97,71	IG	100,00	97,61	IG	Acquisition hors groupe	
Société Édition Hebdomadaires du Louhannais & du Jura	99,84	99,84	IG	0,00	0,00	NI		
Targo Akademie GmbH	100,00	100,00	IG	100,00	100,00	IG		
Targo Deutschland GmbH	100,00	100,00	IG	100,00	100,00	IG		
Targo Dienstleistungs GmbH	100,00	100,00	IG	100,00	100,00	IG	Acquisition hors groupe	
Targo IT Consulting GmbH	100,00	100,00	IG	100,00	100,00	IG		
Targo IT Consulting Singapore	100,00	100,00	IG	100,00	100,00	IG		
Targo Management AG	100,00	100,00	IG	100,00	100,00	IG		
Targo Realty Services GmbH	100,00	100,00	IG	100,00	100,00	IG		
Top Est 88	99,98	46,47	IG	0,00	0,00	NI		
Ufigestion 2	100,00	97,71	IG	100,00	97,61	IG		
Ugépar Service	100,00	97,71	IG	100,00	97,61	IG		
Valimar 2	100,00	97,71	IG	100,00	97,61	IG		
Valimar 4	100,00	97,71	IG	100,00	97,61	IG		
Ventadour investissement	100,00	100,00	IG	100,00	100,00	IG		
VTP1	99,98	97,70	IG	99,98	97,60	IG		
VTP5	100,00	97,71	IG	100,00	97,61	IG		
CM Arkéa *								
ACTA Voyages	0,00	0,00	NI	40,00	40,00	MEE		Cession hors groupe
CMNE *								
Actéa Environnement	100,00	100,00	IG	100,00	100,00	IG	Liquidation	
BKCP it	0,00	0,00	NI	100,00	100,00	IG		
CMN Environnement (SNC)	100,00	100,00	IG	100,00	100,00	IG		
CMN Tel	100,00	100,00	IG	100,00	100,00	IG		
Financière Nord Europe	100,00	100,00	IG	100,00	100,00	IG	Acquisition hors groupe	
Fininmad (ex Fininmad SA)	100,00	100,00	IG	100,00	100,00	IG		
Immo W16	100,00	100,00	IG	100,00	100,00	IG		
LFP Nexity services immobiliers	24,64	24,51	MEE	0,00	0,00	NI		
Nord Europe Participations et Investissements (NEPI)	100,00	100,00	IG	100,00	100,00	IG		
SA Sofimpar	100,00	100,00	IG	100,00	100,00	IG		
SCI Centre Gare	100,00	100,00	IG	100,00	100,00	IG		
Sicorfe Maintenance	90,00	89,84	IG	90,00	89,83	IG		
SNP Sicorfe	0,00	0,00	NI	92,29	92,29	IG		
Sofimmo3	100,00	100,00	IG	100,00	100,00	IG		
CMO *								
Sodelem Services	100,00	100,00	IG	100,00	100,00	IG		

+ Méthode : IG = Intégration Globale, IP = Intégration Proportionnelle, MEE = Mise en équivalence, NI = Non Intégrée, TUP = Transmission Universelle de Patrimoine.

*Présentation par Groupe de Crédit Mutuel majoritaire.

NOTE 2 : PRINCIPES ET MÉTHODES DE CONSOLIDATION

2.1 Méthodes de consolidation

Les méthodes de consolidation utilisées sont les suivantes :

• **Intégration globale**

Cette méthode consiste à substituer à la valeur des titres chacun des éléments d'actif et de passif de chaque filiale et à isoler la part des intérêts minoritaires dans les capitaux propres et dans le résultat. Elle s'applique pour toutes les entités sous contrôle exclusif, y compris celles à structure de comptes différente, que l'activité se situe ou non dans le prolongement de celle de l'entité consolidante.

• **Intégration proportionnelle**

Cette méthode consiste à intégrer dans les comptes de l'entité consolidante la fraction représentative de ses intérêts dans les comptes de l'entité consolidée, après retraitements éventuels ; aucun intérêt minoritaire n'est donc constaté. Elle s'applique pour toutes les entités sous contrôle conjoint, y compris celles à structure de comptes différente, que l'activité se situe ou non dans le prolongement de celle de l'entité consolidante.

• **Mise en équivalence**

Il s'agit de substituer à la valeur des titres la quote-part du groupe dans les capitaux propres et le résultat des entités concernées. Elle s'applique pour toutes les entités sous influence notable.

Les intérêts minoritaires correspondent aux participations ne donnant pas le contrôle telles que définies par la norme IAS 27R et intègrent les instruments qui sont des parts d'intérêts actuelles et qui donnent droit à une quote-part de l'actif net en cas de liquidation et les autres instruments de capitaux propres

émis par la filiale et non détenus par le groupe.

2.2 Date de clôture

Toutes les sociétés du groupe incluses dans le périmètre de consolidation arrêtent leurs comptes sociaux au 31 décembre.

2.3 Élimination des opérations réciproques

Les comptes réciproques ainsi que les impacts résultant de cessions entre les entités du groupe et ayant une incidence significative au niveau des comptes consolidés sont éliminés.

Les créances, dettes, engagements réciproques, charges et produits internes sont éliminés pour les entités consolidées par intégration globale et proportionnelle.

2.4 Conversion des comptes en devises étrangères

Concernant les comptes des entités étrangères exprimés en devises, le bilan est converti sur la base du cours de change officiel à la date de clôture. La différence sur le capital, les réserves et le report à nouveau est inscrite dans les capitaux propres dans le compte "Réserves de conversion". Le compte de résultat est converti sur la base du cours moyen de l'exercice. Les différences de conversion en résultant sont inscrites directement dans le compte "Réserves de conversion". Cet écart est réintégré en résultat en cas de cession ou de liquidation de tout ou partie de la participation détenue dans l'entité étrangère.

2.5 Écarts d'acquisition

• **Écarts d'évaluation**

À la date de prise de contrôle d'une nouvelle entité, les actifs, les passifs,

ainsi que les passifs éventuels d'exploitation sont évalués à leur juste valeur. Les écarts d'évaluation correspondant à la différence entre la valeur comptable et la juste valeur sont comptabilisés.

• **Écarts d'acquisition**

Conformément à IFRS 3R, à la date de prise de contrôle d'une nouvelle entité, les actifs et les passifs ainsi que les passifs éventuels identifiables de l'entité acquise, qui satisfont aux critères de comptabilisation des normes IFRS, sont évalués à leur juste valeur à la date d'acquisition, à l'exception des actifs non courants classés comme actifs détenus en vue de la vente, qui sont comptabilisés à la juste valeur nette des coûts de vente. IFRS 3R permet la comptabilisation d'un écart d'acquisition total ou partiel, le choix s'effectuant pour chaque regroupement. Dans le premier cas, les intérêts minoritaires sont évalués à la juste valeur (méthode dite du *goodwill* total) ; dans le second, ils sont basés sur leur quote-part dans les valeurs attribuées aux actifs et passifs de l'acquise (*goodwill* partiel). Si l'écart d'acquisition est positif, il est inscrit à l'actif et s'il est négatif, il est comptabilisé immédiatement en résultat, en « *Variations de valeur des écarts d'acquisition* ».

Dans le cas d'une augmentation/diminution du pourcentage d'intérêt du groupe dans une entité déjà contrôlée, l'écart entre le coût d'acquisition/prix de cession des titres et la quote-part de capitaux propres consolidés, que ces titres représentent à la date de leur acquisition/cession, est comptabilisé en capitaux propres.

Le groupe procède régulièrement et, au moins une fois par an, à des tests de dépréciation des écarts d'acquisition. Ils ont pour objectif de s'assurer que les écarts d'acquisition ne subissent pas une dépréciation. Si la valeur

recouvrable de l'unité génératrice de trésorerie (UGT) à laquelle est affectée l'écart d'acquisition est inférieur à sa valeur comptable, une dépréciation est comptabilisée à hauteur de la différence. Cette dépréciation, constatée en résultat, est irréversible. En pratique, les UGT sont définies par rapport aux lignes métiers selon lesquelles le groupe suit son activité.

NOTE 3 : PRINCIPES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les normes IFRS offrent des choix de méthodes de comptabilisation sur certains sujets. Les principales options retenues par le groupe concernent :

- la valorisation au prix de marché de certains passifs émis par l'entreprise n'appartenant pas au portefeuille de négociation;
- l'éligibilité aux relations de couverture de juste valeur des opérations de macrocouverture réalisées dans le cadre de la gestion actif-passif des positions à taux fixe (incluant notamment les dépôts à vue de la clientèle) autorisée par le règlement n°2086/2004 de la Commission européenne, a été appliquée par le groupe ;
- le groupe a utilisé l'amendement d'IAS 39 d'octobre 2008 permettant de reclasser certains instruments financiers comptabilisés à la juste valeur en prêt et créances ou en actifs détenus jusqu'à l'échéance. A noter que des reclassements vers les actifs disponibles à la vente sont également possibles (cf. §3.4).

3.1 Prêts et créances

Les prêts et créances sont des actifs financiers à revenu fixe ou déterminable non cotés sur un marché actif, qui ne sont pas destinés à la vente dès leur acquisition ou leur octroi. Ils comprennent les prêts consentis directement ou la quote-part dans le cadre de prêts

syndiqués, les prêts acquis et les titres de dettes non cotés. Ils sont comptabilisés à leur juste valeur lors de leur entrée dans le bilan qui est généralement le montant net décaissé. Les taux appliqués aux crédits octroyés sont présumés être des taux de marché dans la mesure où les barèmes sont ajustés en permanence en fonction notamment des taux de la grande majorité des établissements concurrents. Ces encours sont ensuite valorisés lors des arrêts suivants au coût amorti en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif (sauf pour ceux qui ont été comptabilisés selon la méthode de la juste valeur par option).

Les commissions directement liées à la mise en place du prêt, reçues ou versées, ayant une nature d'intérêt sont étalées sur la durée du prêt selon la méthode du taux d'intérêt effectif et sont inscrites au compte de résultat parmi les rubriques d'intérêts.

La juste valeur des prêts et créances est communiquée dans l'annexe à chaque date d'arrêt : elle correspond à l'actualisation des flux futurs estimés à partir d'une courbe de taux zéro coupon qui comprend le coût de signature inhérent au débiteur.

3.2 Dépréciation des prêts et créances et provision sur engagements de financement et de garantie

• Dépréciation et provision individuelle sur les prêts et créances

Une dépréciation est constatée, dès lors qu'il existe une preuve objective de dépréciation, résultant d'un ou de plusieurs événements survenus après la mise en place du prêt – ou d'un groupe de prêts - susceptibles de générer une perte. Une analyse est faite à chaque arrêt contrat par contrat. La dépréciation est égale à la différence entre la valeur comptable et la valeur actualisée, au taux d'intérêt effectif d'origine du

prêt, des flux futurs estimés tenant compte de l'effet des garanties. En cas de taux variable, c'est le dernier taux contractuel connu qui est retenu.

L'existence d'échéances dues et impayées depuis plus de 3 mois ou 6 mois pour l'immobilier, les collectivités locales ou, de comptes courants irréguliers depuis plus de 3 mois, représente une preuve objective d'un événement de perte. De même lorsqu'il est probable que le débiteur ne pourra pas rembourser la totalité des sommes dues, ou lorsqu'il y a échéance du terme ou encore, en cas de liquidation judiciaire, une indication objective de perte est identifiée. Les dotations sur dépréciation et provision sont enregistrées dans le coût du risque. Les reprises de dépréciation et provision sont enregistrées en coût du risque, pour la partie relative à la variation du risque et, en marge d'intérêts, pour la partie relative au passage du temps. La dépréciation vient en moins de l'actif, pour les prêts et créances et la provision est positionnée au passif dans le poste « provisions », pour les engagements de financement et de garantie (cf. §3.9).

Les créances irrécouvrables sont inscrites en pertes et les dépréciations et provisions correspondantes font l'objet d'une reprise.

• Dépréciation collective sur les prêts et créances

Les prêts à la clientèle non dépréciés sur une base individuelle sont regroupés par portefeuille homogène. Les encours sensibles font l'objet d'une dépréciation, sur la base des pertes en cas de défaut et de la probabilité de défaut jusqu'à maturité, observées en interne ou en externe appliquées aux encours. Elle est comptabilisée en déduction des encours correspondants à l'actif et, les variations de l'exercice sont enregistrées dans la rubrique « coût du risque » du compte de résultat.

3.3 Contrats de location

Un contrat de location est un accord par lequel le bailleur cède au preneur, pour une période déterminée, le droit d'utilisation d'un actif en échange d'un paiement ou d'une série de paiements. Un contrat de location financement est un contrat de location ayant pour effet de transférer au preneur la quasi-totalité des risques et des avantages inhérents à la propriété d'un actif. Le transfert de propriété peut intervenir ou non, *in fine*.

Un contrat de location simple désigne tout contrat de location autre qu'un contrat de location financement.

• Opérations de location financement bailleur

Conformément à IAS 17, les opérations de location financement réalisées avec des sociétés extérieures au groupe figurent au bilan consolidé, pour leurs encours déterminés d'après la comptabilité financière.

Dans les comptes du bailleur, l'analyse de la substance économique des opérations conduit à :

- constater une créance financière sur le client, amortie par les loyers perçus ;
- décomposer les loyers entre, d'une part les intérêts et, d'autre part l'amortissement du capital, appelé amortissement financier ;
- constater une réserve latente nette, égale à la différence entre :
 - l'encours financier net : dette du locataire constituée du capital restant dû et des intérêts courus à la clôture de l'exercice ;
 - la valeur nette comptable des immobilisations louées ;
 - la provision pour impôts différés.

• Opérations de location financement preneur

Conformément à IAS 17, les immobilisations sont inscrites à l'actif du bilan

en contrepartie d'un emprunt auprès d'établissements de crédit au passif. Les loyers versés sont ventilés entre charges d'intérêt et remboursement du principal de la dette.

3.4 Titres

• Détermination de la juste valeur des instruments financiers

La juste valeur est le montant auquel un actif pourrait être échangé ou un passif éteint, entre des parties bien informées, et consentantes agissant dans des conditions de concurrence normales.

Lors de la comptabilisation initiale d'un instrument, la juste valeur est généralement le prix de transaction.

Lors des évaluations ultérieures, cette juste valeur doit être déterminée. La méthode de détermination à appliquer varie selon que l'instrument est négocié sur un marché considéré comme actif ou pas.

Instruments négociés sur un marché actif

Lorsque les instruments sont négociés sur un marché actif, la juste valeur est déterminée en fonction des prix cotés, car ils représentent alors la meilleure estimation possible de la juste valeur. Un instrument financier est considéré comme coté sur un marché actif, si des cours sont aisément et régulièrement disponibles (auprès d'une bourse, d'un courtier, d'un intermédiaire ou encore sur un système de cotation) et que ces prix représentent des transactions réelles et intervenant régulièrement sur le marché, dans des conditions de concurrence normale.

Instruments négociés sur un marché non actif

Lorsqu'un marché est illiquide, les prix de marché peuvent être utilisés comme

un élément afin de déterminer la juste valeur, mais peuvent ne pas être déterminants.

Lorsqu'il n'y a pas de données observables ou lorsque les ajustements des prix de marché nécessitent de se baser sur des données non observables, l'entité peut utiliser des hypothèses internes relatives aux flux de trésorerie futurs et de taux d'actualisation, intégrant les ajustements liés aux risques que le marché intégrerait (crédit, liquidité). Les données observables sur un marché sont à retenir, tant qu'elles reflètent la réalité d'une transaction dans des conditions normales, et qu'il n'est pas nécessaire d'ajuster cette valeur de manière trop importante. Dans les autres cas, le groupe utilise des données non observables, « *mark-to-model* ».

Dans tous les cas, les ajustements sont pratiqués par le groupe de manière raisonnable et appropriée, en ayant recours au jugement.

Hiérarchie de juste valeur

Il existe trois niveaux de juste valeur des instruments financiers :

- niveau 1 : prix cotés sur des marchés actifs pour des actifs ou des passifs identiques ;
- niveau 2 : des données autres que les prix cotés visés au niveau 1, qui sont observables pour l'actif ou le passif concerné, soit directement (à savoir des prix) ou indirectement (à savoir des données dérivées de prix) ;
- niveau 3 : des données relatives à l'actif ou au passif, qui ne sont pas des données observables de marché (données non observables).

Compte tenu de la diversité des instruments valorisés en niveau 3 et des raisons de leur inclusion dans cette catégorie, le calcul de la sensibilité de la juste valeur à la variation des

paramètres fournirait une information peu pertinente. Figurent notamment dans cette catégorie les titres de participations non consolidées détenus ou non via les entités de capital risque, ...

• **Classification des titres**

Les titres peuvent être classés dans l'une des catégories suivantes :

- actifs financiers à la juste valeur par résultat,
- actifs financiers disponibles à la vente,
- actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance,
- prêts et créances.

La classification dans l'une ou l'autre de ces catégories traduit l'intention de gestion du groupe et détermine les règles de comptabilisation des instruments.

Actifs et passifs financiers à la juste valeur par résultat

• *Critères de classement et règles de transfert*

Le classement de titres dans cette catégorie résulte soit d'une réelle intention de transaction, soit du recours à l'option de juste valeur.

a) Instruments détenus à des fins de transaction :

- les titres détenus à des fins de transaction regroupent les titres acquis dès l'origine avec l'intention de les revendre à brève échéance, ainsi que les titres faisant partie d'un portefeuille de titres gérés globalement, pour lequel il existe un calendrier effectif récent de prise de bénéfice à court terme ;
- les conditions de marché peuvent conduire le groupe Crédit Mutuel à revoir sa stratégie de placement et l'intention de gestion de ces titres. Ainsi, lorsqu'il apparaît inopportun

de céder des titres initialement acquis dans un objectif de cession à court terme, ces titres peuvent faire l'objet d'un reclassement, dans le respect des dispositions spécifiques prévues par l'amendement IAS 39 d'octobre 2008 ;

- les transferts vers les catégories « *Actifs financiers disponibles à la vente* » ou « *Actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance* » sont autorisés en cas de situation exceptionnelle. Les transferts vers la catégorie « *Prêts et créances* » sont conditionnés à l'intention et la capacité du groupe de détenir ces titres dans un avenir prévisible ou jusqu'à leur échéance, et au respect des critères inhérents à la définition de la catégorie comptable des « *prêts et créances* » (pas de cotation sur un marché actif). Ces transferts de portefeuille ont pour objectif de traduire au mieux la nouvelle intention de gestion de ces instruments et de refléter de manière plus fidèle, leur impact sur le résultat du groupe.

b) Instruments en juste valeur sur option.

Les instruments financiers peuvent être classés par choix, dès l'origine et de façon irrévocable, à la juste valeur par résultat dans les cas suivants :

- instruments financiers contenant un ou plusieurs dérivés incorporés séparables ;
- instrument présentant, sans application de l'option juste valeur, une incohérence de traitement comptable par rapport à un autre instrument lié ;
- instruments appartenant à un groupe d'actifs financiers évalués et gérés en juste valeur.

Le groupe a utilisé cette option, notamment dans le cadre de contrats en unité de comptes des activités d'assurance, par cohérence avec le traitement s'appliquant aux passifs, ainsi que pour les titres de l'activité de capital développement et certaines

dettes émises recelant des dérivés incorporés.

• *Base d'évaluation et comptabilisation des charges et produits*

Les titres classés en « *Actifs à la juste valeur par résultat* » sont comptabilisés lors de leur entrée au bilan à leur juste valeur, ainsi que lors des arrêts ultérieurs, et ce jusqu'à leur cession. Les variations de juste valeur et les revenus perçus ou courus sur les titres à revenu fixe classés dans cette catégorie sont enregistrés au compte de résultat sous la rubrique « *Gains ou pertes nets sur instruments financiers à la juste valeur par résultat* ».

Les achats et ventes de titres évalués en juste valeur par résultat sont comptabilisés en date de règlement. Les variations de juste valeur entre la date de transaction et la date de règlement sont comptabilisées en résultat.

En cas de transfert, vers l'une des trois autres catégories, la juste valeur de l'actif financier à sa date de reclassement devient son nouveau coût ou coût amorti. Aucun gain ou perte comptabilisé avant la date du transfert ne peut être repris.

Actifs et passifs financiers disponibles à la vente

• *Critères de classement et règles de transfert*

Les actifs financiers disponibles à la vente comprennent les actifs financiers non classés en « *prêts et créances* », ni en « *actifs financiers détenus jusqu'à maturité* » ni en « *juste valeur par résultat* ». Les titres à revenu fixe peuvent être reclassés :

- en « *Actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance* » : en cas de modification de l'intention de gestion, et sous réserve qu'ils satisfassent aux conditions d'éligibilité de cette catégorie ;

– en « *Prêts et créances* » : en cas de modification de l'intention de gestion, de capacité de détention du titre dans un avenir prévisible ou jusqu'à son échéance et, sous réserve qu'ils satisfassent aux conditions d'éligibilité de cette catégorie.

• *Base d'évaluation et comptabilisation des charges et produits*

Ces actifs sont comptabilisés au bilan à leur juste valeur au moment de leur acquisition et lors des arrêts ultérieurs, jusqu'à leur cession. Les variations de juste valeur sont enregistrées dans une rubrique spécifique des capitaux propres « *Gains ou pertes latents ou différés* », hors revenus courus. Ces gains ou pertes latents comptabilisés en capitaux propres ne sont constatés en compte de résultat, qu'en cas de cession ou de dépréciation durable. Lors de la cession, ces gains ou pertes latents précédemment comptabilisés en capitaux propres sont constatés en compte de résultat sous la rubrique « *Gains ou pertes nets sur actifs financiers disponibles à la vente* », ainsi que les plus et moins-values de cession. Les achats et ventes de titres sont comptabilisés en date de règlement.

En cas de transfert de la catégorie « *Actifs financiers disponibles à la vente* » vers les catégories « *Actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance* » ou « *Prêts et créances* » d'instruments ayant une échéance fixe, et en l'absence de dépréciation, les gains ou pertes latents antérieurement différés en capitaux propres sont amortis sur la durée de vie résiduelle de l'actif. En cas de transfert d'instruments n'ayant pas une échéance fixe, vers la catégorie « *Prêts et créances* », les gains et pertes latents antérieurement différés sont maintenus en capitaux propres, jusqu'à la cession des titres.

Les revenus courus ou acquis des titres à revenu fixe sont comptabilisés en

résultat, selon la méthode du taux d'intérêt effectif, dans la rubrique « *Intérêts et produits assimilés* ». Les dividendes perçus sur les titres à revenu variable sont enregistrés en compte de résultat, dans la rubrique « *Gains ou pertes nets sur actifs financiers disponibles à la vente* ».

• *Dépréciation et risque de crédit*

a) Dépréciation durable, spécifique aux actions et autres instruments de capitaux propres.

Une dépréciation est constatée sur les actifs financiers disponibles à la vente à revenu variable, en cas de baisse prolongée ou significative de la juste valeur, par rapport au coût.

S'agissant de titres à revenu variable, le groupe Crédit Mutuel considère, qu'une dévalorisation du titre d'au moins 50 % par rapport à son coût d'acquisition ou sur une période de plus de 36 mois consécutifs, entraîne une dépréciation. L'analyse est effectuée ligne à ligne. L'exercice du jugement intervient également pour les titres ne remplissant pas les critères ci-dessus, mais pour lesquels la Direction estime que la recouvrabilité du montant investi ne peut raisonnablement être attendue dans un avenir proche. La perte est constatée en résultat, dans la rubrique « *gains ou pertes nets sur actifs disponibles à la vente* ».

Toute baisse ultérieure est également comptabilisée en compte de résultat. Les dépréciations durables des actions ou autres instruments de capitaux propres, passées en résultat sont irréversibles, tant que l'instrument est porté au bilan. En cas d'appréciation ultérieure, celle-ci sera constatée en capitaux propres dans la rubrique « *gains ou pertes latents ou différés* ».

b) Dépréciation au titre du risque de crédit

Les dépréciations sur actifs financiers disponibles à la vente à revenu fixe (obligations notamment) sont comptabilisées dans le poste « *Coût du risque* ». En effet, seule l'existence d'un risque de crédit peut conduire à déprécier ces instruments à revenu fixe, la dépréciation en cas de perte due à une simple hausse des taux n'étant pas admise. En cas de dépréciation, l'intégralité des moins values latentes cumulées en capitaux propres doit être constatée en résultat. Ces dépréciations sont réversibles ; toute appréciation postérieure, liée à un événement survenu après la constatation de la dépréciation, est également constatée en compte de résultat, dans la rubrique « *coût du risque* », en cas d'amélioration de la situation de crédit de l'émetteur.

Actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance

• *Critères de classement et règles de transfert*

Cette catégorie comprend les titres à revenu fixe ou déterminable ayant une date d'échéance fixe, que le groupe Crédit Mutuel a l'intention et la capacité de détenir jusqu'à leur échéance. Les éventuelles opérations de couverture du risque de taux d'intérêt mises en place sur cette catégorie de titres, ne sont pas éligibles à la comptabilité de couverture définie par la norme IAS 39.

Par ailleurs, les possibilités de cession ou de transfert de titres de ce portefeuille sont très limitées, compte tenu des dispositions prévues par la norme IAS 39, sous peine d'entraîner le déclassement de l'ensemble du portefeuille au niveau groupe et d'interdire l'accès à cette catégorie pendant deux ans.

• *Base d'évaluation et comptabilisation des charges et produits*

Les titres classés dans cette catégorie sont initialement comptabilisés à leur

juste valeur, puis valorisés au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif, qui intègre l'amortissement des primes et décotes, ainsi que les frais d'acquisition, s'ils sont significatifs.

Les achats et ventes de titres sont comptabilisés en date de règlement. Les revenus perçus sur ces titres sont présentés sous la rubrique « *Intérêts et produits assimilés* » du compte de résultat.

- *Risque de crédit*

Une dépréciation est constatée dès lors qu'il existe une indication objective de dépréciation de l'actif, résultant d'événements survenus postérieurement à la comptabilisation initiale, et susceptible de générer une perte (risque de crédit avéré). Une analyse est effectuée à chaque arrêté, titre par titre. La dépréciation est évaluée par comparaison entre la valeur comptable et la valeur actualisée au taux d'intérêt d'origine des flux futurs intégrant les garanties. Elle est constatée dans le compte de résultat à la rubrique « *coût du risque* ». Toute appréciation postérieure, liée à un événement survenu après la constatation de la dépréciation, est également constatée en compte de résultat dans la rubrique « *coût du risque* ».

Prêts et créances

- *Critères de classement et règles de transfert*

La norme IAS 39 admet le classement de certains titres dans la catégorie « *Prêts et créances* », dès lors qu'il s'agit de titres à revenu fixe ou déterminable qui ne sont pas traités sur un marché actif.

Le classement dans cette catégorie peut être effectué soit au moment de l'acquisition du titre, soit par transfert

en provenance des catégories « *Actifs financiers à la juste valeur par résultat* » ou « *Actifs financiers disponibles à la vente* », selon l'amendement IAS 39.

- *Base d'évaluation et comptabilisation des charges et produits*

Les titres classés dans cette catégorie sont comptabilisés initialement à leur juste valeur. Ils suivent dès lors les règles de comptabilisation et d'évaluation des prêts et créances décrites dans la partie 3.1 « *Prêts et Créances* ».

- *Risque de crédit*

Une dépréciation est constatée dès lors qu'il existe une indication objective de dépréciation de l'actif, résultant d'événements survenus postérieurement à la comptabilisation initiale, et susceptible de générer une perte (risque de crédit avéré). La dépréciation est évaluée par comparaison entre la valeur comptable et la valeur actualisée au taux d'intérêt effectif des flux futurs intégrant les garanties. Elle est constatée dans le compte de résultat à la rubrique « *coût du risque* ». Toute appréciation postérieure, liée à un événement survenu après la constatation de la dépréciation, est également constatée en compte de résultat dans la rubrique « *coût du risque* ».

3.5 Dérivés et comptabilité de couverture

- **Détermination de la juste valeur des dérivés**

La majorité des dérivés de gré à gré, swaps, accords de taux futurs, caps, floors et options simples est valorisée selon des modèles standards, communément admis (méthode d'actualisation des flux futurs, modèle de Black and Scholes, techniques d'interpolation), fondés sur des données observables dans le marché (par exemple des

courbes de taux). La valorisation de ces modèles est ajustée, afin de tenir compte des risques de liquidité et de crédit.

Les dérivés sont comptabilisés en actifs financiers, lorsque la valeur de marché est positive, en passifs financiers, lorsqu'elle est négative.

- **Classification des dérivés et comptabilité de couverture**

Dérivés classés en actifs et passifs financiers à la juste valeur par résultat

Par défaut, tous les dérivés non qualifiés d'instruments de couverture selon les normes IFRS sont classés dans les catégories « *actifs ou passifs financiers à la juste valeur par résultat* », même si économiquement, ils ont été souscrits en vue de couvrir un ou plusieurs risques.

- *Dérivés incorporés*

Un dérivé incorporé est une composante d'un instrument hybride qui, séparé de son contrat hôte, répond à la définition d'un dérivé. Il a notamment pour effet de faire varier certains flux de trésorerie de manière analogue à celle d'un dérivé autonome.

Ce dérivé est détaché du contrat hôte qui l'abrite pour être comptabilisé séparément en tant qu'instrument dérivé en juste valeur par résultat lorsque les trois conditions suivantes sont réunies :

- l'instrument hybride abritant ce dérivé incorporé n'est pas évalué en juste valeur par résultat ;
- les caractéristiques économiques du dérivé et ses risques associés ne sont pas considérés comme étroitement liés à ceux du contrat hôte ;
- l'évaluation distincte du dérivé incorporé à séparer est suffisamment fiable pour fournir une information pertinente.

- *Comptabilisation*

Les gains et pertes réalisés et latents sont comptabilisés au compte de résultat dans la rubrique « *Gains ou pertes nets sur instruments financiers à la juste valeur par résultat* ».

Comptabilités de couverture

La norme IAS 39 permet trois formes de relation de couverture. Le choix de la relation de couverture est effectué en fonction de la nature du risque couvert.

La couverture de juste valeur permet de couvrir l'exposition aux variations de juste valeur des actifs ou passifs financiers.

La couverture de flux de trésorerie sert à couvrir l'exposition aux variations des flux de trésorerie d'actifs ou passifs financiers, d'engagements fermes ou de transactions futures.

La couverture d'investissements nets en devises est comptabilisée comme la couverture de flux de trésorerie, elle n'a pas été utilisée par le groupe.

Les dérivés de couverture doivent satisfaire aux différents critères requis par la norme IAS 39 pour être comptablement qualifiés d'instruments de couverture. L'instrument de couverture et l'élément couvert doivent tous deux être éligibles à la comptabilité de couverture.

La relation entre l'élément couvert et l'instrument de couverture est formellement documentée, dès la mise en place de la relation de couverture. Cette documentation spécifie les objectifs de gestion du risque de la direction, la nature du risque couvert, la stratégie sous-jacente, l'identification de l'instrument de couverture et de l'élément couvert, ainsi que les

modalités de mesure de l'efficacité de couverture.

L'efficacité de cette couverture doit être démontrée, lors de la mise en place de la relation de couverture, puis tout au long de sa durée de vie, au moins à chaque date d'arrêt. Le rapport, entre la variation de valeur ou de résultat de l'instrument de couverture et celle de l'élément couvert, doit se situer dans un intervalle de 80 % à 125 %. Le cas échéant, la comptabilité de couverture cesse d'être appliquée et ce, sur base prospective.

- *Couverture de juste valeur d'actifs ou de passifs financiers identifiés*

Dans le cas d'une relation de couverture de juste valeur, les dérivés sont réévalués à leur juste valeur par contrepartie du compte de résultat dans la rubrique « *gains ou pertes nets sur instruments financiers en juste valeur par résultat* » symétriquement à la réévaluation des éléments couverts en résultat, liée au risque couvert. Cette règle s'applique également, si l'élément couvert est comptabilisé au coût amorti ou, s'il s'agit d'un actif financier classé en « *Actifs financiers disponibles à la vente* ». Les variations de juste valeur de l'instrument de couverture et de la composante risque couverte se compensent partiellement ou totalement, il ne reste en résultat que l'éventuelle inefficacité de la couverture.

La partie correspondante au réescompte de l'instrument financier dérivé est portée au compte de résultat, dans la rubrique « *Produits et charges d'intérêts* », symétriquement aux produits ou charges d'intérêts relatifs à l'élément couvert.

En cas d'interruption de la relation de couverture ou de non respect des critères d'efficacité, la comptabilité de

couverture cesse d'être appliquée sur une base prospective. Les dérivés de couverture sont transférés en « *actifs ou passifs financiers à la juste valeur par résultat* » et sont comptabilisés selon les principes applicables à cette catégorie. La valeur au bilan de l'élément couvert n'est postérieurement plus ajustée pour refléter les variations de juste valeur. Dans le cas d'instruments de taux identifiés initialement couverts, la réévaluation est amortie sur sa durée de vie résiduelle. Si les éléments couverts ne figurent plus au bilan du fait notamment de remboursements anticipés, les ajustements cumulés sont immédiatement portés en compte de résultat.

Le groupe utilise les possibilités offertes par la Commission européenne pour la comptabilisation de ses opérations de macro-couverture. En effet, les modifications apportées par l'Union Européenne à la norme IAS 39 (« *carve-out* ») permettent d'inclure les dépôts à vue de la clientèle dans les portefeuilles de passifs à taux fixes couverts et, de ne mesurer aucune inefficacité en cas de sous-couverture. Les dépôts à vue sont intégrés en fonction des lois d'écoulement définies par la gestion de bilan.

Pour chaque portefeuille d'actifs ou de passifs financiers portant un taux fixe, l'échéancier des dérivés de couverture est mis face à celui des éléments couverts, pour vérifier qu'il n'y a pas de sur-couverture.

Le traitement comptable des instruments dérivés de macro-couverture de juste valeur est similaire à celui des dérivés de couverture de juste valeur. Les variations de juste valeur des portefeuilles couverts sont enregistrées au bilan dans la rubrique « *Ecart de réévaluation des portefeuilles couverts en taux* » par la contrepartie du compte de résultat.

• Couverture de flux de trésorerie

Dans le cas d'une relation de couverture de flux de trésorerie, les dérivés sont réévalués au bilan en juste valeur, par contrepartie des capitaux propres pour la partie efficace. La partie considérée comme inefficace est enregistrée au compte de résultat, dans la rubrique « *Gains ou pertes nets sur instruments financiers à la juste valeur par résultat* ». Les montants enregistrés en capitaux propres sont repris en résultat, dans la rubrique « *Produits et charges d'intérêts* », au même rythme que les flux de l'élément couvert affectent le résultat.

Les éléments couverts restent comptabilisés conformément aux règles spécifiques à leur catégorie comptable. En cas d'interruption de la relation de couverture ou de non respect des critères d'efficacité, la comptabilité de couverture cesse d'être appliquée. Les montants cumulés inscrits en capitaux propres, au titre de la réévaluation du dérivé de couverture, sont maintenus en capitaux propres, jusqu'à ce que la transaction couverte affecte elle-même le résultat ou, lorsqu'il est déterminé qu'elle ne se réalisera pas. Ces montants sont alors transférés en résultat.

En cas de disparition de l'élément couvert, les montants cumulés inscrits en capitaux propres sont immédiatement transférés en résultat.

3.6 Dettes représentées par un titre

Les dettes représentées par un titre (bons de caisse, titres du marché interbancaire, emprunt obligataire...), non classées en juste valeur par résultat sur option, sont comptabilisées, à l'origine, à leur valeur d'émission, le cas échéant, diminuée des coûts de transaction.

Ces dettes sont ensuite valorisées au coût amorti, selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

3.7 Dettes subordonnées

Les dettes subordonnées, à terme ou à durée indéterminée, sont séparées des autres dettes représentées par un titre, car leur remboursement en cas de liquidation du débiteur n'est possible qu'après désintéressement des autres créanciers. Ces dettes sont valorisées au coût amorti.

3.8 Distinction dettes et capitaux propres

Selon l'interprétation IFRIC 2, les parts de sociétaires sont des capitaux propres, si l'entité dispose d'un droit inconditionnel de refuser le remboursement ou, s'il existe des dispositions légales ou statutaires interdisant ou limitant fortement le remboursement. En raison des dispositions statutaires et légales existantes, les parts sociales, émises par les structures composant l'entité consolidante du groupe Crédit Mutuel, sont comptabilisées en capitaux propres.

Les autres instruments financiers émis par le groupe sont comptablement qualifiés d'instruments de dettes, dès lors qu'il existe une obligation contractuelle pour le groupe de délivrer de la trésorerie aux détenteurs de titres. C'est notamment le cas pour tous les titres subordonnés émis par le groupe.

3.9 Provisions

Les dotations et reprises de provisions sont classées par nature dans les postes de charges et produits correspondants.

Une provision est constituée, lorsqu'il est probable qu'une sortie de ressources représentative d'avantages économiques sera nécessaire pour éteindre une obligation née d'un événement passé et, lorsque le montant de l'obligation peut être estimé de façon fiable. Le montant

de cette obligation est actualisé, le cas échéant, pour déterminer le montant de la provision.

Les provisions constituées par le groupe couvrent notamment :

- les risques opérationnels ;
- les engagements sociaux (cf. §3.12) ;
- les risques d'exécution des engagements par signature ;
- les litiges et garanties de passif ;
- les risques fiscaux ;
- les risques liés à l'épargne logement (cf. §3.10).

3.10 Dettes envers la clientèle et envers les établissements de crédit

Les dettes sont des passifs financiers à revenu fixe ou déterminable. Elles sont comptabilisées à leur juste valeur, lors de leur entrée dans le bilan, puis sont valorisées, lors des arrêts suivants, au coût amorti, en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif, sauf pour celles qui ont été comptabilisées à la juste valeur sur option.

Contrats d'épargne réglementée

Les comptes épargne logement (Cel) et les plans épargne logement (Pel) sont des produits réglementés français accessibles à la clientèle (personnes physiques). Ces produits associent une phase d'épargne rémunérée ouvrant des droits à un prêt immobilier dans une seconde phase. Ils génèrent des engagements de deux ordres pour l'établissement distributeur :

- un engagement de rémunération future de l'épargne à un taux fixe (uniquement sur les Pel, le taux de rémunération des Cel étant assimilable à un taux variable, périodiquement révisé en fonction d'une formule d'indexation) ;
- un engagement d'accord de prêt aux clients qui le demandent, à des conditions prédéterminées (Pel et Cel).

Ces engagements ont été estimés sur la base de statistiques comportementales des clients et de données de marché. Une provision est constituée au passif du bilan, afin de couvrir les charges futures liées aux conditions potentiellement défavorables de ces produits, par rapport aux taux d'intérêt offerts à la clientèle des particuliers pour des produits similaires, mais non réglementés en terme de rémunération. Cette approche est menée par génération homogène en terme de conditions réglementées de Pel et de Cel. Les impacts sur le résultat sont inscrits parmi les intérêts versés à la clientèle.

3.11 Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie regroupent les comptes de caisse, les dépôts et les prêts et emprunts à vue auprès des banques centrales et des établissements de crédit. Dans le cadre du tableau des flux de trésorerie, les Opvm sont classés en activité « opérationnelle » et ne font donc pas l'objet d'un reclassement en trésorerie.

3.12 Avantages au personnel

Les avantages au personnel sont comptabilisés selon la norme IAS 19. Les engagements sociaux font l'objet, le cas échéant, d'une provision comptabilisée dans le poste « Provisions ». Sa variation est comptabilisée dans le compte de résultat, dans le poste « charges de personnel ».

Avantages postérieurs à l'emploi à prestations définies

Il s'agit des régimes de retraite, pré-retraite et retraite complémentaires dans lesquels le groupe conserve une obligation formelle ou implicite d'assurer les prestations promises au personnel.

Les engagements sont calculés selon la méthode des unités de crédit projetées, qui consiste à affecter les droits à prestations aux périodes de services, en application de la formule contractuelle de calcul des prestations du régime, puis actualisés à partir d'hypothèses démographiques et financières telles que :

- le taux d'actualisation, déterminé par référence au taux long terme des emprunts du secteur privé en fonction de la durée des engagements,
- le taux d'augmentation des salaires, évalué en fonction des tranches d'âges, des catégories Cadre/Non cadre et des caractéristiques régionales,
- les taux d'inflation, estimés par comparaison entre les taux de l'Oat et de l'Oat inflaté pour les différentes maturités,
- les taux de mobilité des salariés, déterminés par tranches d'âge, sur la base du ratio moyen sur 3 ans du nombre de démissions et licenciements, rapporté au nombre de salariés présents à la clôture de l'exercice en Cdi,
- l'âge de départ en retraite : l'estimation est établie par individu sur la base de la date d'entrée réelle ou estimée dans la vie active et, des hypothèses liées à la loi portant réforme des retraites, avec un plafonnement maximum à 67 ans,
- la mortalité selon la table INSEE TH/TF 00-02.

Les différences générées par les changements de ces hypothèses et par les différences entre les hypothèses antérieures et les réalisations constituent des écarts actuariels. Lorsque le régime dispose d'actifs, ceux ci sont évalués à la juste valeur et impactent le résultat pour leur rendement attendu. L'écart entre le rendement réel et le rendement attendu constitue également un écart actuariel.

Le groupe a opté pour la constatation immédiate des écarts actuariels en

compte de résultat de l'exercice sous forme de provisions, sans étalement sur la durée d'activité résiduelle des salariés. Les réductions et liquidations de régime génèrent une variation de l'engagement, qui est comptabilisée dans le compte de résultat de l'exercice.

Avantages postérieurs à l'emploi à cotisations définies

Les entités du groupe cotisent à divers régimes de retraite gérés par des organismes indépendants du groupe, pour lesquels elles ne conservent aucune obligation de paiement supplémentaire formelle ou implicite, notamment s'il s'avère que les actifs du fonds ne sont pas suffisants pour faire face aux engagements.

Ces régimes n'étant pas représentatifs d'engagement pour le groupe, ils ne font donc pas l'objet d'une provision. Les charges sont comptabilisées dans l'exercice au cours duquel la cotisation doit être payée.

Autres avantages à long terme

Il s'agit des avantages à verser, autres que ceux postérieurs à l'emploi et indemnités de fin de contrat, payables à plus de douze mois suivant la fin de l'exercice pendant lequel le personnel a rendu les services correspondants, comme par exemple les médailles du travail, le compte épargne temps...

L'engagement du groupe, au titre des autres avantages à long terme, est chiffré selon la méthode des unités de crédits projetés. Cependant, les écarts actuariels sont immédiatement constatés en résultat de la période, la méthode du corridor n'étant pas autorisée.

Les engagements au titre des médailles du travail sont parfois couverts par des contrats d'assurances. Seule la partie

non couverte de cet engagement fait l'objet d'une provision.

Indemnités de fin de contrat de travail

Ces indemnités résultent de l'avantage accordé par le groupe lors de la résiliation du contrat avant l'âge normal de départ en retraite ou, suite à la décision du salarié de partir volontairement en échange d'une indemnité.

Ces provisions font l'objet d'une actualisation dès lors que leur paiement est prévu dans un délai supérieur à douze mois après la date de clôture.

Avantages à court terme

Il s'agit des avantages payables dans les douze mois de la clôture de l'exercice autres que les indemnités de fin de contrat, tels que les salaires, cotisations de sécurité sociale, certaines primes.

Une charge est comptabilisée au titre de ces avantages à court terme, sur l'exercice au cours duquel les services ayant donné droit à ces avantages ont été rendus à l'entreprise.

3.13 Activités d'assurance

Les principes comptables et les règles d'évaluation propres aux actifs et passifs générés par l'émission des contrats d'assurance, sont établis conformément à la norme IFRS 4. Elle s'applique également aux contrats de réassurance émis ou souscrits, et aux contrats financiers comportant une clause discrétionnaire de participation aux bénéfices.

Les autres actifs détenus et passifs émis par les sociétés d'assurance suivent les règles communes à tous les actifs et passifs du groupe.

Actifs

Les actifs financiers, immeubles de placement et immobilisations suivent

les méthodes de comptabilisation décrites par ailleurs.

En revanche, les actifs financiers représentant les provisions techniques afférentes aux contrats en unités de compte sont présentés en « *Actifs financiers à la juste valeur par résultat* ».

Passifs

Les passifs d'assurance, représentatifs des engagements vis-à-vis des souscripteurs et bénéficiaires, figurent dans le poste « *provisions techniques des contrats d'assurance* ». Ils restent valorisés, comptabilisés et consolidés comme en normes françaises.

Les provisions techniques des contrats d'assurance-vie sont constituées principalement de provisions mathématiques, correspondant généralement aux valeurs de rachat des contrats. Les risques couverts sont principalement le décès, l'invalidité et l'incapacité de travail (pour l'assurance emprunteur).

Les provisions techniques des contrats en unité de compte sont évaluées, à la date de clôture, sur la base de la valeur de réalisation des actifs servant de supports à ces contrats.

Les provisions des contrats d'assurance non-vie correspondent aux primes non acquises (portion des primes émises relative aux exercices ultérieurs) et aux sinistres à payer.

Les contrats d'assurance, bénéficiant d'une clause de participation aux bénéfices discrétionnaires font l'objet d'une « *comptabilité reflet* ». La provision pour participation aux bénéfices différée en résultant représente la quote-part des plus et moins values des actifs, revenant aux assurés. Ces provisions pour participation aux bénéfices différée sont présentées au passif ou à l'actif, par entité juridique et sans

compensation entre entités du périmètre. A l'actif, elles figurent dans un poste distinct.

A la date de clôture, un test de suffisance du passif comptabilisé sur ces contrats (nets des autres éléments d'actifs ou de passifs liés, tels que les frais d'acquisition reportés et les valeurs de portefeuille acquises) est réalisé : il est vérifié que le passif comptabilisé est suffisant pour couvrir les flux de trésorerie futurs estimés à cette date. Une insuffisance éventuelle des provisions techniques est constatée en résultat de la période (et serait reprise ultérieurement le cas échéant).

Compte de résultat

Les produits et charges comptabilisés au titre des contrats d'assurance émis par le groupe sont présentés dans les postes « *Produits des autres activités* » et « *Charges des autres activités* ».

Les produits et charges relevant des activités pour compte propre des entités d'assurance sont comptabilisés dans les rubriques qui leur sont relatives.

3.14 Immobilisations

Les immobilisations inscrites au bilan comprennent les immobilisations corporelles et incorporelles d'exploitation, ainsi que les immeubles de placement. Les immobilisations d'exploitation sont utilisées à des fins de production de services ou administrative. Les immeubles de placement sont des biens immobiliers détenus pour en retirer des loyers et/ou pour valoriser le capital investi. Ils sont enregistrés de la même façon que les immeubles d'exploitation, selon la méthode du coût historique.

Les immobilisations sont comptabilisées à leur coût d'acquisition, augmenté des frais directement attribuables et,

nécessaires à leur mise en état de marche en vue de leur utilisation. Les coûts d'emprunt encourus lors de la construction ou l'adaptation des biens immobiliers ne sont pas activés.

Après comptabilisation initiale, les immobilisations sont évaluées selon la méthode du coût historique amorti, c'est-à-dire à leur coût diminué du cumul des amortissements et des pertes éventuelles de valeur.

Lorsqu'une immobilisation est composée de plusieurs éléments pouvant faire l'objet de remplacement à intervalles réguliers, ayant des utilisations différentes ou procurant des avantages économiques selon un rythme différent, chaque élément est comptabilisé séparément dès l'origine et chacun des composants est amorti selon un plan d'amortissement qui lui est propre. L'approche par composants a été retenue pour les immeubles d'exploitation et de placement.

Le montant amortissable d'une immobilisation est déterminé après déduction de sa valeur résiduelle nette des coûts de sortie. La durée d'utilité des immobilisations étant généralement égale à la durée de vie économique attendue du bien, il n'est pas constaté de valeur résiduelle.

Les immobilisations sont amorties sur la durée d'utilité attendue du bien pour l'entreprise selon son propre rythme de consommation estimée des avantages économiques. Les immobilisations incorporelles ayant une durée d'utilité indéfinie ne sont pas amorties.

Les dotations aux amortissements concernant les immobilisations d'exploitation sont comptabilisées sous la rubrique « *Dotations / reprises sur amortissements et provisions des immobilisations d'exploitation* » du compte de résultat.

Les dotations aux amortissements concernant les immeubles de placement sont comptabilisées sous la rubrique « *Charges des autres activités* » du compte de résultat.

Les fourchettes de durées d'amortissement retenues sont :

Immobilisations corporelles :

- Terrain aménagements réseaux : 15-30 ans
- Constructions – gros œuvre structure : 20-80 ans (en fonction du type d'immeuble concerné)
- Constructions – équipements : 10-40 ans
- Agencements et installations : 5-15 ans
- Mobilier et matériel de bureau : 5-10 ans
- Matériel de sécurité : 3-10 ans
- Matériel roulant : 3-5 ans
- Matériel informatique : 3-5 ans

Immobilisations incorporelles :

- Logiciels acquis ou créés en interne : 1-10 ans
- Fonds de commerce acquis : 9-10 ans (si acquisition de portefeuille de contrats clientèle)

Les immobilisations amortissables font l'objet de tests de dépréciation lorsqu'à la date de clôture des indices de pertes de valeur sont identifiés. Les immobilisations non amortissables (comme les droits au bail) font l'objet d'un test de dépréciation une fois par an.

S'il existe un tel indice de dépréciation, la valeur recouvrable de l'actif est comparée à sa valeur nette comptable. En cas de perte de valeur, une dépréciation est constatée en compte de résultat ; elle modifie la base amortissable de l'actif de manière prospective. La dépréciation est reprise en cas de modification de l'estimation de la valeur recouvrable ou de disparition

des indices de dépréciation. La valeur nette comptable après reprise de perte de valeur ne peut pas être supérieure à la valeur nette comptable qui aurait été calculée si aucune perte de valeur n'avait été comptabilisée.

Les dépréciations concernant les immobilisations d'exploitation sont comptabilisées sous la rubrique « *Dotations / reprises sur amortissements et provisions des immobilisations d'exploitation* » du compte de résultat.

Les dépréciations concernant les immeubles de placement sont comptabilisées sous la rubrique « *Charges des autres activités* » (pour les dotations) et « *Produits des autres activités* » (pour les reprises) du compte de résultat.

Les plus et moins-values de cession des immobilisations d'exploitation sont enregistrées au compte de résultat sur la ligne « *Gains ou pertes nets sur autres actifs* ».

Les plus et moins-values de cession des immeubles de placement sont enregistrées au compte de résultat sur la ligne « *Produits des autres activités* » ou « *Charges des autres activités* ».

La juste valeur des immeubles de placement est communiquée dans l'annexe à chaque date d'arrêté : elle repose sur une évaluation de ces immeubles par référence au marché, effectuée par des experts indépendants.

3.15 Commissions

Le groupe enregistre en résultat les produits et charges de commissions sur prestations de services en fonction de la nature des prestations auxquelles elles se rapportent.

Les commissions directement liées à la mise en place du prêt sont étalées (cf. §3.1).

Les commissions rémunérant un service continu sont prises en compte sur la durée de la prestation rendue. Les commissions rémunérant l'exécution d'un acte important sont comptabilisées au compte de résultat intégralement lors de l'exécution de cet acte.

3.16 Impôts sur les résultats

Les impôts sur les résultats comprennent l'ensemble des impôts assis sur le résultat, exigibles ou différés.

Les impôts exigibles sur les résultats sont calculés selon les règles fiscales en vigueur.

Le groupe comptabilise la Contribution économique territoriale (Cet), composée de la Cotisation foncière des entreprises (Cfe), et de la Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises (Cvae), comme une charge opérationnelle et donc, ne constate pas d'impôts différés dans les comptes consolidés.

Impôts différés

En application d'IAS 12, des impôts différés sont constatés sur les différences temporaires entre la valeur fiscale et la valeur comptable des éléments du bilan consolidé, à l'exception des écarts d'acquisition.

Les impôts différés sont calculés selon la méthode du report variable par référence au taux de l'impôt sur les sociétés connu à la clôture de l'exercice, et applicable au cours des exercices suivants.

Des actifs nets des passifs d'impôts différés sont constatés lorsque leur probabilité d'utilisation est élevée. Les impôts exigibles ou différés sont comptabilisés comme un produit ou une charge, à l'exception de ceux afférents aux gains ou pertes latents ou différés comptabilisés en capitaux propres, pour lesquels l'impôt différé est imputé directement sur cette rubrique.

Les impôts différés actifs ou passifs sont compensés quand ils trouvent leur origine au sein d'une même entité ou groupe fiscal, relèvent de la même autorité fiscale, et lorsque existe un droit légal de compensation.

Les impôts différés ne font pas l'objet d'une actualisation.

3.17 Intérêts pris en charge par l'État de certains prêts

Dans le cadre de mesures d'aides au secteur agricole et rural, ainsi qu'à l'acquisition de logement, certaines entités du groupe accordent des prêts à taux réduits, fixés par l'Etat. Par conséquent, ces entités perçoivent de l'Etat une bonification égale au différentiel de taux qui existe entre le taux accordé à la clientèle et un taux de référence prédéfini. De ce fait, il n'est pas constaté de décote sur les prêts bénéficiant de ces bonifications.

Les modalités de ce mécanisme de compensation sont réexaminées périodiquement par l'Etat.

Les bonifications perçues de l'Etat sont enregistrées sous la rubrique « *Intérêts et produits assimilés* » et réparties sur la durée de vie des prêts correspondants, conformément à l'IAS 20.

3.18 Garanties financières et engagements de financement

Les garanties financières sont assimilées à un contrat d'assurance, lorsqu'elles prévoient des paiements spécifiques à effectuer pour rembourser son titulaire d'une perte qu'il encourt, en raison de la défaillance d'un débiteur spécifié à effectuer un paiement à l'échéance en vertu d'un instrument de dette.

Conformément à IFRS 4, ces garanties financières restent évaluées selon les normes françaises, soit en hors-bilan,

dans l'attente d'un complément normatif qui devrait parfaire le dispositif actuel. Par conséquent, ces garanties font l'objet d'une provision au passif en cas de sortie de ressource probable.

En revanche, les contrats de garanties financières qui prévoient des paiements en réponse aux variations d'une variable financière (prix, notation ou indice de crédit,...) ou d'une variable non financière, à condition que dans ce cas la variable ne soit pas spécifique à une des parties au contrat, entrent dans le champ d'application d'IAS 39. Ces garanties sont alors traitées comme des instruments dérivés.

Les engagements de financement qui ne sont pas considérés comme des instruments dérivés au sens de la norme IAS 39, ne figurent pas au bilan. Ils font toutefois l'objet de provisions, conformément aux dispositions de la norme IAS 37.

3.19 Opérations en devises

Les actifs et passifs financiers libellés dans une devise autre que la devise locale sont convertis au taux de change à la date d'arrêt.

Actifs ou passifs financiers monétaires

Les gains ou pertes de change provenant de ces conversions sont comptabilisés dans le compte de résultat, sous la rubrique « *gains ou pertes nets sur portefeuille à la JV par résultat* ».

Actifs ou passifs financiers non monétaires

Les gains ou pertes de change provenant de ces conversions sont comptabilisés dans le compte de résultat sous la rubrique « *gains ou pertes nets sur portefeuille à la juste valeur par résultat* » si l'élément est classé en juste valeur par résultat ou parmi les plus ou moins

values latentes ou différées lorsqu'il s'agit d'actifs financiers disponibles à la vente.

Lorsque des titres en devises consolidés sont financés par un emprunt dans la même devise, celui-ci fait l'objet d'une couverture de flux futurs de trésorerie.

3.20 Actifs non courants destinés à être cédés et activités abandonnées

Un actif non courant (ou groupe d'actifs) satisfait aux critères de définition des actifs destinés à être cédés, s'il est disponible en vue d'être vendu et, si sa vente est hautement probable et interviendra dans les douze mois.

Les actifs et passifs liés sont présentés sur deux lignes distinctes du bilan, dans les rubriques « *actifs non courants destinés à être cédés* » et « *dettes liées aux actifs non courants destinés à être cédés* ». Ils sont comptabilisés au plus faible de leur valeur comptable et de leur juste valeur diminuée des coûts de cession et ne sont plus amortis.

Lorsqu'une perte de valeur est constatée sur ce type d'actifs et de passifs, une dépréciation est enregistrée en résultat.

Des activités sont considérées comme abandonnées, lorsqu'il s'agit d'activités destinées à être cédées, d'activités arrêtées, et de filiales qui ont été acquises uniquement dans la perspective d'être vendues. Elles sont présentées sur une ligne distincte du compte de résultat, dans la rubrique « *gains et pertes nets d'impôts sur activités abandonnées* ».

3.21 Jugements et estimations utilisés dans l'élaboration des états financiers

L'élaboration des états financiers du groupe exige la formulation d'hypothèses afin d'effectuer les évaluations nécessaires et comportent des risques et des incertitudes concernant leur réalisation dans le futur.

Les réalisations futures peuvent être influencées par plusieurs facteurs, notamment :

- les activités des marchés nationaux et internationaux ;
- les fluctuations des taux d'intérêt et de change ;
- la conjoncture économique et politique dans certains secteurs d'activité ou pays ;
- les modifications de la réglementation ou de la législation.

Les estimations comptables nécessitant la formulation d'hypothèses sont utilisées principalement pour les évaluations suivantes :

- juste valeur des instruments financiers non cotés sur un marché actif (la distinction entre marché actif / marché non actif, la définition d'une transaction forcée ainsi que la définition de ce qu'est un paramètre observable, sont des notions qui requièrent le jugement. Cf. §3.4 « Titres ») ;
- régimes de retraites et autres avantages futurs sociaux ;
- dépréciations durables ;
- dépréciation sur créances ;
- provisions ;
- dépréciations sur actifs incorporels et écarts d'acquisition ;
- impôts différés actifs.

NOTE 4 : INFORMATION SECTORIELLE (IFRS 8)

En matière d'information sectorielle, le groupe communique sur deux niveaux, conformément à la segmentation du reporting interne. L'information par secteur d'activité constitue le premier niveau, et celle par secteur géographique le second niveau.

Information sectorielle par métier (1^{er} niveau)

L'information sectorielle du groupe Crédit Mutuel est organisée selon cinq branches d'activité :

- Banque de détail ;
- Banque grandes entreprises et banque d'investissement ;
- Assurances ;
- Gestion d'actifs et banque privée ;
- Autres.

Le secteur *banque de détail* regroupe le réseau des caisses de Crédit Mutuel, les banques régionales du CIC, ainsi que toutes les activités spécialisées dont la commercialisation des produits est assurée par le réseau (Tpe, Pme-Pmi, entreprises (autres que les grandes entreprises), crédit-bail mobilier et immobilier, affacturage, immobiliers, autres).

Le secteur *banque grandes entreprises/ banque d'investissement* est composé des activités suivantes :

- banque grandes entreprises : regroupe les activités bancaires et connexes à l'activité bancaire fournies à des grandes entreprises suivies par une direction commerciale ou filialisées ;
- banque d'investissement : banque de marché, banque d'affaires, capital risque, capital développement, intermédiation financière, prise de participations.

Le secteur *assurance* comprend les activités d'assurance vie et non vie (vie, lard, courtage d'assurances).

Le secteur *gestion d'actifs / banque privée* regroupe les deux activités suivantes :

- gestion d'actifs : gestion collective (Opcvm, Scpi), épargne salariale, conservation, dépositaire dès lors qu'elle s'adresse à une clientèle propre, distincte de celle du réseau ;
- banque privée : gestion de fortune et de patrimoine.

Le secteur *autres* regroupe les filiales de moyens non rattachables à la banque de détail (technologies, monétique, formation, communication, tourisme).

Les transactions entre secteurs d'activité sont conclues à des conditions de marché.

**Information sectorielle
par zone géographique (2nd niveau)**

Pour cette information sectorielle de second niveau, trois zones géographiques ont été définies au sein du groupe Crédit Mutuel :

- France ;
- Europe hors France ;
- Autres pays.

L'analyse géographique du bilan et du résultat repose sur le lieu d'enregistrement comptable des activités.

**NOTE 5 : INFORMATIONS
RELATIVES AUX PARTIES
LIÉES**

Les parties liées au groupe Crédit Mutuel sont les sociétés consolidées, y compris les sociétés mises en équivalence et les administrateurs du 3^e degré (Caisse centrale du Crédit Mutuel et Confédération nationale du Crédit Mutuel).

Les transactions réalisées entre le groupe Crédit Mutuel et ses parties liées sont effectuées aux conditions normales de marché, au moment de la réalisation de ces transactions.

La liste des sociétés consolidées du groupe est présentée dans la note 1.2. Les transactions réalisées et les encours existant en fin de période entre les sociétés du groupe consolidées par intégration globale étant totalement éliminés en consolidation, seules sont reprises dans les tableaux d'annexes les données relatives à ces opérations réciproques, lorsqu'elles concernent les sociétés sur lesquelles le groupe exerce un contrôle conjoint (consolidation par intégration proportionnelle) pour la part non éliminée en consolidation, et celles sur lesquelles le groupe exerce une influence notable, mises en équivalence.

**NOTE 6 : NORMES ET INTERPRÉTATIONS ADOPTÉES PAR L'UNION EUROPEENNE ET NON ENCORE
APPLIQUÉES DU FAIT DE LA DATE DE SURVENANCE**

NORMES IAS / IFRS	NOM DE LA NORME	DATE D'APPLICATION	CONSÉQUENCES DE L'APPLICATION
IFRS			
IFRS7 Amendements	Informations à fournir Transferts d'actifs	Application obligatoire à compter du 01/01/2012	Limitée

NOTE 7 : ÉVÉNEMENTS POSTÉRIEURS À LA CLÔTURE

Néant.

2 - DONNÉES CHIFFRÉES

1. Notes relatives au bilan

NOTE 1 : CAISSE, BANQUES CENTRALES, PRÊTS ET CRÉANCES, DETTES ENVERS LES ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT

1A - PRÊTS ET CRÉANCES SUR LES ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT

	31.12.2011	31.12.2010
Caisse, Banques centrales		
Banques centrales	7 435	7 544
dont réserves obligatoires	1 016	715
Caisse	1 130	1 182
Total	8 565	8 726
Prêts et créances sur les établissements de crédit		
Comptes réseau Crédit Mutuel ⁽¹⁾	29 174	28 173
Autres comptes ordinaires	2 033	4 925
Prêts	8 627	5 267
Autres créances	686	954
Titres non cotés sur un marché actif	3 728	4 834
Pensions	1 141	1 742
Créances dépréciées sur base individuelle	1 099	1 434
Créances rattachées	635	511
Dépréciations	-310	-350
Total	46 813	47 490

(1) concerne principalement les encours de reversement CDC (LEP, LDD, Livret bleu, Livret A).

1B - DETTES ENVERS LES ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT

	31.12.2011	31.12.2010
Banques centrales	282	44
Total	282	44
Dettes envers les établissements de crédit		
Autres comptes ordinaires	1 682	3 999
Emprunts	24 799	16 137
Autres dettes	2 963	814
Pensions	3 297	7 405
Dettes rattachées	106	110
Total	32 847	28 465

NOTE 2 - ACTIFS ET PASSIFS FINANCIERS À LA JUSTE VALEUR PAR RÉSULTAT

2A - ACTIFS FINANCIERS À LA JUSTE VALEUR PAR RÉSULTAT

	31.12.2011			31.12.2010		
	Transaction	Juste valeur sur option	Total	Transaction	Juste valeur sur option	Total
Titres	14 074	30 551	44 625	16 385	29 548	45 933
- Effets publics	1 412	24	1 436	2 780	51	2 831
- Obligations et autres titres à revenu fixe	11 929	7 598	19 527	12 169	8 209	20 378
. Cotés	11 929	7 483	19 412	12 169	8 076	20 245
. Non cotés	0	115	115	0	133	133
- Actions et autres titres à revenu variable	733	22 929	23 662	1 436	21 288	22 724
. Cotés	723	20 492	21 215	1 436	19 248	20 684
. Non cotés	10	2 437	2 447	0	2 040	2 040
Instruments dérivés de transaction	2 548	0	2 548	2 555	0	2 555
Autres actifs financiers		7 135	7 135		8 532	8 532
<i>dont pensions</i>		<i>7 096</i>	<i>7 096</i>		<i>8 448</i>	<i>8 448</i>
Total	16 622	37 686	54 308	18 940	38 080	57 020

L'exposition maximale au risque de crédit sur actifs classés en juste valeur par résultat sur option s'élève à 36 918 millions d'euros sur l'exercice.

2B - PASSIFS FINANCIERS À LA JUSTE VALEUR PAR RÉSULTAT

	31.12.2011	31.12.2010
Passifs financiers détenus à des fins de transaction	7 007	7 532
Passifs financiers à la juste valeur sur option par résultat	24 490	27 407
Total	31 497	34 939

Passifs financiers détenus à des fins de transaction

	31.12.2011	31.12.2010
Vente à découvert de titres	1 088	1 864
- Effets publics	0	1
- Obligations et autres titres à revenu fixe	641	1 315
- Actions et autres titres à revenu variable	447	548
Dettes représentatives des titres donnés en pension		
Instruments dérivés de transaction	5 117	4 908
Autres passifs financiers détenus à des fins de transaction	802	760
Total	7 007	7 532

Passifs financiers à la juste valeur sur option par résultat

	31.12.2011			31.12.2010		
	Valeur Comptable	Montant dû à l'échéance	Ecart	Valeur Comptable	Montant dû à l'échéance	Ecart
Titres émis	129	128	1	581	579	2
Dettes subordonnées	0	0	0	0	0	0
Dettes interbancaires	23 692	23 680	12	25 616	25 609	7
Dettes envers la clientèle	669	669	0	1 210	1 209	1
Total	24 490	24 477	13	27 407	27 397	10

2C - HIÉRARCHIE DE LA JUSTE VALEUR

31.12.2011	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
Actifs financiers				
• Disponibles à la vente	93 419	2 381	1 974	97 774
- Effets publics et valeurs assimilées - DALV	15 218	324	-	15 542
- Obligations et autres titres à revenu fixe - DALV	69 712	2 024	567	72 303
- Actions et autres titres à revenu variable - DALV	7 065	-	287	7 352
- Participations et ATDLT - DALV	1 392	8	765	2 165
- Parts entreprises liées - DALV	32	25	355	412
• Transaction / JVO	35 053	16 407	2 848	54 308
- Effets publics et valeurs assimilées - Transaction	1 097	315	-	1 412
- Effets publics et valeurs assimilées - Juste valeur sur option	24	-	-	24
- Obligations et autres titres à revenu fixe - Transaction	8 928	2 084	917	11 929
- Obligations et autres titres à revenu fixe - Juste valeur sur option	3 472	4 117	9	7 598
- Actions et autres titres à revenu variable - Transaction	719	-	14	733
- Actions et autres titres à revenu variable - Juste valeur sur option	20 757	416	1 756	22 929
- Prêts et créances sur établissements de crédit - Juste valeur sur option	-	2 793	-	2 793
- Prêts et créances sur la clientèle - Juste valeur sur option	-	4 342	-	4 342
- Dérivés et autres actifs financiers - Transaction	56	2 340	152	2 548
• Instruments dérivés de couverture	-	1 586	12	1 598
Total	128 472	20 374	4 834	153 680
Passifs financiers				
• Transaction / JVO	1 929	29 486	82	31 497
- Dettes envers les établissements de crédit - Juste valeur sur option	-	23 692	-	23 692
- Dettes envers la clientèle - Juste valeur sur option	-	669	-	669
- Dettes représentées par un titre - Juste valeur sur option	-	129	-	129
- Dettes subordonnées - Juste valeur sur option	-	-	-	-
- Dérivés et autres passifs financiers - Transaction	1 929	4 996	82	7 007
• Instruments dérivés de couverture	-	3 645	961	4 606
Total	1 929	33 131	1 043	36 103

Il n'y a pas de transfert entre les niveaux 1 et 2 dont le montant est supérieur à 10 % du montant de la ligne "Total" pour la catégorie d'actif ou de passif concerné.

31.12.2010	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
Actifs financiers				
• Disponibles à la vente	100 433	3 264	1 516	105 213
- Effets publics et valeurs assimilées - DALV	14 087	-	-	14 087
- Obligations et autres titres à revenu fixe - DALV	76 022	3 232	342	79 596
- Actions et autres titres à revenu variable - DALV	8 530	-	183	8 713
- Participations et ATDLT - DALV	1 767	7	599	2 373
- Parts entreprises liées - DALV	27	25	392	444
• Transaction / JVO	36 622	17 061	3 337	57 020
- Effets publics et valeurs assimilées - Transaction	2 648	132	-	2 780
- Effets publics et valeurs assimilées - Juste valeur sur option	51	-	-	51
- Obligations et autres titres à revenu fixe - Transaction	9 127	1 463	1 579	12 169
- Obligations et autres titres à revenu fixe - Juste valeur sur option	3 698	4 511	-	8 209
- Actions et autres titres à revenu variable - Transaction	1 422	-	14	1 436
- Actions et autres titres à revenu variable - Juste valeur sur option	19 645	-	1 644	21 289
- Prêts et créances sur établissements de crédit - Juste valeur sur option	-	4 077	-	4 077
- Prêts et créances sur la clientèle - Juste valeur sur option	-	4 454	-	4 454
- Dérivés et autres actifs financiers - Transaction	31	2 424	100	2 555
• Instruments dérivés de couverture	3	562	7	572
Total	137 058	20 887	4 860	162 805
Passifs financiers				
• Transaction / JVO	2 661	32 227	51	34 939
- Dettes envers les établissements de crédit - Juste valeur sur option	0	25 616	0	25 616
- Dettes envers la clientèle - Juste valeur sur option	0	1 210	0	1 210
- Dettes représentées par un titre - Juste valeur sur option	0	581	0	581
- Dettes subordonnées - Juste valeur sur option	0	0	0	0
- Dérivés et autres passifs financiers - Transaction	2 661	4 820	51	7 532
• Instruments dérivés de couverture	3	2 958	652	3 613
Total	2 664	35 185	703	38 552

Il n'y a pas de transfert entre les niveaux 1 et 2 dont le montant est supérieur à 10 % du montant de la ligne "Total" pour la catégorie d'actif ou de passif concerné.

Hiérarchie de la Juste Valeur - Détail du niveau 3

31.12.2011	Ouverture	Achats	Emissions	Ventes	Remboursements	Transferts	Gains et pertes en résultat	Gains et pertes en capitaux propres	Autres mouvements	Clôture
Actions et autres titres à revenu variable - Juste valeur sur option	1 644	466	0	-389	-12	0	32	0	15	1 756

31.12.2010	Ouverture	Achats	Emissions	Ventes	Remboursements	Transferts	Gains et pertes en résultat	Gains et pertes en capitaux propres	Autres mouvements	Clôture
Actions et autres titres à revenu variable - Juste valeur sur option	1 590	283	0	-373	-15	0	169	0	-10	1 644

NOTE 3 - COUVERTURE

3A - INSTRUMENTS DÉRIVÉS DE COUVERTURE

	31.12.2011		31.12.2010	
	Actif	Passif	Actif	Passif
Couverture de flux de trésorerie	37	155	15	130
Couverture de juste valeur	1 561	4 451	557	3 483
Total	1 598	4 606	572	3 613

- Le montant de l'inefficacité constaté en résultat est de 52 millions d'euros.
- Le montant de variation de flux de trésorerie recyclé en résultat est de 7 millions d'euros.

3B - ECART DE RÉÉVALUATION DES PORTEFEUILLES COUVERTS EN TAUX

	JUSTE VALEUR		VARIATION DE JUSTE VALEUR
	31.12.2011	31.12.2010	
Juste valeur du risque de taux d'intérêt par portefeuilles			
- d'actifs financiers	1 138	878	260
- de passifs financiers	- 2 812	-1 916	- 896

NOTE 4 - ANALYSE DES INSTRUMENTS DÉRIVÉS

	31.12.2011			31.12.2010		
	Notionnel	Actif	Passif	Notionnel	Actif	Passif
Instruments dérivés de transaction						
Instrument de taux						
Swaps	375 778	1 526	4 251	399 018	1 655	3 830
Autres contrats fermes	17 718	4	1	12 124	4	0
Options et instruments conditionnels	39 167	120	182	51 846	220	293
Instrument de change						
Swaps*	84 379	41	77	114 540	39	85
Autres contrats fermes	21 230	172	116	20 201	121	101
Options et instruments conditionnels	17 518	195	196	15 886	169	170
Autres que taux et change						
Swaps	16 697	376	246	22 518	288	347
Autres contrats fermes	3 162	0	0	4 635	0	0
Options et instruments conditionnels	815	114	48	1 644	59	82
Sous-total	576 464	2 548	5 117	642 412	2 555	4 908
Instruments dérivés de couverture						
Couverture de Fair Value Hedge						
Swaps	93 209	1 561	4 451	75 394	555	3 483
Autres contrats fermes	0	0	0	0	0	0
Options et instruments conditionnels	4 029	0	0	2	2	0
Couverture de Cash Flow Hedge						
Swaps	2 387	36	151	1 141	13	130
Autres contrats fermes	0	0	4	0	0	0
Options et instruments conditionnels	30	1	0	0	2	0
Sous-total	99 655	1 598	4 606	76 537	572	3 613
Total	676 119	4 146	9 723	718 949	3 127	8 521

* Information désormais sur une seule jambe afin d'être homogène avec Corep et Finrep.

NOTE 5 - ACTIFS FINANCIERS DISPONIBLES À LA VENTE

5A - ACTIFS FINANCIERS DISPONIBLES À LA VENTE

	31.12.2011	31.12.2010
Effets publics	15 342	13 902
Obligations et autres titres à revenu fixe	71 605	78 947
- Cotés	70 736	77 943
- Non cotés	869	1 004
Actions et autres titres à revenu variable	7 388	8 750
- Cotés	6 697	8 066
- Non cotés	691	684
Titres immobilisés	2 537	2 772
- Titres de participations	1 593	1 729
- Autres titres détenus à long terme	568	643
- Parts dans les entreprises liées	373	400
- Titres prêtés	3	0
- Avances CC SCI douteuses	0	0
Créances rattachées	902	842
TOTAL	97 774	105 213
Dont plus ou moins values latentes constatées en capitaux propres	-1 030	-174
Dont titres à revenu fixe dépréciés	1 107	187
Dont dépréciation	-3 153	-1 944
Dont titres de participation cotés.	1 060	1 285

5B - LISTE DES PRINCIPALES PARTICIPATIONS NON CONSOLIDÉES

		% détenu	Capitaux propres	Total bilan	PNB ou CA	Résultat
Crédit Logement	Non coté	< 10 %	1 452	9 477	181	87
Crh (Caisse de refinancement de l'habitat)	Non coté	< 36 %	208	42 486	2	0
Tickehau Capital Partners	Non coté	10 %	136	190	0	17
Banco Popular Espagne	Coté	< 5 %	8 252	130 140	3 462	604
Foncière des Régions	Coté	< 5 %	6 028	14 701	751	871
Véolia Environnement	Coté	< 5 %	10 895	51 511	34 787	872

Les différents chiffres (hors pourcentage de détention) se rapportent à l'exercice 2010.

NOTE 6 - CLIENTÈLE

6A - PRÊTS ET CRÉANCES SUR LA CLIENTÈLE

	31.12.2011	31.12.2010
Créances saines	323 216	308 262
• Créances commerciales	5 318	4 539
• Autres concours à la clientèle	316 679	302 482
- crédits à l'habitat	178 952	171 483
- autres concours et créances diverses dont pensions	137 727	130 999
• Créances rattachées	848	824
• Titres non cotés sur un marché actif	371	417
Créances d'assurance et réassurance	282	267
Créances dépréciées sur base individuelle	13 480	13 765
Créances brutes	336 978	322 294
Provisions individuelles	-8 207	-8 343
Provisions collectives	-631	-541
Sous-total I	328 140	313 410
Location financement (investissement net)	10 380	9 815
• Mobilier	6 322	6 117
• Immobilier	3 827	3 463
• Créances dépréciées sur base individuelle	231	235
Dépréciations	-166	-160
Sous-total II	10 214	9 655
Total	338 354	323 065
dont prêts participatifs	10	47
dont prêts subordonnés	22	12

Opérations de location financement avec la clientèle

	31.12.2010	Augmentation	Diminution	Autres	31.12.2011
Valeur brute comptable	9 815	2 178	-1 665	52	10 380
Dépréciations des loyers non recouvrables	-160	-57	49	2	-166
Valeur nette comptable	9 655	2 121	-1 616	54	10 214

6B - DETTES ENVERS LA CLIENTÈLE

	31.12.2011	31.12.2010
• Comptes d'épargne à régime spécial	119 659	108 569
- à vue	84 935	73 856
- à terme	34 724	34 713
• Dettes rattachées sur comptes d'épargne	78	94
Sous-total	119 737	108 663
• Comptes à vue	71 703	70 647
• Comptes et emprunts à terme	65 084	56 213
• Pensions	151	684
• Dettes rattachées	783	1 078
• Dettes d'assurance et de réassurance	154	117
Sous-total	137 875	128 739
Total	257 612	237 402

NOTE 7 - ACTIFS FINANCIERS DÉTENUS JUSQU'À L'ÉCHÉANCE

	31.12.2011	31.12.2010
• Titres	19 447	14 177
- Effets publics	1 395	1 159
- Obligations et autres titres à revenu fixe	18 052	13 018
. Cotés	12 417	12 287
. Non cotés	5 635	731
• Créances rattachées	72	63
Total brut	19 519	14 240
dont actifs dépréciés	158	60
Dépréciations	-114	-34
Total net	19 405	14 206

NOTE 8 - CADRAGE DES PROVISIONS POUR DÉPRÉCIATION

	31.12.2010	Dotation	Reprise	Autres	31.12.2011
Prêts et créances Etablissements de crédit	-350	-3	51	-8	-310
Prêts et créances sur la clientèle	-9 044	-2 196	2 173	63	-9 004
Titres en AFS "disponibles à la vente" - TRF	-132	-674	19	-16	-803
Titres en AFS "disponibles à la vente" - TRV	-1 812	-535	25	-28	-2 350
Titres en HTM "détenus jusqu'à l'échéance"	-34	-83	3	0	-114
Total	-11 372	-3 491	2 271	11	-12 581

NOTE 9 - INSTRUMENTS FINANCIERS - RECLASSEMENTS

Les chiffres ci-dessous sont liés aux reclassements de l'exercice 2008, aucun reclassement n'a été effectué depuis cette date.

Actifs reclassés	31.12.2011		31.12.2010	
	valeur comptable	juste valeur	valeur comptable	juste valeur
Portefeuille de prêts et créances	4 584	4 280	5 733	5 445
Portefeuille d'actifs financiers disponibles à la vente	7 413	7 414	9 285	9 285
Total	11 998	11 694	15 017	14 730

	31.12.2011	31.12.2010
Profits/pertes qui auraient été comptabilisés en résultat à la JV si les actifs n'avaient pas été reclassés	-185	140
Profits/pertes latents qui auraient été constatés en capitaux propres si les actifs n'avaient pas été reclassés	48	-137
Profits/pertes passés en résultat liés aux actifs reclassés	-7	20

NOTE 10 - IMPÔTS

10A - IMPÔTS COURANTS

	31.12.2011	31.12.2010
Actif (par résultat)	2 146	1 834
Passif (par résultat)	809	848

10B - IMPÔTS DIFFÉRÉS

	31.12.2011	31.12.2010
Actif (par résultat)	1 157	1 231
Actif (par capitaux propres)	805	389
Passif (par résultat)	494	603
Passif (par capitaux propres)	112	149

Répartition des impôts différés par grandes catégories

	31.12.2011		31.12.2010	
	Actif	Passif	Actif	Passif
• Reports fiscaux déficitaires	299	0	428	0
• Différences temporaires sur	3 107	2 050	2 194	1 754
- PV/MV différées sur titres disponibles à la vente	872	209	488	254
- autres gains/pertes latents ou différés	30	0	7	1
- provisions	691	2	702	2
- réserve latente de location financement	1	140	1	116
- résultats des sociétés transparentes	0	4	0	4
- autres décalages temporaires	1 512	1 694	996	1 377
• Compensation	-1 444	-1 444	-1 002	-1 002
Total des actifs et passifs d'impôts différés	1 962	606	1 620	752

Les impôts différés sont calculés selon le principe du report variable. Pour les entités françaises, le taux de l'impôt différé est de 34,43 %, ou 36,10 % (majoration exceptionnelle) si le Produit Net Bancaire (ou chiffre d'affaires) est supérieur à 250 Millions d'euros.

NOTE 11 - COMPTES DE RÉGULARISATION ET ACTIFS ET PASSIFS DIVERS

11A - COMPTES DE RÉGULARISATION ET ACTIFS DIVERS

	31.12.2011	31.12.2010
Comptes de régularisation actif		
Valeurs reçues à l'encaissement	1 102	811
Comptes d'ajustement sur devises	342	19
Produits à recevoir	598	575
Comptes de régularisation divers	2 404	2 934
Sous-total	4 446	4 339
Autres actifs		
Comptes de règlement sur opérations sur titres	149	214
Dépôts de garantie versés	8 057	6 440
Débiteurs divers	6 366	6 642
Stocks et assimilés	54	50
Autres emplois divers	14	23
Sous-total	14 640	13 369
Autres actifs d'assurance		
Provisions techniques - Part des réassureurs	326	329
Autres	105	100
Sous-total	431	429
Total	19 517	18 137

11B - COMPTES DE RÉGULARISATION ET PASSIFS DIVERS

	31.12.2011	31.12.2010
Comptes de régularisation passif		
Comptes indisponibles sur opérations de recouvrement	790	664
Comptes d'ajustement sur devises	367	303
Charges à payer	1 193	1 271
Produits constatés d'avance	2 365	2 222
Comptes de régularisation divers	3 182	6 435
Sous-total	7 897	10 895
Autres passifs		
Comptes de règlement sur opérations sur titres	907	1 025
Versements restant à effectuer sur titres	179	206
Créditeurs divers	4 829	3 471
Sous-total	5 915	4 702
Autres passifs d'assurance		
Dépôts et cautionnements reçus	164	174
Autres	0	0
Sous-total	164	174
Total	13 976	15 771

NOTE 12 - PARTICIPATION DANS LES ENTREPRISES MISES EN ÉQUIVALENCE

Quote-part dans le résultat net des entreprises MEE

	31.12.2011		31.12.2010	
	Valeur de MEE	QP de résultat	Valeur de MEE	QP de résultat
BMCE*	831	21	833	15
RMA Watanya*	298	16	208	8
BPM*	196	-31	174	1
Autres	171	-5	158	-2
Total	1 496	1	1 373	22

* Conformément à IAS 28, les écarts d'acquisition constatés sur des entités sous influence notable sont inclus dans la valeur des titres mis en équivalence.

Données financières publiées par les principales entreprises MEE

	TOTAL BILAN	PNB	RÉSULTAT NET
Banque Marocaine du Commerce Extérieur**	187 187	7 552	1 426
RMA Watanya**	222 247	4 448	2 240
Banca Popolare di Milano	54 053	322	111

Chiffres 2010

**en millions Dirham Marocain.

NOTE 13 - IMMEUBLES DE PLACEMENT

	31.12.2010	Augmentation	Diminution	Autres	31.12.2011
Coût historique	1 648	183	-30	-13	1 788
Amortissement et dépréciation	-306	-48	5	2	-347
Montant net	1 342	135	-25	-11	1 441

La juste valeur des immeubles comptabilisés au coût est de 1 839 millions d'euros au 31.12.2010 et de 2 019 millions d'euros au 31.12.2011.

NOTE 14 - IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET INCORPORELLES

14 A - IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	31.12.2010	Augmentation	Diminution	Autres	31.12.2011
Coût historique					
Terrains d'exploitation	495	4	-3	3	499
Constructions d'exploitation	4 931	243	-70	12	5 116
Autres immobilisations corporelles	2 661	311	-258	27	2 741
Total	8 087	558	-331	42	8 356
Amortissement et dépréciation					
Terrains d'exploitation	-1	0	0	-2	-3
Constructions d'exploitation	-2 572	-246	56	4	-2 758
Autres immobilisations corporelles	-1 922	-209	172	-70	-2 029
Total	-4 495	-455	228	-68	-4 790
Montant net	3 592	103	-103	-26	3 566

Dont immeubles loués en location financement

	31.12.2010	Augmentation	Diminution	Autres variations	31.12.2011
Valeur comptable brute	85	0	0	34	119
Amortissements et dépréciations	-9	-5	0	-23	-37
Total	76	-5	0	11	82

14 B - IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

	31.12.2010	Augmentation	Diminution	Autres	31.12.2011
Coût historique					
• Immobilisations générées en interne	104	40	-1	1	144
• Immobilisations acquises	2 161	166	-84	69	2 312
- logiciels	793	41	-11	5	828
- autres	1 368	125	-73	64	1 484
Total	2 265	206	-85	70	2 456
Amortissement et dépréciation					
• Immobilisations générées en interne	-43	-28	0	0	-71
• Immobilisations acquises	-861	-180	17	-5	-1 029
- logiciels	-477	-85	9	1	-552
- autres	-384	-95	8	6	-477
Total	-904	-208	17	-5	-1 100
Montant net	1 361	-2	-68	65	1 356

NOTE 15 - ÉCART D'ACQUISITION

	31.12.2010	Augmentation	Diminution	Autres	31.12.2011
Ecart d'acquisition brut	4 987	126	-20	7	5 100
Dépréciations	-170	-9	1	-6	-184
Ecart d'acquisition net	4 817	117	-19	1	4 916

Filiales	Valeur de l'EA au 31.12.2010	Augmentation	Diminution	Variation dépréciation	Autres	Valeur de l'EA au 31.12.2011
Targobank	2 757	6				2 763
Groupe CIC	515					515
Cofidis/Monabanq	395					395
Banco Popular Hipotecario	183					183
UFG - La française des placements	162					162
Procapital	122					122
Fortunéo	107					107
Monext	100					100
Banque Casino		27				27
NRJ Mobile	78					78
Autres ⁽¹⁾	398	93	-20	-14	7	464
Total	4 817	126	-20	-14	7	4 916

(1) Dont entrée du Groupe Est Républicain.

NOTE 16 - DETTES REPRÉSENTÉES PAR UN TITRE

	31.12.2011	31.12.2010
Bons de caisse	1 061	1 105
TMI & TCN	64 992	84 203
Emprunts obligataires	51 985	39 398
Dettes rattachées	1 529	1 027
Total	119 567	125 733

NOTE 17 - PROVISIONS TECHNIQUES DES CONTRATS D'ASSURANCE

	31.12.2011	31.12.2010
Vie	87 696	86 322
Non vie	2 543	2 487
Unités de compte	11 754	13 055
Autres	320	300
Total	102 313	102 164
Dont participation aux bénéfices différée passive	2 251	4 032
Participation aux bénéfices différée active	738	53
Part des réassureurs dans les provisions techniques	326	329
Provisions techniques nettes	101 249	101 782

Le résultat des activités d'assurance peut être apprécié dans la note 26.

NOTE 18 - PROVISIONS ET PASSIFS ÉVENTUELS

18 A - PROVISIONS

	31.12.2010	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice (provision utilisée)	Reprises de l'exercice (provision non utilisée)	Autres variations	31.12.2011
Provisions pour risques	587	122	-100	-126	12	495
Sur engagements par signature	181	61	-14	-54	-10	164
Sur engagements de financement et de garantie	3	0	-1	-2	1	1
Sur risques pays	20	0	-2	0	0	18
Provision pour impôt	125	6	-57	-2	-3	69
Provisions pour litiges	171	27	-16	-22	24	184
Provisions pour risques sur créances diverses	87	28	-10	-46	0	59
Autres provisions	1 027	164	-143	-158	-28	862
Provision pour épargne logement	204	1	-9	-42	1	155
Provisions pour éventualités diverses	534	95	-121	-87	0	421
Autres provisions	289	68	-13	-29	-29	286
Provisions pour engagements de retraite	359	72	-22	-18	378	769
Total	1 973	358	-265	-302	362	2 126

	31.12.2009	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice (provision utilisée)	Reprises de l'exercice (provision non utilisée)	Autres variations	31.12.2010
Provisions pour risques	528	204	-62	-110	27	587
Sur engagements par signature	177	87	-17	-69	3	181
Sur engagements de financement et de garantie	1	0	0	-2	4	3
Sur risques pays	2	18	0	0	0	20
Provision pour impôt	151	7	-26	-11	4	125
Provisions pour litiges	85	71	-9	-11	35	171
Provisions pour risques sur créances diverses	112	21	-10	-17	-19	87
Autres provisions	782	396	-67	-93	9	1 027
Provision pour épargne logement	245	9	-5	-46	1	204
Provisions pour éventualités diverses	325	278	-35	-31	-3	534
Autres provisions	212	109	-27	-16	11	289
Provisions pour engagements de retraite	302	100	-19	-18	-6	359
Total	1 612	700	-148	-221	30	1 973

Tableau des provisions Pel/Cel

	0-4 ans	4-10 ans	+10 ans	Total
Montant des encours collectés au titre des Pel sur la phase épargne	3 239	16 103	6 215	25 557
Montant des provisions sur Pel	1	14	33	48
Montant des encours collectés au titre des Cel sur la phase épargne				4 573
Montant des provisions sur Cel				69
Dotations provisions El				-1
Reprises provisions El				51
Montant des encours de crédits en vie octroyés au titre des Pel/Cel				1 457
Montant des provisions sur prêts Pel/Cel				38

Engagements de retraite et avantages similaires

	31.12.2010	Dotations	Reprises	Autres ⁽¹⁾	31.12.2011
Engagements de retraite à prestations définies et assimilés hors caisses de retraite					
Indemnités de fin de carrière	165	56	-16	290	495
Compléments de retraite	110	10	-10	40	150
Primes liées aux médailles du travail	71	4	-12	48	111
Total	346	70	-38	378	756
Retraites complémentaires à prestations définies assurées par les caisses de retraite du groupe					
Engagements envers les salariés et retraités	13	2	-2	0	13
Juste valeur des actifs					
Total	13	2	-2	0	13
Total	359	72	-40	378	769

(1) Concerne principalement le repositionnement des indemnités couvertes par des contrats internes (reclassement des provisions techniques vers les engagements de retraite).

Taux d'actualisation

	31.12.2011	31.12.2010
Taux fonction de la maturité des engagements des groupes régionaux	3,1 % à 4,8 %	3,1 % à 5,4 %

Indemnités de fin de carrière

	31.12.2010	Effet de l'actualisation	Produits financiers	Coût des services rendus	Variation écarts actuariels	Paiement aux bénéficiaires	Cotisations d'assurance	Autres	31.12.2011
Engagements	507	17		32	18	-33		19	560
Etalement	-64	0		0	0	0		11	-53
Contrat d'assurance	280		1		0	-3	3	-269 ^(*)	12
Provision	165								495

(*) Concerne principalement le repositionnement des indemnités couvertes par des contrats internes (reclassement des provisions techniques vers les engagements de retraite)

	31.12.2009	Effet de l'actualisation	Produits financiers	Coût des services rendus	Variation écarts actuariels	Paiement aux bénéficiaires	Cotisations d'assurance	Autres	31.12.2010
Engagements	329	14		33	71	-31		91	507
Etalement ^(*)	0	0		0	0	0		-64	-64
Contrat d'assurance	224		10		0	-18	65	-1	280
Provision	114								165

(*) Au cours de l'exercice 2010, un accord sur le statut unique du groupe CIC a été mis en place et a eu pour effet de modifier le calcul des indemnités de fin de carrière. S'agissant d'un coût des services passés, l'impact global de cet accord est une augmentation de l'engagement de 78 millions d'euros étalé sur la durée de présence résiduelle estimée des salariés.

18 B - PASSIFS ÉVENTUELS

Néant

NOTE 19 - DETTES SUBORDONNÉES

	31.12.2011	31.12.2010
Dettes subordonnées	5 352	5 773
Emprunts participatifs	44	59
Dettes subordonnées à durée indéterminée	1 834	2 061
Autres dettes	19	130
Dettes rattachées	113	110
Total	7 362	8 133

Principales dettes subordonnées

En M€	Type	Date Emission	Montant Emission	Montant fin d'exercice	Echéance
Banque Fédérative du Crédit Mutuel	TSR	juillet-01/décembre-02	700	540	juillet-13
Banque Fédérative du Crédit Mutuel	TSR	septembre-03/février-04	800	698	septembre-15
Banque Fédérative du Crédit Mutuel	TSR	décembre-07	300	300	décembre-15
Banque Fédérative du Crédit Mutuel	TSR	juin-08	300	300	juin-16
Banque Fédérative du Crédit Mutuel	TSR	décembre-08	500	500	décembre-16
Banque Fédérative du Crédit Mutuel	TSR	décembre-11	1 000	1 000	décembre-18
Banque Fédérative du Crédit Mutuel	TSR	octobre-10	1 000	1 000	octobre-20
Banque Fédérative du Crédit Mutuel	TSSDI	décembre-04	750	744	Indéterminée
Banque Fédérative du Crédit Mutuel	TSSDI	février-05	250	250	Indéterminée
Banque Fédérative du Crédit Mutuel	TSSDI	avril-05	600	381	Indéterminée
Crédit Mutuel Arkéa	TSR	mai-07	300	300	mai-17
Crédit Mutuel Arkéa	TSR	septembre-08	300	266	septembre-18
Crédit Mutuel Arkéa	TSSDI	juillet-04	250	250	Indéterminée

NOTE 20 - RÉSERVES LIÉES AU CAPITAL ET RÉSERVES

20 A - CAPITAUX PROPRES PART DU GROUPE (HORS RÉSULTAT ET GAINS ET PERTES LATENTS)

	31.12.2011	31.12.2010
Capital et réserves liées au capital	9 156	9 046
- Capital	9 128	9 018
- Prime d'émission, apport, fusion, scission, conversion	28	28
Réserves consolidées	23 193	20 609
- Réserves réglementées	12	12
- Réserves de conversion	110	16
- Autres réserves (dont effets liés à la première application)	22 995	20 544
- Report à nouveau	76	37
Total	32 349	29 655

20 B - GAINS OU PERTES LATENTS OU DIFFÉRÉS

	31.12.2011	31.12.2010
Gains ou pertes latents ou différés* liés aux :		
- actifs disponibles à la vente	-1 030	-174
- dérivés de couverture (CFH)	-140	-111
- Autres	0	3
Total	-1 170	-282

* soldes net d'IS et après traitement de la comptabilité reflet

NOTE 21 - ENGAGEMENTS DONNÉS ET REÇUS

ENGAGEMENTS DONNÉS	31.12.2011	31.12.2010
Engagements de financement		
Engagements en faveur d'établissements de crédit	1 884	2 116
Engagements en faveur de la clientèle	63 760	62 849
Engagements de garantie		
Engagements d'ordre d'établissements de crédit	2 589	5 534
Engagements d'ordre de la clientèle	16 705	12 914
Engagements sur titres		
Autres engagements donnés	688	1 511

ENGAGEMENTS REÇUS	31.12.2011	31.12.2010
Engagements de financement		
Engagements reçus d'établissements de crédit	24 379	27 223
Engagements de garantie		
Engagements reçus d'établissements de crédit	36 137	34 900
Engagements reçus de la clientèle	13 748	13 017
Engagements sur titres		
Autres engagements reçus	369	1 281

Actifs donnés en garantie de passif

	31.12.2011	31.12.2010
Titres prêtés	5	0
Dépôts de garantie sur opérations de marché	8 057	6 440
Titres et valeurs donnés en pension	27 483	33 914
Total	35 545	40 354

2. Notes relatives au compte de résultat

NOTE 22 - INTÉRÊTS ET PRODUITS/CHARGES ASSIMILÉS

	31.12.2011		31.12.2010	
	Produits	Charges	Produits	Charges
Etablissements de crédit & banques centrales	1 572	-1 360	1 497	-1 297
Clientèle	17 169	-7 321	16 522	-6 325
- dont location financement et location simple	3 187	-2 781	3 052	-2 668
Instruments dérivés de couverture	2 205	-2 634	2 709	-3 532
Actifs financiers disponibles à la vente	910		772	
Actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance	283		271	
Dettes représentées par un titre		-2 975		-2 356
Dettes subordonnées		-81		-78
Total	22 139	-14 371	21 771	-13 588
Dont produits et charges d'intérêt calculés au TIE	19 934	-11 737	19 062	-10 056
Dont intérêts sur passifs au cout amorti		-11 737		-10 056

NOTE 23 - COMMISSIONS

	31.12.2011		31.12.2010	
	Produits	Charges	Produits	Charges
Etablissements de crédit	25	-6	28	-8
Clientèle	1 390	-22	1 338	-15
Titres	907	-65	952	-59
<i>dont activités gérées pour compte de tiers</i>	568		604	
Instruments dérivés	18	-18	12	-23
Change	22	-3	26	-5
Engagements de financement et de garantie	47	-6	51	-9
Prestations de services	2 088	-1 009	2 276	-974
Total	4 497	-1 129	4 683	-1 093

NOTE 24 - GAINS NETS SUR INSTRUMENTS FINANCIERS À LA JUSTE VALEUR PAR RÉSULTAT

	31.12.2011	31.12.2010
Instruments de transaction	-40	-179
Instruments à la juste valeur sur option	-149	144
Inefficacité des couvertures	-52	56
- Sur couverture de flux de trésorerie (CFH)	0	2
- Sur couverture de juste valeur (FVH)	-52	54
. Variations de juste valeur des éléments couverts	75	32
. Variations de juste valeur des éléments de couverture	-127	22
Résultat de change	63	65
Total des variations de juste valeur	-178	86
dont dérivés de transaction	-797	-244
(dont estimées à partir d'un modèle de valorisation comprenant des données non observables sur le marché : 29 millions d'euros)		

NOTE 25 - GAINS OU PERTES NETS SUR ACTIFS FINANCIERS DISPONIBLES À LA VENTE

	31.12.2011			
	Dividendes	PV/MV réalisées	Dépréciation	Total
Effets publics, obligations et autres titres à revenu fixe		12	0	12
Actions et autres titres à revenu variable	19	27	-36	10
Titres immobilisés	80	55	-104	31
Autres	0	-84	0	-84
Total	99	10	-140	-31

	31.12.2010			
	Dividendes	PV/MV réalisées	Dépréciation	Total
Effets publics, obligations et autres titres à revenu fixe		84	0	84
Actions et autres titres à revenu variable	15	30	-18	27
Titres immobilisés	56	17	-31	42
Autres	0	1	0	1
Total	71	132	-49	154

NOTE 26 - PRODUITS ET CHARGES DES AUTRES ACTIVITES

	31.12.2011	31.12.2010
Produits des autres activités		
. Contrats d'assurance	14 942	18 056
- Immeubles de placement :	18	4
- reprises de provisions/amortissements	1	0
- plus values de cession	17	4
. Charges refacturées	76	14
. Autres produits	2 057	1 739
Sous-total	17 093	19 813
Charges des autres activités		
. Contrats d'assurance	-12 802	-15 901
. Immeubles de placement :	-57	-41
- dotations aux provisions/amortissements	-44	-40
- moins values de cession	-13	-1
. Autres charges	-1 208	- 1 160
Sous-total	-14 067	-17 102
Total net des autres produits et charges	3 026	2 711

Produits nets des activités d'assurance

	31.12.2011	31.12.2010
Primes acquises	11 770	13 573
Charges des prestations	-7 332	-6 224
Variations des provisions	-2 177	-5 981
Autres charges et produits techniques et non techniques	-2 721	-2 864
Produits nets des placements	2 600	3 651
Total	2 140	2 155

NOTE 27 - FRAIS GÉNÉRAUX

	31.12.2011	31.12.2010
Charges de personnel	-5 290	-5 202
Autres charges	-3 757	-3 748
Total	-9 047	-8 950

27 A - CHARGES DE PERSONNEL

	31.12.2011	31.12.2010
Salaires et traitements	-3 318	-3 178
Charges sociales	-1 365	-1 344
Avantages du personnel à court terme	-7	-8
Intéressement et participation des salariés	-246	-343
Impôts, taxes et versements assimilés sur rémunérations	-353	-326
Autres	-1	-3
Total	-5 290	-5 202

EFFECTIFS MOYENS	31.12.2011	31.12.2010
Techniciens de la banque	49 050	47 826
Cadres	28 929	27 979
Total	77 979	75 805
Dont France	67 150	65 408
Dont étranger	10 829	10 397

27 B - AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION

	31.12.2011	31.12.2010
Impôts et taxes	-374	-323
Services extérieurs	-2 638	-2 668
Autres charges diverses	-106	-99
Total	-3 118	-3 090

27 C - DOTATIONS ET REPRISES SUR AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET INCORPORELLES

	31.12.2011	31.12.2010
Amortissements :	-638	-657
- immobilisations corporelles	-465	-476
- immobilisations incorporelles	-173	-181
Dépréciations :	-1	-1
- immobilisations corporelles	0	-1
- immobilisations incorporelles	-1	0
Total	-639	-658

NOTE 28 - COÛT DU RISQUE

31.12.2011	Dotations	Reprises	Créances irrecouvrables couvertes	Créances irrecouvrables non couvertes	Recouvrement sur créances apurées	TOTAL
Etablissements de crédit	-3	51	0	-41	0	7
Clientèle	-2 050	2 028	-874	-385	120	-1 161
. Location financement	-16	17	-9	-6	0	-14
. Autres - clientèle	-2 034	2 011	-865	-379	120	-1 147
Sous total	-2 053	2 079	-874	-426	120	-1 154
HTM - DJM	-9	3	0	0	0	-6
AFS - DALV	-492	19	-55	-55	44	-539
Autres	-94	134	-4	0	0	36
Total	-2 648	2 235	-933	-481	164	-1 663

31.12.2010	Dotations	Reprises	Créances irrecouvrables couvertes	Créances irrecouvrables non couvertes	Recouvrement sur créances apurées	TOTAL
Etablissements de crédit	-131	348	-131	-1	0	85
Clientèle	-2 256	1 853	-661	-553	82	-1 535
. Location financement	-11	8	-4	-6	1	-12
. Autres - clientèle	-2 245	1 845	-657	-547	81	-1 523
Sous total	-2 387	2 201	-792	-554	82	-1 450
HTM - DJM	-28	11	-1	0	0	-18
AFS - DALV	-25	22	-84	-38	0	-125
Autres	-109	179	-61	0	1	10
Total	-2 549	2 413	-938	-592	83	-1 583

NOTE 29 - GAINS OU PERTES SUR AUTRES ACTIFS

	31.12.2011	31.12.2010
Immobilisations corporelles et incorporelles	76	7
. MV de cession	-17	-37
. PV de cession	93	44
Gains ou pertes nets sur titres consolidés	-3	-4
Total	73	3

Les plus values 2011 comprennent notamment la cession d'ICM Reinsurance.

NOTE 30 - VARIATIONS DE VALEUR DES ÉCARTS D'ACQUISITION

	31.12.2011	31.12.2010
Dépréciation des écarts d'acquisition	-9	-45
Ecart d'acquisition négatif passé en résultat	2	0
Total	-7	-45

NOTE 31 - IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES

Décomposition de la charge d'impôt

	31.12.2011	31.12.2010
Charge d'impôt exigible	-1 053	-1 349
Charge d'impôt différé	-74	182
Ajustements au titre des exercices antérieurs	12	22
Total	-1 115	-1 145

Rapprochement entre la charge d'impôt comptabilisée et la charge d'impôt théorique

	31.12.2011	31.12.2010
Taux d'impôt théorique	36,10%	34,43%
Impact des régimes spécifiques des SCR et SICOMI	-0,57%	-0,67%
Impact du taux réduit sur les plus values à long terme	-2,81%	-1,63%
Impact des taux d'imposition spécifiques des entités étrangères	-0,21%	-0,17%
Impact du carry back	0,00%	0,22%
Décalages permanents	4,29%	1,58%
Autres	-3,21%	-6,30%
Taux d'impôt effectif	33,60%	27,46%
Résultat taxable	3 310	4 171
Charge d'impôt	-1 115	-1145

L'impact de la variation des taux d'impôt différé est de 23 millions d'euros pour le groupe.

3. Notes relatives à l'état du résultat net et des gains et pertes directement comptabilisés en capitaux propres

NOTE 32 - RECYCLAGE DE GAINS ET PERTES DIRECTEMENT COMPTABILISÉS EN CAPITAUX PROPRES

	31.12.2011 Mouvements	31.12.2010 Mouvements
Réévaluation des actifs financiers disponibles à la vente		
Reclassement vers le résultat	213	40
Autres mouvements	-1 066	-294
Sous-total	-853	-254
Réévaluation des instruments dérivés de couverture		
Reclassement vers le résultat	7	-21
Autres mouvements	-27	-25
Sous-total	-20	-46
Réévaluation des immobilisations	-3	1
Ecarts actuariels sur les régimes à prestations définies	NA	NA
Quote-part des gains ou pertes latents ou différés sur entreprises MEE	-17	4
Total	-893	-295

NOTE 33 - IMPÔT RELATIF À CHAQUE COMPOSANTE DE GAINS ET PERTES DIRECTEMENT COMPTABILISÉS EN CAPITAUX PROPRES

	31.12.2011			31.12.2010		
	Valeur brute	Impôt	Valeur nette	Valeur brute	Impôt	Valeur nette
Réévaluation des actifs financiers disponibles à la vente	-1 300	447	-853	-348	94	-254
Réévaluation des instruments dérivés de couverture	-27	7	-20	-70	24	-46
Réévaluation des immobilisations	-3	0	-3	0	1	1
Ecarts actuariels sur les régimes à prestations définies	NA	NA	NA	NA	NA	NA
Quote-part des gains ou pertes latents ou différés sur entreprises MEE	-17	0	-17	4	0	4
Total des variations des gains et pertes comptabilisées directement en capitaux propres	-1 347	454	-893	-414	119	-295

4. Informations sectorielles

Répartition du bilan par activités

	Banque de détail	Assurance	Banque Grandes entreprises/ Banque d'investissement	Gestion d'actifs/ Banque privée	Autres	Total	Inter activités	Consolidé
2011	815 069	116 786	140 041	34 157	27 114	1 133 167	-528 071	605 096
Total bilan	71,9 %	10,3 %	12,4 %	3,0 %	2,4 %	100 %		
2010	705 431	117 499	148 806	31 704	22 783	1 026 223	-434 914	591 309
Total bilan	68,7 %	11,4 %	14,5 %	3,1 %	2,2 %	100 %		

Répartition du compte de résultat par activités

31.12.2011	Banque de détail	Assurance	Banque de financement	Banque privée	Autres	Inter activités	Total
Produit net bancaire	11 662	1 347	955	619	41	-671	13 953
Frais généraux	-7 418	-494	-303	-438	-1 065	671	-9 047
Résultat brut d'exploitation	4 244	853	652	181	-1 024	0	4 906
Coût du risque	-1 064	-67	-147	-43	-342		-1 663
Gains sur autres actifs*	28	41	0	28	-30		67
Résultat avant impôts	3 208	827	505	166	-1 396		3 310
Impôt sur les sociétés	-1 044	-269	-168	-40	406		-1 115
Résultat net comptable	2 164	558	337	126	-990		2 195
Intérêts minoritaires	88	2	7	2	-17		82
Résultat net part du groupe	2 076	556	330	124	-973		2 113

Répartition du compte de résultat par activités

31.12.2010	Banque de détail	Assurance	Banque de financement	Banque privée	Autres	Inter activités	Total
Produit net bancaire	11 738	1 569	1 304	615	128	-630	14 724
Frais généraux	-7 304	-521	-309	-461	-985	630	-8 950
Résultat brut d'exploitation	4 434	1 048	995	154	-857	0	5 774
Coût du risque	-1 453	0	-12	-14	-104		-1 583
Gains sur autres actifs*	18	-7	0	1	-32		-20
Résultat avant impôts	2 999	1 041	983	141	-993		4 171
Impôt sur les sociétés	-986	-179	-207	-32	259		-1 145
Résultat net comptable	2 013	862	776	109	-734		3 026
Intérêts minoritaires	106	3	15	1	-15		110
Résultat net part du groupe	1 907	859	761	108	-719		2 916

* y compris résultat net des entités mises en équivalence et pertes de valeur sur écarts d'acquisition

Répartition du bilan par zones géographiques

ACTIF	31.12.2011				31.12.2010			
	France	Europe hors France	Autres pays*	Total	France	Europe hors France	Autres pays*	Total
Caisses, Banques centrales	4 967	2 105	1 493	8 565	3 527	1 221	3 978	8 726
Actifs financiers à la juste valeur par résultat	51 958	1 365	985	54 308	54 759	675	1 586	57 020
Instruments dérivés de couverture	1 589	8	1	1 598	560	10	2	572
Actifs financiers disponible à la vente	91 438	5 519	817	97 774	97 711	6 261	1 241	105 213
Prêts et créances sur les établissements de crédit	41 215	3 463	2 135	46 813	39 490	5 058	2 942	47 490
Prêts et créances sur la clientèle	311 632	23 394	3 328	338 354	297 194	22 787	3 084	323 065
Actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance	19 329	75	1	19 405	14 130	76	0	14 206
Participations dans les entreprises MEE	637	303	556	1 496	733	172	468	1 373

* USA, Singapour, Maroc et Tunisie.

PASSIF	31.12.2011				31.12.2010			
	France	Europe hors France	Autres pays*	Total	France	Europe hors France	Autres pays*	Total
Banques centrales	0	282	0	282	0	44	0	44
Passifs financiers à la juste valeur par résultat	30 919	348	230	31 497	33 236	1 512	191	34 939
Instruments dérivés de couverture	4 098	465	43	4 606	3 163	427	23	3 613
Dettes envers les établissements de crédit	17 887	7 845	7 115	32 847	25 668	(980)	3 777	28 465
Dettes envers la clientèle	231 165	25 817	630	257 612	211 378	25 100	924	237 402
Dettes représentées par un titre	118 524	555	488	119 567	107 826	10 102	7 805	125 733

* USA, Singapour, Maroc et Tunisie.

Répartition du compte de résultat par zones géographiques

	31.12.2011				31.12.2010			
	France	Europe hors France	Autres pays*	Total	France	Europe hors France	Autres pays*	Total
Produit net bancaire	11 769	1 935	249	13 953	12 330	2 050	344	14 724
Frais généraux	-7 636	-1 343	-68	-9 047	-7 488	-1 388	-74	-8 950
Résultat brut d'exploitation	4 133	592	181	4 906	4 842	662	270	5 774
Coût du risque	-1 236	-425	-2	-1 663	-792	-611	-180	-1 583
Gains sur autres actifs **	21	4	42	67	-58	4	34	-20
Résultat avant impôts	2 918	171	221	3 310	3 992	55	124	4 171
Résultat net global	1 924	131	140	2 195	2 855	59	112	3 026
Résultat net part du Groupe	1 935	121	57	2 113	2 855	60	1	2 916

* USA, Singapour, Maroc et Tunisie.

** y compris résultat net des entités mises en équivalence et pertes de valeur sur écarts d'acquisition.

5 - Autres informations

NOTE I1 - JUSTE VALEUR

Les justes valeurs présentées sont une estimation à partir des paramètres observables au 31 décembre 2011. Elles sont issues d'un calcul d'actualisation des flux futurs estimés à partir d'une courbe de taux qui comprend le coût de signature inhérent au débiteur.

Les instruments financiers présentés dans cette information sont les prêts et emprunts. Ils ne reprennent pas les éléments non monétaires (actions), les comptes de fournisseurs et les comptes d'autres actifs, des autres passifs et les comptes de régularisation.

Les instruments non financiers ne sont pas concernés par cette information.

La juste valeur des instruments financiers exigibles à vue et les contrats d'épargne réglementée de la clientèle est la valeur exigible par le client, c'est-à-dire sa valeur comptable.

Certaines entités du groupe peuvent également appliquer des hypothèses : la valeur de marché est la valeur comptable pour les contrats dont les conditions se réfèrent à un taux variable, ou dont la durée résiduelle est inférieure ou égale à un an.

Nous attirons l'attention sur le fait que hormis les actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance, les instruments financiers comptabilisés au coût amorti ne sont pas cessibles ou ne font pas dans la pratique l'objet de cession avant leur échéance. De ce fait, les plus-values ou les moins-values ne seront pas constatées. Si toutefois, les instruments financiers comptabilisés au coût amorti devaient faire l'objet d'une cession, le prix de cette cession pourrait différer significativement de la juste valeur calculée au 31 décembre.

	31.12.2011			31.12.2010		
	valeur de marché	valeur au bilan	Plus ou moins values latentes	valeur de marché	valeur au bilan	Plus ou moins values latentes
Actifs						
Prêts et créances sur établissements de crédit	44 727	46 813	-2 086	44 435	47 490	-3 055
Prêts et créances à la clientèle	341 445	338 354	3 091	327 574	323 065	4 509
Actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance	19 542	19 405	137	14 584	14 206	378
Passifs						
Dettes envers les établissements de crédit	32 641	32 847	206	28 369	28 465	96
Dettes envers la clientèle	253 648	257 612	3 964	230 501	237 402	6 901
Dettes représentées par un titre	120 681	119 567	-1 114	125 590	125 733	143
Dettes subordonnées	7 893	7 362	-531	9 125	8 133	-992

NOTE I2 - DIVIDENDES

L'entité consolidante a prévu de verser 276 millions d'euros hors groupe CMCIC.

NOTE I3 - INFORMATIONS SUR LES PARTIES LIÉES

	31.12.2011		31.12.2010	
	Entités consolidées par intégration proportionnelle	Entités consolidées par mise en équivalence	Entités consolidées par intégration proportionnelle	Entités consolidées par mise en équivalence
Actifs				
Prêts et créances sur établissements de crédit	159	0	15	0
<i>dont comptes ordinaires</i>	0	0	0	0
Prêts et créances à la clientèle	0	0	0	0
Actifs à la juste valeur par résultat	0	0	0	0
Actifs disponibles à la vente	0	0	0	0
Actifs détenus jusqu'à l'échéance	0	0	0	0
Instruments dérivés de couverture	0	0	0	0
Actifs divers	3	0	0	0
Passifs				
Dettes envers les établissements de crédit	0	0	0	0
<i>dont comptes ordinaires</i>	0	0	0	0
Instruments dérivés de couverture	0	0	0	0
Passifs à la juste valeur par résultat	0	0	0	0
Dettes envers la clientèle	0	0	0	0
Dettes représentées par un titre	0	0	0	0
Dettes subordonnées	0	0	0	0
Intérêts reçus	0	0	0	0
Intérêts versés	0	0	0	0
Commissions reçues	0	0	0	0
Commissions versées	0	0	0	0
Gains ou pertes nets sur actifs financiers DALV et JVR	0	17	0	14
Autres produits et charges	3	0	0	0
PNB	3	17	0	14
Frais généraux	5	0	0	-1
Engagements de financement donnés	101	0	0	0
Engagements de garantie donnés	0	0	0	0
Engagements de financement reçus	0	0	0	0
Engagements de garanties reçus	0	0	0	0

NOTE I4 - RÉMUNÉRATIONS DES DIRIGEANTS

Il s'agit des rémunérations versées globalement aux principaux dirigeants de la CNCM au titre de leurs fonctions dans les différentes entités du groupe. Les dirigeants du groupe ont également bénéficié au cours de l'exercice des dispositifs de prévoyance collective et de retraite complémentaire institués pour tous les salariés du groupe. En revanche, les dirigeants du groupe n'ont bénéficié d'aucun autre avantage spécifique. De plus, ils ne perçoivent pas de jetons de présence en raison des mandats qu'ils exercent, que ce soit dans les sociétés du groupe ou dans des sociétés autres mais en raison de leurs fonctions dans le groupe. Les dirigeants du groupe peuvent par ailleurs détenir des avoirs ou des emprunts dans les livres des

banques du groupe, aux conditions offertes à l'ensemble du personnel.

Dans ce cadre, les montants globaux des rémunérations et indemnités de toutes natures versés aux dirigeants du groupe se sont élevés à 1 719 milliers d'euros en 2011.

NOTE I5 - EXPOSITIONS SOUVERAINES

Revenant sur l'accord conclu le 21 juillet, les autorités européennes ont défini un nouveau plan de soutien à la Grèce le 27 octobre 2011, pour lequel les négociations entre les différentes parties prenantes ont abouti le 21 février 2012. Le nouveau plan d'aide prévoit notamment un échange possible pour les titres de dette souveraine détenus par

les créanciers privés. Au 31.12.2011, les modalités d'estimation de la valeur des titres concernés tiennent compte de la dégradation du contexte économique grec et de la faible liquidité de ces titres. Ces titres ont donc été classés en niveau 2, et dépréciés à hauteur de 72,3 % du nominal. Les montants de la dette souveraine grecque communiquée incluent le secteur de l'assurance, et sont indiqués après prise en compte de la participation aux bénéfices différés revenant aux assurés qui peut s'appliquer à ces encours.

La situation de la Grèce et celle des autres pays européens, y compris ceux bénéficiant du programme d'aide UE-FMI ne sont pas comparables ; les appréciations du FMI et des agences de notation mettent en exergue cette différenciation, en conséquence, ces pays ne font pas l'objet de dépréciation.

EXPOSITION AU RISQUE SOUVERAIN GREC

EXPOSITION NETTE EN M€	BANQUE	ASSURANCE	TOTAL
Actifs à la juste valeur par résultat	25	-	25
Actifs disponibles à la vente	180	17	197
Actifs détenus jusqu'à l'échéance	-	3	3
Total	205	20	225

L'impact après impôt est 359 millions d'euros, dont 488 millions d'euros porte sur le coût du risque.

AUTRES PAYS BÉNÉFICIAIRE D'UN PLAN DE SOUTIEN

EXPOSITION NETTE EN M€ - BANCASSURANCE	PORTUGAL	IRLANDE
Actifs à la juste valeur par résultat	50	-
Actifs disponibles à la vente	108	117
Actifs détenus jusqu'à l'échéance	-	-
Total	158	117

ESPAGNE – ITALIE

EXPOSITION NETTE EN M€ - BANCAIRE UNIQUEMENT	ESPAGNE	ITALIE
Actifs à la juste valeur par résultat	131	99
Actifs disponibles à la vente	135	4 405
Actifs détenus jusqu'à l'échéance	-	-
Total	266	4 504

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES CONSOLIDÉS

Exercice clos le 31 décembre 2011

MAZARS

ERNST & YOUNG ET AUTRES

Aux Membres,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par vos assemblées générales, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2011 sur :

- le contrôle des comptes consolidés du Groupe Crédit Mutuel, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- la vérification spécifique prévue par la loi.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I - Opinion sur les comptes consolidés

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes consolidés. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes consolidés de l'exercice sont, au regard du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière, ainsi que du résultat de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

II - Justification des appréciations

Les estimations comptables concourant à la préparation des états financiers au 31 décembre 2011 ont été réalisées dans un environnement incertain, lié à la crise des finances publiques de certains pays de la zone euro et en particulier de la Grèce, qui est accompagnée d'une crise économique et d'une crise de liquidité, qui rend difficile l'appréhension des perspectives économiques. C'est dans ce contexte que, en application des dispositions de l'article L.823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

- Votre groupe utilise des modèles internes et des méthodologies pour la valorisation des instruments financiers qui ne sont pas cotés sur des marchés actifs, ainsi que pour la constitution de certaines dépréciations, tel que décrit dans la note I-3 « Principes et méthodes comptables » de l'annexe. Nous avons examiné le dispositif de contrôle de ces modèles et méthodologies, des paramètres utilisés et du recensement des instruments financiers auxquels ils s'appliquent.

- Votre groupe détaille dans la note « Autres informations » de l'annexe ses expositions au risque souverain, en particulier au risque souverain grec, ainsi que les modalités de valorisation et de comptabilisation. Nous avons examiné le dispositif de contrôle relatif à leurs valorisations et à l'estimation du risque de crédit, le traitement comptable retenu, ainsi que le caractère approprié de l'information fournie dans la note précitée.
- Votre groupe comptabilise des dépréciations sur des actifs disponibles à la vente lorsqu'il existe une indication objective de baisse prolongée ou significative de la valeur de ces actifs (note I-3 « Principes et méthodes comptables » et note II-5a de l'annexe). Nous avons examiné le dispositif de contrôle relatif à l'identification d'indices de perte de valeur, la valorisation des lignes les plus significatives, ainsi que les estimations ayant conduit, le cas échéant, à la couverture des pertes de valeur par des dépréciations.
- Votre groupe constitue des dépréciations pour couvrir les risques de crédit et de contrepartie inhérents à ses activités (note I-3 « Principes et méthodes comptables » et notes II-5a, II-6, II-7, II-8 et II-28 de l'annexe). Nous avons examiné le dispositif de contrôle relatif au suivi des risques de crédit et de contrepartie, aux méthodologies de dépréciation et à la couverture des pertes de valeur par des dépréciations individuelles et collectives.
- Votre société a procédé à des tests de dépréciation de valeur des écarts d'acquisition et des participations détenues, qui ont conduit, le cas échéant, à la constatation de dépréciations au titre de cet exercice (note I-3 « Principes et méthodes comptables » et notes II-15 et II-30 de l'annexe). Nous avons examiné les modalités de mise en œuvre de ces tests, les principales hypothèses et paramètres utilisés, ainsi que les estimations qui en résultent et ayant conduit, le cas échéant, à la couverture des pertes de valeur par des dépréciations.
- Votre groupe a comptabilisé des impôts différés actifs et passifs (note I-3 « Principes et méthodes comptables » et note II-10b de l'annexe). Nous avons examiné les principales estimations et hypothèses ayant conduit à la reconnaissance de ces impôts différés.
- Votre groupe constitue des provisions pour couvrir les engagements sociaux (note I-3 « Principes et méthodes comptables » et note II-18 de l'annexe). Nous avons examiné la méthodologie d'évaluation de ces engagements, ainsi que les principales hypothèses et les modalités de calcul retenues.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes consolidés, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion, exprimée dans la première partie de ce rapport.

III – Vérification spécifique

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, à la vérification spécifique prévue par la loi des informations données dans le rapport sur la gestion du groupe.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Fait à Paris-La Défense et Courbevoie, le 30 avril 2012

Les commissaires aux comptes

MAZARS
Pierre Masieri

ERNST & YOUNG ET AUTRES
Olivier Durand



Confédération nationale du Crédit Mutuel
88-90, rue Cardinet - 75847 Paris Cedex 17
Tél.: 01 44 01 10 10 - Fax: 01 44 01 12 30
www.creditmutuel.com

Communication institutionnelle

Conception / Réalisation: BDC / Bela Vista

Photos: Crédit Mutuel - Thinkstock - Photo de Michel Lucas: Caroline Doutre